Supplément Radio-Télévision

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14600 – 6 F — DIMANCHE 5 - LUNDI 6 JANVIER 1992 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Dissuasion au Tchad

QUATRE cent cinquante hommes en renfort à N'Djamena, quatre Jaguar «prépositionnés» à Dakar, une demi-douzaine d'appareils en état d'alerte dans l'Hexagone... La réaction de la France à l'attaque surprise des fidèles d'Hissène Habré dans l'Ouest tchadien a été aussi prompte qu'imposante.

L'objectif de Paris est double. L'ampleur des moyens témoigne d'abord de la volonté de jouer de l'«effet dissuasif» sur les assaillants. Ceux-ci savent à quoi s'en tenir, pour avoir reçu l'aide de la France par le biais de l'opération «Epervier», en 1986, du temps où, au pouvoir, ils devaient faire face aux attaques libyennes...

Mais Paris entend surtout redonner confiance à un régime dont le moins que l'on puisse dire est qu'il n'a pas su asseoir son autorité, et à un homme, le colonel Idriss Déby, arrivé au pouvoir **en décembre 1990 à la tête** d'une coalition dont il est aujourd'hui l'otage.

OFFICIELLEMENT, la France apporte son soutien au processus démocratique «amorcé» par le président Déby. Le «tombeur» d'Hissène Habré clame en **effet sa bonne volonté en la** matière. Les faits, eux, sont loin *d'être convaincants, et l'on aurait* plutôt tendance à croire que les **militaires français, sauf à se** renier, ne peuvent qu'en rajouter dans le soutien à celui qu'ils ont toujours tenu pour un excellent stratège.

Il n'existe guère de solution alternative. Le colonel Déby est considéré comme le dernier rempart face à deux menaces. Paris ne prenait en compte jusqu'à présent que l'une d'entre elles : l'éventuelle prise du pouvoir par l'ethnie des Zagawas, qui a contribué à la chute d'Hissène Habré et qui a tout à perdre en cas de réelle démocratisation. Celui qui est considéré comme son chef, M. Abbas Koti, jouerait actuellement un rôle déterminant dans la contre-offensive, bien qu'il ait perdu le portefeuille de la défense il y a trois semaines. Le risque d'un «coup dans le coup» est donc réel.

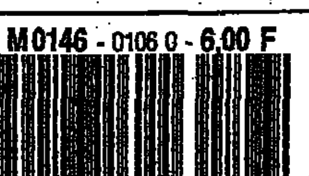
La menace d'une arrivée à N'Djamena des partisans d'Hissène Habré est pour l'instant plus immédiate. Les assaillants sont bien armés. En décembre 1990, ils avaient quitté la capitale tchadienne avec un butin de plusieurs dizaines de millions de francs qui leur a permis de s'équiper. L'armée nationale, désorganisée et peu motivée, saura-t-elle faire face? La situation demeure incertaine : les informations en provenance des deux parties au conflit sont contradictoires, et les vents de sable qui balaient la région du lac Tchad, réduisant la visibilité, contribuent à entretenir la confusion.

LA France interviendrait-elle au cas où les assaillants approcheraient de N'Djamena? Le gouvernement refuse pour l'instant de se prononcer, tout en sachant qu'il faudrait protéger une communauté française, forte de trois mille personnes. Il le ferait alors en s'efforcant de ne pas porter atteinte à ce principe de non-ingérence qu'il se fait un devoir d'appliquer.

Ces derniers temps, dans des cas similaires, la France s'est bornée à jouer le jeu de la dissuasion. L'«effet d'annonce» serait-il le nouvel instrument de sa politique africaine? Fin novembre, elle avait espéré faire avorter le putsch au Togo en envoyant trois cents hommes au Bénin voisin... qui n'ont pas franchi la frontière. Même chose à Djibouti, où le principe d'une intervention avait été évoqué fin novembre, sans suite. A Lomé comme à Djibouti, ces demi-gestes n'ont en rien résolu les crises...

Lire nos informations page 4

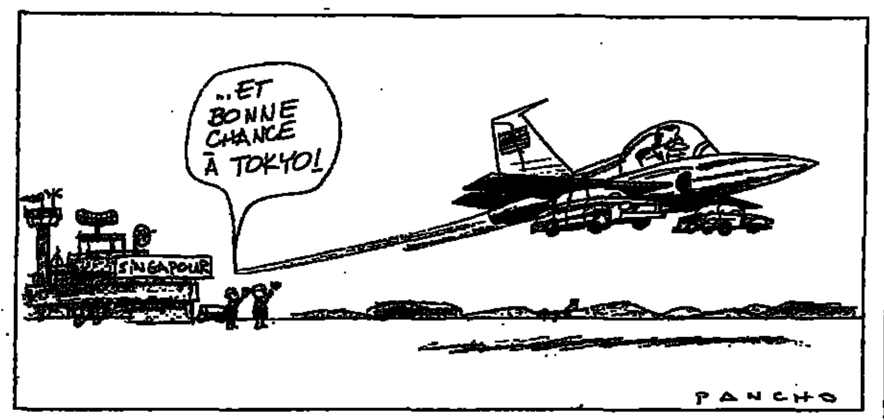
M 0146 - 0106 0 - 6,00 F



Des installations transférées des Philippines à Singapour

M. Bush veut maintenir en Asie une présence militaire «crédible»

Le président Bush a annoncé, samedi 4 janvier, à Singapour, qu'un accord de principe avait été conclu avec le gouvernement local pour le transfert dans l'île d'une partie de la base américaine de Subic-Bay, aux Philippines, ajoutant que les Etats-Unis maintiendraient en Asie une présence militaire «visible, crédible». Il a d'autre part confirmé la levée de l'embargo imposé au Cambodge depuis 1975. M. Bush devait se rendre ensuite en Corée du Sud et au Japon.



Lire nos informations page 5

Pour dénouer la crise que traverse le parti

M. Pierre Mauroy serait prêt à quitter le secrétariat du PS

M. Pierre Mauroy pourrait annoncer, lors d'une rencontre avec la presse, mardi 7 janvier, son intention de quitter le poste de premier secrétaire du PS. L'ancien premier ministre s'en est entretenu, vendredi 3 janvier, avec MM. Lionel Jospin et Louis Mermaz, cosignataires avec lui de la motion 1 présentée au congrès de Rennes en mars 1990. Il souhaiterait prendre une initiative pour trouver une issue à la crise que traverse son parti.

Lors du congrès extraordinaire du PS, du 13 au 15 décembre dernier, l'hypothèse du remplacement de M. Mauroy à la tête du Parti avait été évoquée dans les trois principaux courants. M. Laurent Fabius avait rappelé, implicitement, sa candidature à cette fonction, et indiquait en privé qu'il souhaitait qu'une décision soit prise lors d'une réunion du comité directeur, à la fin du mois de janvier. M. Michel Rocard avait avancé officieusement sa propre candidature à la direction du parti. M. Jospin s'était déclaré, pour sa part, hostile, à tout *«arrangement de personnes»*, conclu hors des instances officielles. Après le congrès, et malgré les réticences des amis de M. Mauroy, une réunion du comité directeur avait été décidée pour les 1er et 2 février. A la fin de cette semaine, les discussions engagées par M. Mauroy ont visé à préparer cette réunion, au cours de laquelle le premier secrétaire sait bien que la question de son maintien à son poste sera soulevée. Le maire de Lille, qui a souvent laissé entendre qu'il considère M. Michel Delebarre comme son meilleur successeur possible, a eu l'occasion de s'en entretenir avec lui au cours des derniers jours.

Cependant, le maire de Dunkerque, ministre d'Etat, ministre de la ville et de l'aménagement du territoire, est actuellement engagé dans une difficile campagne électorale pour conserver au PS la présidence de la région Nord-Pas-de-Calais.

Lire la suite page 6

Algérie : la chimère d'un «troisième tour»

Après le premier tour des élections législatives, plus de 340 recours en annulation ont été déposés : les adversaires du FIS sont tentés de remettre en cause son succès

ALGER

de notre envoyé spécial

Chacun son tour : la veille, la rue était aux démocrates; vendredi 3 janvier, aux islamistes. A l'heure de la grande prière hebdomadaire, tout autour de la mosquée Es Sunna à Bab-el-Oued, les «frérots» avaient déroulé nattes ou tapis, voire de simples bouts de carton, pour écouter, assis sur le macadam, les prêches d'un «duo d'enfer» – l'enfer justement, qu'ils promettent aux «mécréants», – MM. Abdelkader Hachani, président du bureau exécutif du Front islamique du salut (FIS), et Abdelkader Moghni, imam du lieu et heureux élu du premier tour. Avant que les haut-parleurs, disposés sur les terrasses des immeubles alentour, ne diffusent la bonne parole, certains «barbus» font à la va-vite leurs ablutions rituelles, tandis que des «frères quêteurs» recueillent, dans des épuisettes, les dinars de la «guerre sainte». M. Hachani monte le premier en chaire, avant de céder le micro à M. Moghni. Les deux orateurs tiendront les milliers de fidèles en haleine pendant une heure et demie, avant les prosternations traditionnelles.

A leur auditoire, ces deux bateleurs intégristes promettent l'avènement d'un califat islamique, sur le modèle de celui qui avait été instauré par les successeurs du Prophète. Egal à lui-même, M. Moghni vilipende la démocratie. Il tente de répliquer à la campagne de dénigrement dont le FIS est la cible : *«L'Etat islamique, ce n'est pas un ogre; nous sommes la Lumière.»* Au chapitre des droits de la personne, il s'emploie à distinguer liberté et permissivité, comme on sait si bien le faire du côté du Vatican. Au-dessus de Bab-el-Oued brille le dôme argenté de Notre-Dame d'Afrique...

Cherche-t-on à s'enquérir du contenu des homélies? *«Le Coran, encore le Coran, toujours le Coran!»*, tranche un fidèle, qui se méfie de cette curiosité malsaine. Dans la mosquée voisine An Nasr (la Victoire), qui ne passe pourtant pas pour intégriste, les paroles de l'imam – effet de contagion? – ne sont guère plus apaisantes que celles de M. Moghni : *«S'il y a des Algériens qui ne sont pas musulmans,* lance-t-il, *qu'ils quittent le pays!»*

Pendant ce temps-là, dans le quartier d'Hydra, les sept «sages» du Conseil constitutionnel s'appliquent plus prosaïquement à comptabiliser les recours en annulation, que candidats et partis ont introduits après le premier tour des élections législatives. A l'heure limite de dépôt – vendredi, à 0 heure – on en comptait 341, dont 174 signés par le seul FLN.

JACQUES DE BARRIN

Lire la suite page 4

HEURES LOCALES

Un tour de France des régions

Midi-Pyrénées

Toulouse n'est plus dans Toulouse. La capitale de la région Midi-Pyrénées connaît depuis trente ans un essor sans précédent qui menace d'aggraver les disparités dans ces anciennes provinces d'Occitanie, imprégnées de ruralité. Les mutations sociales et économiques qui en résultent tuent les mythes politiques sur lesquels s'était fondé l'empire des radicaux de gauche représenté par la toute-puissante *Dépêche du Midi*.

Lire page 16 et 17 l'enquête d'ALAIN ROLLAT

CHRONOLOGIE

Quatre pages spéciales consacrées aux principaux événements de 1991.

pages 11 à 14

Un point de vue du PDG de La Cinq

Non-assistance à télévision en danger

par Yves Sabouret

L'expérience de la nouvelle Cinq se conclut par une défaite. Je souhaite de toutes mes forces que cette chaîne trouve une solution pour survivre, ou revivre. Mais, pour préserver les quelques chances qui restent, il faut garder de cette triste aventure quelques souvenirs et accepter d'en tirer les leçons.

A l'automne 1990, La Cinq était déjà en proie aux pires difficultés. Après cinq années d'interférences politiques, de lourds déficits et de conflits entre actionnaires, son audience s'érodait faute de programmes nouveaux. Son déficit cumulé atteignait près de 3 milliards de francs, ses dix premiers mois d'exploitation en 1987 s'étaient soldés par 850 millions de francs de perte, son dernier exercice 1990 par près de 650 millions, les amendes infligées pour non-respect du cahier des charges s'élevaient à plus de 70 millions (nous les payions encore en 1991). La fin paraissait proche faute de repreneur. C'est dans ce contexte que le groupe Hachette, et lui seul, se porta candidat au rôle d'opérateur de la chaîne. Lors de la procédure d'examen menée par le Conseil supérieur de l'audiovisuel, le ministre de la culture, le ministre de la communication, le président de TF1 et celui de M6 firent connaître leur hostilité à l'attribution de La Cinq au groupe Hachette.

Lire la suite page 19

► PDG de La Cinq, Yves Sabouret est maire de Saint-Cast-Le-Guildo, conseiller général des Côtes-d'Armor et conseiller régional de Bretagne (div. droite).

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde
PUBLICITE
S.A.
Jacques Lesourne, président
Françoise Huguet-Devallet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
15-17, *rue du Colonel-Pierre-Avia*
75902 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale
de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux
et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*
ou *36-15 - Tapez LM*

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry,
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale CEE
3 mois ...	460 F	572 F	790 F
6 mois ...	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER :
par voie aérienne
tarif sur demande.
pour vous abonner
renvoyez ce bulletin
accompagné
de votre règlement
à *l'adresse ci-dessus*
ou par MINITEL
36-15 LEMONDE
code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN
D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______
______
______
Code postal : ______
Localité : ______
Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PP. Paris RP 201MON01

Le Monde
Edité par la SARL Le Monde
Comité de direction :
Jacques Lesourne : gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

DATES

Il y a quatre-vingts ans

Sun Yat-sen fonde la République chinoise

EN ce 1er janvier 1912, quand Sun Yat-sen proclame à Nankin – la capitale du Sud – la République, le vieux révolutionnaire qui combat la dynastie des Qing (Tsing) depuis deux décennies semble proche de réaliser son rêve de créer une Chine nouvelle sur les décombres d'un empire pourrissant. Les hommes qui s'étaient soulevés le 10 octobre contre la *« tyrannie usurpatrice »* des Mandchous viennent de le porter à la présidence du nouvel Etat. En cette période d'euphorie et d'espoir, ce patriote longtemps contraint à l'exil, où il a personnifié la lutte du peuple chinois pour le progrès et la démocratie, peut revêtir les uniformes galonnés et emplumés qu'il affectionne tout comme le strict costume noir et le chapeau melon.

Tout n'est cependant pas facile pour les révolutionnaires. Sun n'est en effet que le chef d'un gouvernement provisoire qui contrôle seulement quelques provinces de la Chine centrale. Le Fils du Ciel n'a pas encore abdiqué : Pu Yi, *« le dernier empereur »*, continue officiellement de régner sur les quatre points cardinaux du fond de la Cité interdite de Pékin – la capitale du Nord – même si ce gamin qui n'est, et ne sera jamais qu'un hochet de l'Histoire, n'a pas même six ans... Et surtout, l'homme dont les révolutionnaires attendent tout, le pire s'il les combat, le meilleur s'il les rejoint, le général Yuan Shikai, fait attendre sa décision.

Ce n'est que le 12 février, cinq jours après qu'il a eu six ans, que Pu Yi appose enfin le sceau du Dragon sur le rescrit mettant fin à la plus ancienne monarchie de l'Histoire. Mais, s'il le fait, c'est que Yuan Shikai, le général ambitieux *qui avait déjà trahi les réformateurs* de 1898 au profit de l'impératrice douairière Tseu-Hi, a fait son choix. Appelé une nouvelle fois à la rescousse de l'empire, il a, après une démonstration de force destinée à obtenir plus de concessions des révolutionnaires, lâché une dynastie que les puissances étrangères avaient abandonnée à son triste sort.

Les ambitions de Yuan Shikai

Unis sur le seul programme négatif de détruire l'empire et de chasser les Mandchous, les républi*cains sont divisés sur tout le reste.* Même si le groupe le plus cohérent est celui formé autour de Sun et de sa Ligue jurée (Tongmenhui), fondée sur un programme vague, dit du Triple démisme (*« Les trois principes du peuple »* ou *« Sanminzhuyi »)* : nationalisme, démocratie et bien-être du peuple. Incapables d'unir le pays, voire de s'unir entre eux, ils ont, dès le début d'une insurrection dans la ville de Wuchang, qui ne semblait pas plus sérieuse et digne de succès que les précédentes mais qui a réussi presque par accident, fait appel au puissant général. Qui ne les a pas découragés, bien au contraire, mais qui, ils ne le découvriront que trop *vite, a encore plus d'ambition que* tous les révolutionnaires réunis.

L'empire tombé comme un fruit trop mûr sous les dérisoires coups de boutoir de quelques bataillons révoltés, Yuan Shikai sent *son heure venue. Il obtient des* révolutionnaires pratiquement tout ce qu'il voulait, en échange de son acceptation de la coquille vide d'un régime républicain. Sun qui – par idéalisme et naïveté, a sous-estimé la pesanteur du conservatisme – a promis de s'effacer au nom de l'unité nationale. Il démissionne six semaines à peine après son élection pour être chargé de moderniser les chemins de fer. Constitution et Parlement ne pèsent d'aucun poids *face au pouvoir appuyé par les* armes du nouvel homme fort. D'autant que ce dernier a obtenu, à l'aide de ruses et de pressions, de gouverner de Pékin, capitale impériale et foyer du conservatisme, et non de Nankin.

C'est ainsi que, le 10 mars 1912, Yuan Shikai devient président en titre. La corruption, les menaces, et même l'assassinat ont rapidement raison des plus déterminés qui continuent de croire à leurs prin*cipes. Sun Yat-sen est bientôt* contraint à un nouvel exil. La *« Seconde révolution »* de 1913, après que Yuan Shikai eut montré qu'il ne faisait aucun cas d'une Assemblée élue dominée par le Kuomintang – Parti nationaliste *successeur de la Ligue jurée* – ne sera qu'un feu de paille.

Le soutien dont les révolutionnaires avaient bénéficié en 1911 a disparu, avec les illusions. Progrès, démocratie, indépendance paraissent toujours aussi lointains. Les intellectuels qui rêvaient de mettre fin à l'humiliation de l'*« homme malade de l'Asie »* sont désabusés, comme le sont les étudiants, à la recherche de ce qu'ils appellent *« MM. Démocratie et Science »*. Quant à la bourgeoisie nationale, elle est avant tout désireuse de faire du pays une puissance économique.



HARLINGUE-VIOLLET

Sun Yat-Sen et sa femme

Les puissances, Japon et Grande-Bretagne en tête, soutiennent Yuan Shikai au nom de la stabilité et d'un conservatisme qui leur fait voir en Sun Yat-sen un dangereux agitateur, alors que, pour convaincre, ce dernier a mis des bémols à tout ce qui, dans son programme, pouvait inquiéter.

La première « révolution culturelle »

Et pourtant, la Chine a changé. Les Puissances peuvent toujours lui dicter sa conduite, l'anarchie et la misère y prendre des proportions catastrophiques, une page a bel et bien été tournée par la première génération de Chinois éduqués à l'étranger, au Japon, aux Etats-Unis ou en Europe. Yuan Shikai sera le premier à l'apprendre à ses dépens. Une fois son pouvoir assuré avec l'aide des éléments les plus conservateurs et corrompus, il croit le moment venu de réaliser son rêve de fonder une nouvelle dynastie. Il place ses pions les uns après les autres, célébrant tout d'abord, *fin 1914*, les rites traditionnels confucéens. Un an plus tard, il fait voter la restauration de l'empire. A sa grande surprise, l'opposition est immédiate et quasi unanime. Le 22 mars 1916, il est contraint d'abolir l'empire avant de s'éteindre, *le 6 juin*.

La Chine sombre alors dans l'une des périodes les plus noires de son histoire, celle des Seigneurs de la guerre qui se taillent à coups de canon des fiefs avant de les mettre en coupe réglée, manipulés par les Japonais qui veulent faire de la Chine, ou de ses lambeaux les plus vulnérables, un protectorat nippon. L'empire millénaire est au bord de l'effondrement. Mais c'est au même moment qu'éclate la première *« révolution culturelle »* chinoise du vingtième siècle, avec le Mouvement du 4 mai 1919.

Le vieux despotisme

Pétris de patriotisme et d'idées étrangères, las des humiliations, les étudiants, souvent issus de l'intelligentsia ou des nouveaux milieux d'affaires de province, veulent secouer le carcan du vieux monde. Ils ont lu les philosophes, tels l'Anglais Bertrand Russell ou l'Américain John Dewey, dont l'influence en Chine est considérable. Déçus par le lâchage d'un Occident dans lequel ils avaient puisé les idées modernistes et où ils avaient cru voir le modèle à imiter pour sortir la Chine de l'ornière, ils se tournent vers la toute nouvelle URSS, symbole de la libération des peuples, et le marxisme, idéologie à la fois révolutionnaire et occidentale. Le communisme, c'est, pense-t-on alors, l'avenir.

C'est l'époque où les idées les plus radicales sont permises. L'écrivain Hu Shi, revenu d'Amérique, part en guerre contre les *« ismes »* et fait adopter la langue parlée, compréhensible par tous, comme langue nationale, au lieu d'un chinois classique réservé aux lettrés, permettant l'éclosion d'une nouvelle et très riche littérature.

L'universitaire Chen Duxiu, futur fondateur du PC, crée la revue *Nouvelle Jeunesse* (*Xin Xinnian*), qui appelle à la lutte contre Confucius, avant de faire connaître les idées de Marx et d'Engels. Son collègue Li Dazhao appelle la jeunesse à *« déchirer le filet de l'histoire passée et à détruire la prison des idées anciennes »*. Pour *« sauver le pays »*, il importe d'*« abattre la boutique de Confucius »*, de se débarrasser des vieilles coutumes, symbole d'un passé rejeté en bloc, de libérer les femmes, d'aller dans les campagnes porter la bonne parole aux paysans, de partager le sort des ouvriers. C'est le programme *« travail-études »*, qui permettra, entre autres, à Zhou Enlai et Deng Xiaoping de découvrir le marxisme en France.

Le Mouvement du 4 mai explose dans les rues de Pékin au lendemain de la grande guerre, quand *les étudiants découvrent que le* traité de Versailles, en attribuant aux *« nains japonais »* les anciennes concessions allemandes, foule aux pieds les droits et la dignité de la Chine. Après s'en être pris aux *« laquais »* de Tokyo au pouvoir, ils lancent une campagne de boycottage des produits nippons, qui rencontre un immense succès chez les ouvriers comme parmi les commerçants saisis dans le tourbillon du nationalisme. Le 4 mai 1919, *« le jour où Confucius est mort »*, sera considéré comme le symbole de la naissance de la Chine contemporaine, plus que le 10 octobre 1911, qui reste la fête officielle du régime nationaliste de Taïwan.

Deux ans plus tard, en juillet 1921, quelques intellectuels prestigieux et un obscur aide-bibliothécaire du nom de Mao Zedong fondent à Shanghaï le PC chinois. Au cours du quart de siècle qui suit, il est à la pointe des luttes sociales et *« patriotiques »*, soutenant les étudiants qui manifestent contre les Anglais après l'incident du 30 mai 1925 à Shanghaï (qui sera suivi d'une grève longue de seize mois à Hongkong), ou contre l'invasion japonaise le 9 décembre 1935.

Ce sont les héritiers de ces étudiants prêts à braver les fusils des seigneurs de la guerre ou du Kuomintang qui se sont dressés au printemps 1989 place Tiananmen, toujours au nom de la démocratie, contre des communistes parvenus au pouvoir quarante ans plus tôt. Cette fois, le PCC est devenu le symbole du passé et de la répression face à ces jeunes qui, comme leurs aînés, exigent l'ouverture du pays aux idées venues du reste du monde.

Dans les années 20, Deng Xiaoping – qui avait sept ans le 1er janvier 1912 – était dans la rue avec les jeunes de son âge. C'est pourtant lui qui, il y a deux ans, a fait ouvrir le feu contre les étudiants. En Chine, la République a quatre-vingts ans, mais elle est encore loin de s'identifier au progrès et à la liberté ; le vieux despotisme a seulement changé de visage.

PATRICE DE BEER

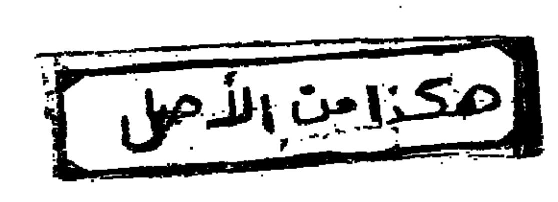
Lire

▶ *La Chine 2* : de la guerre franco-chinoise à la fondation du Parti communiste chinois, 1885/1921, de Marianne Bastid, Marie-Claire Bergère et Jean Chesneaux, Collection « Histoire contemporaine », Hatier Université, 224 p., 1972.

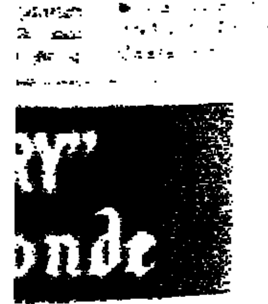
▶ *Republican China* (China Readings 2), textes présentés par Franz Schurmann et Orville Schell, Pelican Books, éd. Penguin, 390 p., Londres 1967.

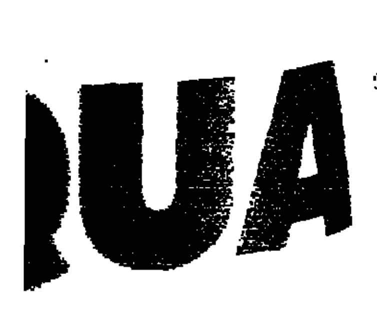
▶ *La Révolution de 1911*, de Wu Yu-tchang, Éditions en langues étrangères de Pékin, 148 p., 1963.

▶ *La Guerre civile en Chine, 1919-1949*, de Patrice de Beer, Casterman, 300 p., 1969.



chinoise







YOUGOSLAVIE : après un nouvel accord de cessez-le-feu

Les combats se sont apaisés en Croatie

Après une journée de violents affrontements, les combats entre forces croates et unités de l'armée serbo-fédérale se sont apaisés, vendredi soir 3 janvier, en Croatie, où un nouvel accord de cessez-le-feu – le quinzième depuis le début des hostilités, il y a six mois – a été conclu jeudi, parallèlement à l'adoption par Belgrade et Zagreb d'un plan de déploiement de « casques bleus » dans les zones de guerre.

Après avoir obtenu des belligérants cette trêve – *sur le papier* – dont l'entrée en vigueur était prévue pour vendredi à 18 heures, l'émissaire spécial des Nations unies, M. Cyrus Vance, a quitté Belgrade et fait étape au Portugal (président en exercice de la CEE depuis le 1er janvier) avant de regagner les Etats-Unis pour rendre compte de sa mission au secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali. Lord Carrington, président de la conférence européenne sur la Yougoslavie, qui a rencontré M. Vance à Lisbonne, a, de son côté, annoncé qu'il convoquerait une nouvelle session de la conférence à Bruxelles la semaine prochaine. Selon le ministère portugais des affaires étrangères, les travaux, qui ont débuté en septembre dernier à La Haye, reprendront le 9 janvier.

Les heures qui ont précédé l'entrée en vigueur de la trêve ont été marquées par de violents combats. Selon Radio-Zagreb, l'aviation yougoslave a bombardé à la roquette la ville de Zadar (sur la côte adriatique) pour le sixième jour consécutif et touché des positions croates proches de Daruvar, en Slavonie occidentale.

Congrès pour une « nouvelle Yougoslavie »

Selon la radio, plus de 700 obus se sont abattus sur Nova-Gradiska (Slavonie occidentale, dans le centre de la Croatie). L'armée a également pilonné des positions près de Sibenik, en Dalmatie. L'agence Tanjug de Belgrade a, quant à elle, affirmé que les forces fédérales avaient repoussé des offensives de la garde nationale croate près de Daruvar et Pakrac. Mais, sur plusieurs fronts, les armes se sont tues quelques minutes avant 18 heures. A Zagreb, la capitale croate, les tirs de la DCA ont pris fin à la même heure. Les hostilités ont également cessé à Zadar et Sibenik ainsi qu'à Osijek, où les combats ont fait trois morts, et à Vinkovci, dans l'est de la Croatie.

L'armée serbo-fédérale a toutefois accusé les forces croates de violer le cessez-le-feu, qui paraissait néanmoins tenir samedi en début de matinée en de nombreux points de Croatie soumis depuis des mois aux pilonnages aériens, terrestres et navals. L'agence Tanjug a cité un communiqué de l'armée de l'air selon lequel des gardes nationaux croates ont attaqué au lance-roquettes l'aéroport de Zemunik, près de Zadar, vingt-cinq minutes après le début de la trêve. Les militaires yougoslaves ont également accusé les forces croates d'avoir attaqué des positions de l'armée en Slavonie occidentale, autour de Novka, Lipik, Pakrac et Kamensko, en mobilisant pièces d'artillerie, unités d'infanterie et chars.

Avant son départ, M. Vance a rappelé que le respect de la trêve était une condition préalable au déploiement de « casques bleus » en Croatie, en soulignant que la décision revenait aux Yougoslaves. Malgré la poursuite des combats dans la journée, le général croate Imra Agotic a estimé que la trêve conclue jeudi à Sarajevo (capitale de la Bosnie-Herzégovine) avait de bonnes chances de tenir car, a-t-il dit, *« tout le monde comprend désormais que la guerre ne sert à rien »*.

Contrebalançant cet optimisme, l'un des dirigeants de la Krajina, enclave serbe de Croatie, a affirmé que ses partisans ne déposeraient pas les armes et s'opposeraient au déploiement de « casques bleus » dans leur région. Dans l'entourage de l'ancien secrétaire d'Etat américain, on indiquait que celui-ci jugerait *« dans quelques jours ou semaines »* au plus tard si le cessez-le-feu était assez solide pour recommander l'envoi en Croatie d'une force de quelque 10 000 « casques bleus ».

A Belgrade, les représentants de mouvements panserbes – quelque 160 partis, organisations et associations culturelles – se sont réunis en congrès pour jeter les bases d'une *« nouvelle Yougoslavie »* formée de la Serbie et du Monténégro ainsi que des zones de Croatie et de Bosnie-Herzégovine sous contrôle serbe. Appuyé par le Parti socialiste (*ex-communiste*) *au pouvoir* en Serbie, mais boycotté par les principaux mouvements d'opposition serbes, ce congrès a adopté, vendredi soir, une proclamation prévoyant la formation d'une *« Assemblée constituante »* ainsi que l'élaboration d'une nouvelle Constitution et d'une loi électorale, selon Tanjug. Le document prône *« la consolidation et la continuité de la Yougoslavie dans de nouvelles frontières »* et sa transformation en une communauté *« démocratique et fédérale »*. – *(AFP, Reuter.)*

GÉORGIE

Une manifestation de soutien au président Gamsakhourdia a été brutalement dispersée

Deux personnes ont été tuées et plusieurs blessées, vendredi 3 janvier à Tbilissi, lors d'une manifestation de soutien au président géorgien Zviad Gamsakhourdia, assiégé dans le bâtiment du Parlement depuis le 22 décembre. Mille à deux mille manifestants s'étaient rassemblés en début d'après-midi à la périphérie de la ville à l'appel des partisans de M. Gamsakhourdia.

C'est lorsque la foule scandait des slogans dénonçant *« le fascisme »* de l'opposition armée qu'un groupe d'hommes armés, portant des cagoules, a commencé à tirer pour disperser le rassemblement. Un jeune homme a été tué d'une balle dans la tête et plusieurs autres personnes ont été blessées. Les manifestants se sont alors emparés de trois des agresseurs pour les lyncher ; l'un a été battu à mort par la foule en colère. Un peu plus tard, des fusillades ont repris au centre de Tbilissi, après presque deux jours de relative accalmie. Les combats se sont même étendus à des quartiers jusque-là épargnés par les affrontements. Durant toute la journée de vendredi, les différentes parties de l'opposition ont mené des négociations pour mettre sur pied le gouvernement provisoire de coalition annoncé la veille. Les représentants des partis politiques opposés à la « dictature » du président Gamsakhourdia ont formé, vendredi, un « Comité consultatif » chargé d'organiser des élections législatives, tandis que l'ancien premier ministre, M. Tenguiz Sigua, commençait à former le gouvernement provisoire de coalition en nommant un procureur et un ministre de l'intérieur. Le Conseil militaire qui a déclaré, jeudi, avoir pris le pouvoir, a instauré l'état d'urgence dans tout le pays et un couvre-feu à Tbilissi.

Selon l'agence Tass, une délégation arménienne est arrivée à Tbilissi pour tenter de jouer un rôle de médiation entre les belligérants. La Tchétchénie, République voisine de la Géorgie, a pour sa part, décidé de créer une force d'interposition du Caucase pour venir en aide au président Gamsakhourdia. Ce dernier, qui refuse toujours de démissionner, estime que l'opposition se comporte comme *« les putschistes »* qui ont tenté de renverser le président Gorbatchev. Le chef de l'Etat géorgien accuse également ses adversaires d'être soutenus par Moscou. – *(AFP, Reuter, Tass.)*

ALLEMAGNE : l'ouverture des archives de l'ancienne police politique de l'Est

Des milliers de victimes de la Stasi veulent consulter leurs dossiers

Depuis le 1er janvier, les dossiers de la Stasi, la police politique de l'ex-RDA, peuvent être consultés par les anciennes victimes de ses activités. Dès le 2 janvier, près de 3 000 demandes ont été déposées dans la seule ville de Berlin. Une dizaine de personnalités connues ont pu consulter immédiatement leurs dossiers – qui comptent souvent des centaines, voire des milliers de feuillets – et découvrir les noms de leurs dénonciateurs.

D'autre part, l'ancien chef des services de renseignement est-allemands, M. Markus Wolf, affirme dans un entretien publié, samedi, par *le Figaro* : *« Je me sens moralement responsable de tous les actes infâmes de la Stasi. Dans ce sens, il est certain que j'ai une responsabilité pour ce qui s'est passé aux frontières* [les tirs contre les fuyards, NDLR]. *Ce qui s'est passé chez nous était monnaie courante sur toutes les frontières des Etats socialistes. Ce qui n'excuse rien mais mérite d'être dit. »* Néanmoins, M. Wolf affirme : *« Je n'ai jamais causé la mort d'un seul homme. »*

L'ancien « maître espion », qui indique que M. Mikhaïl Gorbatchev n'est plus son *« idole »* mais *« l'a été longtemps »*, affirme, à propos du rôle de l'ancien président soviétique dans la chute du mur de Berlin : *« Je ne pense pas qu'il ait su quand s'écroulerait le mur de Berlin. »* Selon M. Markus Wolf, le « baiser de la mort » qu'il a donné à M. Erich Honecker, le 7 octobre 1989, a seulement permis à un fruit mûr de tomber de l'arbre : *« C'est vrai que beaucoup de monde au Politburo, y compris M. Erich Mielke, le patron de la Stasi, souhaitait le départ de M. Honecker. Le fait que M. Gorbatchev ait retiré son soutien au président de la RDA fut simplement le coup de grâce. »* M. Markus Wolf affirme également que le physicien allemand Rolf Dobbertin, chercheur au CNRS, qui vient d'être acquitté de l'accusation d'intelligence avec des agents d'une puissance étrangère (*le Monde* daté 1er-2 décembre 1990), était bien l'un de ses *« deux ou trois »* meilleurs agents dans l'Hexagone. M. Wolf précise : *« Il est arrivé muni de sa propre identité avec une série d'étudiants que nous contrôlions et qui avaient été orientés vers les secteurs sensibles : le nucléaire, l'électronique, la construction aéronautique, les missiles. Notre zone de prédilection était la technologie militaire. Dobbertin est arrivé en France dans des conditions délicates à expliquer. Il s'est dirigé vers l'énergie nucléaire, dans le secteur civil, c'est vrai. Mais il était un homme important. Lorsqu'il fut trahi en 1979, il n'était plus très actif. Il avait perdu beaucoup de son importance. »*

□ **IRLANDE DU NORD : un catholique première victime de la violence en 1992.** – Un catholique a été tué par balles, un autre homme grièvement blessé, et une fillette légèrement atteinte par un ou plusieurs tireurs, vendredi 3 janvier, dans une boucherie du village de Moy, au centre de l'Irlande du Nord. Avant Noël, un protestant avait été tué dans le même village. – *(AFP.)*

ESPAGNE

Grève générale des mineurs asturiens

Les mineurs de la région espagnole des Asturies ont observé une grève générale de quarante-huit heures, jeudi 2 et vendredi 3 janvier, comme ils l'avaient fait après Noël (*le Monde* du 28 décembre 1991) en solidarité avec les mineurs de la compagnie asturienne Hunosa, qui terminent, eux, leur deuxième semaine de grève, pour protester contre le plan de restructuration de l'entreprise, qui prévoit des milliers de suppressions d'emplois d'ici à 1993.

Vendredi, une grève a paralysé l'ensemble des activités des vallées du Caudal et du Nalon, où est implantée Hunosa. Le même jour, des incidents avec la police ont éclaté à la fin d'une manifestation dans la ville de Mieres et trente-six syndicalistes qui s'étaient enfermés depuis le 23 décembre au fond d'un puits sont remontés à la surface. – *(AFP.)*

□ **RUSSIE : établissement de relations diplomatiques avec Washington.** – Les Etats-Unis ont établi des relations diplomatiques avec la Russie et espèrent faire de même avec cinq autres républiques de l'ancienne URSS, – l'Ukraine, la Biélorussie, l'Arménie, le Kazakhstan et le Kirghizstan –, a annoncé, vendredi 3 janvier, le Département d'Etat américain. La Russie a annoncé de son côté qu'elle avait été reconnue comme Etat indépendant par 105 pays. – *(Reuter.)*

□ **Le Musée Marx-et-Engels de Moscou rendu à la noblesse.** – La Mairie de Moscou a décidé, vendredi 3 janvier, d'attribuer le Musée Marx-et-Engels à l'Union des descendants de la noblesse russe, a annoncé l'agence Tass. Le musée, situé dans une demeure du centre historique de Moscou ayant appartenu avant la révolution de 1917 aux comtes Dolgorouki, doit être transformé en bibliothèque et en musée par l'Union des descendants de la noblesse, qui entend célébrer avec faste, en 1993, le 125e anniversaire de la naissance du dernier tsar, Nicolas II. – *(AFP.)*

□ **OUZBÉKISTAN : établissement de relations diplomatiques et économiques avec la Chine.** – L'Ouzbékistan et la Chine ont établi, vendredi 3 janvier, des relations diplomatiques, a rapporté l'agence Chine nouvelle. L'Ouzbékistan est la première des Républiques de l'ex-URSS à établir des relations formelles avec la Chine, qui a reconnu toutes les Républiques de la Communauté d'Etats indépendants (CEI) et la Géorgie. Les deux pays ont également signé un accord de coopération économique. – *(AFP.)*

□ **AZERBAIDJAN : l'Iran transforme son consulat en ambassade.** – L'Iran va transformer son consulat à Bakou, la capitale de l'Azerbaïdjan, en ambassade, a rapporté jeudi 2 janvier, l'agence iranienne IRNA. Téhéran est également prêt à ouvrir une ambassade à Achkhabad, capitale du Turkménistan. Le vice-ministre iranien des affaires étrangères a quitté Téhéran pour Bakou pour assister à l'inauguration de l'ambassade. L'Iran a soutenu l'entrée de l'Azerbaïdjan dans l'Organisation de la conférence islamique (OCI). – *(AFP.)*

□ **Le Kazakhstan demande son admission à l'ONU.** – Le Kazakhstan a demandé son admission aux Nations unies, a indiqué, vendredi 3 janvier, l'ambassadeur de Grande-Bretagne à l'ONU. Cette requête, soutenue par la Russie, devrait être examinée la semaine prochaine par le Conseil de sécurité. Elle devra être approuvée par les deux tiers des membres de l'Assemblée générale. Il est probable que toutes les Républiques de l'ancienne URSS présenteront sous peu de telles demandes. La Russie occupe le siège de l'ex-URSS. L'Ukraine et la Biélorussie disposent d'un siège depuis la création des Nations unies. – *(Reuter.)*

GRANDE-BRETAGNE : selon des archives rendues publiques

Il y a trente ans, Harold Macmillan redoutait l'influence française dans le Marché commun

L'histoire se répète parfois, comme en témoigne la publication, à l'expiration du délai légal, d'une partie du compte rendu des réunions du gouvernement britannique, il y a trente ans. En 1961, celui que ses biographes ont dépeint comme un européen convaincu, l'ancien premier ministre Harold Macmillan, avait tenté d'obtenir l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Il avait dû à l'époque affronter la révolte d'un groupe de trente députés conservateurs opposés à un projet qui allait *« brader la souveraineté britannique »*, soit une situation étrangement analogue à celle dans laquelle se trouvait M. John Major à la veille du sommet européen de Maastricht.

LONDRES

de notre correspondant

« En pesant les avantages, avait souligné Macmillan, *il est dans notre intérêt d'adhérer, mais seulement aux conditions qui sont politiquement et économiquement tolérables pour nous. »* C'est, presque mot pour mot, le discours qu'a tenu récemment M. John Major, lors d'un débat aux Communes, pour tenter de convaincre les « euro-sceptiques » de son parti d'accepter le traité sur l'union économique et monétaire. Mais la tentative de Macmillan, qui suscita l'hostilité d'autres pays européens *a priori* sceptiques quant à la volonté communautaire de Londres, fut vaine. Elle se heurta au veto du général de Gaulle, qui avait probablement deviné que les intentions britanniques n'étaient pas innocentes.

Selon ces documents, dont le contenu est aujourd'hui divulgué à l'issue de la prescription de trente ans imposée aux documents officiels, Macmillan et ses ministres avaient surtout peur que la France ne prenne la direction d'une Europe unie et qu'elle ne devienne ainsi plus puissante, notamment sur le plan économique, que la Grande-Bretagne, associée aux Etats-Unis et aux pays du Commonwealth. *« Si nous restons à l'écart,* avait souligné le premier ministre, *nous pourrions nous retrouver dans une position de faiblesse croissante. L'Europe sous la conduite de la France (...) serait une menace contre la position politique de la Grande-Bretagne. »* Macmillan avait ajouté que le Royaume-Uni devait servir de *« pont entre le Marché commun et l'Amérique »*.

L'ancien premier ministre avait même envisagé d'« acheter » l'entrée de son pays dans le Marché commun en offrant à la France de partager avec elle les secrets de la bombe atomique britannique (1) ! *« C'est la seule chose qui persuadera de Gaulle d'accepter un règlement européen,* écrivait Macmillan, *pas simplement dans le domaine économique (...) mais dans le cadre d'une association globale des Britanniques avec d'autres gouvernements, dans un système confédéral. »* De Gaulle, ajoutait Macmillan, *« veut que la France soit reconnue comme une grande puissance, au moins égale à la Grande-Bretagne, il se méfie des Anglo-Saxons ». « Par un étrange paradoxe,* poursuivait l'ancien premier ministre, *si de Gaulle devait disparaître, un compromis pourrait être encore plus difficile (...), des Français timorés chercheraient refuge dans un Etat européen fédéral. Si difficile que soit de Gaulle, sa vision de la structure politique adéquate (confédération et non fédération) est réellement plus proche de la nôtre. »*

Pour une part, la volonté britannique d'entrer – à l'époque – coûte que coûte dans l'Europe semble avoir été activement soutenue par les Etats-Unis. Le président Kennedy était préoccupé par le fait que la France ait *« refusé de prendre toute sa part de responsabilité dans l'OTAN »*, et le premier ministre britannique avait demandé au président américain d'intercéder en faveur de Londres auprès du général de Gaulle. Peine perdue, celui-ci, selon les propos de Kennedy rapportés par Macmillan, n'avait *« aucun souhait que ce soit »* de voir l'Europe s'ouvrir aux Britanniques. Londres s'étant nettement rapproché de Washington sur le plan militaire, en 1962, l'année suivante, le « non » du général de Gaulle fut exprimé sans appel.

Ce veto français dura longtemps : une deuxième tentative, cette fois lancée par Harold Wilson quelques années plus tard, se solda par un résultat analogue, et c'est seulement le 1er janvier 1973 que le gouvernement de M. Edward Heath obtint l'adhésion de la Grande-Bretagne.

LAURENT ZECCHINI

(1) La Grande-Bretagne a procédé à un premier essai nucléaire en 1952, la France en 1960.

A TRAVERS LE MONDE

BURUNDI

Les affrontements de novembre ont fait des centaines de morts

Le ministre de l'intérieur, M. Libéré Bararunyeretse, a assuré, vendredi 3 janvier, à Bujumbura, que *« le calme »* était *« revenu »* dans le pays, théâtre de violents affrontements, en novembre, entre les forces de sécurité et les maquisards du Parti de libération du peuple hutu (Palipe-hutu). Ces combats ont fait 551 morts, a-t-il précisé.

En donnant ce nouveau bilan – les autorités parlaient, jusque-là, de 300 à 400 morts, – M. Bararunyeretse a indiqué que les victimes avaient été massacrées par les rebelles. Les réfugiés, qui avaient fui vers le Rwanda voisin, commencent à revenir, a-t-il également affirmé. Le Rwanda avait avancé le chiffre de 10 000 réfugiés, accueillis sur son territoire.

Ces déclarations apaisantes ont été contredites, à Bruxelles, par un professeur belge, M. Filip Reyntjens, de retour du Burundi. Selon ce militant des droits de l'homme, au moins 3 000 Burundais ont péri, ces dernières semaines, lors de représailles, perpétrées par l'armée gouvernementale. M. Reyntjens a estimé à environ 2 000 le nombre des victimes dans les seules régions où l'enquête à pu être menée, et a cité celui de 1 000 morts, avancé par des *« témoins »*, dans le reste du pays. – *(Reuter.)*

CAMBODGE

Controverse sur la libération de détenus politiques

La libération de quatre cents prisonniers politiques par le régime de Phnom-Penh a été annulée vendredi 3 janvier, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et le chef de la mission des Nations unies ayant refusé d'y apporter leur caution, car elle ne respectait pas les modalités prévues par l'article 21 de l'accord de paix de Paris. M. Jean-Jacques Fresard, représentant du CICR, a déclaré : *« Je suis très heureux qu'ils libèrent des gens, mais ils ne devraient pas nous utiliser pour cacher le fait qu'encore plus de gens restent enprisonnés. S'ils veulent organiser un spectacle, c'est leur droit, mais je ne veux pas y faire de la figuration. »* On ne connaît pas le nombre exact des prisonniers politiques détenus par Phnom-Penh, bien que l'agence officielle SPK ait fourni récemment le chiffre de mille deux cent soixante, a-t-il ajouté : *« Je ne sais même pas combien de personnes ont été arrêtées au cours des manifestations du mois dernier, ni combien ont été relâchées. Je ne pourrais le dire que si nous étions autorisés à visiter les prisons. »*

Par ailleurs, une délégation parlementaire française, dirigée par M. Michel Vauzelle, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, est arrivée, samedi 4 décembre, à Phnom-Penh. Les députés devraient rencontrer le premier ministre Hun Sen et le prince Sihanouk. – *(UPI, AFP.)*

AFRIQUE

KENYA : en dissolvant le Parlement

Le président arap Moi ouvre la voie à des élections pluralistes

Le vent de démocratisation, qui secoue le continent depuis bientôt trois ans, a longtemps paru «épargner» les pays de l'Afrique de l'Est. Faut-il voir, dans ce flegme apparent, une part de l'héritage du passé colonial britannique? Fragilisée par d'interminables guerres civiles (particulièrement meurtrières en Somalie et en Ethiopie) et sujette à des accès de fièvre tribale impressionnants (au Burundi et au Rwanda, notamment), l'Afrique orientale aura mis, en tout cas, plus de temps que l'Afrique occidentale à s'orienter vers le changement politique. Les bouleversements spectaculaires qui s'opèrent au Kenya semblent devoir sonner le glas de cet immobilisme.

Les bailleurs de fonds étrangers, il est vrai, n'auront pas pris de gants pour faire connaître à Nairobi le fond de leur pensée. En novembre, le gouvernement kenyan s'était vu accorder un délai de six mois, pour mettre en œuvre des réformes économiques et politiques – faute de quoi, l'avait-on prévenu, aucune aide *financière ne serait versée en 1992.* Du concept «doux» de «prime à la démocratie», on passait à celui, nettement plus «dur», d' «amende à l'autoritarisme prolongé».

Le *régime du président* Daniel arap Moi, sensible à l'argument, a aussitôt lâché du lest. Comment aurait-il pu en être autrement ? Contesté de plus en plus bruyamment par les puissantes tribus luo et kikouyou, rabroué par les Etats-Unis et par certains pays scandinaves, le chef de l'Etat ne disposait que d'une *marge de manœuvre extrêmement* limitée. Le 11 décembre, le Parlement votait l'abrogation de l'amendement constitutionnel, qui faisait du Kenya un Etat à parti unique.

Signal de la débandade

Le coup de semonce des occidentaux est survenu au moment même – coïncidence? – où plusieurs barons du régime, dont le ministre de l'énergie, M. Nicholas Biwott, étaient publiquement mis en cause et accusés de corruption, à l'occasion de l'enquête sur le meurtre de l'ancien *ministre des affaires étrangères,* Robert Ouko, mystérieusement assassiné en février 1990. La presse kenyane, jusque là sévèrement tenue en laisse, s'est aussitôt engouffrée dans la brèche.

L'instauration du multipartisme a également donné des ailes aux «vieux routiers» de la politique, hauts responsables de la Kenyan Africa National Union (KANU, ex-parti unique) ou du gouvernement. Le luo Peter Oloo Aringo, ancien pilier de la KANU et ministre de *l'emploi, puis le kikouyou Mwai* Kibaki, ancien vice-président du Kenya, que le président arap Moi avait «rétrogradé» au poste de ministre de la santé, ont tous les deux claqué la porte avec éclat, donnant le signal de la débandade.

Depuis le rétablissement du multipartisme, les autorités ont légalisé le Forum pour la restauration de la démocratie (FORD), fondé par les chefs de file de l'opposition luo. Cette dernière jouit d'une grande popularité, en raison de sa position de «pionnière de la contestation». En effet, c'est en pays luo, dans l'ouest du Kenya, qu'avaient éclaté, *en février 1990,* à l'occasion de l'enterrement de M. Robert Ouko, les premières émeutes contre le régime.

Mais la communauté kikouyou semble bien décidée à ne pas être en reste. M. Kibaki devrait ainsi annoncer, en début de semaine prochaine, la création de son propre mouvement, le Parti démocratique du Kenya (PDK). Bien que la date officielle des élections générales n'ait pas encore été fixée, chacun fourbit ses armes. Le chef de l'Etat est désormais traîné dans la boue. M. Kibaki, très en verve, le qualifie publiquement de *«dictateur»,* la presse indépendante le somme, en gros titres à la une, de céder sa place.

L'origine kalenjin de M. arap Moi, qui avait d'abord représenté un atout, est désormais un handicap. L'ethnie des Kalenjins, minuscule tribu de l'ouest, n'a guère de chance de faire le poids, face aux kikouyou et luo. Le chef de l'Etat, au pouvoir depuis octobre 1978, en est vraisemblablement conscient. Privé de l'appui de la KANU, lâché par ses ministres, il a, sans un mot de commentaire, annoncé, vendredi 3 janvier, la dissolution du Parlement, ouvrant ainsi la voie aux premières *élections pluralistes.*

CATHERINE SIMON

SOMALIE : selon les Nations unies

Vingt mille victimes en moins de deux mois

Depuis le 17 novembre, date du début des affrontements *entre factions rivales à* Mogadiscio, vingt mille personnes ont été tuées ou blessées. Ce chiffre a été avancé, vendredi 3 janvier, à Nairobi, par le sous-secrétaire des Nations unies, M. James Jonah, de retour de la capitale somalienne. M. Jonah souhaitait s'entretenir avec les chefs des deux clans qui s'affrontent, le président par intérim, Ali Madhi Mohamed, et le général Mohammed Farah Aidid.

L'envoyé de l'ONU n'a pas *pu rencontrer le président par* intérim. Quant au général Aidid, il refuse toute *«intervention ou médiation étrangère»* pour résoudre le conflit qui ravage la capitale. Il ne veut pas non plus *«d'un accord final sur un cessez-le-feu»,* a ajouté M. Jonah. Un réprésentant du Comité international de la Croix- Rouge (CICR), de retour vendredi de Mogadiscio, a affirmé à l'AFP qu'environ *«huit mille blessés avaient été décomptés dans les seuls hôpitaux de la partie sud de la ville»,* tenue par le général Aidid. Le nord de la ville, où se trouvent les partisans du président par intérim, est dépourvu d'hôpitaux, et, selon ce responsable du CICR, il y aurait *«autant de blessés que dans la partie sud».* – *(AFP.)*

TCHAD : les combats dans l'Ouest

Le gouvernement affirme avoir «entièrement détruit» les forces d'Hissène Habré

Les *«assaillants qui se sont aventurés dans une action»* contre le Tchad ont été *«entièrement détruits»,* a annoncé le ministère de la défense à N'Djamena, vendredi 3 janvier, deux jours après l'attaque surprise des partisans d'Hissène Habré dans la région du lac Tchad. Ce message radiodiffusé a été immédiatement démenti par *un mouvement d'opposition* au régime du président Idriss Déby, le Mouvement pour la démocratrie et le développement (MDD), qui se présente comme la branche politique des forces s'étant introduites au Tchad.

Selon le gouvernement, les villes conquises par les rebelles mercredi, Bol et Liwa, situées à quelque 150 kilomètres au nord de la capitale, ont été reprises par l'Armée nationale tchadienne (ANP). Le bilan des violents combats qui ont lieu depuis le 22 décembre dernier dans l'ouest du Tchad est de 400 tués parmi les assaillants, affirme N'Djaména. Les principaux chefs militaires rebelles figurent parmi les victimes, plusieurs centaines d'assaillants ont été faits prisonniers, et 60 véhicules ont été récupérés, ajoute le communiqué du ministère de la défense, qui fait état de 25 tués et de 70 blessés au sein de l'armée nationale.

Le ministre de la défense, le colonel Nadjita Beassoumal, a par *ailleurs affirmé que les rebelles* avaient profité du passage du rallye Paris-Le Cap pour s'emparer des positions de l'armée nationale dans les localités de Bol, Liwa et Tchoukou-Hadje. Des unités de l'armée avaient été déployées pour assurer la sécurité du rallye qui devait traverser la région du lac Tchad, a-t-il précisé.

A Lagos, au Nigéria, le Mouvement pour la démocratie et le développement a pour sa part affirmé, vendredi soir, dans un appel téléphonique à l'AFP, avoir gardé le contrôle des localités de Bol et Liwa. Le MDD a par ailleurs démenti l'annonce d'une progression des forces gouvernementales dans la région du lac Tchad, affirmant qu'il s'agissait d'un *«mensonge pour rassurer la population de N'Djamena».* Le MDD, qui est présidé par M. Goukouni Guet, ancien proche collaborateur de l'ex-président Hissène Habré, a indiqué que son *«seul objectif était l'instauration du multipartisme et d'une démocratie intégrale»* au Tchad.

Un autre mouvement revendique sa participation aux attaques perpétrées depuis le 22 décembre : les Forces armées tchadiennes (FAO), dont le vice-président, M. Brahim Malla, a affirmé vendredi, à l'AFP, à Lagos, que les forces s'opposant à l'armée nationale tchadienne étaient constituées à 60 % de membres de son mouvement. Selon M. Malla, la coalition des forces d'opposition engagées dans la région du lac Tchad représente 3 000 à 3 500 hommes. – *(AFP, Reuter.)*

Algérie : la chimère d'un «troisième tour»

Suite de la première page

Ce sont les résultats dans quelque 145 circonscriptions (sur 430) qui sont ainsi contestés – qu'un député y ait été élu ou qu'il y ait ballottage.

Les élus ou les candidats visés (c'est dans les préfectures d'Alger, de Blida, de Djelfa et de Médéa que les recours ont été les plus nombreux) ont quatre jours, dès réception de la notification, pour faire appel. Le Conseil constitutionnel dispose alors de trois jours pour statuer au fond. Il se peut qu'une fois passés au peigne fin les procès-verbaux et dressés les constats d'un nombre élevé d'irrégularités graves (manipulation des électeurs, pléthore de bulletins nuls, etc.), les membres de ce Conseil se décident finalement à annuler, purement et simplement, le premier tour. Si «troisième tour» il devait y avoir, pour corriger les résultats du premier, la loi prévoit que ces élections partielles aient lieu dans les trois mois suivant la décision du Conseil constitutionnel. Si le premier tour est annulé, le gouvernement dispose d'un délai de deux mois, pour organiser un nouveau scrutin législatif.

On reconnaît, dans les milieux autorisés, que *«le second tour ressemblera comme un frère au premier».* Le FIS, qui table sur 375 sièges, devrait pouvoir, sans difficultés majeures, selon bon nombre d'observateurs locaux, obtenir la majorité des deux tiers, sauf *«improbable»* sursaut des abstentionnistes.

En appelant de ses vœux un troisième tour, au cours duquel l'élection de quelques dizaines de candidats du FIS pourrait être remise en jeu, voire l'annulation du premier, le pouvoir cherche à rééquilibrer la représentation nationale, en tablant sur le fait, hautement aléatoire, que les Algériens finiront par reprendre leurs esprits et mesurer le danger islamiste.

Victoire à la Pyrrhus?

A vrai dire, ces scénarios *«légalistes»,* expliquent les milieux autorisés, visent à *«gagner du temps pour trouver une solution politique»* à l'impasse dans laquelle se trouve le pays. Et d'évoquer, à cet égard, de possibles négociations entre les forces en présence – parmi lesquelles figurent surtout le FLN et le FIS – et, au-delà, la formation d'un gouvernement de coalition, dont on voit très mal les contours.

Pour tenter de rendre crédible cette approche, les milieux autorisés font valoir que le FIS pourrait être, à son corps défendant, demandeur d'une solution négociée à la crise politique, s'il veut éviter que sa victoire ne ressemble à celle de Pyrrhus. Ils soulignent que les responsables intégristes commencent à avoir peur d'une partie de leurs troupes. Plutôt que d'un Etat islamique, celles-ci ne réclament-elles pas pour tout de suite des emplois et davantage de justice sociale? Ces revendications, le FIS n'est pas, à lui seul, en mesure de les satisfaire.

Au reste, s'interroge-t-on en haut lieu, comment le FIS pourrait-il bien gouverner avec, pour vis-à-vis, une population «utile» qui lui est hostile, une administration sceptique, qui risque de traîner les pieds, une armée qui n'a jamais caché son opposition à un Etat islamique, et des partenaires étrangers qui demeurent dans l'expectative?

Les dirigeants du FIS n'ont encore donné aucun signe de bonne volonté, mais le pouvoir compte un peu sur les théoriciens *islamistes, pour leur faire prendre* la mesure des choses. C'est aussi le souhait d'une armée «légaliste» – soucieuse de ne pas apparaître en première ligne – de voir se dégager une solution politique, qu'elle pourrait inspirer et appuyer, mais qu'elle ne voudrait pas imposer.

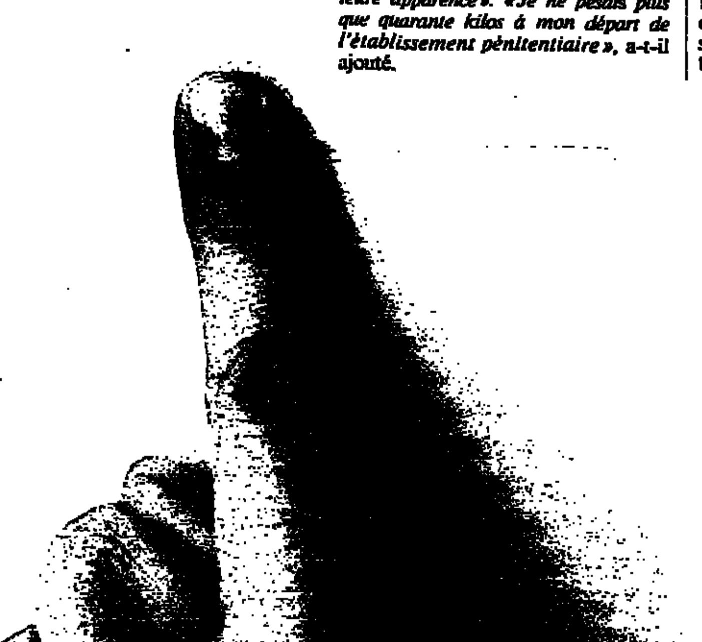
JACQUES DE BARRIN

□ **Soutien des Verts et de la LCR à la manifestation du Front des forces socialistes à Paris.** – Le mouvement des Verts a annoncé, vendredi 3 janvier, qu'il soutenait la manifestation que la section immigration du Front des forces socialistes (FFS) algérien organisait dimanche à Paris. Les Verts *«regrettent»* qu'un vote *«largement protestataire, qui fait sortir le FLN par la petite porte de l'Histoire, ait d'abord bénéficié à un parti aux potentialités extrémistes»,* le FIS, et précisent que leur soutien va *«à tous ceux qui se réclament des libertés démocratiques et de l'égalité des femmes et des hommes, en Algérie, comme partout ailleurs».*

La Ligue communiste révolutionnaire (LCR) s'est associée également à cette manifestation du 5 janvier, en soulignant que *«le développement inquiétant de l'intégrisme en Algérie est le résultat de la faillite totale de la politique menée par la dictature du FLN».*

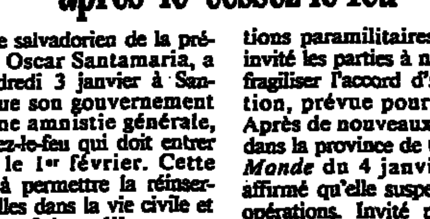
□ **DJIBOUTI : près de 200 rebelles afars auraient été tués.** – L'armée nationale a affirmé, vendredi 3 janvier, avoir repoussé une offensive des maquisards afars du Front de restauration de l'unité et de la démocratie (FRUD), *lancée contre la caserne de* Tadjourah. Selon l'armée, les combats auraient fait au moins 180 morts parmi les assaillants et trois morts dans les rangs gouvernementaux. – *(AFP, Reuter.)*

□ **MAROC : arrivée des frères Bouréquat à Paris.** – Après dix-huit ans de prison sans jugement au Maroc, les trois frères Bouréquat sont arrivés vendredi 3 janvier, affaiblis, marchant avec peine, à l'aéroport d'Orly. Les frères Bouréquat, de nationalité française, devaient être hospitalisés en France. Ils ont été détenus au secret au Maroc pour des *raisons* qui n'ont jamais été officiellement expliquées par les autorités de Rabat. René Bouréquat a déclaré que ses frères et lui avaient été libérés le 30 décembre après un séjour dans un établissement hospitalier, *«sans doute dans le but de nous donner une meilleure apparence». «Je ne pesais plus que quarante kilos à mon départ de l'établissement pénitentiaire»,* a-t-il ajouté.



AMÉRIQUES

SALVADOR



Une amnistie générale sera proclamée après le cessez-le-feu

Le ministre salvadorien de la présidence, M. Oscar Santamaria, a affirmé, vendredi 3 janvier à San-Salvador, que son gouvernement décrètera une amnistie générale, après le cessez-le-feu qui doit entrer en vigueur le 1er février. Cette mesure vise à permettre la réinsertion des rebelles dans la vie civile et politique une fois qu'ils auront déposé les armes, a-t-il précisé au cours d'un entretien télévisé. M. Santamaria n'a pas dit si l'amnistie s'appliquera aussi aux membres des forces armées et des organes paramilitaires accusés ou reconnus coupables d'atteintes aux droits de l'homme.

Le ministre a par ailleurs confirmé que les négociateurs de son gouvernement et de la guérilla du Front Farabundo-Marti pour la libération nationale (FMLN) reprendront leurs discussions à New-York, *à partir de lundi. Un délai de* dix jours a été fixé pour définir le calendrier et les modalités d'application du plan de paix arrêté le 1er janvier aux Nations unies.

Le Conseil de sécurité, de même que la CEE, se sont félicités vendredi de l'accord, qui prévoit le désarmement de la guérilla, la réduction des forces armées, la dissolution des corps de sécurité et des organisations paramilitaires. Le Conseil a invité les parties à ne rien faire pour fragiliser l'accord d'ici à sa ratification, prévue pour le 16 janvier. Après de nouveaux affrontements dans la province de Chalatenango (*le Monde* du 4 janvier), l'armée a affirmé qu'elle suspendait toutes ses opérations. Invité par le président Cristiani à déposer les armes dès à présent, le FMLN a indiqué qu'il ne le ferait que devant des observateurs internationaux, qui pourraient être les membres de l'ONUCA (groupe de l'ONU en Amérique centrale). *Cette force de maintien de la paix,* créée il y a deux ans, sera vraisemblablement renforcée et déployée le 1er février au Salvador, pour veiller à l'application du cessez-le-feu, indique-t-on à l'ONU.

Par ailleurs, le Costa-Rica a lancé vendredi un appel à la communauté *internationale pour aider à la* reconstruction du Salvador, ravagé par douze années d'une guerre qui a fait près de quatre-vingt mille morts. Le gouvernement de M. Cristiani affirme qu'il a besoin de 2 milliards de dollars pour les infrastructures de son pays et pour fournir des emplois aux quelque cinquante mille combattants qui devront être démobilisés. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

CUBA

Trente-cinq fugitifs ont gagné Miami en hélicoptère

Pour fuir le régime castriste qui leur impose chaque jour davantage de restrictions, des Cubains ont imaginé un rocambolesque plan d'évasion. Trente-cinq d'entre eux sont arrivés sains et saufs, vendredi 3 janvier à Miami, à bord d'un hélicoptère de fabrication soviétique, portant les couleurs de la compagnie aérienne Cubana. Le groupe, composé de plusieurs familles, a aussitôt demandé le statut de réfugié politique, qu'il a *toutes les chances d'obtenir. «Il n'y a presque plus de quoi manger à Cuba. Les choses sont désespérées»,* a déclaré l'une des passagères.

D'après les témoignages recueillis, le pilote devait emmener des touristes pour une brève excursion. Il est parti à vide de la station balnéaire de Varadero, à l'est de La Havane, et s'est posé une vingtaine de kilomètres plus loin, pour récupérer sa famille et des amis. L'appareil a d'abord suivi son plan de vol, puis est descendu à environ 15 mètres au-dessus de la mer pour échapper *aux radars.* Il a *été intercepté par un* avion des douanes américaines et escorté jusqu'à Miami.

En 1987, le numéro deux du ministère cubain de la défense, le général Rafael del Pino Diaz, avait fait défection avec sa famille à bord d'un petit avion, et d'autres transfuges ont récemment fait le voyage à bord d'un appareil d'épandage de pesticides. Le départ en exil des Cubains – le plus souvent sur des embarcations de fortune – s'est accéléré depuis la dégradation de la situation économique, qui s'est accentuée après l'effondrement de l'URSS. En 1991, plus de deux mille d'entre eux ont été recueillis par les gardes-côtes américains. – *(AFP, Reuter.)*

Les silences de Gabriel Garcia-Marquez

ZERMATT

de notre envoyé spécial

«L'effondrement de l'Union soviétique et la démission de Gorbatchev sont le résultat de la politique des Etats-Unis que les Européens de l'Ouest ont laissé faire. Vous en serez les premières victimes avec le chaos qui s'installe à vos portes et des millions de réfugiés d'Europe orientale qui menacent de déferler sur vos pays. Nous autres, en Amérique latine, nous sommes moins touchés.»

Visiblement excédé par ce qui se passe dans l'ex-camp socialiste, l'écrivain colombien Gabriel Garcia-Marquez ne mâche pas ses mots. Invité à un *«symposium sur la créativité de l'économie, l'art et la science»,* qui vient de se tenir dans la station helvétique de sports d'hiver de Zermatt, l'ancien journaliste devenu Prix Nobel de littérature avait expressément fait savoir aux organisateurs qu'il se refuserait à tout entretien avec des journalistes.

Ce mutisme soudain pouvait paraître d'autant plus surprenant que l'auteur de *Cent Ans de solitude* ne s'était jamais privé naguère de prendre position sur les questions politiques. Ecrivain engagé, militant de toutes les causes révolutionnaires, ami de longue date et interlocuteur privilégié de M. Fidel Castro, Gabriel Garcia-Marquez n'hésitait pas à se répandre en déclarations pour défendre passionnément des causes qu'il croyait justes. Mais le vent de l'histoire a tourné. Et aujourd'hui, alors que les événements s'accélèrent, Garcia-Marquez éconduit sèchement les représentants de la presse internationale...

«L'écroulement du communisme est aussi inexplicable que le passage au capitalisme», nous a finalement déclaré l'écrivain. Et Cuba? *«Laissez-nous faire. Nous nous en occupons»,* répond-il, subitement irrité. Fidèle en amitié, Garcia-Marquez s'active pour tenter *de favoriser une transition* pacifique, afin de permettre à M. Castro de ne pas perdre la face et de lui ménager une sortie honorable. En juillet dernier, l'écrivain colombien était aux côtés du *lider maximo* au sommet ibéro-américain de Guadalajara, au Mexique.

JEAN-CLAUDE BUHRER

□ **BRÉSIL : le travail forcé se répand dans les campagnes, selon la Commission pastorale de la terre.** – Le travail forcé dans l'agriculture a triplé en 1991 au Brésil par rapport à l'année précédente, selon un rapport de la Commission pastorale de la terre (CPT), publié vendredi 3 janvier. La CPT a indiqué que 4 501 personnes *«retenues en esclavage»* ont été dénombrées, contre 1 500 en 1990. Il s'agit d'hommes, de femmes et d'enfants travaillant sans rémunération dans des grandes propriétés foncières, dont ils ne peuvent sortir et où ils sont souvent maltraités physiquement. – *(AFP.)*

□ **CHILI : décès de M. Radomiro Tomic, l'un des fondateurs du parti démocrate-chrétien.** – Adversaire malheureux de Salvador Allende à l'élection présidentielle de 1970, *M. Radomiro Tomic est décédé* d'un cancer à l'âge de soixante-dix-sept ans, a-t-on appris, vendredi 3 janvier, à Santiago. M. Tomic, qui fut aussi ambassadeur du Chili aux Etats-Unis, était l'un des fondateurs du parti centriste chrétien-démocrate. Il avait obtenu 28 % des suffrages contre 36 % pour *M. Allende, soutenu par les socialistes* et les communistes, et 35 % pour un autre centriste, M. Jorge Alessandri. – *(AP.)*

MÉRIQUES

SALVADOR

...istie générale sera proclam... après le cessez-le-feu

CUBA

...q fugitifs ont gagné Miami en hélicoptère

PROCHE-ORIENT

Les suites des attentats contre les avions de la PanAm et d'UTA

Paris, Londres et Washington tentent d'obtenir une résolution de l'ONU contre la Libye

Les ambassadeurs américain, britannique et français aux Nations unies ont informé, vendredi 3 janvier, le nouveau secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, de leurs intentions communes à l'égard de la Libye. Washington, Paris et Londres tentent d'obtenir du Conseil de sécurité – probablement au cours du mois de janvier – une résolution demandant l'entière coopération des autorités libyennes dans la recherche de responsabilité des attentats commis contre deux avions en décembre 1988 et septembre 1989.

Les deux appareils avaient explosé en plein vol : le premier, appartenant à la compagnie PanAm, au-dessus de l'Ecosse ; le deuxième, un appareil d'UTA, au-dessus du Niger.

Dans une déclaration commune, datée du 27 novembre 1991, Washington et Londres ont demandé au gouvernement de Tripoli de *« livrer, afin qu'ils soient traduits en justice »*, les Libyens accusés d'être responsables de l'attentat contre l'avion de la PanAm. Paris, qui ne demande pas à la Libye de lui livrer les auteurs présumés de l'attentat, entend cependant obtenir de Tripoli que *« les responsables officiels libyens »* puissent répondre *« à toute demande du juge d'instruction chargé de l'information judiciaire »*.

Le Foreign Office et le Quai d'Orsay ont démenti, vendredi, les informations publiées le même jour par le *Washington Post*. Le quotidien américain affirmait que la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis envisageraient de renoncer, faute de soutien au Conseil de sécurité, à obtenir des sanctions internationales contre la Libye, les trois pays se contentant de demander à Tripoli de répondre des accusations de terrorisme portées contre elle devant le Conseil. – *(AFP.)*

La situation dans les territoires occupés

Les Etats-Unis « condamnent fermement » Israël pour l'expulsion de douze Palestiniens

La décision du gouvernement de Jérusalem d'expulser douze Palestiniens des territoires occupés compromet la reprise des négociations israélo-arabes, prévue le 7 janvier à Washington. Les Etats-Unis ont prononcé, vendredi 3 janvier, une *« ferme »* condamnation, en demandant à l'Etat hébreu de *« reconsidérer »* cette mesure, mais le ministre israélien de la défense a déclaré que cela était hors de question.

Lisant un communiqué au cours d'une conférence de presse, vendredi à Washington, M. Richard Boucher, porte-parole du département d'Etat, a fait savoir que les Etats-Unis *« condamnent fermement la décision du gouvernement israélien de déporter des Palestiniens »* après la mort d'un colon. *« Nous avons demandé au plus haut niveau à Israël de reconsidérer sa position »*, a précisé M. Boucher, ajoutant que *« les déportations ne sont pas une solution, mais des mesures de représailles »*. *« A la veille de la reprise* [des pourparlers israélo-arabes] *nous avons du mal à comprendre pourquoi une telle action unilatérale a été décidée »*, a poursuivi le porte-parole. S'abstenant de donner la moindre précision sur le calendrier des négociations, M. Boucher s'est borné à déclarer que Washington *« encourage les parties à concentrer leurs efforts sur la paix et à reprendre les négociations bilatérales la semaine prochaine »*.

Les gouvernements français, britannique, russe et égyptien se sont joints à l'administration américaine pour déplorer la décision d'Israël. A Paris, le Quai d'Orsay a condamné *« l'engrenage de la violence »* et déploré *« les victimes quelles qu'elles soient »*. *« Il est important d'éviter tout acte de nature à créer des obstacles dans un processus complexe dont la France souhaite qu'il se poursuive de manière constructive »*, a déclaré un porte-parole.

Le ministre israélien de la défense, M. Moshé Arens a déclaré vendredi qu'aucune pression ne fera revenir Israël sur sa décision. M. Arens a indiqué à la télévision que *« même les pressions américaines »* ne pourront amener Israël à renoncer au bannissement des Palestiniens. *« Si, à la suite de notre décision, la délégation palestinienne décide de ne pas se rendre à Washington, cela signifiera que ses membres ne se démarquent pas des actions terroristes et ne souhaitent pas la paix avec Israël »*, a ajouté M. Arens. La délégation palestinienne aux négociations bilatérales avait décidé vendredi d'ajourner la date de son départ pour Washington, en signe de protestation contre la mesure israélienne. Mme Hanane Achraoui, porte-parole de la délégation, avait indiqué toutefois qu'aucune décision de boycottage des négociations n'avait été prise. M. Fayçal Husseini, principal dirigeant palestinien des territoires occupés, a déclaré que la décision de se rendre à Washington dépendait des instances de l'OLP.

Notre correspondant à Tunis, Michel deuré, nous indique que l'OLP a demandé une réunion du Conseil de sécurité des Nations unies pour examiner la décision d'Israël. Pour M. Arafat, l'expulsion des douze Palestiniens et la récente augmentation du budget israélien consacré à la colonisation des territoires occupés représentent *« une menace »* pour l'actuel processus de paix au Proche-Orient. Evoquant ces développements, le conseiller du chef de l'OLP, M. Bassam Abou Charif, a appelé les Etats-Unis et la CEE à adopter *« des positions fermes mettant fin au sabotage israélien »*. Les Palestiniens, a-t-il ajouté, *« font confiance au président Bush, mais nous attendons de lui des mesures efficientes et pratiques et pas seulement des paroles »*. Mais, à la question de savoir si la délégation palestinienne se rendrait à Washington, il a répondu : *« Si vous voulez mon avis personnel, je dirais oui. »*

□ **Un Palestinien tué et deux soldats israéliens blessés en Cisjordanie.** – Un Palestinien a été tué et deux soldats israéliens ont été blessés au cours d'un accrochage, vendredi 3 janvier, en Cisjordanie occupée, a-t-on appris samedi de source militaire. Des soldats en patrouille près de Djénine, au nord de Naplouse, sont tombés dans une embuscade et ont riposté, tuant Mohammed Ali Madras, vingt ans, a-t-on déclaré de même source en présentant ce dernier comme un membre d'un groupe terroriste. – *(Reuter.)*

ASIE

INDE : Le « Voyage pour l'unité » du parti BJP

La croisade des hindouistes

Perceptible depuis quelques années, le renouveau de l'hindouisme militant est marqué actuellement par le *« Voyage pour l'unité »* organisé à travers le pays par le parti BJP.

NEW-DELHI

de notre correspondant

Il existe en Inde deux méthodes pour se faire mieux entendre tout en faisant vibrer la corde, sensible, de l'identité nationale : la grève de la faim et le pèlerinage militant. C'est cette dernière solution qu'ont choisi les leaders du BJP, le Parti nationaliste hindou, pour alerter les foules de l'Inde éternelle sur les dangers séparatistes qui menacent *« Bharat mata »*, la mère patrie.

Baptisée *« Voyage pour l'unité »*, une croisade de 13 000 kilomètres à travers quatorze des vingt-cinq Etats de l'Union a commencé, le 11 décembre dernier à Kanyakumari, pointe méridionale de la péninsule. Elle devrait aboutir, le 26 janvier prochain, tout au nord du pays, à Srinagar, capitale d'un Cachemire en proie à la *« guerre de libération »* menée par des séparatistes musulmans. Ce choix n'est pas le fruit du hasard : il s'agit de mobiliser la majorité hindoue contre ces *« guérilleros »* cachemiris qui, au nom du prophète et d'un particularisme régional, remettent en cause l'appartenance de leur Etat à l'Inde une et indivisible.

Le président du BJP, M. Murni Manohar Joshi, a pris la tête de la procession. Juché sur une Toyota dont les formes ont été remaniées pour donner au véhicule l'apparence d'une *« maison flottante »*, l'habitat traditionnel de Srinagar, cet ancien professeur de physique au sourire éclatant tient aux masses un discours très simple : *« L'Inde aux hindous. »*

La deuxième force du pays

Certes, il préfère ne pas employer publiquement de telles formules. Il a recours à l'histoire pour faire passer son message : *« Tous les Indiens*, explique-t-il, *appartiennent au creuset de l'hindouisme ; les musulmans ne sont donc que des hindous mahométans. »* Les 110 millions d'Indiens de confession islamique n'ont qu'à bien se tenir !

La *« Longue marche »* des zélotes du BJP a eu bien des précédents. Les cassettes de propagande diffusées par le parti abondent d'ailleurs en références à d'illustres prédécesseurs, du philosophe Shankaracharya qui, au neuvième siècle, parcourut le pays pour défendre l'hindouisme contre le bouddhisme, à ceux qui, au temps de la conquête moghole, avaient défendu les valeurs de l'Inde hindoue contre la déferlante islamique.

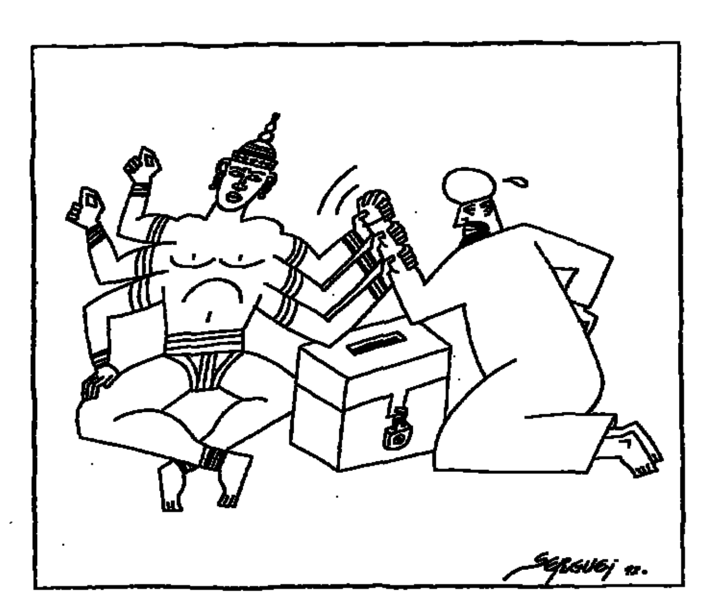
Le *mahatma* Gandhi lui-même – pour des raisons différentes – était venu ramasser, en un geste de défi à la Couronne britannique, une poignée de sel sur une plage de l'océan Indien au terme d'un périple pédestre (1). En 1990, le chef parlementaire du BJP, M. Lal Krishna Advani, avait entrepris un long voyage jusqu'à la sainte ville d'Ayodhya pour dénoncer la présence d'une mosquée (2) sur le lieu de naissance prétendu du dieu Rama. Ce pèlerinage arrive à son heure pour un BJP qui risque d'être victime de son impressionnant succès : depuis sept ans, le parti hindou a connu une progression fulgurante, passant de 2 à 119 députés, devenant la deuxième force du pays à l'issue des élections de juin dernier.

Le *« Voyage pour l'unité »* témoigne d'un infléchissement de sa tactique pour la conquête du pouvoir. *« L'affaire »* d'Ayodhya, qui avait mobilisé des foules et permis au BJP d'enregistrer de nombreuses victoires électorales, semble avoir eu un effet de boomerang. La droite hindoue espérait, en effet, que le BJP, après avoir été triomphalement élu en Uttar-Pradesh (où se situe Ayodhya) tiendrait rapidement ses promesses, que la mosquée serait détruite et remplacée par un temple.

Tel n'a pas été le cas. Le BJP ne peut se permettre de violer la loi qui protège le statut de tous les lieux saints. Les nouveaux dirigeants hindouistes d'Uttar-Pradesh ont donc été obligés de calmer l'ardeur de leurs sympathisants, provoquant des dissensions entre la pléiade des organisations extrémistes hindoues et le BJP, plus *« modéré »*. Certaines de ces formations n'ont pas hésité à accuser MM. Joshi et Advani de trahison.

En conséquence, les deux chefs du BJP ont décidé de ne plus se concentrer sur une querelle religieuse d'un autre âge. Il s'agit plutôt d'élargir la base de leur électorat en jouant sur la fibre nationaliste et en mettant en avant les menaces d'une nouvelle *« partition »* de la nation indienne. Ce déplacement du projecteur peut, accessoirement, aider à faire oublier que le bilan de la gestion du BJP dans les quatre Etats où il est au pouvoir (Uttar-Pradesh, Himachal-Pradesh, Rajastan et Madya-Pradesh) n'a rien de brillant. Même son image de parti *« propre »* a souffert : certains nouveaux ministres se seraient révélés aussi corrompus que la moyenne des autres politiciens indiens.

Un autre facteur explique le changement de tactique du parti : son adversaire direct, le Congrès du premier ministre Narasimha Rao, *bénéficie d'un certain consensus*. Les Indiens ont dû retourner deux fois aux urnes en moins de deux ans ; et semblent aujourd'hui plus intéressés par les promesses de réforme économique que par l'*« hindutva »*, cette *« hindouité »* brandie par le BJP.



Pourtant, s'appuyant sur la frustration des classes moyennes urbanisées, les hindouistes jouent, depuis trois ans, sur du velours dans l'Inde du Nord. Leur discours mêle un certain populisme et des invectives dignes de n'importe quel parti d'extrême-droite : *« Si les musulmans ne sont pas contents, ils peuvent toujours aller au Pakistan ; ce pays a été créé pour eux ! »*, maugréent les plus radicaux, faisant référence à la partition de 1947.

La dynastie Nehru-Gandhi n'avait eu de cesse de se concilier les faveurs de l'électorat musulman. Des *« statuts particuliers »* lui ont ainsi été accordés, au nom de la protection des minorités. Ainsi s'explique le rejet par les hindouistes du concept de laïcité, ce *« pseudo-sécularisme »* à la Nehru qui, soutiennent les nationalistes, a dépossédé la majorité de certains de ses droits.

« Ces gens sont des réactionnaires, mais pas des fondamentalistes au sens où on l'entend généralement, souligne M. Ashis Nandy, chercheur au Centre d'études des sociétés politiques. *Leur compréhension de l'hindouisme n'a rien à voir avec les textes ; leur idéologie est plutôt héritée du passé colonial britannique. Leur rêve serait de transformer le pays en une sorte de Japon où, brandissant les valeurs de la nation hindoue, les Indiens pourront retrouver leur fierté face à l'Occident. »*

La galaxie des organisations nationalistes s'est considérablement développée au fil des ans. L'une d'elles, le Rastriya Swayamsevak Sangh (RSS) – dont le BJP est *de facto* l'aile politique – affirme compter un million de membres. Très disciplinée, encourageant la pratique des arts martiaux, cette organisation fascisante a été créée en 1925 pendant la lutte contre les Britanniques. C'est l'un de ses militants qui assassina Gandhi, jugé trop tolérant à l'égard des musulmans.

Histoire officielle

Le RSS possède des milliers d'écoles. On s'y emploie à réécrire une histoire officielle dont on juge qu'elle s'appuie trop sur les textes hérités de l'époque des invasions de l'Islam ou de la présence britannique. *« Les Aryens sont les habitants originels de l'Inde*, enseignent les professeurs du RSS – ce qui est faux. *Les empereurs moghols (musulmans) étaient des étrangers »* – ce qui est exact. Et *« la culture indienne se résume à la multi-millénaire culture hindoue »* – ce qui est sujet à caution, même s'il est est vrai que l'hindouisme se caractérise par sa capacité d'absorption des autres cultures.

Une question se pose dans l'immédiat : le gouvernement indien permettra-t-il à la caravane du *« Voyage pour l'unité »* de parvenir à destination, en plein Cachemire insurgé ? Tout porte à croire que non, d'autant que l'expédition d'Ayodhya avait provoqué la mort de centaines de personnes dans des émeutes entre hindous et musulmans. Mais comment justifier qu'on empêche des Indiens de défendre l'unité nationale ? Le ministre de l'intérieur, M. S. B. Chaban, déclare simplement : *« J'attendrai que des émeutes éclatent, et alors seulement j'agirai. »*

BRUNO PHILIP

(1) En 1930, pour protester contre les impôts sur le sel levés par les Britanniques, Gandhi organisa cette marche jusqu'à Dandi. Le fait de ramasser du sel sans payer de taxe était illégal, et Gandhi fut arrêté.

(2) Cette mosquée avait été construite par Babur, le premier empereur de la dynastie Moghole au seizième siècle.

En visite à Singapour

Le président Bush a voulu rassurer ses alliés asiatiques sur le maintien de la présence militaire américaine

La brève visite officielle de trente-huit heures du président américain dans cet îlot de prospérité capitaliste et pro-occidentale qu'est Singapour aura été bien remplie. Dans ce micro-Etat de 620 kilomètres carrés, dont la diplomatie se réduit souvent à des relations commerciales, c'est de politique et de stratégie que M. Bush a essentiellement parlé.

C'est ainsi qu'il a annoncé qu'il *« était tombé d'accord »* avec ses interlocuteurs *« sur le principe d'envisager l'établissement* (à Singapour) *du quartier général »* de la base navale américaine de Subic Bay, qui doit fermer ses portes avant la fin de l'année. Car, selon lui, *« la fermeture des bases aux Philippines ne signifie pas la fin de l'engagement américain »* en Asie du Sud-Est.

« Nous avons l'intention d'y rester tant que nous y serons les bienvenus (...). Nous maintiendrons une présence visible, crédible, en Asie-Pacifique avec nos forces de déploiement avancé, grâce à des arrangements bilatéraux avec les nations de la région. » Il a qualifié l'accord conclu avec Singapour de *« symbole de notre engagement dans la région »*, sans fournir de calendrier pour son application.

Le premier ministre singapourien, M. Goh Chock Tong, a *« salué la présence américaine en termes de sécurité dans la région »*, ajoutant que les détails de l'accord seront examinés *« par nos ministères respectifs »*. Ce transfert concernerait essentiellement un centre de commandement logistique de la marine américaine et impliquerait le stationnement dans l'île d'environ deux cents militaires, chargés de superviser les réparations et le ravitaillement des navires de la VIIe Flotte dans la région.

« Nouer des liens durables avec l'Indochine »

Par ailleurs, comme on pouvait s'y attendre (*le Monde* du 4 janvier), M. Bush a annoncé la levée de l'embargo commercial contre le Cambodge. Ces sanctions avaient été imposées par Washington après l'arrivée au pouvoir des Khmers rouges à Phnom-Penh en 1975. Les Etats-Unis sont représentés à Phnom-Penh depuis novembre dernier, après la signature de l'accord de paix de Paris, par un diplomate de haut rang, M. Charles Twining.

En revanche, M. Bush a jugé *« prématuré »* de lever l'embargo commercial contre le Vietnam. Pour cela, il continue d'exiger de Hanoï des *« assurances complètes »* sur le sort des militaires américains disparus pendant la guerre du Vietnam. Ce qui ne l'a pas empêché d'exprimer son désir d'améliorer ses relations avec le Laos et le Vietnam : *« Après nous être montrés forts, déterminés et patients, nous pouvons enfin nourrir l'espoir de nouer avec l'Indochine des liens durables fondés sur l'intérêt et l'amitié. »* Il a enfin exc[lu] de lever les sanctions imposées contre le régime militaire birman accusé de violation des droits de l'homme.

L'annonce de la levée des sanctions contre le Cambodge et d'une probable normalisation – certes encore fort timide – avec le Vietnam marque un retour de la diplomatie américaine dans une région qu'elle avait quittée sans gloire en 1975. Même si la Maison Blanche s'est jusqu'à présent montrée incapable de saisir la chance que représentait le lâchage du régime communiste vietnamien par l'ancien allié soviétique, contraignant Hanoï à resserrer ses liens avec ses « frères » en marxisme-léninisme de Pékin. Et c'est surtout le Japon – et accessoirement les pays de l'ASEAN et l'Europe – qui devrait tirer des avantages commerciaux de cette normalisation.

L'accord conclu avec Singapour, même s'il demeure vague et limité, devrait par ailleurs rassurer tous les pays asiatiques – et ils sont nombreux – qu'inquiétait un possible retrait militaire américain d'Asie, déjà concrétisé par le rappel de milliers de GI du Japon et de Corée. D'ici à la fin de l'année, ce sont douze mille militaires américains qui auront quitté ces deux pays, s'ajoutant aux quelque douze mille qui étaient basés aux Philippines.

Tokyo, en particulier, avait accueilli avec préoccupation la fermeture de la base aérienne de Clark, détruite l'an dernier par l'éruption du volcan Pinatubo, suivie de l'échec des négociations avec Manille sur le maintien de Subic Bay, la plus importante base navale américaine hors des Etats-Unis. D'autant que cet échec était en bonne partie dû à des ratés de la diplomatie de Washington, qui paraissait se désintéresser de l'Asie au bénéfice de l'Europe ou du Proche-Orient, alors même qu'elle est devenue son principal partenaire économique.

Plusieurs pays avaient fait des offres d'accueil pour des bases américaines. Y compris le Vietnam, qui, par la voix du secrétaire général du PC, proposait il y a un an aux Etats-Unis de réutiliser leur ancienne base de Cam-Ranh, dont l'URSS était en train de se retirer. C'est finalement Singapour qui a été choisie, en raison de la fidélité obstinée de son fondateur, Lee Kwan Yew, à l'alliance occidentale, de sa position stratégique, et des facilités les plus modernes dont dispose son port.

Entre deux intermèdes commerciaux – australien et nippo-coréen – destinés à montrer à son opinion publique qu'il se préoccupe de l'emploi aux Etats-Unis, M. Bush aura donc profité de l'étape singapourienne pour s'efforcer de convaincre qu'il dispose toujours d'une stratégie asiatique. D'où cette déclaration d'intention sur une présence *« visible, crédible »*, destinée à des dirigeants asiatiques qui comptent toujours sur cette présence américaine pour préserver la stabilité régionale.

P. de B.

POLITIQUE

Les cérémonies du Nouvel An à l'Elysée

M. Mitterrand exhorte les fonctionnaires à éviter «l'esprit de caste»

Au cours des cérémonies qui ont eu lieu, vendredi 3 janvier, au palais de l'Elysée, à l'occasion du Nouvel An, le président de la République a multiplié les allusions aux échéances politiques prévues dans le courant de l'année. Il a même suggéré certaines hypothèses mais en évitant soigneusement de préciser ses intentions, donnant ainsi l'impression qu'elles n'étaient pas encore vraiment arrêtées. Ce rituel des vœux présidentiels doit se poursuivre lundi 6 janvier.

Devant les membres du gouvernement, vendredi matin, à huis clos *(nos dernières éditions du 4 janvier)*, M. François Mitterrand a évoqué les prochaines échéances électorales en invitant fermement les ministres et les secrétaires d'Etat à accélérer dès à présent la cadence dans leur travail, sans attendre l'approche des scrutins. Il a souligné que le gouvernement n'avait pas d'autre choix, pour gagner les élections, que de faire la preuve d'un bilan très positif, le moment venu, devant les électeurs. Le ton était mobilisateur et le porte-parole de l'Elysée, M. Jean Musitelli, a résumé le propos du président de la République en disant que M. Mitterrand avait demandé aux membres du gouvernement d'aborder cette période *«avec force, homogénéité et esprit de décision»* et de se comporter *«comme des capitaines de navire quand ça commence à souffler»* en leur conseillant de *«rester au contact»* des Français *«pour savoir ce qu'ils pensent et comment ils réagissent»*.

En présence des membres des bureaux de l'Assemblée nationale et du Sénat, M. Mitterrand a évoqué la future ratification des accords de Maastricht et les réformes constitutionnelles que ces accords impliquent, en manifestant, selon son porte-parole, *«la volonté de poursuivre les efforts d'explication entrepris pour que les Français aient une claire vision du dossier»* et en soulignant que le Conseil constitutionnel a *«vocation à démêler ce qui est constitutionnel et ce qui ne l'est pas»*. Ce qui amènera l'assemblée des neuf «sages» du Palais Royal *«à donner son avis»* sur les dispositions du traité de Maastricht en distinguant celles qui obligent à des retouches constitutionnelles et celles qui peuvent être traitées de façon moins solennelles. M. Mitterrand a souhaité, selon son porte-parole, que, de toute façon, il y ait un *«large débat»* et que la procédure se déroule *«dans le plein respect des prérogatives du Parlement»*.

«Un péché mignon...»

Dans l'après-midi, en présence de la presse cette fois, M. Mitterrand a livré quelques-unes de ses réflexions aux représentants des corps constitués en disant notamment, à propos de son souhait de corriger les institutions de la Ve République, qu'il ne s'agissait pas, dans son esprit, d'inventer une nouvelle Constitution : *«J'ai indiqué que j'estimais nécessaire de retoucher nos institutions pour les adapter à l'évolution des temps. Il ne s'agit pas pour autant de bouleverser, d'avoir la manie des Constitutions, c'est un péché mignon des Français qui en font une consommation extrême. (...) En 1992, nous aurons l'occasion d'en reparler. Il faut adapter les institutions (...) tout en restant fermement attaché aux règles essentielles qui font l'équilibre des pouvoirs. Personnellement, je m'y suis attaché. Beaucoup de spécialistes doutaient que les mécanismes de la Constitution de 1958 puissent le permettre. Et je ne récuserai pas leur jugement : je n'ai pas été dès le point de départ le plus engagé des thuriféraires de notre Constitution et je n'éprouverais pas de drame intime s'il devait y avoir, ici ou là, quelques modifications que vous jugeriez, vous, les Français, indispensables. (...) Il s'agit de tirer les leçons de l'expérience : la correction nécessaire des mécanismes, restituer peut-être à la représentation nationale un rôle que ses propres excès, naguère, avaient conduit à lui retirer, donner à la justice non pas exactement tout ce que certains de ses représentants réclament lorsqu'ils pensent plus à eux-mêmes qu'aux autres, mais ils pensent aussi aux autres, et, dans ce cas-là, il faut tenir compte de ce qu'ils demandent, c'est-à-dire la défense normale du droit, l'indépendance des juges et, n'oublions pas – on aurait trop tendance parfois à l'oublier – l'intérêt du justiciable. (...) Retoucher les institutions pourrait nous offrir la satisfaction d'ajouter quelque chose à ce qu'ont fait nos prédécesseurs pour que cela marche mieux, pour que les libertés soient défendues et pour que les citoyens se sentent représentés.»*

Au passage, M. Mitterrand a exhorté les services de l'Etat à éviter les *«ornières»* de la *«routine»* et regretté l'existence d'un *«esprit de caste dans la fonction publique»* : *«Je pense que les citoyens ne reçoivent pas de la fonction publique l'accueil qui leur est dû. (...) C'est le contraire de l'esprit démocratique. Je ne suis pas de ceux qui critiquent les fonctionnaires, (...) je suis même de ceux qui les défendent. Trop de professions, trop de couches socioprofessionnelles depuis également trop longtemps se sont acharnées à vouloir détruire non seulement l'Etat, mais aussi, c'est la même chose, la fonction publique. Mais il faut aussi que les fonctionnaires sachent aussi qu'ils sont au service de la nation.»*

Enfin, en présence du corps diplomatique, vendredi soir, le président de la République a réaffirmé trois des principes fondamentaux de sa politique étrangère : la prééminence des Nations unies, la lutte contre le sous-développement et pour la paix. *«Nous souhaitons ne plus être mêlés à aucun conflit sauf si les Nations unies disent le droit et souhaitent la force et dans ce cas-là nous continuerons d'être un pays qui emploiera les moyens disponibles pour le faire»*, a-t-il affirmé. M. Mitterrand a notamment formé le vœu que les anciennes Républiques soviétiques veillent *«à ce que tous les liens* [entre elles] *ne soient pas coupés»* pour éviter qu'*«on retourne à une situation du Moyen Age européen»*. Evoquant l'Amérique latine, il a estimé qu'on y *«souffre trop des blocus, des embargos avoués ou non avoués»*. Le président de la République, en conclusion, a indiqué à ses hôtes, qu'il leur dirait *«à peu près la même chose»*... l'année prochaine.

Le communiqué du conseil des ministres

En raison des fêtes de fin d'année, le conseil des ministres s'est réuni, exceptionnellement, vendredi matin 3 janvier, à *l'hôtel de Marigny, sous la présidence de M. François Mitterrand*. Le communiqué diffusé au terme des délibérations indique notamment :

• DIVERSES DISPOSITIONS D'ORDRE MARITIME

Le secrétaire d'Etat à la mer a présenté au conseil des ministres un projet de loi portant diverses dispositions d'ordre maritime.

1) Pour respecter nos obligations communautaires, le projet de loi permet aux ressortissants des autres Etats membres de la Communauté de posséder un navire battant pavillon français, pourvu que ce navire soit exploité à partir d'un établissement situé sur le territoire français.

De la même façon, le projet de loi remplace l'obligation d'employer une proportion minimale de Français dans l'équipage des navires battant pavillon national par celle d'y employer une proportion minimale de ressortissants des Etats membres. Toutefois, les capitaines et leurs seconds devront être, comme aujourd'hui, de nationalité française, en raison des prérogatives de puissance publique qui leur sont confiées.

2) Le montant des indemnités dues aux victimes de dommages corporels résultant d'un accident causé par un navire ou engin de plaisance ne sera plus soumis à un plafond. Cette mesure a pour objet d'inciter leurs conducteurs à la prudence.

3) En application du plan pour la pêche arrêté par le gouvernement au printemps de 1991, le projet de loi supprime la possibilité de reconduire indéfiniment les contrats de travail à durée déterminée conclus dans le secteur de la pêche artisanale avec les marins salariés exclusivement rémunérés à la part.

Ceux-ci se verront appliquer le droit commun, qui prévoit une limitation du nombre des contrats à durée déterminée successifs.

4) Les modalités des contrôles opérés à bord des navires pour vérifier le respect des règles de sécurité sont précisées. Les agents des douanes pourront désormais y concourir, notamment à l'égard des navires de plaisance et des navires transportant des matières dangereuses.

• LE SMIC DANS LES DOM

Le ministre des départements et territoires d'outre-mer a présenté un décret portant relèvement du salaire minimum de croissance (SMIC) dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion.

Conformément aux orientations arrêtées à l'occasion du conseil des ministres du 13 février 1991 pour assurer l'égalité sociale entre la métropole et les départements d'outre-mer, le gouvernement entend poursuivre la réduction de l'écart qui sépare le montant du SMIC en métropole et son montant dans ces départements.

Dans les départements des Antilles et de la Guyane, le SMIC est inférieur de 14,95 % à son niveau métropolitain. A la Réunion, cet écart s'élève à 17,15 %.

Le rythme du rapprochement doit tenir compte du résultat des négociations par branche engagées entre les partenaires sociaux sur la revalorisation des bas salaires et sur la révision des grilles de classification prévus par les conventions collectives. Ces négociations se sont déroulées en 1991 de manière satisfaisante et ont abouti à la conclusion d'un certain nombre d'accords.

Il est décidé, en conséquence, de majorer à compter du 1er janvier 1992 le taux horaire du SMIC de 1 % dans les départements des Antilles et de la Guyane et de 3,67 % à la Réunion. Le niveau du SMIC sera ainsi le même dans tous les départements d'outre-mer. L'écart avec la métropole est ramené à 14,08 %.

• DÉLOCALISATION DES EMPLOIS PUBLICS

(Le Monde du 4 janvier.)

• FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères a présenté une communication sur les Français à l'étranger.

Le nombre des Français résidant à l'étranger est estimé à environ 1 400 000, dont le tiers ont une double nationalité. Ce nombre a tendance à régresser, le recul étant particulièrement sensible en Afrique. Cependant, l'évolution est plus favorable dans les régions les plus dynamiques : l'Europe, où réside désormais plus d'un Français expatriés sur deux, l'Amérique du Nord et l'Extrême-Orient.

Or la présence des Français à l'étranger est un élément essentiel du rayonnement économique et culturel de notre pays. Le gouvernement entend donc créer les conditions favorables au développement de l'expatriation.

Dans cette perspective, les propositions contenues dans plusieurs rapports parlementaires préparés à la demande du gouvernement ont été examinées avec attention.

Une «Maison des Français à l'étranger» sera ouverte en octobre. Elle sera un carrefour de l'expatriation, où pourront être obtenues toutes informations sur le départ à l'étranger et le retour en France.

La sécurité des Français à l'étranger est une préoccupation constante des pouvoirs publics. Les missions de coopération militaire stationnées dans certains Etats y contribuent. Les ambassadeurs et consuls renforceront le dialogue qu'ils entretiennent sur ce sujet avec les communautés françaises. Des décisions seront prochainement prises sur la question de l'indemnisation des biens perdus en cas de départ impromptu lié à des troubles politiques.

Plusieurs mesures sont destinées à faciliter la vie quotidienne ou la réinsertion des Français à l'étranger. Le fonctionnement depuis le 1er janvier 1991 de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger doit permettre d'améliorer les conditions de scolarisation des enfants français à l'étranger. Le loi de finances rectificative pour 1991 comporte des mesures fiscales favorisant l'achat d'une résidence en France par les expatriés.

□ **Loiret : M. Douffiagues ne se représentera pas aux élections cantonales.** – M. Jacques Douffiagues, qui fut maire (UDF-PR) d'Orléans de 1980 à 1988 et ministre délégué aux transports de 1986 à 1988, vient d'annoncer qu'il ne solliciterait pas le renouvellement de son dernier mandat électoral, celui de conseiller général du canton Orléans-Bourgogne. Il confirme ainsi la décision qu'il a prise en 1988 d'abandonner la vie politique. M. Douffiagues souhaite que son successeur soit M. Jean-Louis Bernard (UDF-rad.), chirurgien, devenu maire d'Orléans après la démission spectaculaire de M. Douffiagues en octobre 1988, avant d'être battu aux élections municipales suivantes par M. Jean-Pierre Sueur (PS), actuel secrétaire d'Etat aux collectivités locales. – *(Corresp.)*

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

Révisons avant la révision

MEILLEURS vœux électoraux pour 1992, année qui sera chargée dans ce domaine. On peut espérer que le déficit démocratique, dont certains se plaignent, sera largement compensé, car il y aura beaucoup mieux que les élections cantonales et régionales déjà prévues : un référendum, peut-être deux, puisqu'il faudra adapter la Constitution aux dispositions des traités européens, en ce qui concerne notamment les transferts de souveraineté et la citoyenneté nationale et communautaire, et se prononcer sur la réduction du mandat présidentiel, sur une réforme du système judiciaire, sur la modification de la procédure référendaire, éventuellement sur d'autres changements qui apparaîtraient opportuns. La question du changement du mode de scrutin aux législatives reste en suspens, mais il y a tout lieu de penser que l'on y reviendra, ce qui ouvre d'autres perspectives électorales... Quelle année ! Il convient de s'y préparer sérieusement et de réviser les questions de cours avant les révisions annoncées.

L'édition a pris les devants, comme s'il s'agissait d'une rentrée scolaire : une imposante documentation, généralement destinée aux étudiants, est mise à la disposition des électeurs soucieux de se recycler. Chacun a plus ou moins son idée sur la question, et le débat politique va s'employer à préciser les enjeux, mais rien ne vaut un petit retour aux sources du savoir. Celui qui veut remonter loin dans le temps se reportera à ce classique qu'est l'ouvrage de Jean-Jacques Chevallier et Gérard Conac, *Histoire des institutions et des régimes politiques de la France de 1789 à nos jours*, qui vient de faire l'objet d'une huitième édition. En la présentant, Gérard Conac souligne le défi au droit constitutionnel français que représente le droit communautaire européen *«discrètement envahissant»*. On peut compléter cette approche historique avec l'étude de Didier Linotte sur les Constitutions françaises, car c'est peu dire que la France a été dans ce domaine un laboratoire d'expérience sans équivalent.

Pour la quatrième édition de son manuel, *le Gouvernement de la France sous la Ve République*, Jean-Louis Quermonne a fait appel au concours de Dominique Chagnollaud, pour mieux cerner l'expérience de la cohabitation (qui risque de se renouveler), et il a ajouté un développement relatif à la présence de la Ve République dans la Communauté européenne. L'un des points les plus délicats, à cet égard, est le sort des parlementaires français *«pris en tenaille entre la décentralisation et la montée en puissance des organes de Bruxelles»*. S'il est souhaitable de renforcer le poids démocratique du Parlement européen, il le serait tout autant qu'un organe spécialisé du Parlement français assure le suivi de l'élaboration fort complexe des règlements et directives de la Communauté et le contrôle de l'action de ses gouvernants à ce niveau : ce pourrait être la mission d'une commission permanente dans chacune des assemblées, comme cela existe dans d'autres Parlements nationaux. Sauf qu'en France le nombre de ces commissions est limitativement fixé à six par la Constitution : voilà un nouvel objet de révision !

Les Grandes Décisions du Conseil constitutionnel donnent lieu à une étude commentée, que Louis Favoreu et Loïc Philip remettent régulièrement à jour. Ils en sont à leur sixième édition, qui tient compte de la soixantaine de décisions intervenues depuis juillet 1989, celle sur le statut de la Corse notamment.

Par rapport à ces épais volumes, voici un ouvrage de synthèse qui est davantage un instrument d'initiation au système institutionnel : *les Institutions de la Ve République*, de Philippe Ardant, permet de comprendre rapidement comment les Français sont gouvernés. *Introduction à la politique*, de Charles Debbasch et Jean-Marie Pontier, dont c'est la troisième édition, traite des principaux problèmes que pose le fonctionnement des sociétés. Notons que tout un chapitre est consacré aux médias, qui influencent la politique en même temps qu'ils en sont l'un des enjeux. Le modèle institutionnel français est confronté à ses équivalents à l'étranger. Pour une meilleure connaissance des régimes politiques de nos partenaires de la Communauté, il suffit de se reporter à l'étude de Pierre-Henri Chalvidan et Hervé Trnka.

Au service de toutes ces lectures (et notamment du *Monde*), ensuite, à celui de la mémoire, le *Lexique de droit constitutionnel*, de Pierre Avril et Jean Gicquel, sera d'un précieux secours en cas de panne, si l'on est désarçonné par un *cavalier budgétaire* ou troublé par l'intervention du *Kangourou* à la Chambre des Communes. Dans le même esprit, un autre ouvrage, dû à Jean-Pierre Bourgois et produit d'une démarche informatique, propose une lecture des dispositions de la Constitution de 1958 couplée avec celle des dispositions correspondantes dans les précédents textes constitutionnels (jusqu'à 1875). Un glossaire et d'autres données informatives complètent cet outil de travail, également disponible dans une version exploitable sur micro-ordinateur.

► ***Histoire des institutions et des régimes politiques de la France de 1789 à nos jours*, de Jean-Jacques Chevallier et Gérard Conac. Dalloz, 1 026 p., 240 F.**

► ***Les constitutions françaises*, de Didier Linotte. Litec, 273 p., 80 F.**

► ***Le gouvernement de la France sous la Ve République*, de Jean-Louis Quermonne et Dominique Chagnollaud. Dalloz, 719 p., 228 F.**

► ***Les Grandes Décisions du Conseil constitutionnel*, de Louis Favoreu et Loïc Philip. Sirey, 858 p., 174 F.**

► ***Les Institutions de la Ve République*, de Philippe Ardant. Hachette, 159 p., 53 F.**

► ***Introduction à la politique*, de Charles Debbasch et Jean-Marie Pontier. Dalloz, 421 p., 188 F.**

► ***Les régimes politiques de l'Europe des Douze*, de Pierre-Henri Chalvidan et Hervé Trnka. Eyrolles Université, 149 p., 148 F.**

► ***Lexique de droit constitutionnel*, de Pierre Avril et Jean Gicquel. PUF, 135 p., 58 F.**

► ***Notes, notules, notices de droit constitutionnel*, de Jean-Pierre Bourgois. Ester (BP 79, 59260 Hellemmes), 217 p., livre ou disquette, 110 F.**

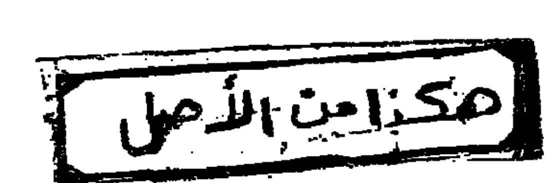
M. Pierre Mauroy serait prêt à quitter le secrétariat du PS

Suite de la première page

Son accession éventuelle à la direction du parti est, au surplus, loin de faire l'unanimité parmi les jospinistes et se heurte à l'hostilité de M. Laurent Fabius. Quant à M. Rocard, s'il jugeait, il y a encore quelques mois, M. Delebarre comme le meilleur «rénovateur» du PS, les liens du ministre de la ville avec M. Jacques Delors, l'ont amené à réviser son jugement.

L'hypothèse d'un affrontement devant le comité directeur entre MM. Fabius et Delebarre – réédition de celui qui avait mis aux prises le même M. Fabius et M. Mauroy en mai 1988 – inquiète plusieurs dirigeants socialistes, qui estiment qu'elle ne serait pas de nature à rehausser l'image du parti.

L'éventuel remplacement de M. Mauroy au poste de premier secrétaire supposerait donc une redistribution plus générale des responsabilités à l'initiative du président de la République. Elle s'inscrirait dans la perspective, souvent évoquée ces quinze derniers jours, d'un remaniement du gouvernement de Mme Cresson, permettant à celle-ci de mieux asseoir son autorité sur une équipe quelque peu restreinte. La convocation du Parlement en session extraordinaire, le mercredi 8 janvier, peut permettre de mener à son terme l'examen des textes en instance pour «libérer» l'ordre du jour de la session de printemps et offrir une place nette à de nouveaux ministres.





A six mois et demi des Jeux d'été

Fin de chantier olympique à Barcelone

«Tout sera prêt», répètent donc les organisateurs du COOB (le comité organisateur). Et en plus, assurent-ils, les 25e Jeux olympiques d'été (25 juillet-9 août 1992) seront une réussite. Pourquoi? Essentiellement parce que l'Espagne veut prouver qu'elle s'est hissée au niveau des grands.

BARCELONE

de notre envoyé spécial

A six mois et demi de l'ouverture des Jeux, l'essentiel est en bonne voie. Manque la dernière touche, la finition, qui, seule, permet de faire la différence entre la réalisation du contrat et la réussite de l'entreprise. Encore faut-il savoir innover jusqu'au bout. La confiance règne au sein du COOB. En tout cas, s'il existe des inquiétudes, elles sont bien cachées. Sur 43 installations olympiques, 41 sont achevées ou presque. Il ne reste que le badminton et le champ de tir qui ne le sont pas, selon M. Pedro Fontana, directeur général des opérations.

Pour les autres projets, on met les bouchées doubles. Au Vall d'Hebron, par exemple, l'un des deux centres d'hébergement de la presse, mais surtout au village olympique, tout doit être terminé pour la fin janvier, date à laquelle le comité olympique international prendra livraison des 2 012 appartements dans lesquels vivront 15 000 athlètes.

Pour l'instant, 5 000 personnes travaillent jour et nuit sur ce qui ne ressemble encore qu'à un chantier, très protégé par un double rempart de grillage et des gardiens vigilants. Le village est situé pratiquement au bord de la Méditerranée, dans le parc de la mer, espace de 48 hectares dégagé entre le rivage et la ville à la suite de la destruction de bâtiments industriels et d'entrepôts. Une plage de 5 kilomètres a été créée. La «grande bleue» est redevenue propre grâce au traitement des eaux usées. Un nouveau quartier est né avec un port de plaisance et, bientôt, une université catalane.

Il faudra attendre le début de 1993 pour que tout ce complexe devienne partie intégrante de la ville. Pendant les Jeux, le village restera un lieu à part, une sorte de monastère sans tabac, ni alcool, ni télévision, ni téléphone dans les chambres et dont les entrées seront rigoureusement contrôlées.

6 milliards de dollars investis

Les hôtels seront rares et chers. Aussi le COOB a-t-il négocié l'amarrage, à proximité du village olympique, de 11 bateaux de luxe. Leur capacité totale de 2800 cabines permettra, grâce aux rotations, d'héberger 30000 personnes pendant quinze jours, pour la plupart des invités de sponsors des JO ou de grandes marques. La construction de 9 hôtels contribuera, pour sa part, à combler le déficit en chambres de la capitale catalane, qui ne compte que 15 000 places de haute et moyenne catégorie. La municipalité prie pour que les JO n'attirent pas trop de touristes ordinaires qui espèrent assister aux épreuves sans avoir pris la précaution d'acheter des places et de réserver des chambres, car tout alors pourrait tourner rapidement à la pagaille.

L'une des préoccupations majeures des responsables est le risque de saturation du trafic. M. Josep Miquel Abad, directeur général du COOB, avoue que la réalisation de deux nœuds de communication importants lui donne bien des soucis. La création d'un anneau circulaire long de 44 kilomètres et destiné à décongestionner la ville ne se réalise pas aussi rapidement qu'on l'avait cru. Au bout du compte, M. Abad parie sur *«la capacité d'autodiscipline, de sacrifice de la population»* que les autorités locales ont, dès le début, essayé d'associer à ce projet qui représente *«un saut en avant»* pour Barcelone.

Les 350 chantiers en cours profitent à la ville : 1 milliard de dollars ont été directement investis pour les Jeux et 5 milliards de dollars pour l'amélioration des infrastructures de Barcelone. M. Pasqual Maragall, cinquante ans, maire depuis 1983, n'y voit que bénéfice pour sa cité. Ce socialiste tient à se garder d'un excès de *«triomphalisme»*. Il constate simplement que *«le programme s'accomplit»* et craint surtout *«la récession après les Jeux»*. En quelque sorte, la gueule de bois des lendemains de fête.

En quelques années, il a vu sa ville se transformer si profondément que, sans les Jeux, cela aurait nécessité au moins vingt ans. Il a vu le stade olympique construit en 1929 en prévision des Jeux de 1936 – qui sont allés à Berlin pour cause de guerre civile – se métamorphoser en une enceinte capable d'accueillir 65 000 personnes. M. Maragall paraît parfaitement confiant. Pas plus que M. Abad, il ne craint les problèmes de sécurité. *«La protection sera optimum,* fait remarquer ce dernier, *tout en sachant qu'elle ne peut être totale.»*

Pour la première fois, une commission destinée à protéger les installations a été créée dès 1987. Pendant les Jeux, 15 000 policiers viendront prêter main-forte aux forces locales. L'armée aussi participera aux opérations de contrôle et de surveillance pour prévenir tout incident, qu'il vienne, comme l'a indiqué M. Abad, de la mer, de la terre ou du ciel.

Cet architecte ne croit pas que les terroristes, de l'ETA, du GRAPO ou d'ailleurs, prendront les JO pour objectif. D'une manière générale, il sait qu'il y aura des ratés. Mais ce qui compte à ses yeux, c'est *«le bilan final, le côté global de la réalisation»*. Et sur ce point, il sait déjà que l'événement sera positif à la fois pour Barcelone et pour le pays, qui veut prouver, à lui-même et au monde, qu'il est dans la course.

MICHEL BOLE-RICHARD

RAID-MARATHON : le Paris-Syrte-Le Cap

Ralentir : villages

Le Finlandais Ari Vatanen (Citroën ZX), quadruple vainqueur du « Dakar », a renoué avec le succès en gagnant l'étape Sahr (Tchad)-Bouar (République centrafricaine) du Paris-Syrte-Le Cap. Laurent Charbonnel (Suzuki) s'est imposé en moto. Deux enfants tchadiens ont été blessés dans la traversée d'un village.

BOUAR
(République Centrafricaine)

de notre envoyé spécial

En quittant le Tchad pour la République centrafricaine, le rallye a pénétré dans la savane arborée avec ses pistes étroites de latérite et de sable traversant de pittoresques villages de paillotes. A la tension d'un pays toujours en proie à la guerre civile ont succédé une décontraction et une nonchalance plus typiquement africaines, même si la présence militaire française était encore importante au bivouac de Bouar.

Les paillotes de cette grosse bourgade de trente mille habitants, côtoient, en effet, le camp Maréchal-Leclerc avec ses belles plantations d'agrumes et de manguiers ordonnées par le général Bigeard. Avec plus de cinq cents militaires de plusieurs armes, Bouar constitue la plus importante base permanente de l'armée française dans cette partie de l'Afrique, même si les forces aériennes sont basées à Bangui.

Le changement de décor du rallye entraîne une modification très sensible de la nature de la course. L'étroitesse des pistes, la poussière soulevée par les véhicules ou par l'harmattan, ce vent du Nord qui souffle presque en permanence pendant la saison sèche, rendent désormais les dépassements très difficiles. Ainsi, à l'arrivée de la spéciale du jour, toutes les premières voitures se sont succédé dans leur ordre de départ, avec des écarts très limités.

Sur ces pistes où les saignées imposent un pilotage très fin, les Citroën ont renoué avec la victoire qui les fuyait depuis les étapes libyennes. Ari Vatanen et Björn Waldegard, des habitués des rallyes classiques, ont même réussi un doublé devant le Pajero de Kenjiro Shinozuka, le premier pilote japonais vainqueur d'un rallye du championnat du monde, en octobre 1990 en Côte-d'Ivoire.

La densité des petits villages dans certaines zones de cette savane, puis de l'Afrique équatoriale, va d'autre part limiter la longueur des prochaines spéciales chronométrées. Les parcours de liaison à effectuer à vitesse réduite dans la traversée des villages vont constituer l'essentiel du kilométrage des étapes, sans pour autant écarter les risques d'accidents. Entre N'Djamena et Sahr, des concurrents n'avaient pu éviter d'écraser dix vaches, des poulets et quelques porcelets laissés en liberté dans les villages. *«Nous payons toutes les vaches tuées et nous proposons un dédommagement global pour l'ensemble des dégâts causés,* explique Gilbert Sabine. *Je peux vous assurer que ça fait cher la poule écrasée.»*

Vendredi, ce sont deux enfants qui ont été renversés par l'équipage Paoletti-Laurent dans la première étape de liaison encore située sur le parcours tchadien. L'un des deux pourrait avoir une jambe cassée. Ils ont été conduits par des militaires dans un dispensaire, où une équipe de l'assistance médicale de la course devait se rendre. L'expérience des treize «Dakar» a, hélas, démontré que ce type d'accident est toujours à redouter sur les étapes de liaison où, la fatigue aidant, l'attention des pilotes est souvent relâchée.

GÉRARD ALBOUY

CLASSEMENT

Neuvième étape : Sahr-Bouar
(663 kilomètres dont 331 en spéciale chronométrée)

Autos. – 1. Vatanen-Berglung (Fin.-Suè., Citroën ZX), 6 min 55 s au-delà du temps imparti ; 2. Waldegard-Gallager (Suè.-G-B., Citroën ZX), à 1 min 45 s; 3. Shinozuka-Magne (Jap.-Fra., Mitsubishi Pajero), à 3 min 31 s.

Motos. – 1. Charbonnel (Fra., Suzuki), 1 h 13 min 27 s; 2 . Orioli (Ita., Cagiva), à 15 s; 3. Sotelo (Esp., Gilera), à 57 s.

Classements généraux

Autos. – 1. Auriol-Monnet, 14 h 6 min 28 s; 2. Weber-Hiemer, à 32 min 8 s; 3. Shinozuka-Magne, à 32 min 35 s.

Motos. – 1. Peterhansel, 35 h 47 min 32 s; 2. LaPorte (E-U., Cagiva), à 6 min 49 s; 3. Arcarons (Esp., Cagiva), à 23 min 14 s.

FAITS DIVERS

Douze incendies criminels en un mois dans un canton breton

La peur sous la braise

En l'espace d'un mois, douze incendies d'origine criminelle – dont deux seulement ont été élucidés – ont provoqué un climat de panique parmi la population du canton de Pipriac, qui, au sud de l'Ille-et-Vilaine, compte un peu plus de 11 000 habitants répartis en neuf communes.

RENNES

de notre correspondant

Tout a commencé le 1er décembre, jour de la Sainte-Barbe, patronne des sapeurs-pompiers. Six incendies dans un seul dimanche avec toujours des granges brûlées. Le 16 décembre un autre hangar agricole est la proie des flammes. Le 23 décembre, ce sont 15 tonnes de foin qui partent en fumée dans un champ. La veille, une voiture a brûlé devant une discothèque. Le 24 décembre, c'est dans une exploitation agricole qu'un véhicule est détruit par le feu. Nous sommes à la veille de Noël, l'incendiaire des deux véhicules est arrêté. Il s'agit d'un célibataire de trente-cinq ans qui est aussitôt placé en hôpital psychiatrique. Mais selon la gendarmerie, seuls ces deux incendies de voitures peuvent lui être imputables.

Le 28 décembre un nouveau hangar agricole est la proie des flammes à Pipriac. Pour le réveillon de la Saint-Sylvestre, l'incendiaire s'en prend à un manège d'auto-tamponneuses partiellement détruit. Cela fait douze incendies en un mois . Près de 600 tonnes de paille et de foin sont parties en fumée, une quinzaine d'engins agricoles ont été détruits par les flammes, treize vaches ont été calcinées.

La peur s'est installée à Pipriac, où l'on se souvient de l'arrestation, le 28 juillet, d'un ancien pompier qui a reconnu être l'auteur de seize incendies dans la région de Redon. La série d'incendies mystérieux que connaît aujourd'hui le canton instille, selon le maire de Pipriac, M. Yannick Pinson, *«un climat malsain de peur qui devient dangereux»*. Il connaît bien ses administrés, qui savent jouer du fusil pour régler des comptes dont la justice n'a pas eu le temps de s'occuper. A tel point qu'il demande de ne pas *«chercher à se faire justice par soi-même»,* tout en recommandant à ses administrés *«de ne pas se promener la nuit sans raison valable dans la campagne»*. Et en insistant sur la nécessité de contrôles sévères, M. Pinson craint la bavure : un accidenté de la route, par exemple, venu chercher des secours et accueilli à coups de chevrotine.

Des centaines de paysans font le guet chaque nuit, armés de fusils. Un escadron de la gendarmerie de Vannes est venu renforcer la petite brigade de Pipriac et multiplie les contrôles dissuasifs dans cette région réputée sensible : *«Dans le triangle Pipriac-Saint-Just-Saint-Ganton, nous nous trouvons dans une zone à fort risque,* explique un responsable de la direction départementale des services d'incendie et de secours. *Chaque année trop sèche ça brûle plus qu'ailleurs et ce ne sont pas toujours des accidents»*. A l'automne 1989, un incendie criminel avait détruit la lande de Cojoux, qui abrite, selon le barde Gwenc'hlan Le Scouïzec, l'un des ensembles mégalithiques les plus intéressants de Bretagne.

CHRISTIAN TUAL

REPÈRES

MÉDECINE

Arrêt des tests de l'Acyclovir sur des malades du sida

Le groupe pharmaceutique britannique Wellcome a annoncé, vendredi 3 janvier, l'arrêt de l'expérimentation menée depuis deux ans avec un médicament anti-herpès, l'Acyclovir, sur 300 porteurs du virus du sida.

Le 28 décembre dernier, les chercheurs avaient annoncé que cette expérience révélait que la combinaison de l'Acyclovir et de l'AZT, seul médicament reconnu jusqu'alors pour lutter contre la maladie, freinait le développement du virus HIV chez les personnes séropositives (*le Monde* du 31 décembre) en l'attaquant sur un double front. Ces résultats *« encourageants »* continueront d'être *«étudiés soigneusement»*, a précisé un porte-parole de Wellcome. Mais le but premier de l'expérience, effectuée « en double aveugle » pendant deux ans en Allemagne, Australie et Grande-Bretagne, était de chercher les effets bénéfiques de l'Acyclovir sur le cytomégalovirus (CMV), l'un des agents de l'herpès, souvent présent chez les malades du sida. Ces tests, qui n'ont donné aucun résultat significatif, ont été arrêtés le 31 décembre dernier. – *(AFP.)*

Le traitement post-opératoire du cancer du sein sauverait dix mille vies

D'après les résultats d'une étude internationale, publiée dans le journal médical britannique *The Lancet*, du 3 janvier, le traitement du cancer du sein pourrait sauver, chaque année, dix mille vies supplémentaires dans le monde si l'opération chirurgicale était systématiquement suivie par d'autres formes de thérapie. Cette étude s'appuie sur les tests réalisés dans cent trente-trois cliniques de Grande-Bretagne, d'Europe, des Etats-Unis, du Japon, de Chine et d'Australie ; soixante-quinze milles femmes ont participé aux tests, et les médecins ont contrôlé et comparé l'état des malades pendant dix ans. Selon les chercheurs de l'université d'Oxford, les traitements complémentaires (médicaments tuant les cellules cancéreuses et thérapies hormonales) augmentent nettement les chances de survie dans les cinq ans qui suivent l'opération, laps de temps durant lequel les risques de récidive du cancer sont les plus importants. – *(AFP.)*

SAPEURS-POMPIERS

La protection sociale des volontaires est renforcée

Une loi qui renforce la protection sociale des deux cent dix mille sapeurs-pompiers volontaires en l'alignant sur celle des vingt mille professionnels a été publiée, vendredi 3 janvier, au *Journal officiel*. Désormais, le pompier volontaire, victime d'un accident ou atteint d'une maladie lors de son service, a droit, *«la vie durant»*, à la gratuité des frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation et d'appareillage. C'est le premier volet du statut dont les sapeurs-pompiers souhaitent bénéficier. Reste à régler le problème de leur «disponibilité» : actuellement, rien n'oblige un employeur à laisser s'absenter un pompier volontaire pour une intervention ou pour sa formation. Le ministre de l'intérieur, M. Philippe Marchand, doit engager une concertation sur ce point avec tous les employeurs des sapeurs-pompiers volontaires.

□ **Ouverture d'une information judiciaire contre l'association Réseau Orange à Marseille.** – Une information judiciaire pour « abus de confiance et faux» a été ouverte, vendredi 3 janvier, à Marseille, contre l'association Réseau Orange, un organisme de formation et d'insertion, soupçonnée d'avoir détourné des fonds destinés à des contrats emploi-solidarité. Cette association, qui emploie des jeunes pour vendre des jus d'orange dans de grosses boules installées sur la voie publique, aurait perçu 78 contrats emploi-solidarité, mais n'en aurait déclaré que 38 à l'URSSAF pour l'année 1990.

AGENDA

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Gaz pas d'show : 19 h. Jérusalem photo : 20 h 30. Comment vous le dire : 22 h.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Putzi : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.
ATALANTE (46-06-11-90). Pontormo : 20 h 30, dim. 17 h.
ATELIER (46-06-49-24). L'Antichambre : 21 h, dim. 15 h 30.
BATEAU-THÉATRE (FACE AU 3, QUAI MALAQUAIS) (40-51-84-53). Exercices de style : 19 h, dim. 15 h 30. La Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France : 20 h 30. Moby Dick : 20 h 30, dim. 17 h.
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE PARIS **(AUDIT. COLBERT)**. Dissident, il va s'en dire : 19 h, dim. 16 h.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Omifle : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Thé à la menthe ou t'es citron : 17 h et 20 h. *Collier de nouilles : 19 h. Les* Couloirs de la honte : 22 h. Dim. Festival d'expression artistique : 20 h.
CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). La vie est un songe : 20 h 30, dim. 16 h.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE ***L'AQUARIUM*** *(43-74-99-61). Les* Vœux du président : 20 h 30.
CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Peter Pan : 17 h, dim. 14 h 15 17 h 15.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Y a-t-il un communiste dans la salle ? : 21 h, dim. 15 h 30.
CHATELET-THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). West Side Story : 15 h et 20 h 30.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Mes parents sont de grands enfants que j'ai eus quand j'étais petit : 20 h 30, dim. 16 h. Sans titre : 22 h, dim. 17 h 30.
COLLÈGE NÉERLANDAIS (40-78-50-00). Les Possédés : 20 h 30.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Les Trois Filles de Mme Akoun : 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Pièce montée : 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Arlequin et Colombine au carnaval de Venise : 20 h, dim. 14 h. L'Epouse prudente : 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE-FRANÇAISE *(40-15-00-15).* Le roi s'amuse : 20 h 30. Dim. Le Médecin volant, suivi du Médecin malgré lui : 20 h 30. Iphigénie : 14 h.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Grand-Peur et misère du IIIe Reich : 21 h. Voltaire's Folies 19 h.
DAUNOU *(42-61-69-14). Couac ! le* Grand Orchestre du Splendid : 20 h 45, dim. 15 h 30.
DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Le Diable tentateur : 19 h.
DEUX ANES (46-06-10-26). Cresson qui s'en dédit : 21 h, dim. 15 h 30.
EDGAR (43-20-85-11). Les Faux Jetons : 20 h 15. Les Babas cadres : 22 h.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Décibel : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30.
ELDORADO (42-49-60-27). Monsieur Amédée : 18 h et 21 h.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Au pays des enfants de Cham : 20 h 30, dim. 16 h.
ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). Sales Rêves : 20 h 30.
ESPACE MARAIS *(48-04-91-55). Le* Mariage de Figaro : 18 h, dim. 15 h 30. La Mouette : 20 h. Y a pas que la folie dans la vie ? Si : 22 h, dim. 19 h. Dim. Baudelaire's Fantaisie : 17 h 30.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Une mouche en novembre : *20 h 30, dim. 16 h.*
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 15 h 30 et 20 h 45.
GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Les Bidochons, histoire d'amour : 18 h et 20 h 15.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (40-03-39-03). Opéra bulles : 12 h 23 h et 12 h 21 h.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Eux seuls le savent : 18 h 45. Libertine : 20 h 30. Le Ticket : 22 h 15.
GYMNASE MARIE-BELL *(42-46-79-79).* Lagaf' : 20 h 30.
HALLE SAINT-PIERRE (42-58-74-12). Les Origines de l'homme : 15 h.
HOTEL LUTÉTIA (45-01-25-75). A la rencontre de Marcel Proust : 17 h et 21 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). *La Cantatrice chauve* : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Poète à New-York : 21 h 30.
LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). L'Apocalypse, version pauvre : 20 h 30, dim. 17 h.
LE PROLOGUE (45-75-33-15). Le *Monte-Plats : 20 h 30.*
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. La Nuit et le Moment : 20 h. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 30. Théâtre rouge. Bereshit : 18 h. Mademoiselle Else : 20 h. Oncle Vania : 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). N'écoutez pas, mesdames : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.
MARIGNY (42-56-04-41). La Dame de chez Maxim's : 20 h 30, dim. 15 h.
MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). *Génération chante Brassens : 17 h* et 21 h, dim. 15 h.
MATHURINS (42-65-90-00). Caligula : 20 h 45, dim. 15 h.
MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Charlus : 18 h 30.
MÉTAMORPHOSIS (THÉATRE SALON D'ENCHANTEMENTS) (42-61-33-70). Marchand de rêve : 21 h, dim. 15 h.
MICHEL (42-65-35-02). Darling Chérie : 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30.
MOGADOR (48-78-04-04). Les Misérables : *15 h et 20 h 30.*
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h.
OUVRE (48-74-42-52). Le Météore : 20 h 45.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). *Jésus était son nom : 15 h et 20 h 30,* dim. 14 h 17 h 30.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Valérie Lemercier au Palais-Royal : 20 h 45.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Chambre 108 : 21 h, dim. 15 h. Salle II. Abraham et Samuel : 18 h et 21 h, dim. 15 h.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03). Richard Taxy : 0 h.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Zizanie : 16 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.
RANELAGH (42-88-64-44). Le Bouffon et *la Reine : 21 h, dim. 17 h.*
RENAISSANCE (42-08-18-50). Chantal Gallia : 21 h.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). L'Onde mystérieuse : 14 h 30. Un petit goût d'Anis : 20 h 30. La Strada : 20 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Enfin seuls ! : 17 h et 20 h 45.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Je m'plaisante : Paul Adam : 20 h 30. Louis Helmett : 22 h.
SHOW-BUS (42-62-36-56). Dim. Show Bus : 14 h 30.
SOUS CHAPITEAU (40-02-61-18). Archaos : 20 h 30, dim. 17 h.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Un couple au Splendid : 20 h 30.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Les jours se traînent, les nuits aussi : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Lilia dans J'accuse le choc : 22 h.
THÉATRE GRÉVIN *(42-46-84-47).* Anne Roumanoff : 20 h 30, dim. 18 h 30.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Belle de Mai. Les caïmans sont des gens comme les autres : 17 h et 20 h 30, dim. 15 h. *Après l'amour : 21 h, dim. 17 h.*
THÉATRE DE MÉNILMONTANT (47-45-75-80). Petite salle. Arrêtez le massacre ! : 20 h 30, dim. 15 h 30.
THÉATRE MODERNE (48-74-10-75). No Woman's Land : 20 h 45.
THÉATRE MONTORGUEIL *(48-36-06-06).* On va faire la cocotte ; On purge bébé : 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Jean Vilar. Marilyn Montreuil : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Comédies barbares : 20 h, dim. 15 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). Sur la côte et l'autre bord : 18 h 30, dim. *18 h 21 h 30.*
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Salomé : 19 h.
THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. L'Echange : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE DU SPHINX (42-78-39-29). Jésus et le Petit Prince des galaxies : 20 h 30, dim. 16 h.
TOURTOUR (48-87-82-48). 21 Santons et un chien perdu dans la Nativité : 19 h, dim. 15 h. Je ne me souviens plus de rien ; Clara : 20 h 30, dim. 17 h.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Le Troisième Témoin : 15 h. Les Macloma Trio : 21 h.

RÉGION PARISIENNE

ÉLANCOURT (LE POLLEN) *(30-62-82-81). Raymond Devos : 20 h 30.*
RAMBOUILLET (THÉATRE DU NICKELODÉON) (30-41-82-77). Chéri : 21 h.
SAINT-MAUR (THÉATRE ROND-POINT-LIBERTÉ) (48-89-99-10). *Remue-Ménages : 21 h, dim. 15 h.*

LES CAFÉS-THÉATRES

AU BEC FIN (42-96-29-35). Nijinsky l'ange de papier : 19 h. Devos existe, je l'ai rencontré : 20 h 30, 22 h 15. I'm just a Gilles Gaulé : 22 h et 23 h 30 dim. Banc d'essai des jeunes : 22 h.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Salade de nuit : 20 h 15. Cherer et Cherer : 21 h 30. En attendant Pedro : 22 h 30. Salle II. Les Sacrés *Monstres : 20 h 15. Finissez les melons* je vais chercher le rôti : 21 h 30. Costa-Vagnon : 22 h 30.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Felila dans son premier fatma-show : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h 30.
LE DOUBLE-FOND (42-71-40-20). C'est magique et ça tache : 24 h 22 h.
MOVIES (42-74-14-22). Tranche de quai : 19 h 30.
PETIT CASINO *(42-78-36-50).* Qu'est-ce que je trinque ! : 21 h. Ils nous prennent pour des bœufs, faites passer : 22 h 30.
PLATEAU 26 (48-87-10-75). Contradiction socialo-gêne à l'Elysée : 20 h 15. Crise en thèmes : 21 h 15. Max de Bley... en herbe : 22 h 30 dim. *Mais où est donc Dada ?* : 21h 15. Elles laissent des traces : 20h 15. Le Bonjour d'Alfred : 22h 15.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03). Richard Taxy : 0 h. Le Trempoint : *17 h. Gustave Parking : 20 h. Valardy* dans... Nadine : 21 h 15. Charmant mais fou : 22 h 30.

PARIS EN VISITES

LUNDI 6 JANVIER

« L'île de la Cité, des origines de Paris aux travaux d'Haussmann », 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).
« Exposition Géricault au Grand Palais », 13 h 30, hall de l'exposition (Arts et caetera).
« L'Ecole des beaux-arts et les salons de l'hôtel de Chimay », 14 heures, 13, quai Malaquais (P.-Y. Jaslet).
« Les places pittoresques de Paris rive droite », 14 heures, métro Arts et Métiers, sortie rue Réaumur (A nous deux, Paris).
« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).
« La Sorbonne, son amphi, sa chapelle », 14 h 30, 47, rue des Ecoles (S. Rojon-Kern).
« Le Palais de justice en activité. Histoire et fonctionnement », 14 h 30 et 16 h 30, métro Cité, sortie Marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
« La Renaissance française au Musée du Louvre », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal (Europ explo).
« La maison de Nicolas Flamel (1407) et autres vieux logis parisiens », 14 h 40, métro Rambuteau, sortie rue du Grenier-Saint-Lazare (Paris autrefois).
« Appartements royaux du Louvre et vie des rois et reines de France », 14 h 45, métro Palais-Royal, terre-plein central (M. Banassat).
« Exposition : la Bible, Dieu en son royaume », 15 heures, Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (*Tourisme culturel*).
« Promenade à travers le vieux Montmartre », 15 heures, métro Lamarck-Caulaincourt (Lutèce-visites).
« Les crèches de Noël, à Saint-Sulpice et Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, entrée principale de l'église Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice (Paris et son histoire).
« Exposition Géricault », 16 h 30, Grand Palais, entrée de l'exposition (P.-Y. Jaslet).

CONFÉRENCES

Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 18 heures : « Aspects de la Terre et de la Lune » (Cours d'astronomie pratique).

Galerie Colbert (auditorium), 2, rue Vivienne, 19 heures : « Absence ou retrait. Le portrait en suspens... », par F. Barbe (Hors cadre).

54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 20 h 30 : « De l'Apocalypse aux planètes des mystères : une initiation pour l'ère nouvelle ». Entrée libre (Rose-croix d'or).

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

BROKEN HEART. Film américain de *Paul Ruven, v.o. : 14 Juillet Odéon,* 6e (43-25-59-83).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

Hiroshima mon amour (1958), d'Alain Resnais, 18 h 30 ; Huit et demi (1963, v.o. s.t.f.), de Federico Fellini, 20 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Hommage à la Warner Bros : Baby Doll (1956, v.o. s.t.f.), d'Elia Kazan, *14 h 30 ; les Anges aux figures sales* (1938, v.o. s.t.f.), de Michael Curtiz, 17 h 30 ; Qui a peur de Virginia Woolf ? (1967, v.o. s.t.f.), de Mike Nichols, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

SAMEDI

Paris Musique : Musiques de films : Actualités Gaumont, la Bohème (1987) de Luigi Comencini, 14 h 30 ; Comédie musicale : Bill Baxter chante Bienvenue à Paris (1987) de Casa-zza, Avril à Paris (1952, v.o.) de David Butler, 16 h 30 ; Jazz : Fat's Domino (1974) de Jean-Pierre Manquillet, Duke Ellington à la salle Pleyel (1958) de Claude Loursais, les 70 ans du Duke (1970) de Bernard Lion, 18 h 30 ; Portraits : Actualités Gaumont, Bird (1987-1988) de Clint Eastwood, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
AMERIKA, TERRA INCOGNITA (vénézuélien, v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
L'AMOUR AVEC DES GANTS (It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
L'ANNONCE FAITE A MARIE (Fr.-Can.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
LES ARCANDIERS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).
LA BELLE NOISEUSE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
CLOSE UP (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
CONTRE L'OUBLI (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).
DEVOIRS DU SOIR (iranien, v.o.) : Uto*pia, 5e (43-26-84-65).*
LA FUITE AU PARADIS (Fr.-It.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
J'EMBRASSE PAS (Fr.-It.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
LE PAS SUSPENDU DE LA CIGOGNE (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
VAN GOGH (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LES SÉANCES SPÉCIALES

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 12 h.
AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 13 h 45.
ALLO MAMAN C'EST ENCORE MOI (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 13 h 50.
L'AMOUR NÉCESSAIRE (It.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 10 h 55.
L'APPROCHE FINALE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 12 h.
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 21 h 50.
ARTHUR RIMBAUD, UNE BIOGRAPHIE (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 21 h 30.
ATTACHE-MOI ! *(Esp., v.o.) : Studio* Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h 20.
LES AVENTURES DE PINOCCHIO (It., v.f.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) 13 h 50.
LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 15 h.
LE BALLON ROUGE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 30.
BOYZ'N THE HOOD (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 22 h.
BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 16 h.
BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) 14 h 30, 16 h 30.
LE CABINET DU DOCTEUR RAMIREZ (Fr.-A.-All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 13 h 30.
LES CADAVRES NE PORTENT PAS **DE COSTARD** (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 22 h 30.
CASABLANCA (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.
CHUCK BERRY, HAIL HAIL ROCK'N ROLL (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) 22 h.
LES CINQ MILLE DOIGTS DU DR T. (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) 16 h 40.
CRIN BLANC (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) 20 h, 22 h.
LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) 12 h.
DIEU VOMIT LES TIÈDES (Fr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) 15 h 15.
DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 15 h 15.
ELVIRA, MISTRESS OF THE DARK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h.
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44) 15 h.
EPIDEMIC (Dan., v.o.) : Escurial, 13e *(47-07-28-04) 12 h.*
EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.
L'EXPÉRIENCE INTERDITE (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h 45.
FANTASIA (A.) : Républic Cinémas, 11e *(48-05-51-33) 17 h 10 ; Denfert, 14e* (43-21-41-01) 17 h 20.
FASTER PUSSY CAT, KILL ! KILL ! (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 45.
FAUX-SEMBLANTS (*) (Can., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) *0 h 15.*
LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 17 h 30.
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h 20.
HAIRSPRAY (A., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60) 0 h.
HENRY, PORTRAIT OF A SERIAL KILLER (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 20.
HOTEL DU NORD (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h.
JUNGLE FEVER (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 18 h.
LE KID (A.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 15 h 20.
LAAFI (burkinabé, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 18 h.
LADY FOR A DAY (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h 15.
LOLA MONTÈS (Fr.-All.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) 11 h 50.
LOLITA (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 21 h.
LUCKY DAISY TOWN (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 30.
LUST IN THE DUST (A., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60) 0 h.
MARY POPPINS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.
MAUVAIS SANG (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 18 h 15.
MERCI LA VIE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 10 h 40.
MÉTAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 0 h 30.
MORT A VENISE (It., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) 11 h 50.
MUSIC LOVERS (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 12 h.
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 20 h 10.
L'OURS (Fr.-All.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) 14 h 50.
LES P'TITS SCHTROUMPFS (Bel.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) 14 h, 16 h.
PAYSAGE DANS ***LE BROUILLARD*** (Gr., v.o.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) 11 h 50.
PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 13 h 50.
PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 0 h 15.
PINOCCHIO ET L'EMPEREUR DE LA ***NUIT*** *(A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-*57-51-55) 16 h 30.
POINT BREAK (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 15.
LA PREMIÈRE FOLIE DE WOODY ALLEN (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.
LA PREMIÈRE FOLIE DES MONTY PYTHON (Brit., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 20 h 30.
QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 20 h 10.
LE ROI ET L'OISEAU *(Fr.) : Denfert, 14e* (43-21-41-01) 15 h 40.
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 10 ; Accatone, 5e (46-33-86-86) 22 h.
STRANGER THAN PARADISE (A.-*All., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65)* 14 h 30.
TCHAIKOVSKI (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) 20 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 22 h 30.
TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.
TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h.
TOP HAT *(A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e* (43-29-79-89) 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LES TORTUES NINJA II (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h.
TOTAL RECALL (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 15.
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 11 h 45.
TU MI TURBI (It., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 19 h.
20.000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) *17 h.*
LE VOLEUR DE CHEVAUX (Chin., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 21 h 30.
LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 10 h 45.
VOYAGE SUR JUPITER (Can.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) 11 h, 19 h.



CULTURE

DANSE

Le pourpoint aux orties

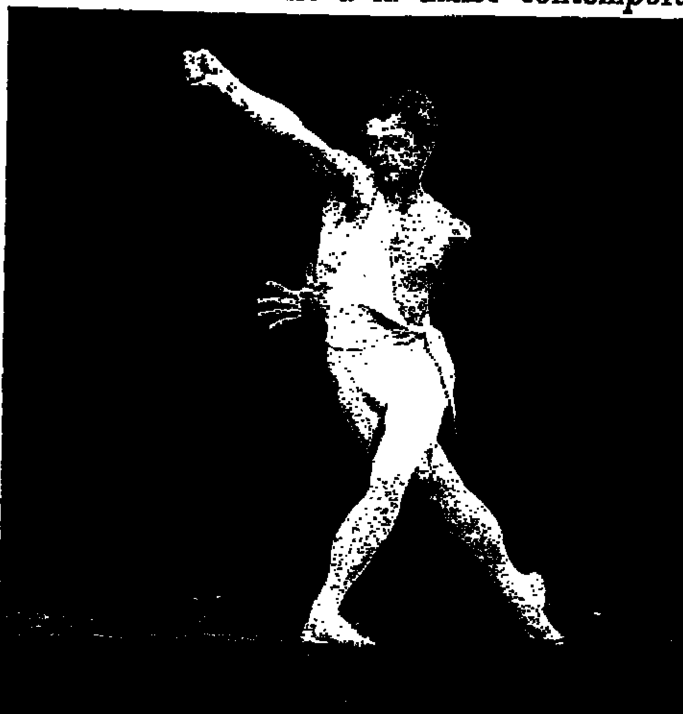
Virage sur l'aile pour Mikhaïl Barychnikov qui se voue désormais à la danse contemporaine

Mikhaïl Barychnikov se produira à Paris, au Théâtre des Champs-Elysées, du 5 au 12 mars prochain. Avec une troupe pas comme les autres, The White Oak Dance Project, dont il assume la responsabilité non seulement artistique mais financière : il a, pour cela, fondé sa propre société, Barychnikov Productions Inc. The White Oak a débuté à Boston en octobre 1990 et a déjà effectué quatre tournées aux Etats-Unis; sa tournée européenne, la première, le conduira, après Paris, à Rome, Francfort, Hambourg, Copenhague, Stockholm et, enfin, Londres où elle s'achèvera le 12 avril. Elle est présentée (sauf à Londres) en association avec le producteur Gilles Bayé-Pouey, également producteur des «Géants de la danse» qui débutent prochainement à Paris.

Au programme du White Oak – qui dispose, il faut le souligner, de son propre orchestre de dix-sept musiciens, – uniquement des chorégraphies contemporaines. Adieu princes, Don Quichotte et autres Corsaire ! A quarante-trois ans, Mikhaïl Barychnikov – Micha pour des milliers d'intimes – jette aux orties ses pourpoints de velours romantiques et classiques. La superstar joue les violettes, le tsar découvre la démocratie : les étoiles n'ont pas cours dans la danse moderne. Une nouvelle carrière pour le farfadet prodige ! De passage-éclair à Paris, le sourire et l'œil bleu toujours dévastateurs, il s'explique.

« White Oak – le chêne blanc – est le nom de la plantation, en Floride, où Howard Gilman [NDLR : magnat du papier et protecteur des arts depuis longtemps] *nous a fait construire un studio de danse. Près de Jacksonville et à deux heures d'avion de New-York, c'est mon second «home». Et c'est là que nous préparons nos spectacles, dans un environnement idéal – il y a deux lacs, un étang aux cygnes, un yacht-club, un immense parc naturel où vivent six cents animaux dont beaucoup d'espèces rares et menacées ...*

» The White Oak Dance Project n'est pas une compagnie au sens traditionnel du terme, c'est plutôt un groupe qui travaille sur des projets limités, pas toute l'année. Il monte deux créations par «saison», c'est-à-dire par tournée d'un à deux mois. En Europe, nous présenterons une création mondiale de Paul Taylor, et une autre de David Gordon. L'idée de ce groupe est née de mon envie, après avoir quitté la direction artistique de l'American Ballet Theatre, de travailler davantage dans le domaine de la danse moderne – que je connaissais déjà un peu pour avoir travaillé avec Twyla Tharp, Alvin Ailey, Paul Taylor, Merce Cunningham, Glen Tetley et, surtout ces dernières années, la compagnie Martha Graham. J'ai commandé des pièces d'abord à Mark Morris, ensuite à Meredith Monk, Martha Clarke, Lar Lubovitch, Jane Dudley... Ces créateurs se situent dans la même lignée de la danse contemporaine américaine, excepté peut-être David Gordon, un peu différent, qui se définit lui-même comme «constructeur» et non chorégraphe.



COLETTE MASSON/ENGUERAND

Mikhaïl Barychnikov

» Nous sommes une quinzaine de danseurs – en fait un noyau permanent de huit auxquels s'en ajoutent cinq ou six, selon la programmation. Ils ont, pour la plupart, travaillé chez les chorégraphes modernes que j'ai cités; je les connaissais de réputation ou je les avais vus en scène, certains m'ont été suggérés par les chorégraphes. La danse moderne est un petit monde, on se connaît tous. Ils ont en commun une forte personnalité, une grande expérience de la scène, un bagage solide à la fois comme individu et comme danseur. Ils ne sont pas très jeunes, mais j'ai longtemps travaillé avec des gens très jeunes, à présent j'ai envie de contacts avec des gens de mon âge... En général, les chorégraphes peuvent rester longtemps en scène, car ils sont la source même de leurs mouvements, on voit d'où ça vient. Regardez Merce Cunningham, toujours sensationnel en scène à soixante-douze ans. Mais certains interprètes aussi peuvent avoir cette grâce. Jamais je n'ai éprouvé une telle émotion qu'en voyant danser Jean Babilée, il y a une douzaine d'années, il avait largement dépassé la cinquantaine. C'était un homme – pas seulement un danseur – qui exprimait en scène la complexité d'une âme, d'un esprit et d'un corps. Ces gens me donnent beaucoup de courage et d'espoir, je vois qu'il n'est pas nécessaire de faire de grands jetés, des cabrioles et des doubles tours en l'air pour toucher les spectateurs. Le difficile est de trouver des chorégraphies appropriées.

» J'ai dit adieu aux rôles classiques (même si je continue à faire ma barre tous les jours). C'est une partie de ma vie terminée. Le difficile pour moi, à présent, est de danser dans un ensemble, je n'ai pas l'expérience... La danse moderne est démocratique, c'est un état d'esprit; sur le plan technique, elle ne me pose pas de problème, je l'ai déjà beaucoup travaillée. J'aurais souhaité davantage d'œuvres de Graham, qui est peut-être la plus compliquée techniquement; mais j'ai un genou droit fragile, déjà opéré deux fois et Graham demande beaucoup de travail sur les genoux. Forsythe? Je le trouve très intéressant, il a réinventé le langage classique. Mais, malheureusement, c'est trop tard pour moi...

» Je suis toujours curieux de voir ce qui se fait aujourd'hui, et je reçois beaucoup de cassettes vidéo de jeunes chorégraphes intéressés par mon projet. Je dois dire qu'il n'y en a pas beaucoup de passionnants. Cependant j'espère, l'année prochaine, présenter un programme de chorégraphes inconnus.

» Quant à l'évolution du ballet classique, c'est une triste histoire, me semble-t-il. Je ne voudrais pas spéculer, mais les plus grandes compagnies du monde actuelles – le Bolchoï, le Kirov, l'Opéra de Paris et le Royal Ballet de Londres – ont des hauts et des bas : les deux russes dégringolent, Paris stagne, Londres vient de remonter un peu... Manquent de grands chorégraphes et de grands directeurs artistiques. Manquent la force créatrice et l'énergie qui animaient jadis le New York City Ballet avec Balanchine. Les grandes compagnies veulent toujours être un drapeau, être «glamourous», impressionnantes, ce n'est pas ainsi qu'on fait du travail de création en profondeur. Peut-être la facilité des échanges et des communications, aujourd'hui, commence-t-elle à gommer la diversité des styles nationaux. Ce serait dommage. Il faut que l'école de l'Opéra de Paris, à mes yeux la meilleure du monde en ce moment, garde sa spécificité, comme les autres. Il est intéressant de voir une Belle au bois dormant *anglaise, n'ayant rien à voir avec les* Belles *russes ou danoises (j'ai oublié de citer le Royal Ballet danois parmi les «grands» actuels). Trop de questions de business, trop de souci d'être attractif entrent en ligne de compte et certaines productions ne sont pas convenables...*

» Remonter moi-même de grands ballets classiques? Je l'ai fait. Ce furent des désastres (rire). *Don Quichotte, admettons, c'est celui qui a le mieux marché. Diriger de nouveau une grande compagnie comme l'ABT? On me l'a souvent demandé, il n'en est pas question. Régler des chorégraphies? Je n'en ai pas l'ambition : être chorégraphe n'est pas une reconversion après une carrière de danseur, c'est un don qui se manifeste très tôt. Non, je le répète : mon désir, désormais, est de travailler avec un groupe restreint où peuvent se nouer de vraies relations humaines, où règnent la dévotion, la discipline, l'investissement de soi qui m'avaient frappé lorsque j'étais invité dans des troupes modernes. Travailler enfin avec des adultes... C'est la raison de mon adieu définitif aux grandes compagnies. »*

Propos recueillis par
SYLVIE DE NUSSAC

PATRIMOINE

Le capharnaüm retrouvé

L'appartement de Gustave Moreau est enfin ouvert au public

Trois cents tableaux, gravures, meubles, bibelots accumulés dans 54 m². C'est peu à côté des six mille œuvres qu'abrite cette maison-musée de la rue de La Rochefoucauld à Paris ou encore des neuf mille pièces que contiennent les réserves de cet établissement qui dépend de la Réunion des musées nationaux. Mais c'est une première : l'appartement de Gustave Moreau – ce peintre que Huysmans considérait comme *«un artiste unique, extraordinaire et mystique, enfermé en plein Paris, dans une cellule où ne pénètre même pas le bruit de la vie contemporaine»* – vient d'être enfin ouvert au public, après un siècle d'ombre et de poussière.

Il se dégage de ce sombre cabinet de curiosités tout l'esprit historiciste de la fin du dix-neuvième siècle, ce sens de l'accumulation poussé à l'extrême et, en même temps, la solitude d'un homme qui décide à soixante-dix ans de rassembler les témoignages de son passé : souvenirs de son père (mort en 1862), de sa mère (morte en 1884) et de son amie Alexandrine Dureux (morte en 1890), traces vivantes de ses maîtres. Dans cet archivage funèbre, il semble trouver l'unique raison de continuer son œuvre, donc sa vie, consacrée à l'adoration des modèles (Michel-Ange, Carpaccio, Le Titien) et des symboles religieux ou mythologiques.

«Je pense à ma mort et au sort de mes pauvres petits travaux et de toutes les compositions que je prends la peine de remuer. Séparées, elles périssent; prises ensemble, elles donnent un peu l'idée de ce que j'étais comme artiste et du milieu dans lequel je me plaisais à rêver», note le peintre en décembre 1862. Mais c'est en 1895 que le projet prend réellement forme. Cette maison particulière, achetée en 1852 par son père, architecte de métier et maître d'œuvre de tout un lotissement de la nouvelle Athènes, va devenir à la fois un lieu de travail et un temple du souvenir. En avril 1895, Gustave Moreau décide de faire construire sur place de grands ateliers. Il va même jusqu'à retoucher et agrandir certaines toiles afin qu'elles y trouvent place.

Le mobilier de l'amie de cœur

Il ne s'agit pas d'une reconstitution réaliste du nid de l'enfance, voire d'un écomusée familial, mais plutôt d'un aménagement rêvé où les tableaux, les photos et les bibelots entretiennent des correspondances secrètes, irréductibles aux conventions esthétiques et à l'idée de décor. C'est le capharnaüm du *Temps retrouvé*. Une fois emprunté l'escalier, que domine un très beau carton pour un *Prométhée enchaîné*, on peut rester une minute ou deux heures. Les œuvres se cachent dans la pénombre : là, le portrait de Moreau par Degas; ici, une Rachel de Chassériau; dans un coin, une gravure de Rembrandt. L'ambiance y est sublimement étouffante, pleine de ces visions qui hantent l'œuvre du peintre.

L'appartement se découpe en trois pièces : la salle à manger, avec ses boiseries vert d'eau, assorties de chaises Louis XVI, pièce dans laquelle on a retrouvé plus de pinceaux que de fourchettes. Plus loin, la chambre, ancien salon de la mère du peintre, regroupe les souvenirs de famille. Dans les vitrines en chêne, légions d'honneur, miniatures et photos ont été épinglées par le peintre, comme autant de papillons. En face, le boudoir d'Alexandrine Dureux, digne de *la Chambre verte* de Truffaut, aménagé dans l'ancienne chambre d'enfant de Gustave. En gentleman, il fait racheter anonymement par son légataire universel, Henri Rupp, le mobilier de l'amie de cœur, accroche des portraits par Nadar, et quelques-unes de ses aquarelles : *Hésiode et la Muse*, *Sapho*, *Pasiphaé*...

On quitte l'appartement par ce vestibule où les œuvres se serrent sur les murs comme pour mieux les soutenir : une huile de Fromentin, une feuille d'étude de Poussin, une vue d'Egypte offerte par un ami orientaliste, Berchère, originaire d'Etampes. L'ensemble est bouleversant autant par ce qu'il rend visible que par ce qu'il suggère à force de mystère, d'inachèvement et d'étreinte avec l'idéal. Ce lieu n'a pas été conçu pour la vie quotidienne mais pour y échapper, dans le recueillement, le souvenir, plus vivant que la vie elle-même. *«Mourez tôt, mourez tout de suite, pour le grand bien de l'art, pour votre gloire*, écrivait le Sâr Peladan, l'auteur du *Vice suprême*, à Gustave Moreau en 1895. Il meurt en 1898. Après quatre ans de démarches, Henri Rupp arrive à faire accepter le legs Gustave Moreau à l'Etat. Le musée sera officiellement ouvert en 1903 : le premier conservateur n'est autre que Georges Rouault, élève de Gustave Moreau à l'École des beaux-arts.

Près d'un siècle plus tard, c'est une femme, Geneviève Lacambre, conservateur au Musée d'Orsay et chargée du Musée Gustave-Moreau depuis 1985, qui a su rendre hommage à la mémoire du peintre avec le soin qu'il avait pris lui-même à faire le lit de son œuvre. Les 400 000 francs recueillis auprès de plusieurs mécènes (1) ont permis de restituer les damas jaunes et grenat, de restaurer les bronzes et les sculptures. En 1931, on comptait 70 visiteurs par an. En 1990, ils sont 25 000, un chiffre infime, comparé aux 8 000 entrées quotidiennes d'Orsay, mais qui justifie l'intérêt croissant du public, étranger notamment, pour cet endroit. L'ouverture de cet appartement, mis en scène comme le tableau d'une vie, donne à mieux voir, un étage plus haut, l'œuvre et son érotisme sacré, de s'abandonner, par exemple, à cet *Orphée sur la tombe d'Eurydice*, peint par Moreau au lendemain de la mort de son Alexandrine et dont il suggérait les couleurs avec ces mots tout simples : *« L'âme est seule ; elle a perdu tout ce qui était sa splendeur, la force et la douceur. Elle pleure sur elle-même, dans cet abandon de tout, dans sa solitude inconsolée. Le silence est partout. La Lune apparaît au-dessus de l'édicule et de l'étang sacré clos de murs; seules les gouttes de rosée tombant des fleurs d'eau font leur bruit régulier et discret, ce bruit plein de mélancolie et de douceur, ce bruit de vie dans un silence de mort. »*

LAURENCE BENAIM

(1) L'Association des amis du Musée Gustave-Moreau, la CGPI, le Conseil supérieur du mécénat culturel et l'association américaine *Friends of French Art* qui a mené à bien l'inventaire de l'appartement

► Musée Gustave-Moreau, 14, rue de La Rochefoucauld, 75009 Paris. Tél. : 48-74-38-50. Fermé le mardi.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5687

HORIZONTALEMENT

I. Avec lui, il y a des pleurs mais pas de grincements de dents. Raté quand on a mal tourné. – II. Qui peuvent se mettre à courir. Ne fait pas de mal quand elle est blanche. – III. Ne sont pas dans la mesure des moyens. Singe. Point de départ. – IV. Rangé comme un poisson. Peut se terminer par un coup de rouge. – V. Rage. Echange de timbres. Pas présentables. – VI. Longueur de chaîne. Pas oubliées. – VII. Satisfaisants quand il y a de bons bouts. Faisais payer cher. – VIII. Pas trop grave quand il arrive sur le parcours. Période. Autrefois, était souvent sur les dents. – IX. Variétés de sapin. Alla ruminer. Naît dans les Alpes. – X. Coule en Sibérie. N'est pas une fine mouche. Qui peuvent irriter. – XI. Cours de Français. N'admettent pas. – XII. Un projet pour les Anglais. Répandu. – XIII. Quand elle est grande, il n'y a pas d'étiquette. N'est plus qu'un triste sire quand il est mélancolique. – XIV. Eau. Une ville. Peut abriter un rieur. – XV. Un coin perdu. Ville du Nigéria. Prononcées.

VERTICALEMENT

1. Qu'on peut sans crainte laisser tomber. Tient bien son logis. – 2. Marcher sans rien dire. A la dent dure. Adverbe qui vaut mieux qu'un autre. – 3. Un certain sel. « Sortie » en famille. L'âme d'un « pistolet ». – 4. Un caractère ancien. Cachera. Peut être voulu par un ami anonyme. – 5. A une réaction bien humaine. Pas souple. Sa tête nous revient. – 6. Une question pour le psychologue. Pas original. Disciple d'un marabout. – 7. Un mot clé. Gros le long de l'échine. – 8. Pronom. N'est tranchée que lorsqu'on a fini de peser. Crie comme une bête. – 9. Pas fine. Un vague sujet. Entre en tournant. – 10. Un animal très mou. Anglaise, elle a de fortes mâchoires. Claire. – 11. Un homme vraiment pas gêné. – 12. Degré. Les petites annonces. Adverbe. – 13. Reptiles dont certains font tout un plat. Donneras des motifs. – 14. Julienne au marché. Ne compte pas. Orifice. – 15. Pronom. Bien exprimés. Pas libres.

Solution du problème n° 5686

Horizontalement

I. Incapable. – II. Nérée. Ion. – III. Sou. Repue. – IV. Pneus. Ce. – V. Speech. – VI. Ré. Pétrel. – VII. Acné. Ri. – VIII. Nourri. Oh ! IX. Tu. Cuesta. – X. Tau. Réer. – XI. Dentiste.

Verticalement

1. Inspirant. – 2. Néon. Ecoute. – 3. Crues. Nu. An. – 4. Ae. Uppercut. – 5. Persée. Ru. – 6. Etriers. – 7. Bip. Cri. Set. – 8. Louche. Otée. – 9. Enée. Léhar.

GUY BROUTY

NOTES

Mort de l'actrice Judith Anderson

L'actrice d'origine australienne Judith Anderson, qui incarna Lady Macbeth et la lugubre gouvernante du *Rebecca* d'Hitchcock, est morte le 3 janvier en Californie. Elle avait quatre-vingt-treize ans.

[Née le 10 février 1898 à Adelaïde, Judith Anderson gagne les Etats-Unis avec sa mère en 1918 et joue dans des dizaines de pièces avant de se voir proposer ses grands rôles. En 1931, on la voit dans *Le deuil sied à Electre*, d'Eugene O'Neill et, en 1937, elle fait ses débuts à l'Old Vic de Londres dans le rôle de Lady Macbeth, puis joue la reine Gertrude de *Hamlet* en compagnie de John Gielgud.

Mais le grand public la connaît surtout comme la sinistre gouvernante de Rebecca (1940), qui lui valut un Oscar de meilleur second rôle. Elle avait joué plus tard dans *les Dix Commandements*, de Cecil B. De Mille, et dans l'adaptation cinématographique de *la Chatte sur un toit brûlant*, de Tennessee Williams, et avait même tourné avec Ronald Reagan, dans *King's Room*. Frances Margaret «Judith» Anderson, que la reine Elisabeth d'Angleterre avait nommée « Dame » de l'Empire britannique, avait encore joué *Hamlet* à l'âge de soixante-treize ans.]

Les fresques de Kerga menacées

En 1935, un peintre breton, Charles de Kergariou, dit Kerga, exécutait un cycle de fresques pour décorer la salle des fêtes du sanatorium de Perharidy, près de Roscoff (Côte-d'Armor). Cet ensemble de dix peintures murales qui couvrent 200 m² décrit la vie quotidienne de la Bretagne de l'entre-deux-guerres : pêche, ramassage du goémon, cueillette des choux-fleurs, mais aussi bains de mer et traitement de la tuberculose dans cet établissement. Kerga les avait réalisées dans un style largement inspiré de celui de l'Ecole de Pont-Aven. L'influence de Maurice Denis y est sensible. L'intérêt de ces œuvres est donc tout à la fois sociologique et artistique.

Or le projet de modernisation du Centre héliomarin de Roscoff condamne ces peintures à la destruction puisque la salle des fêtes doit être abattue afin de permettre l'agrandissement du bâtiment. Il serait regrettable qu'aucune solution de compromis ne puisse être trouvée et que ce témoignage de l'art décoratif des années 30 soit sacrifié ainsi à la légère. Trop d'œuvres comparables ont été détruites depuis vingt ans pour qu'un effort ne soit pas ici consenti.

E. de R.

THÉATRE

Bastille 1989/1992

Après les fêtes, à l'année nouvelle, on fait les comptes, qui généralement, laissent un goût amer. Cela se passe pour les particuliers, et aussi pour les théâtres. Même ceux qui marchent, dont les spectacles sont *«appréciés de la presse et du public»*. C'est le cas du Théâtre de la Bastille qui a la chance de porter un nom facile à retenir dans le monde entier, et dont le directeur, Jean-Marie Hordé compose ses programmes avec ceux qu'il appelle *«les gens à la marge»*, principalement dans le domaine dramatique, mais aussi chorégraphique et musical.

Jean-Marie Hordé tient à opérer une présélection rigoureuse. La disposition des deux salles, leur aménagement, leur ambiance et celle du quartier, leur passé donnent au Théâtre une identité marquée. Tous les genres n'y sont pas à leur place. En revanche, tout ce qui naît, tout ce qui risque, ce qui bouge, désire – et doit – passer à la Bastille, de François Tanguy à Joël Jouanneau, de Jean-Marie Patte à Bruno Bayen, de Novarina à Michel Rabeux, entre autres...

C'est là qu'intervient la question des moyens. La plupart du temps, les gens qui commencent, qui cherchent, qui poursuivent une expérience radicale ne peuvent pas s'autofinancer. La Bastille de son côté, une fois payés le loyer, la publicité, les frais fixes, dispose de 900 000 F pour la coproduction de quelque vingt-cinq à vingt-sept spectacles. C'est beaucoup pour peu d'argent : *«On peut difficilement tenir trois mois des formes qui ne sont pas totalement acceptées»*, dit Jean-Marie Hordé.

Le théâtre est ouvert de septembre à juillet. Et en avril 1992, y sera créé une pièce de Chantal Akerman. *«La Bastille n'est plus en faillite, mon indépendance artistique est totale. Finalement, j'ai obtenu après trois ans de travail acharné le montant de subventions que je demandais il y a quatre ans. Je voudrais seulement pouvoir produire de temps en temps une première mise en scène, continuer mon travail. C'est un choix politique de la part du ministère comme de la Ville de Paris.»*

COLETTE GODARD

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 4 JANVIER 1992 A 0 HEURE TU

METEO FRANCE

PRÉVISIONS POUR LE 5 JANVIER 1992

LEGENDE: ENSOLEILLE; ECLAIRCIES PEU NUAGEUX; NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES; TRES NUAGEUX OU COUVERT; PLUIE OU BRUINE; NEIGE; AVERSES; ORAGES; BRUMES ET BROUILLARDS; SENS DE DEPLACEMENT

METEO FRANCE — TEMPS PREVU LE 05 - C . 92 VERS MIDI

Dimanche : Eclaircies au nord de la Loire, soleil au sud. – De la Bretagne à la Normandie, aux régions situées au nord de la Seine, ainsi qu'en Lorraine, Alsace et nord-Jura, la matinée débutera sous un ciel gris et de petites pluies se produiront sur les régions situées les plus à l'est. Dans la journée des éclaircies se développeront sur la Bretagne, le nord des Pays-de-Loire, gagnant dans l'après-midi la Normandie, l'Ile-de-France, la Picardie et la Champagne. En fait seules les régions frontalières seront encore sous la grisaille en soirée.

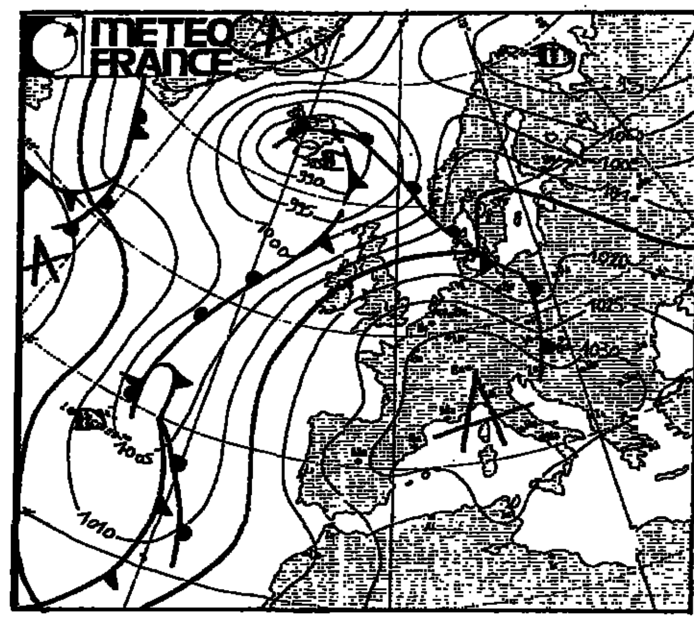
Sur les autres régions françaises, des brumes et des brouillards se formeront par places en fin de nuit. La visibilité s'améliorera généralement dans la matinée pour laisser place à un temps bien ensoleillé. Mais, par endroits, la dissipation des brouillards et des nuages bas risque d'être plus lente.

La hausse des températures minimales se généraliseront sur la moitié nord. Au lever du jour, il fera 9 ou 11 degrés en Bretagne, entre 6 et 9 en Normandie, Ile-de-France et Nord-Pas-de-Calais, entre 2 et 6 degrés plus à l'est.

Sur la moitié sud, des gelées se produiront encore, sauf toujours sur les régions côtières. Le thermomètre descendra jusqu'à – 4 degrés localement dans le Sud-Ouest, jusqu'à – 7, voire parfois –10 dans les vallées alpines.

Les températures maximales s'étageront entre 9 et 14 degrés sur la moitié ouest et près de la Méditerranée, entre 4 et 8 degrés près de la frontière est, entre 7 et 10 degrés ailleurs.

PRÉVISIONS POUR LE 6 JANVIER 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 04-01-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 03-01-1992 à 18 heures TU et le 04-01-1992 à 6 heures TU

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	13	4	C
BIARRITZ	15	2	D
BORDEAUX	5	-1	B
BOURGES	5	-3	D
BREST	11	11	C
CAEN	9	9	C
CHERBOURG	10	9	C
CLERMONT-FER.	5	-7	D
DIJON	-1	-4	B
GRENOBLE	3	-3	C
LILLE	5	4	C
LIMOGES	7	0	B
LYON	6	1	N
MARSEILLE	12	7	D
NANCY	1	1	N
NANTES	9	4	C
NICE	12	5	D
PARIS-MONTS.	5	5	C
PAU	14	-2	D
PERPIGNAN	11	0	D
RENNES	11	8	C
ST-ETIENNE	3	-4	B
STRASBOURG	6	-1	C
TOULOUSE	9	-3	D
TOURS	8	1	C
POINTE-A-PITRE	28	22	D

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	17	1	D
AMSTERDAM	6	5	D
ATHÈNES	16	4	D
BANGKOK	32	25	N
BARCELONE	12	2	D
BELGRADE	-1	-8	D
BERLIN	6	3	D
BRUXELLES	6	5	C
COPENHAGUE	8	5	P
DAKAR	28	20	N
DELHI	–	–	–
DJERBA	15	5	D
GENEVE	2	-2	D
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	8	6	D
JÉRUSALEM	4	-4	D
LE CAIRE	15	5	D
LISBONNE	12	6	D
LONDRES	12	8	C
LOS ANGELES	14	14	C
LUXEMBOURG	0	0	C
MADRID	10	-3	D
MARRAKECH	17	4	D
MEXICO	21	10	N
MILAN	11	-3	D
MONTRÉAL	-3	-10	C
MOSCOU	6	4	N
NAIROBI	–	–	–
NEW-YORK	7	5	C
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	16	-1	D
PÉKIN	1	-8	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	12	-3	D
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	–	–	–
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	13	4	D
TUNIS	15	2	D
VARSOVIE	5	1	C
VENISE	4	-1	N
VIENNE	14	0	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 4 janvier

TF 1

20.00 Journal, Tapis vert, Météo et Trafic infos.
20.50 Variétés : Succès fous. Emission présentée par Christian Morin, Philippe Risoli et Patrick Roy.
22.35 Magazine : Ushuaïa. Voyage en Okavango ; Iles de Riom : paysans-paysages ; Fragile équilibre ; Cratère du nouveau Québec ; Capitaine de quinze ans.
23.50 Magazine : Formule sport. Jeux olympiques d'Albertville : portrait de Surya Bonaly ; Raid Gauloises.

A2

19.59 Journal, Journal du trot et Météo.
20.45 Magazine : La Nuit des héros. La Botte secrète, de Frédéric Compain ; Drame en kayak, de Philippe Abecassis ; Rocking-chair (Etats-Unis) ; Le Gendarme accoucheur, de Serge Horlaville.
22.30 Magazine : Double jeu. Invité : Renaud. Variétés : les Maracas, Cher.
23.50 Série : Un juge, un flic.

FR 3

— De 20.00 à 22.40 La Sept —
20.00 Chronique : Le Dessous des cartes.
20.05 Documentaire : *Histoire parallèle* (v.o.).
21.00 Documentaire : Anna, la corde de la vie.
22.25 Le Courrier des téléspectateurs.
22.30 Journal et Météo.
22.40 La Flamme olympique en France.
— De 22.50 à 0.00 La Sept —
22.50 Magazine : Cinéma de poche. Vive l'original, de François Porcile ; L'Eclaireur.
23.50 Cinéma d'animation : Images.

CANAL PLUS

19.35 Le Top.
20.30 Téléfilm : K 9000. De Kim Manners.
22.00 Les Nuls... l'émission. Invité : Roland Giraud.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Documentaire : Les Baisers du cinéma. *De Neil Steinberg et Bruce Cohn.*

LA 5

20.00 Journal.
20.25 Rallye : Paris-Le Cap (et à 1.15).
20.40 Météo.
20.45 Série : Perry Mason. Le Verre empoisonné, de Christian I. Nyby II, avec Raymond Burr, Barbara Hale.
22.25 Magazine : Ciné Cinq (et à 6.10).
22.40 Sport : Patinage artistique. Challenge des champions à Oslo, le 13 décembre.
23.40 Journal de la nuit.
23.55 Série : Freddy, le cauchemar de vos nuits.

M 6

20.00 Série : Papa Schultz.
20.40 Téléfilm : Ike, les années de guerre. De Melville Shavelson et Boris Sagal, avec Robert Duvall, Lee Remick (1re et 2e parties).
23.45 Six minutes d'informations.
23.50 Musique : Rapline. Democrate D ; Queen Mother Rage ; Jah Shaka ; Pop's Cool Love.

LA SEPT

20.00 Le Dessous des cartes.
20.05 Histoire parallèle.
21.00 Documentaire : Anna, la corde de la vie.
22.30 Soir 3.
22.50 Magazine : Cinéma de poche.
23.50 Cinéma d'animation : Images.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Multipiste.
20.30 Photo-portrait. Louis Cane, peintre.
20.45 Dramatiques. L'Hommeégaré, d'après les Corps étrangers, de Jean Cayrol ; Quatre nouvelles extraites de Nuits plus blanches que nature.
22.35 Musique : Opus.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Opéra (en direct du Théâtre municipal de Lausanne) : Orphée aux enfers, opéra en quatre actes d'Offenbach, livret d'Hector Crémieux et François Halévy.
23.07 *Nos plus belles musiques.*

Dimanche 5 janvier

TF 1

20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.45 Cinéma : Bagdad café. ■■ Film allemand de Percy Adlon (1987).
22.25 Magazine : Ciné dimanche.
22.30 Cinéma : Juillet en septembre. ■ Film français de Sébastien Japrisot (1988).

A 2

19.59 Journal, Journal du trot et Météo.
20.45 Téléfilm : Maigret chez les Flamands.
22.25 Magazine : Bouillon de culture.

FR 3

20.05 Les Fables géométriques.
20.10 Série : Benny Hill.
20.45 Divertissement : Un cactus dans le potage.
22.05 Magazine : Le Divan. Maria Casarès (1re partie).
22.30 Journal et Météo.
22.50 Cinéma : Lolita. ■■ Film américain de Stanley Kubrick (1962) (v.o.).

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 20.30 —
19.40 Ça cartoon.
20.25 Magazine : L'Equipe du dimanche.
20.30 Cinéma : Miss Daisy et son chauffeur. ■ Film américain de Bruce Beresford (1989).
22.05 Flash d'informations.
22.10 L'Equipe du dimanche. Match : Milan-AC-Naples, les buts européens ; L'événement : football : Atletico Madrid-Real ; Football américain : Atalanta Falcons-New-Orleans Saints, match de championnat de la NFL.
0.50 Cinéma : Le Géant de Thessalie. ■■ Film italo-français de Riccardo Freda (1961).

LA 5

20.00 Journal.
20.25 Rallye : Paris-Le Cap.
20.35 Météo.
20.45 Cinéma : Debout les crabes, la mer monte ! ■ Film français de Grand-Jouan (1983).
22.25 Magazine : Reporters.

M 6

20.00 Série : Cosby Show.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.40 Téléfilm : Ike, les années de guerre.
22.15 Magazine : Culture pub. Vive la gueule de bois.
22.45 Cinéma : Monique et Julie. □ Film français d'A. Payet (1979).

LA SEPT

20.00 Le dessous des cartes.
20.25 Le Courrier des téléspectateurs.
20.30 Bergman par Bergman. Autour du film « la Source ».
20.40 Cinéma : La Source. ■■ Film suédois d'Ingmar Bergman (1959).
22.05 Documentaire : Interview. De Bille August.
22.35 Le Dessous des cartes.
22.45 Cinéma : Noce blanche. □ Film français de Jean-Claude Brisseau (1989).

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique.
22.35 Musique : Le Concert (enregistré à *Strasbourg* le 24 septembre en l'église Saint-Thomas, dans le cadre de Musica 91). Récital d'orgue de Bernard Foccroule, œuvres de Ligeti...
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert de jazz (donné le 14 août lors du Festival de Marciac) : Charlie Parker ; Wynton Marsalis ; Wycliffe Gordon ; Wes Anderson...

CARNET DU Monde

Décès

– Mme Micheline Berdugo,
Aurélie, Karen, Fabrice,
Mme Hassiba Berdugo et ses enfants,
Les familles Berdugo, Bensoussan, Azuelos, Zerah,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Victor BERDUGO,
vétérinaire.

Les obsèques auront lieu le lundi 6 janvier 1992, à 10 h 45, au cimetière de Pantin.

Ni fleurs ni couronnes.

202, boulevard Malesherbes,
75017 Paris.

– M. et Mme Pierre Casalis,
M. et Mme Bernard Casalis,
Leurs enfants et petits-enfants,
Mme André Mercier-Calvairac,
sa belle-sœur,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marcel CASALIS,
née Suzanne Mercier,

le 26 décembre 1991, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Les obsèques ont eu lieu à Montpellier, le 30 décembre.

« Voici je fais toutes choses nouvelles. »
Apocalypse 21-5.

319, avenue du Prado,
13008 Marseille.
51, rue Saint-André-des-Arts,
75006 Paris.

– M. Claude Germon,
député maire,
président de la Semmassy,
M. Jacques Pietri,
directeur de la Semmassy,
Et leurs collaborateurs,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mlle Geneviève GUÉRIN,
directeur adjoint,

survenu le 1er janvier 1992.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 4 janvier à Couëron (Loire-Atlantique).

– Claire Joly
et Bernard Gaud,
ses enfants,
Simon, Damien, Maxime,
ses petits-enfants,
Robert et Lilly Joly,
son frère et sa belle-sœur,
Hélène, Anne, Françoise,
ses nièces,
Et sa famille,
font part du décès de

Pierre JOLY,
ancien élève de l'ENS,
professeur d'histoire de l'architecture
à l'école de Paris La Villette,
photographe et critique d'art.

Les obsèques auront lieu mardi 7 janvier, à 14 h 15, au nouveau cimetière de Bures-sur-Yvette (Essonne).

31, rue des Vizelets,
94130 Nogent-sur-Marne.

– Mme Nicole Naouri,
son épouse,
M. et Mme Alexandre Naouri,
M. le grand rabbin
et Mme E. Chouchena,
M. et Mme Moïse Naouri,
M. et Mme Léon Naouri,
M. et Mme Roland Doukhan,
M. et Mme Jacob Naouri,
M. le grand rabbin
et Mme Alain Goldmann,
M. et Mme Serge Kaufmann,
M. et Mme Jean-Pierre Schilli,
M. et Mme Joël Schilli,
M. et Mme Jacques Schilli,
ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Et tous ses neveux et nièces,
Mme Henri Schilli,
sa belle-mère,
Mme Michèle Huberty,
Les parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. le rabbin Saül NAOURI,

survenu le 3 janvier 1992 (27 Teveth 5752), à Paris.

Les obsèques auront lieu le dimanche 5 janvier 1992 (29 Teveth 5752), à 10 heures, au mont des Oliviers, à Jérusalem.

Mme Nicole Naouri,
9, rue Philibert-Delorme,
75017 Paris.

Erratum

– Décès dans *le Monde* du 2 daté 3 janvier 1992, il fallait lire : décès de

Michel GRIMAL,
responsable de formation à l'AFPA.

Remerciements

– Quincy. Beaucourt. Belfort. Niort.

Roger Marçot,
son frère
Et les familles Marçot, Marchand, Bourdeau,
remercient les personnes qui leur ont exprimé leur sympathie au décès de

André MARÇOT,
officier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
CVR, déporté à Dachau,
croix de guerre avec palmes,
réseau OCM Buckmaster,
citations Corps franc RD2FC,
médaille de la France libérée,
Medal of Freedom USA.

Anniversaires

– Il y a deux ans, le 6 janvier 1990,

Simonne KLEIN,
née Declerck,

quittait son corps vaincu par le cancer.

Merci d'être toujours avec nous.

Pierre Klein, son mari,
Et Marie-Hélène.

SCIENCES

□ **Arrêt du réacteur n° 2 de la centrale du Bugey.** – La tranche n° 2 de la centrale nucléaire du Bugey (Ain) a été arrêtée, samedi 4 janvier, pour une durée de quatre semaines, afin d'installer sur le couvercle de sa cuve un système de détection de fuite. La mise en place de ce dispositif de sécurité a été décidée après la découverte de fissures sur les conduits parcourant les couvercles de quatre réacteurs (trois à Bugey et un à Fessenheim) qui figurent parmi les six tranches de 900 mégawatts les plus anciennes du parc nucléaire français. Dans les trois années à venir, EDF devrait remplacer les couvercles des cuves de ces six réacteurs.

ÉDUCATION

La défaillance d'un projet immobilier

Cent élèves d'une maternelle de Bordeaux n'ont plus d'école

BORDEAUX
de notre correspondante

Depuis la rentrée scolaire 1990, les cent élèves (de trois à six ans) de la maternelle Joséphine à Bordeaux n'ont plus d'école. Les bâtiments ont été fermés, puis démolis. Depuis, les écoliers sont hébergés dans un centre aéré, de l'autre côté de la Garonne. Une demi-heure de bus matin et soir, *via* le pont d'Aquitaine *« qui bat tous les records d'accidents »*, soulignent les parents. Ce va-et-vient quotidien a fini par épuiser leur patience. Celle des institutrices aussi, qui ont officiellement demandé leur mutation avant les vacances de Noël. Les parents ont symboliquement organisé un goûter de Noël à l'emplacement que devrait occuper la future école maternelle. En réalité, les bâtiments ne pourront sans doute pas être livrés à Pâques malgré les promesses réitérées des élus.

Le projet initial de la municipalité bordelaise a tourné court. La Ville voulait procéder à un « lifting complet » d'un îlot urbain et lui *« donner une seconde jeunesse »* en juxtaposant harmonieusement une bibliothèque, une salle de sports, une école toute neuve intégrées à un ensemble de 140 logements locatifs dont la construction devait être confiée à un promoteur privé.

« On n'a pas trouvé d'investisseur pour construire les logements, reconnaît Chantal Bourragué, adjointe à l'enseignement à Bordeaux. *Deux promoteurs se sont dédits à la dernière minute. »* L'élue ajoute : *« J'ai été mal informée sinon je n'aurais pas laissé fermer la maternelle Joséphine dès l'été 1990. Il va sans doute falloir renoncer au montage prévu et séparer le programme de logements de la construction de l'école ».* Les écoliers de Joséphine devront patienter jusqu'à la rentrée 1992 pour occuper des locaux neufs.

G. de M.

□ **Une bourse pour le Japon.** – Une bourse pour un séjour d'un an d'études au Japon est offerte par le journal de Tokyo l'*Asahi Shimbun*. Les candidats doivent être de nationalité non japonaise, avoir un diplôme universitaire, n'avoir pas résidé précédemment dans le pays et ne pas y avoir déjà un emploi ou une mission. Les candidats peuvent se renseigner auprès du bureau de l'*Asahi Shimbun* à Paris, 9, boulevard des Italiens, 75002. Les candidatures seront acceptées jusqu'au 31 mars 1992. Le séjour débutera en septembre 1992.



L'ANNEE 1991 DANS LE MONDE

ETRANGER

par EDOUARD MASUREL

JANVIER

6. – **GUATEMALA :** Au deuxième tour de l'élection présidentielle, M. Jorge Serrano, candidat populiste de centre droit, est élu avec 68 % des suffrages. Il succède *le 14 au président* Vinicio Cerezo (démocrate-chrétien).

13. – **PORTUGAL :** A l'élection présidentielle, M. Mario Soares, chef de l'Etat depuis 1986, est réélu dès *le premier tour* avec 70,4 % des suffrages.

14. – **TUNISIE :** Trois dirigeants de l'OLP, dont Abou Iyad, numéro deux de l'organisation *palestinienne, sont* assassinés à Carthage par un transfuge du groupe dissident d'Abou Nidal.

27. – **SOMALIE :** Le général Syaad Barre est chassé du pouvoir, *qu'il occupait depuis octobre 1969*, par les forces rebelles, après quatre semaines de violents combats qui ont dévasté la capitale, Mogadiscio. Les trois principaux mouvements *rebelles contrôlent chacun une* partie du territoire.

FEVRIER

1er. – **FINANCES MONDIALES :** La Réserve fédérale des Etats-Unis abaisse son taux d'escompte de 6,5 % à 6 % pour tenter de relancer l'économie, alors que, face au coût de la réunification, la Banque fédérale d'Allemagne a relevé, le 31 janvier, son taux d'escompte de 6 % à 6,5 %. Ces évolutions divergentes accentuent la baisse du dollar qui chute jusqu'à 1,45 DM, 127 yens et 4,95 F le 12. Mais il se redresse ensuite en raison des succès alliés dans la guerre du Golfe, puis, après la victoire, en *raison des perspectives de reprise* de l'économie américaine.

3. – **ITALIE :** Le Parti communiste, réuni à Rimini pour son vingtième et dernier congrès, se trans*forme en Parti démocratique* de la gauche.

7. – **GRANDE-BRETAGNE :** Trois obus de mortier sont tirés en direction de la résidence du premier ministre à Londres. Cet attentat est revendiqué par l'Armée républicaine irlandaise (IRA).

12. – **CHINE :** Les sentences les plus sévères sont prononcées lors du dernier procès de dissidents du «printemps de Pékin» de 1989 : *deux intellectuels sont condamnés à* treize ans de prison.

17. – **CAP-VERT :** Lors de la première élection présidentielle pluraliste, le président Aristides Pereira, *au pouvoir depuis l'indé*pendance en juillet 1975, n'obtient que 26,2 % des suffrages. M. Antonio Monteiro est élu avec 72 % des voix.

20. – ALBANIE : Dans le centre de Tirana, la statue d'Enver Hodja, fondateur du régime communiste, est renversée par des dizaines de milliers de manifestants. Le président Ramiz Alia cède aux exigences des étudiants, en grève depuis le 6, et prend le contrôle du gouvernement.

23. – **THAÏLANDE :** Le gouvernement de M. Chatichai Choonhavan, premier ministre *depuis* août 1988, est renversé par un coup d'Etat militaire.

26. – **ALLEMAGNE :** Le chancelier Kohl, revenant sur ses engagements électoraux, annonce des *augmentations d'impôts et de taxes.* Le coût de la réunification s'est accru en raison de la dégradation de la situation économique dans l'ex-RDA.

27. – BANGLADESH : Lors des premières élections réellement démocratiques, le Parti national de la bégum Khaleda Zia remporte 140 des 300 sièges à pourvoir. *Mme Zia devient premier ministre* le 19 mars .

MARS

1er-7. – **ALBANIE :** Vingt mille Albanais prennent d'assaut des bateaux pour se réfugier en Italie. A Brindisi, les autorités sont complètement dépassées par leur arrivée.

3. – **SAO-TOMÉ ET PRINCIPE :** M. Miguel Trovoada, qui avait le soutien de l'opposition, remporte l'élection *présidentielle* avec plus de 80 % des suffrages. Il succède au président Manuel Pinto Da Costa, au pouvoir depuis l'indépendance en 1975, qui ne se représentait pas.

10. – **SALVADOR :** Aux élec*tions législatives*, l'ARENA (droite), parti au pouvoir depuis 1988, perd la majorité absolue avec 39 des 84 sièges.

15. – **ALBANIE-ÉTATS-UNIS :** Les relations *diplomatiques*, rompues en 1939, sont rétablies.

15. – **POLOGNE :** Les pays créanciers accordent une annulation de 50 % de la dette publique, qui s'élève à 33 milliards de dollars sur une dette totale de 48 milliards.

17. – **FINLANDE :** Aux élections législatives, le Parti du centre arrive en *tête* avec 55 (+ 15) des 200 sièges. Son président, M. Esko Aho, forme le 26 avril un cabinet de coalition quadripartite, qui ne comprend aucun *parti de gauche*, pour la première fois depuis 1975.

20. – **ARABIE SAOUDITE-IRAN :** Les relations diplomatiques, rompues en avril 1988, sont rétablies.

21. – **GRANDE-BRETAGNE :** Le gouvernement de M. Major annonce la suppression en avril 1993 de la *poll tax*, l'impôt local *très impopulaire instauré par* Mme Thatcher en avril 1990.

24. – **BÉNIN :** Au second tour de la première élection présidentielle pluraliste, M. Nicéphore Soglo, *premier ministre depuis mars* 1990, l'emporte, avec 67,73 % des suffrages, sur M. Mathieu Kérékou, chef de l'Etat arrivé au pouvoir en octobre 1972 grâce à un putsch militaire.

25. – **MALI :** Le général Moussa Traoré, au pouvoir depuis novembre 1968, est renversé par un coup d'Etat militaire.

AVRIL

1er. – ALLEMAGNE : L'assassinat à Düsseldorf de Detlev Rohwedder, président de la Treuhand, l'organisme public chargé de gérer et de privatiser le patrimoine indus*triel de l'ex-RDA, est revendiqué* par la Fraction armée rouge.

7. – **ALBANIE :** Au second tour des élections législatives, le Parti du travail (communiste) *obtient 168 des 250 sièges* du Parlement et le Parti démocratique (opposition), 75.

15. – **EST-OUEST :** La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), créée pour aider l'Europe de l'Est, est inaugurée à Londres, en présence d'une trentaine de chefs d'Etat et de gouvernement.

18-19. – **FRANCE-ROUMANIE :** M. Mitterrand, en visite officielle en *Roumanie, demande au* président Iliescu de *« hâter la démarche démocratique ».*

20. – **ISLANDE :** Aux élections législatives, le Parti de l'indépendance (conservateur) de *M. David* Oddsson remporte 26 (+ 8) des 63 sièges. M. Oddsson forme, le 29, un cabinet de coalition avec les sociaux-démocrates (10 sièges).

29. – **ANTARCTIQUE :** Les pays signataires du traité sur l'Antarctique, réunis à Madrid depuis le 22, s'entendent pour interdire toute exploitation minière pendant cinquante ans.

30. – **BANGLADESH :** Un *cyclone d'une rare violence provo*que des dégâts considérables. Près de cent quarante mille personnes sont ensevelies sous les eaux sur les côtes et dans les îles du golfe du Bengale.

30. – **LIBAN :** Les milices remettent une partie de leurs armes à l'armée qui se déploie dans certaines zones qu'elles contrôlaient.

MAI

12. – **NÉPAL :** Lors des premières élections multipartites *depuis 1959, le Parti du Congrès* remporte 110 des 205 sièges du Parlement. Son secrétaire général, M. Girija Prasad Koirala, est nommé premier ministre, le 29.

18. – *SOMALIE :* Les anciens maquisards du Mouvement national *somalien, qui contrôlent le nord du* pays, décident de faire sécession et proclament, le 24, la République du Somaliland.

21. – **ÉTHIOPIE :** Le lieutenant-colonel Menguistu, chef de l'Etat depuis février 1977, quitte le pouvoir et se réfugie au Zimbabwe. Les jours suivants, les rebelles érythréens et tigréens remportent de nouveaux succès militaires aux dépens de l'armée régulière qui se débande. La capitale, Addis-Abeba, est encerclée par les rebelles. Les 24 et 25, comme en 1984, un gigantesque pont aérien est mis en place



DOMINIQUE AUBERT/SYGMA

14 octobre : Aung San Kyi, prix Nobel de la paix.

par les autorités israéliennes pour évacuer 14 400 juifs éthiopiens vers l'Etat hébreu. Le 27, s'ouvrent, à Londres, sous l'égide des Etats-Unis, des négociations entre le gouvernement et les trois principaux mouvements d'opposition armée pour mettre fin à trente ans de guerre civile. Le 28, tandis qu'un accord est conclu à Londres, confiant le pouvoir aux rebelles tigréens, *ces derniers se rendent* maîtres d'Addis-Abeba avec l'aval des Etats-Unis. Du 1er au 5 juillet, une conférence nationale réunie à Addis-Abeba prévoit des élections *démocratiques en 1993 ainsi qu'un* référendum d'autodétermination en Erythrée avant deux ans.

21. – **INDE :** Rajiv Gandhi, premier ministre de 1984 à 1989 et président du Parti du Congrès, est tué par l'explosion d'une bombe avant une réunion électorale près de Madras. Les séparatistes tamouls de Sri-Lanka sont accusés d'être responsables de l'attentat qui fait seize autres morts.

22. – *LIBAN-SYRIE :* Les présidents Assad et Hraoui signent à Damas un traité *de « fraternité, de coopération et de coordination »*, qui consacre le rôle prépondérant de la Syrie au Liban. Jérusalem dénonce une véritable *« annexion ».*

25. – **ÉGYPTE :** Les pays créanciers accordent une annulation de 50 % de la dette publique qui s'élève à 50 milliards de dollars.

28-29. – **OTAN :** Les ministres de la défense des quinze pays membres des commandements intégrés de l'Alliance atlantique, réunis à Bruxelles, approuvent une réorganisation du dispositif militaire qui prévoit notamment la création d'une force multinationale *« de réaction rapide ».*

29. – ESPAGNE : Un attentat à la voiture piégée contre une caserne de la garde civile, à Vic, près de Barcelone, fait neuf morts, dont trois fillettes. Le 31, la police parvient à démanteler le « commando Barcelone » de l'ETA, auteur présumé de l'attentat de Vic.

31. – **ANGOLA :** Le président José Eduardo Dos Santos et M. Jonas Savimbi, chef des rebelles de l'UNITA, signent à Lisbonne un *accord de cessez-le-feu, conclu* à Estoril le 1er mai après un an de négociations directes sous les auspices du Portugal. Cet accord de paix, que l'ONU va superviser, est *destiné à mettre fin à seize* années d'une guerre civile qui a fait plus de cent mille morts.

JUIN

4. – **ALBANIE :** Le gouvernement communiste démissionne après trois semaines de grève générale. M. Ylli Bufi, nouveau premier *ministre nommé* le 5, *forme*, le 11, un cabinet de coalition : pour la première *fois depuis 1944*, les communistes partagent le pouvoir avec l'opposition. Le 12, le Parti du travail (communiste) se transforme en Parti socialiste et annonce sa *« rénovation totale ».*

5. – **ALGÉRIE :** L'état de siège est instauré et l'armée est chargée du maintien de l'ordre. Les premières élections législatives pluralistes, *fixées au 27 juin et 18 juillet*, sont reportées, alors que le Front islamique du salut (FIS) a appelé à une grève générale illimitée à partir du 25 mai et provoqué des manifes*tations violentes* à Alger. M. Mouloud Hamrouche, premier ministre depuis septembre 1989, est remplacé par M. Sid Ahmed Ghozali, ministre des affaires étrangères. Après de *nouveaux affrontements* meurtriers, du 25 au 30, à Alger, l'armée arrête, le 30, MM. Abassi Madani et Ali Benhadj, les deux principaux dirigeants du FIS. Des centaines de cadres et de militants du FIS sont aussi arrêtés les jours suivants dans tout le pays.

8. – **CONGO :** La conférence nationale, réunie depuis le 25 février à Brazzaville, nomme un nouveau premier ministre, M. André Milongo. M. Denis Sassou Nguesso, chef de l'État depuis 1979, est privé de la plupart de ses pouvoirs.

12 – 14. – **EUROPE :** Prague accueille les premières Assises de la confédération européenne, qui réunissent, sur l'initiative de M. Mit*terrand, cent cinquante* personnalités des lettres, des arts, de la politique et des affaires. Dans son discours de clôture, le 14, M. Mitterrand réduit, face aux critiques, *les ambitions de son projet, dont* il avait lancé l'idée le 31 décembre 1989.

12 – 15. – **INDE :** Aux élections législatives, qui avaient été repoussées après l'assassinat, le 21 mai, de Rajiv Gandhi, son parti, le Congrès, arrive en tête mais n'obtient pas la majorité absolue, avec 223 (+ 30) des 511 sièges à pourvoir. M. P. V. Narasimha Rao, élu le 29 mai à la présidence du Parti du Congrès, forme, le 23, un gouvernement minoritaire.

14. – **PHILIPPINES :** L'éruption du volcan Pinatubo, qui s'est réveillé après six siècles de sommeil, fait ses premières victimes. Pendant plusieurs semaines, de violentes explosions et des coulées de boue provoquent plus de sept cents morts et l'exode d'un million de personnes.

19. – **COLOMBIE :** Pablo Escobar *et plusieurs autres* narcotrafiquants membres du cartel de Medellin se rendent après avoir reçu l'assurance des autorités qu'ils ne seraient pas extradés vers les *Etats-Unis. Ils sont incarcérés* dans une prison spéciale, près de Medellin.

19-20. – **CSCE :** Première réunion, à Berlin, du conseil des ministres des affaires étrangères de *la* Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. L'Albanie est admise comme trente-cinquième membre.

20. – **ALLEMAGNE :** Les députés votent par 336 voix contre 321 en faveur du transfert de Bonn à Berlin du siège du gouvernement *et du Bundestag.*

23-26. – **CAMBODGE :** Le Conseil national suprême (CNS), qui regroupe depuis septembre 1990 des représentants des quatre factions khmères, se *réunit à* Pattaya, en Thaïlande : il parvient à un accord sur un cessez-le-feu permanent et un arrêt des aides militaires étrangères. Le 17 juillet, à Pékin, le *prince Sihanouk est officiellement* élu à la présidence du CNS, qui prévoit de s'installer en novembre à Phnom-Penh.

27. – **AFRIQUE DU SUD :** *Après le vote du Parlement*, le président Frederik De Klerk signe l'abrogation des trois dernières lois qui régissaient l'apartheid institué en 1948. Après la CEE le 15 avril, M. Bush annonce, le 10 juillet, la levée partielle des sanctions économiques américaines imposées depuis septembre 1986.

28. – **COMECON :** L'alliance économique créée en 1949 et qui regroupe l'URSS, six pays d'Europe de l'Est, la Mongolie, le Vietnam et Cuba est officiellement dissoute.

JUILLET

1er. – **CEE-SUÈDE :** Dépôt offi*ciel de la demande d'adhésion de la* Suède à la Communauté européenne.

1er. – **PACTE DE VARSOVIE :** L'alliance entre les pays d'Europe *de l'Est est totalement dissoute*, malgré la volonté de l'URSS de conserver ses structures politiques. La décision de dissoudre les structures militaires avait été prise le *25 février.*

1er-4. – **LIBAN :** L'armée se déploie vers le sud. Dans la région de Saïda, elle impose ses conditions aux Palestiniens après de violents combats.

3. – **IRLANDE DU NORD :** Les discussions multipartites commencées le 17 juin à Belfast entre protestants et catholiques s'achèvent sur un échec.

5. – **SCANDALE FINANCIER :** Les activités de la Bank of Credit and Commerce International (BCCI) dans plusieurs pays sont suspendues grâce à une action internationale concertée et coordonnée *par la Banque* d'Angleterre, après la découverte de *« fraudes à grande échelle ».* Alors que le « trou » financier pourrait dépasser les 60 milliards de francs, la BCCI, implantée *dans soixante-neuf pays et dont le* principal actionnaire (77 %) est l'émirat d'Abou-Dhabi, serait impliquée dans des affaires de drogue, de terrorisme et d'espionnage, en parti*culier aux Etats-Unis.*

18-19. – **MEXIQUE :** Premier sommet ibéro-américain, à Guadalajara.

23. – **MADAGASCAR :** Le président Didier Ratsiraka décrète l'état d'urgence, alors que des manifestations massives *ont* lieu quotidiennement à Tananarive depuis le 10 juin, qu'une grève générale est très suivie *depuis* le 8 juillet et *que* le Comité des forces vives, qui regroupe l'opposition, a formé le 22, un gouvernement de transition, organisant même l'occupation de certains ministères. *Le 10* août, une « marche de la liberté » sur le palais présidentiel est brutalement réprimée : des dizaines de personnes sont tuées.

26. – **CEE – JAPON :** Les Douze approuvent un compromis *sur les importations* d'automobiles japonaises, après dix-huit mois de négociations houleuses. Tokyo accepte, le 31, ces propositions, qui prévoient l'ouverture progressive du marché *européen* et la suppression en l'an 2000 du système des quotas.

30-31. – **ÉTATS-UNIS-URSS :** MM. Bush et Gorbatchev, réunis à Moscou pour leur quatrième sommet, signent le traité START, en négociation depuis neuf ans, qui prévoit une réduction de 25 % à 30 % de leurs armements nucléaires stratégiques.

AOUT

7 – 10. – *ITALIE : Près de* vingt mille Albanais, candidats à l'exil, débarquent le long des côtes des Pouilles. Après des affrontements avec les forces de l'ordre italiennes, *en particulier* sur le port et dans le stade de Bari, où ils ont été parqués en plein soleil, ils sont tous rapatriés entre le 10 et le 18, tandis que les autorités italiennes s'affirment *déterminées à empêcher toute* nouvelle immigration massive.

8. – **LIBAN :** Le Djihad islamique libère un de ses otages britanniques et appelle l'ONU à présider à un accord qui prévoirait un échange de prisonniers arabes déte*nus en Israël contre les otages* occidentaux et des soldats israéliens disparus au Liban. L'ONU accepte. Un autre otage est libéré, le 11, puis quatre autres, américains et britanniques, les 24 septembre, 21 octobre et 18 novembre, tandis qu'Israël relâche des prisonniers chiites libanais.

La guerre civile en Yougoslavie

JUIN

25. – La Croatie et la Slovénie proclament leur indépendance et leur *« dissociation »* de la Fédération yougoslave. L'intervention, le 27, de l'armée fédérale en Slovénie provoque de violents affrontements avec les unités de la défense territoriale slovène. Les ministres des affaires étrangères luxembourgeois, italien et néerlandais (la « troïka » de la CEE) se rendent à Belgrade et à Zagreb, le 28, puis le 30, pour tenter de désamorcer la crise. Le 30, un fragile compromis permet l'élection de M. Stipe Mesic, Croate, à la tête de la présidence collégiale de la Fédération, alors que la Serbie bloquait depuis le 15 mai sa nomination.

JUILLET

3. – Une trêve fragile s'instaure en Slovénie. Ljubljana accepte, le 5, de lever le blocus des casernes de l'armée.

5. – Les Douze décident un *embargo sur les armes* et un gel de leur aide financière. Une *« déclaration commune »* est signée, le 7, par la « troïka » européenne et les dirigeants serbes, slovènes, croates et fédéraux réunis dans l'île de Brioni. Elle prévoit un cessez-le-feu immédiat et le retour *de l'armée fédérale* dans ses casernes ainsi qu'un moratoire de trois mois sur les déclarations d'indépendance du 25 juin de la Slovénie et de la Croatie afin de reprendre les négociations sur l'avenir de la Yougoslavie.

18. – La présidence collégiale de la Fédération annonce le retrait de l'armée fédérale de Slovénie. Cette décision est saluée à Ljubljana comme une reconnaissance de fait de la souveraineté slovène. *Les jours suivants, la* tension retombe en Slovénie, mais elle s'accroît en Croatie, qui n'a pas obtenu le retrait des troupes fédérales et où vivent 12 % de Serbes. Les affrontements ethniques, *sporadiques* depuis des mois, mais encore plus violents depuis trois semaines, se multiplient et des combats de plus en plus meurtriers opposent les forces croates aux milices serbes, soutenues par l'armée fédérale, qui est largement composée de Serbes.

SEPTEMBRE

2. – Les dirigeants de la Fédération et des six Républiques yougoslaves déclarent accepter un plan de paix, présenté le 27 août par la CEE et prévoyant une conférence à La Haye, qui se réunit pour la première fois le 7, sous la présidence de Lord Carrington. Mais aucun des cessez-le-feu conclus n'est respecté. L'armée fédérale accentue son offensive dans plusieurs régions de Croatie, avec l'aide de l'aviation et de la *marine* de guerre, tandis que les forces croates, qui ont perdu le contrôle de près de 20 % de leur territoire, multiplient les opérations de blocus des casernes fédérales.

8. – En Macédoine, 95 % des électeurs se prononcent par référendum en faveur de l'indépendance de leur République, qui est proclamée le 15.

19. – Les ministres des affaires étrangères de la CEE, réunis à La Haye, excluent l'envoi en Croatie d'une force européenne d'interposition, *proposé par la présidence néerlandaise* ainsi que par MM. Mitterrand et Kohl.

25. – Le Conseil de sécurité de l'ONU vote une résolution décrétant l'embargo sur les livraisons d'armes à la Yougoslavie. L'envoi d'une force d'urgence, proposé par la France, n'est pas accepté, plusieurs pays cherchant à limiter la possibilité d'ingérence de l'ONU dans les affaires intérieures des Etats membres.

OCTOBRE

8. – La Croatie et la Slovénie confirment leur accession à l'indépendance, à l'expiration du moratoire de trois mois qu'elles avaient accepté le 7 juillet à la demande de la CEE. Alors que le bloc serbe de la présidence collégiale s'est emparé du pouvoir fédéral, le 3, en décrétant le *« danger de guerre imminent »*, de violents combats se poursuivent en Croatie, notamment autour de Dubrovnik encerclée par l'armée fédérale depuis le 1er.

NOVEMBRE

8. – Les Douze, qui n'ont pu faire accepter à la Serbie leur plan de paix présenté le 18 octobre, adoptent des sanctions économiques contre la Yougoslavie, avant de décider, le 2 décembre, de ne les appliquer qu'à la Serbie et au Monténégro. Ils font appel, le 12, au Conseil de sécurité de l'ONU, alors que la Croatie, mais aussi désormais la Serbie, se montrent favorables à l'envoi de « casques bleus » en Yougoslavie.

19. – L'armée fédérale et les milices serbes achèvent de prendre le contrôle de Vukovar, ville de Slavonie, qu'ils assiégeaient depuis trois mois et qui était devenue le symbole de la résis*tance croate à l'« agression serbe ».* De la ville en ruine, sont évacués des centaines de blessés et des milliers de civils qui étaient terrés dans des caves.

23. – Un quatorzième cessez-le-feu est signé à Genève, cette fois sous les auspices de l'ONU, mais l'armée fédérale *poursuit son offensive, en particu*lier en Slavonie, autour d'Osijek. Jusqu'à la fin de l'année, la continuation des combats bloque les efforts de M. Cyrus Vance, émissaire des Nations unies depuis le 8 octobre, en faveur d'un déploiement de « casques bleus ». De *source croate*, le *nombre* des morts est évalué à 10 000 et celui des personnes déplacées à 500 000.

DÉCEMBRE

16. – La CEE décide de reconnaître sous condition le 15 janvier les Républiques yougoslaves qui veulent leur indépendance. Tandis que la Slovénie, la Croatie, la Macédoine et la Bosnie-Herzégovine déposent leur demande, l'Allemagne reconnait officiellement, dès le 23, la Slovénie et la Croatie.

1991 DANS LE MONDE

ETRANGER

14-15. – **POLOGNE** : Plus d'un million de jeunes se rassemblent au sanctuaire de Czestochowa pour accueillir Jean-Paul II.

15. – **ALLEMAGNE** : La Banque fédérale relève son taux d'escompte de 6,5 % à 7,5 %, alors que les prix augmentent à un rythme supérieur à 4 % en 1991, contre 2,5 % en 1990.

18. – **MEXIQUE** : Aux élections fédérales, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), au pouvoir depuis 1929, remporte une victoire écrasante.

24. – **JAPON** : Les troisièmes Championnats du monde d'athlétisme, qui ont lieu jusqu'au 1er septembre à Tokyo, sont marqués par trois records du monde battus par des Américains : le 25, au 100 mètres (9 s 86) avec Carl Lewis ; le 30, au saut en longueur (8,95 mètres) avec Mike Powell, qui bat le record légendaire (8,90 mètres) de Bob Beamon établi aux Jeux olympiques de Mexico en 1968 ; le 1er septembre, au relais 4 × 100 mètres (37 s 50).

28. – **TOGO** : La conférence nationale, réunie depuis le 8 juillet à Lomé, s'achève après avoir élu un premier ministre, M. Joseph Kokou Koffigoh, qui recueille la plupart des pouvoirs retirés au général Eyadéma, chef de l'Etat depuis janvier 1967.

29. – **LIBAN** : Le général Michel Aoun, réfugié depuis dix mois à l'ambassade de France à Beyrouth après avoir été l'homme fort du camp chrétien de septembre 1988 à octobre 1990, quitte le Liban après le vote d'une amnistie. Autorisé à gagner la France, qui lui a accordé asile, mais interdit d'activité politique, il est conduit à Marseille, où il arrive le 30.

SEPTEMBRE

6. – **SAHARA OCCIDENTAL** : Un cessez-le-feu entre en vigueur sous l'égide de l'ONU pour mettre fin à près de seize ans de conflit entre les troupes marocaines et celles du Front Polisario. Un référendum d'autodétermination doit être organisé en 1992.

13. – **ÉTATS-UNIS** : Le taux d'escompte est ramené de 5,50 % à 5 %. L'absence de reprise de l'économie américaine a inversé la tendance pour le dollar, qui rechute après une hausse de 25 % entre le 12 février et le 4 juillet.

13. – **MAROC** : M. Abraham Serfaty, le plus ancien prisonnier politique marocain, est libéré et expulsé vers la France.

14. – **AFRIQUE DU SUD** : Le président De Klerk et une vingtaine d'organisations politiques syndicales et religieuses, dont l'ANC et le Parti Inkatha à dominante zouloue, signent un accord de paix destiné à mettre fin aux violences entre factions noires rivales qui ont fait près de dix mille morts en treize mois dans la banlieue de Johannesburg.

15. – **SUÈDE** : Aux élections législatives, le Parti social-démocrate, au pouvoir de 1932 à 1976 et depuis 1982, ne recueille que 138 (–18) des 349 sièges du Parlement. Il est devancé par la coalition de centre droit (conservateurs, libéraux, centristes et chrétiens-démocrates), qui remporte 170 (+ 18) sièges. M. Carl Bildt, président du Parti conservateur, forme, le 4 octobre, un gouvernement minoritaire.

16. – **PHILIPPINES** : Le Sénat refuse, par 12 voix contre 11, de ratifier l'accord sur le maintien des bases américaines conclu le 17 juillet entre Manille et Washington. Le départ des forces américaines devra être terminé avant la fin de 1992.

17. – **ONU** : Le nombre des pays membres de l'Organisation des Nations unies passe à cent soixante-six avec l'admission des deux Corées, des trois Etats baltes, de la Micronésie et des îles Marshall.

23 – 24. – **ZAÏRE** : Des émeutes et des pillages, provoqués par des soldats révoltés, font plus de cent morts à Kinshasa. Des militaires français et belges interviennent pour évacuer les ressortissants étrangers. Sous la pression internationale, le président Mobutu accepte, le 29, de nommer premier ministre M. Etienne Tshisekedi, qui est un des principaux opposants. Mais il le révoque le 21 octobre, ce qui entraîne la France et la Belgique à interrompre toute coopération civile et militaire.

25. – **SALVADOR** : Le gouvernement et la guérilla du FMLN signent à New-York, sous l'égide de l'ONU, un accord de principe afin de mettre un terme à une guerre civile qui a fait soixante-quinze mille morts en douze ans.

27. – **ETATS-UNIS-URSS** : Le président Bush annonce d'importantes réductions de l'armement nucléaire américain, en particulier l'élimination des armes à courte portée basées sur terre et sur mer. Le 5 octobre, M. Gorbatchev présente des propositions encore plus radicales, prévoyant une liquidation totale des armes nucléaires tactiques, une réduction des forces armées de sept cent mille hommes, un gel du programme d'armements stratégiques offensifs ainsi que l'acceptation de coopérer avec les Etats-Unis à une défense antimissile.

27. – **ROUMANIE** : Le président Ion Iliescu accepte la démisson de M. Petre Roman, premier ministre depuis décembre 1989, après trois jours de manifestations des mineurs à Bucarest, qui ont fait cinq morts. M. Theodor Stolojan, nommé le 1er octobre pour succéder à M. Roman, forme, le 15, un gouvernement de transition.

29. – **ALGÉRIE** : L'état de siège, instauré le 5 juin, est levé. Des dizaines d'islamistes restent détenus. Le premier tour des législatives qui avaient été reportées en juin est fixé, le 15 octobre, au 26 décembre .

30. – **HAÏTI** : Le Père Jean-Bertrand Aristide, président élu démocratiquement en décembre 1990, est renversé par un coup d'Etat militaire dirigé par le général Raoul Cédras, commandant en chef de l'armée. Ce putsch, qui fait des centaines de morts, est fermement condamné par les Etats-Unis, la France et d'autres pays occidentaux, qui suspendent toute aide économique et militaire. Le 8 octobre, l'Organisation des Etats américains (OEA) décrète un embargo commercial.

OCTOBRE

2. – **CEE** : La Commission de Bruxelles met son veto au rachat du constructeur aéronautique canadien De Havilland par le français Aérospatiale et l'italien Alenia.

2. – **ÉTATS – UNIS** : IBM et Apple annoncent, trois mois après un accord technologique sur les logiciels, une alliance globale pour faire face à la crise mondiale de l'informatique.

3. – **NOBEL** : Le prix Nobel de littérature est attribué à Nadine Gordimer, romancière sud-africaine engagée dans la lutte contre l'apartheid.

6. – **PORTUGAL** : Aux élections législatives, le Parti social-démocrate (centre droit) de M. Anibal Cavaco Silva, premier ministre depuis octobre 1985, conserve la majorité absolue avec 135 des 230 sièges du Parlement.

7. – **NOBEL** : Le prix Nobel de médecine est attribué à Erwin Neher et Bert Sakmann (Allemagne).

10-14. – **CUBA** : Lors du quatrième congrès du PC, M. Fidel Castro fait approuver le maintien de la ligne communiste orthodoxe, malgré l'isolement de Cuba et la grave crise économique que traverse le pays.

13. – **BULGARIE** : Aux élections législatives anticipées, l'Union des forces démocratiques (opposition) de M. Filip Dimitrov arrive en tête avec 110 des 240 sièges, devançant de peu le Parti socialiste (ex-communiste), qui n'obtient que 106 sièges. Le 8 novembre, M. Dimitrov forme un gouvernement minoritaire qui ne comprend aucun ministre communiste, pour la première fois depuis 1944.

14. – **NOBEL** : Le prix Nobel de la paix est attribué à Mme Aung San Suu Kyi, dirigeante de l'opposition birmane détenue depuis juillet 1989 par la junte militaire au pouvoir.

14. – **FRANCE-ALLEMAGNE** : MM. Mitterrand et Kohl font part à leurs partenaires de la CEE d'une initiative commune visant à resserrer les liens entre les Douze en matière de défense. Ils annoncent la création d'un corps d'armée franco-allemand, qui pourrait être l'embryon d'une force européenne au sein de l'UEO.

15. – **NOBEL** : Le prix Nobel d'économie est attribué à Ronald Coase (Grande-Bretagne).

16. – **NOBEL** : le prix Nobel de physique est attribué à Pierre-Gilles de Gennes (France) et celui de chimie à Richard Ernst (Suisse).

17. – **OTAN** : Les ministres de la défense, réunis en Sicile, annoncent une réduction de 80 % des armes nucléaires tactiques en Europe.

20. – **SUISSE** : Aux élections législatives, la coalition gouvernementale de quatre partis obtient 147 (+ 14) des 200 sièges.

20. – **TURQUIE** : Aux élections législatives, le Parti de la mère patrie (centre droit), au pouvoir depuis 1983, n'obtient que 115 (–177) des 450 sièges, alors que le Parti de la juste voie (conservateur) de M. Suleyman Demirel remporte 178 sièges (+ 119). Le 20 novembre, M. Demirel forme un gouvernement de coalition avec le Parti populiste social-démocrate (gauche) qui a obtenu 88 sièges.

22. – **EUROPE** : Les douze membres de la Communauté économique européenne (CEE) et les sept de l'Association européenne de libre-échange (AELE) concluent un accord sur la création en 1993 d'un espace économique européen (EEE) commun.

23. – **CAMBODGE** : Signature à Paris de l'accord de paix, qui met fin à vingt et un ans de guerre et place le pays sous la tutelle des Nations unies jusqu'à l'organisation d'élections libres, prévues pour le début de 1993.

27. – **JAPON** : M. Kiichi Miyazawa est élu par le parti au pouvoir, le Parti libéral-démocrate, pour succéder, le 5 novembre, à Toshiki Kaifu, premier ministre depuis août 1989. Ce dernier avait annoncé son retrait, le 4, après avoir perdu le soutien du principal clan du PLD.

27. – **POLOGNE** : Seuls 43,2 % des inscrits participent aux premières élections législatives totalement libres depuis 1936. Vingt-neuf partis se répartissent les 460 sièges de la Diète. M. Jan Olszewski, que le président Walesa nomme premier ministre à contre-cœur le 5 décembre, forme un gouvernement de coalition de centre droit, qui est investi par la Diète le 23 décembre.

31. – **ZAMBIE** : A l'élection présidentielle, M. Kenneth Kaunda, chef de l'Etat depuis l'indépendance en octobre 1964, est battu par M. Frederick Chiluba, ancien dirigeant syndical, qui remporte 76 % des suffrages.

NOVEMBRE

2. – **GRANDE-BRETAGNE** : L'Australie remporte la deuxième Coupe du monde de rugby en battant (12-6) l'Angleterre à Twickenham.

3. – **NIGER** : La conférence nationale, réunie depuis le 29 juillet à Niamey, s'achève après avoir nommé premier ministre M. Amadou Cheffou. Le général Ali Saibou, chef de l'Etat depuis novembre 1987, a été privé de la plupart de ses pouvoirs.

5-9. – **CHINE-VIETNAM** : La visite à Pékin de MM. Do Muoi et Vo Van Kiet, chefs du PC et du gouvernement vietnamiens, entérine la normalisation des relations sino-vietnamiennes.

7. – **ÉTATS-UNIS** : « Magic » Johnson, basketteur très populaire, annonce publiquement qu'il est séropositif afin de montrer que nul n'est à l'abri du sida. L'OMS estime, le 11, que cinq mille personnes sont contaminées chaque jour par le virus dans le monde, et que 75 % le sont à partir d'une relation hétérosexuelle.

7-8. – **OTAN** : Les chefs d'Etat et de gouvernement des seize pays membres de l'Alliance atlantique, réunis à Rome, décident de développer leurs relations avec les pays d'Europe de l'Est.

14. – **CAMBODGE** : Le prince Sihanouk regagne Phnom-Penh, qu'il avait dû fuir en janvier 1979. Reconnu, le 20, comme chef de l'Etat, il maintient à la tête du gouvernement M. Hun Sen, premier ministre depuis janvier 1985. Le 27, les deux représentants khmers rouges au Conseil national suprême sont évacués vers Bangkok, M. Khieu Samphan, arrivé le matin même à Phnom-Penh, ayant failli être lynché par des manifestants.

14. – **LIBYE** : Les autorités judiciaires américaines et britanniques inculpent deux agents des services secrets libyens pour leur participation à l'attentat contre un Boeing de la Pan Am qui avait explosé au-dessus de l'Ecosse le 21 décembre 1988. Washington, Londres et Paris (où quatre autres agents libyens ont été inculpés le 30 octobre pour l'attentat du 19 septembre 1989 contre un DC-10 d'UTA) envisagent des représailles contre Tripoli.

17. – **SOMALIE** : Les combats reprennent à Mogadiscio entre deux clans rivaux du Congrès de la Somalie unifiée, au pouvoir dans la capitale depuis la fin janvier. Ils font au moins quatre mille morts avant la fin de l'année.

21. – **ÉTATS-UNIS** : Le Français Gérard d'Aboville, parti le 11 juillet du port japonais de Choshi à bord de *Sector*, un canot de 8 mètres, arrive à Ilwaco (Etat de Washington), réussissant la première traversée en solitaire de l'océan Pacifique à la rame.

21. – **ONU** : M. Boutros Boutros-Ghali, vice-premier ministre égyptien, est désigné par le Conseil de sécurité pour devenir secrétaire général des Nations unies le 1er janvier 1992.

22. – **CEE-EUROPE DE L'EST** : La Hongrie, la Pologne et la Tchécoslovaquie signent à Bruxelles des accords d'association avec la CEE.

23. – **MADAGASCAR** : La crise politique qui paralysait le pays depuis plus de six mois prend fin avec la mise en place d'institutions provisoires après un accord entre le pouvoir et l'opposition.

24. – **BELGIQUE** : Aux élections législatives, les cinq partis de la coalition sont en recul. L'extrême droite progresse en Flandre et les écologistes en Wallonie.

25. – **ZAÏRE** : M. Nguz Karl I Bond, un des principaux opposants au président Mobutu, est nommé premier ministre après un accord entre le pouvoir et l'opposition, conclu le 22 grâce à une médiation sénégalaise. Mais l'opposition radicale proteste contre cette nomination et reste exclue du nouveau gouvernement, formé le 28.

DÉCEMBRE

2-4. – **LIBAN** : Les trois derniers otages américains sont libérés par leurs ravisseurs chiites pro-iraniens grâce à la médiation de l'ONU.

3. – **TOGO** : M. Koffigoh, premier ministre depuis août, accepte de ralentir le processus de démocratisation, sous la menace de militaires putschistes.

5. – **GRANDE-BRETAGNE** : La nomination d'un administrateur judiciaire consacre l'effondrement de l'empire Maxwell, un mois après la mort de son fondateur, désormais accusé de nombreuses malversations.

6. – **ALBANIE** : M. Ylli Bufi, premier ministre depuis juin, démissionne après le départ des ministres de l'opposition de son cabinet de coalition. Tandis que les pénuries alimentaires provoquent des scènes de pillage, un gouvernement de *« techniciens »* est formé, le 15, pour diriger le pays jusqu'aux élections anticipées, fixées, le 21, au 1er mars 1992.

9-10. – **CEE** : Au sommet européen de Maastricht (Pays-Bas), un nouveau traité communautaire est conclu grâce aux progrès sur l'union politique, mais surtout sur l'union économique et monétaire. L'accord prévoit la création, avant le 1er janvier 1999, d'une monnaie unique, l'écu. La Grande-Bretagne obtient de bénéficier d'une clause d'exemption pour la monnaie unique et refuse de participer à l'Europe sociale.

13. – **CORÉES** : Les premiers ministres du Nord et du Sud signent à Séoul un pacte de réconciliation, qui prévoit l'ouverture de négociations pour un traité de paix après quarante-six ans d'hostilité entre les deux pays. Le 31, un accord de principe est conclu sur la dénucléarisation de la péninsule.

19. – **AUSTRALIE** : M. Bob Hawke, premier ministre depuis mars 1983, est remplacé par M. Paul Keating à la tête du Parti travailliste et donc du gouvernement.

20. – **EST-OUEST** : Les ministres des affaires étrangères de l'Alliance atlantique et ceux des anciens membres du pacte de Varsovie se réunissent à Bruxelles pour la session inaugurale du Conseil de coopération nord-atlantique.

20. – **FINANCES MONDIALES** : Alors que le taux d'escompte allemand a été relevé, le 19, de 7,5 % à 8 %, le taux d'escompte américain est réduit de 4,5 % à 3,5 %. Cette baisse, la sixième en un an, est à nouveau destinée à favoriser une reprise de l'activité aux Etats-Unis. Le deutschemark s'élève et le dollar poursuit sa chute, descendant jusqu'à 1,51 DM, 125 yens et 5,18 F à la fin du mois.

20-21. – **AFRIQUE DU SUD** : La première réunion de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique, chargée d'élaborer une nouvelle Constitution qui consacrera la fin de l'apartheid, rassemble dix-neuf partis et organisations près de Johannesburg.

26. – **ALGÉRIE** : Succès du FIS (islamiste) au premier tour des premières élections législatives pluralistes : avec 188 des 430 sièges, il est assuré d'obtenir la majorité absolue au deuxième tour, le 16 janvier, tandis que le FLN (parti unique de 1962 à 1989), avec 15 sièges, est devancé par le FFS, qui obtient 25 sièges.

29. – **FRANCE-IRAN** : L'accord mettant fin au contentieux financier qui opposait la France à l'Iran depuis douze ans est signé à Téhéran.

31. – **SALVADOR** : Le gouvernement et la guérilla signent à New-York, sous l'égide de l'ONU, un *« accord définitif »* en vue d'un cessez-le-feu, qui doit entrer en vigueur le 1er février 1992.

De la guerre du Golfe à la conférence de Madrid

JANVIER

3. – Le président George Bush fait une dernière offre de dialogue direct à l'Irak, à l'approche de la date du 15 janvier, au-delà de laquelle l'ONU a autorisé l'usage de la force pour obtenir le retrait du Koweït des troupes irakiennes qui l'occupent depuis le 2 août 1990.

9. – Plus de six heures d'entretiens à Genève entre les chefs des diplomaties américaine et irakienne, MM. James Baker et Tarek Aziz, ne permettent aucun progrès vers une solution pacifique de la crise. Les jours suivants, les deux camps accélèrent leurs préparatifs de guerre : plus de 600 000 soldats de trente pays, dont 400 000 Américains, sont en Arabie saoudite face à plus de 500 000 Irakiens massés au Koweït et dans le sud de l'Irak.

13. – M. Javier Perez de Cuellar est reçu à Bagdad par M. Saddam Hussein. Mais cette ultime *« mission de paix »* entreprise par le secrétaire général de l'ONU se solde aussi par un échec. La France, qui a multiplié les efforts diplomatiques pour tenter d'éviter la guerre, propose, le 14, au Conseil de sécurité de l'ONU, un ultime projet de plan de paix, mais il n'obtient l'aval ni des États-Unis ni de la Grande-Bretagne.

17. – Lancement de l'opération « Tempête du désert ». A partir de 2 h 40, heure locale, des cibles stratégiques irakiennes en Irak et au Koweït commencent à être attaquées par l'aviation alliée ainsi que par des missiles tirés à partir de navires et de sous-marins américains. Les alliés ayant acquis la maîtrise du ciel, les bombardements aériens se poursuivent à un rythme intense les jours suivants, visant des objectifs localisés grâce aux satellites et aux avions de reconnaissance et tâchant d'épargner les populations civiles.

18. – Des missiles sol-sol Scud irakiens atteignent Israël. L'alerte chimique est déclenchée, mais les Scud sont équipés de charges conventionnelles. D'autres Scud visent l'Arabie saoudite. Dissuadés par Washington, les Israéliens s'abstiennent de répliquer, alors qu'en six semaines 39 Scud seront tirés contre Israël (2 morts et près de 300 blessés) et 41 contre l'Arabie saoudite (au moins 30 morts et 200 blessés).

18. – Plusieurs dizaines de milliers d'islamistes défilent à Alger en faveur de l'Irak. Les manifestations pro-irakiennes se multiplient dans les autres pays du Maghreb, comme à Rabat le 3 février.

20-21. – L'annonce par Bagdad qu'une vingtaine de prisonniers de guerre alliés ont été placés comme boucliers humains sur des sites stratégiques ainsi que les aveux télévisés extorqués à plusieurs aviateurs capturés provoquent l'indignation dans les pays de la coalition anti-irakienne.

24. – Le Japon annonce que sa participation à l'effort de guerre va être portée de 4 à 13 milliards de dollars. Le 25, l'Arabie saoudite et le Koweït, qui ont déjà versé près de 6 milliards, promettent chacun 13,5 milliards supplémentaires tandis que l'Allemagne décide, le 29, d'accroître sa contribution de 4,7 à 10,2 milliards. Le coût des opérations militaires est évalué à 500 millions de dollars par jour.

25. – Washington accuse Bagdad de *« terrorisme écologique »* en annonçant que *« plusieurs millions de barils »* de pétrole ont été déversés dans le Golfe à partir de terminaux pétroliers au Koweït.

26. – Des manifestations pacifistes sont organisées dans de très nombreux pays : elles rassemblent en particulier 200 000 personnes à Bonn, 100 000 à Washington et à San-Francisco, 50 000 à Paris.

28. – M. Saddam Hussein, dans un entretien à CNN, menace d'utiliser la *« capacité nucléaire, chimique et biologique »* des Scud irakiens. Cependant les raids de l'aviation alliée contre l'Irak et le Koweït se poursuivent à la moyenne de 2000 par jour.

29-31. – Des forces de l'OLP – qui a pris fait et cause pour l'Irak – tirent vers Israël des dizaines de roquettes à partir du sud du Liban. Jérusalem accuse les Palestiniens de vouloir ouvrir un *« deuxième front »* et riposte par de violents bombardements.

FÉVRIER

11. – M. Bush juge *« très, très efficace »* la campagne de bombardements intensifs menée par l'aviation alliée contre l'Irak et le Koweït dans le but de détruire le maximum du potentiel militaire irakien avant l'offensive terrestre. Les jours suivants, le pilonnage s'accroît, visant surtout les troupes irakiennes au Koweït et la garde républicaine, placée en réserve dans le sud de l'Irak, mais aussi Bagdad et Bassorah, ainsi que les principaux ponts de la région sud afin de couper les soldats irakiens de leurs bases arrière et de leurs lignes de ravitaillement. Au total, plus de 100 000 raids aériens seront effectués par les alliés en 42 jours de guerre.

13. – Au moins trois cents civils sont tués à Bagdad lors du bombardement d'un « abri-bunker ». Cette tragédie provoque l'indignation dans les opinions arabes, mais Washington en rejette la responsabilité, accusant les autorités irakiennes d'avoir installé des civils sur une *« cible militaire »*.

15. – L'Irak accepte pour la première fois d'envisager son *« retrait »* du Koweït. Mais il y pose de nombreuses conditions qui sont, toutes, jugées inacceptables par les alliés. M. Bush appelle *« le peuple irakien »* à renverser M. Saddam Hussein, ce *« brutal dictateur »*.

22. – M. Bush, en accord avec les alliés, donne à l'Irak vingt-quatre heures pour commencer à évacuer ses troupes du Koweït, alors que l'Irak a fini par accepter un plan de paix proposé par M. Gorbatchev mais jugé insuffisant par les alliés.

22-25. – Les Irakiens multiplient les rafles de civils au Koweït, tout en continuant à y commettre de nombreuses exactions. Des installations pétrolières sont détruites et la plupart des puits de pétrole sont incendiés, ainsi que plusieurs bâtiments officiels et des hôtels à Koweït.

24. – Les forces terrestres alliées se lancent à la conquête du Koweït. La résistance de l'armée irakienne est en général faible. Les attaquants progressent rapidement en limitant leurs pertes.

26. – M. Saddam Hussein annonce, dans un discours radiodiffusé, que ses troupes ont commencé leur retrait du Koweït et qu'elles *« l'achèveront dans la journée »*, mais il n'exprime aucun repentir et présente ce retrait comme une *« victoire »* de l'Irak. Les Etats-Unis et leurs alliés affirment au contraire qu'il s'agit d'une *« déroute »*. Ils décident la poursuite de leur offensive jusqu'à l'acceptation complète des douze résolutions de l'ONU par l'Irak.

27. – Dès le matin, le drapeau koweïtien est à nouveau hissé à Koweït et, le soir, le gouvernement irakien informe l'ONU qu'il accepte sans conditions les douze résolutions votées par le Conseil de sécurité entre le 2 août et le 29 novembre 1990. Après cent heures d'offensive terrestre, les opérations militaires alliées sont suspendues le 28 à l'aube. *« Le Koweït est libéré ; l'armée irakienne est défaite : nos objectifs militaires sont atteints. (...) L'Amérique et le monde ont tenu parole »*, se félicite M. Bush. Le nombre de morts irakiens n'est pas connu, mais les évaluations varient entre 100 000 et 200 000, alors que les alliés ont à déplorer environ 200 morts.

MARS

2. – Des soulèvements éclatent dans le sud de l'Irak. Les jours suivants, des insurgés chiites prennent le contrôle de plusieurs villes de cette région, tandis que les rebelles kurdes ouvrent un second front dans le nord de l'Irak. Mais les forces gouvernementales se réorganisent pour mater ces révoltes.

6. – M. Bush prononce un discours célébrant la victoire devant les deux chambres du Congrès, qui l'ovationnent longuement. Il déclare que *« le temps est venu de mettre fin au conflit israélo-arabe »*, sans annoncer de plan précis, mais en rappelant le principe de *« la paix contre les territoires »* occupés par Israël.

8-13. – M. Baker, secrétaire d'Etat américain, fait une tournée au Proche-Orient, afin de relancer le processus de règlement du conflit israélo-arabe. Toujours dans ce but, il se rend sept autres fois dans la région en huit mois.

14. – L'émir Jaber regagne le Koweït après sept mois d'exil en Arabie saoudite.

19. – Alors que, dans le sud de l'Irak, l'insurrection chiite achève d'être écrasée par l'armée, les rebelles kurdes s'emparent de la ville pétro-



1991 DANS LE MONDE

La dislocation de l'Union soviétique

JANVIER

7. – Des unités de parachutistes sont envoyées dans les Républiques baltes. Moscou affirme qu'elles doivent faire appliquer la conscription des appelés qui refusent de servir dans l'armée soviétique. Les militaires chassent les nationalistes de plusieurs bâtiments publics à Vilnius, capitale de la Lituanie.

13. – L'assaut lancé par des parachutistes contre les installations de la télévision à Vilnius fait quatorze morts. Les dirigeants nationalistes des trois pays baltes se retranchent dans leurs Parlements, qui sont protégés par la foule ainsi que par des tranchées et des barricades. Trois cent mille personnes manifestent, le 20, à Moscou pour protester contre la tentative de coup de force en Lituanie.

FÉVRIER

9. – En Lituanie, lors d'un référendum *« illégal »* sur l'indépendance le «oui» remporte 90,4 % des suffrages. De même, en Estonie et en Lettonie, le 3 mars, le «oui» obtient 77 % des voix.

19. – M. Boris Eltsine, président de la Fédération de Russie, demande, en direct à la télévision, la démission de M. Gorbatchev. A Moscou, plus de cent mille personnes, dont de nombreux militaires, défilent, le 23, à l'appel des conservateurs, mais les partisans de M. Eltsine sont encore un peu plus nombreux, le 24. Le 26, à Minsk, M. Gorbatchev critique les *« pseudo-démocrates »*, les accusant de mener le pays à la *« guerre civile »*.

MARS

10. – Trois cent mille partisans de M. Eltsine manifestent à Moscou sous les murs du Kremlin. Dans un message enregistré, M. Eltsine accuse M. Gorbatchev de *« mentir en permanence »* et appelle à *« déclarer la guerre à la direction soviétique »*.

17. – 80 % des Soviétiques participent au référendum sur le *« maintien d'une Union rénovée »*, sauf dans les six Républiques sur quinze (les trois baltes, la Moldavie, la Géorgie, l'Arménie) qui ont refusé de l'organiser. Le « oui » recueille 76 % des suffrages, en particulier grâce au vote rural et à celui des Républiques d'Asie centrale. L'approbation est beaucoup moins massive dans les grandes villes de Russie et d'Ukraine. En Russie, l'instauration d'une présidence élue au suffrage universel est approuvée par 69,8 % des électeurs.

31. – En Géorgie, lors d'un référendum *« illégal »*, 98,9 % des électeurs votent en faveur de l'indépendance, qui est proclamée le 9 avril.

AVRIL

16-19. – La visite de M. Gorbatchev au Japon, la première d'un haut dirigeant soviétique, ne permet aucun progrès ni sur le contentieux territorial des Kouriles du Sud (quatre îles occupées par les Soviétiques depuis 1945 et revendiquées par le Japon) ni sur l'octroi d'une aide économique japonaise à l'URSS.

23. – M. Gorbatchev conclut une trêve politique avec M. Eltsine et les présidents des huit autres Républiques, qui se déclarent prêts à signer un traité de l'Union.

MAI

6. – Le pouvoir central signe l'accord transférant à la Russie le contrôle des mines de charbon de Sibérie. Les jours suivants, les mineurs, en grève depuis deux mois, acceptent de reprendre le travail.

26. – En Géorgie, M. Zviad Gamsakhourdia est élu président au suffrage universel avec 87 % des voix.

JUIN

12. – M. Eltsine est élu au suffrage universel, dès le premier tour, président de la Fédération de Russie, avec 57,3 % des suffrages.

JUILLET

15-17. – Les projets d'aide à l'URSS sont au centre des débats du sommet annuel des sept pays les plus industrialisés, à Londres. Le 17, M. Gorbatchev, invité à Londres à sa demande, est reçu à l'issue du sommet : un accord en six points est conclu pour accompagner la transition de l'URSS vers l'économie de marché, mais il ne prévoit aucune aide financière immédiate.

20.– M. Eltsine publie un décret qui interdit l'activité des partis politiques au sein des entreprises et des administrations de la Russie.

AOUT

18. – M. Gorbatchev est renversé par un putsch conservateur. Mais le putsch échoue, le 21, grâce à la résistance de M. Eltsine et de ses partisans à Moscou. Tandis que les pays occidentaux décidaient le gel de leur coopération, dans les pays baltes et en Moldavie, les manifestations se sont multipliées contre le PC, qui a été interdit ou déclaré illégal.

22. – M. Gorbatchev, qui était retenu dans sa résidence de vacances de Crimée, regagne Moscou où M. Eltsine, auréolé de sa victoire contre les *«durs»*, renforce ses prérogatives. A Moscou, la statue de Félix Dzerjinski, fondateur en 1918 de la Tcheka, police politique ancêtre du KGB, est déboulonnée.

23. – Alors que M. Gorbatchev continue, devant le Parlement de Russie, à défendre le PC, M. Eltsine annonce la suspension des activités du PC russe. Le gouvernement soviétique est dissous, et M. Gorbatchev entérine les nominations de personnalités démocrates, annoncées peu avant par M. Eltsine.

24. – M. Gorbatchev, dénonçant dans une *« déclaration »* écrite l'attitude des dirigeants du PC pendant le putsch, démissionne de son poste de secrétaire général et appelle le comité central à se dissoudre, ce qui est fait le 25. Le PC est interdit dans l'armée et les organismes d'Etat. Les avoirs du parti sont placés sous le contrôle des Parlements des Républiques.

24. – M. Eltsine reconnaît par décret l'indépendance de l'Estonie et celle de la Lettonie, proclamées le 20 et le 21, après avoir reconnu celle de la Lituanie le 29 juillet. Les Parlements d'Ukraine, le 24, et de Biélorussie, le 25, adoptent aussi des déclarations d'indépendance. Mais M. Eltsine fait publier, le 26, un communiqué menaçant d'une *« révision des frontières »* les Républiques qui quitteraient unilatéralement l'Union. Cette menace suscite une vive émotion dans plusieurs Républiques, inquiètes d'un retour de l' «impérialisme» russe.

26. – Devant le Soviet suprême de l'Union réuni en session extraordinaire, M. Gorbatchev appelle à une reprise immédiate du processus de signature du traité de l'Union et annonce une profonde réorganisation du KGB.

27. – La Moldavie, qui souhaite sa *« réunification »* avec la Roumanie, proclame son indépendance. A Bruxelles, les ministres des affaires étrangères de la CEE décident de reconnaître les trois Etats baltes. L'Islande et le Danemark avaient été, le 26, les premiers à rétablir les relations diplomatiques, interrompues depuis l'annexion par l'URSS en 1940, avant d'être suivis par de nombreux autres pays.

29. – Le Soviet suprême décide de s'autodissoudre après avoir suspendu les activités du PC dans toute l'Union et retiré au président Gorbatchev les pouvoirs spéciaux en matière économique qu'il s'était fait attribuer en décembre 1990.

29. – La Russie et l'Ukraine, les deux Républiques les plus peuplées, signent à Kiev un accord sur le respect des frontières. Egalement pour éviter une *« désintégration incontrôlée de l'Union »*, la Russie signe, le 30, un accord similaire avec le Kazakhstan.

30-31. – L'Azerbaïdjan, le 30, puis la Kirghizie et l'Ouzbékistan, le 31, proclament leur indépendance.

DIMITRI KOROTAYEV/AFP

19 août : Boris Eltsine et la foule moscovite s'opposent au putsch conservateur

SEPTEMBRE

5. – Le Congrès des députés du peuple adopte un dispositif institutionnel transitoire élaboré par M. Gorbatchev et les dirigeants de dix Républiques. Alors que le «centre» est privé de beaucoup de ses pouvoirs au profit des Républiques, un nouvel organe exécutif est créé, le Conseil d'Etat, composé du président de l'Union et de hauts responsables des Républiques qui acceptent le maintien d'une certaine forme d'union. Sont ensuite prévues l'élaboration et la signature d'un traité sur une *« union d'Etats souverains »* et d'un autre traité d'union économique.

6. – Le Conseil d'Etat, réuni pour la première fois, reconnaît l'indépendance des trois Républiques baltes (Lituanie, Lettonie, Estonie). Les Etats-Unis, le 2, et la Chine, le 7, reconnaissent à leur tour les trois Etats, qui sont admis au sein de la CSCE, le 10, et de l'ONU, le 17.

6. – Leningrad reprend son ancien nom d'avant 1914, Saint-Pétersbourg.

11. – M. Gorbatchev, lors d'un entretien avec M. Baker, annonce que l'URSS va retirer deux mille huit cents des onze mille soldats soviétiques présents à Cuba. Une déclaration américano-soviétique, rendue publique le 13, prévoit que les Etats-Unis et l'URSS cesseront, le 1er janvier 1992, toute livraison d'armes aux parties en conflit en Afghanistan.

21. – En Arménie, 99,31 % des électeurs votent en faveur de l'indépendance. Des plébiscites sur l'indépendance (référendums ou élections présidentielles) sont aussi organisés en Kirghizie (12 octobre), en Turkménie (26 octobre), au Tadjikistan (24 novembre), en Ukraine et au Kazakhstan (1er décembre), en Moldavie (8 décembre), en Azerbaïdjan et en Ouzbékistan (29 décembre).

24. – L'état d'urgence est instauré en Géorgie par le président Gamsakhourdia, alors que se multiplient les manifestations à Tbilissi pour protester contre ses méthodes autoritaires et réclamer sa démission.

OCTOBRE

15-17. – L'URSS, qui a obtenu, le 5, un statut d'«associé spécial» auprès du FMI, participe pour la première fois à l'assemblée générale du FMI et de la Banque mondiale à Bangkok. Une aide financière d'urgence de 7,5 milliards de dollars est promise à l'URSS, à raison d'un tiers chacun, par la CEE, les Etats-Unis et le Japon.

18. – Un traité d'union économique, dont le texte laisse en suspens plusieurs points importants, est signé à Moscou par huit des douze Républiques. L'Ukraine et la Moldavie le signeront le 6 novembre, mais l'Azerbaïdjan et la Géorgie refusent d'y adhérer.

NOVEMBRE

1er. – Le Congrès des députés de Russie accorde à M. Eltsine les pouvoirs spéciaux qu'il avait demandés, le 28 octobre, afin d'engager des réformes radicales pour libéraliser l'économie russe.

14. – Sept Republiques sur douze approuvent un nouveau projet de traité d'union politique qui prévoit de transformer l'URSS en « Union des Etats souverains » (UES). Mais, le 25, jour prévu pour la signature de ce traité, les dirigeants de sept Républiques souhaitent qu'il soit examiné par leurs Parlements respectifs.

DÉCEMBRE

1er. – M. Leonid Kravtchouk, élu président de l'Ukraine au suffrage universel, confirme la sécession de sa République, la plus riche après la Russie, ainsi que son refus de signer le traité de l'Union. M. Gorbatchev lance, le 3, un dramatique appel à la sauvegarde de l' *« Union »*.

8. – Les présidents des trois Républiques slaves (Russie, Ukraine, Biélorussie), *« constatant »* que l'Union soviétique *« n'existe plus »*, signent près de Minsk un accord créant une Communauté d'Etats indépendants (CEI), à laquelle les autres Républiques sont conviées à adhérer.

17. – M. Eltsine fait accepter à M. Gorbatchev que l'URSS cesse officiellement d'exister avant la fin de l'année. La Russie s'approprie, le 19, le Kremlin, le ministère des affaires étrangères et toutes les ambassades à travers le monde.

21. – Les présidents des onze Républiques (toutes sauf la Géorgie), réunis à Alma-Ata, entérinent la fondation de la CEI. La Russie est la principale héritière de la défunte URSS : elle obtient le siège de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU et c'est M. Eltsine qui recueille le contrôle de l'arme nucléaire.

22. – En Géorgie, débutent de violents combats entre forces de l'opposition et partisans du président Gamsakhourdia autour du Parlement de Tbilissi : ils font des dizaines de morts jusqu'à la fin du mois.

25. – M. Gorbatchev, au pouvoir depuis le 11 mars 1985, annonce sa démission dans une allocution télévisée. La plupart des grands pays, sauf la Chine, rendent hommage à son rôle historique. Les relations diplomatiques que les Etats entretenaient avec l'Union soviétique sont transférées sur la Russie, et des procédures de reconnaissance sont engagées pour les dix autres Républiques membres de la CEI.

30. – Un sommet de la CEI, à Minsk, ne permet qu'un seul accord, sur le maintien d'un commandement unique pour les forces stratégiques. Mais un démembrement partiel des forces conventionnelles de l'armée soviétique est consacré : l'Ukraine, la Moldavie et l'Azerbaïdjan obtiennent le droit de créer leurs propres armées nationales.

la conférence de Madrid sur le Proche-Orient

lière de Kirkouk; ils affirment, le 22, que *«95 % du Kurdistan irakien est libéré»*. Mais Kirkouk est reprise le 28. Les jours suivants, appuyées par de violents bombardements, les troupes gouvernementales poursuivent leur contre-offensive et des centaines de milliers de civils terrorisés fuient vers les frontières turque et iranienne, malgré le froid et le relief montagneux.

AVRIL

3. – Le Conseil de sécurité de l'ONU vote la résolution 687, qui fixe les conditions d'un cessez-le-feu définitif dans la guerre du Golfe. Bagdad accepte, le 6, cette résolution en trente-quatre points, qui prive l'Irak de toute capacité d'agression et le contraint à payer des dommages de guerre grâce au prélèvement d'une partie de ses recettes pétrolières. Tandis que l'embargo sur les denrées alimentaires est levé, l'Irak est contraint de détruire toutes ses armes non conventionnelles et ses fusées à moyenne et longue portée.

5. – Le Conseil de sécurité de l'ONU, saisi par la France de la tragédie des Kurdes irakiens au nom du *«devoir d'ingérence humanitaire»*, vote la résolution 688, qui condamne la répression des populations civiles irakiennes et demande à Bagdad de faciliter *«un accès immédiat des organisations humanitaires internationales à tous ceux qui ont besoin d'assistance dans toutes les parties de l'Irak»*.

5. – M. Bush lance l'opération «Provide Comfort» pour apporter une aide uniquement humanitaire aux réfugiés kurdes. Il prend cette décision sous la pression de la Turquie, de la France et de la Grande-Bretagne, mais aussi de la presse américaine, car il refusait auparavant d'intervenir dans ce conflit interne à l'Irak. A partir du 7, des vivres, des tentes et des couvertures sont parachutés au-dessus du Kurdistan irakien par des avions militaires américains, britanniques et français. Bien que l'opération « Provide Comfort » soit peu à peu étendue, les secours se révèlent très insuffisants face à l'ampleur de l'exode : plus de deux millions de Kurdes ont fui l'Irak, dont un tiers vers la Turquie et deux tiers vers l'Iran.

16. – M. Bush finit par accepter une intervention militaire au sol en territoire irakien : il annonce la création par les alliés d'une zone de sécurité pour les réfugiés kurdes dans le nord de l'Irak. Le 30, le drapeau de l'ONU est hissé sur le camp d'hébergement de Zakho construit par les alliés. Mais les réfugiés kurdes restent méfiants et ne regagnent l'Irak que très progressivement.

MAI

22. – M. Baker, qui poursuit ses efforts pour l'organisation d'une conférence sur le conflit israélo-arabe, affirme que *«le plus gros obstacle à la paix»* est la poursuite des implantations juives dans les territoires occupés par Israël.

29.- *M. Bush propose un plan de* contrôle des armes de destruction massive au Proche-Orient.

JUIN

10. – *New-York célèbre les soldats* vainqueurs de la guerre du Golfe par la plus grande parade que la ville ait connue. Plus de 4 millions de personnes acclament les *«héros» qui défilent* dans la partie sud de Broadway.

20. – A Koweït, les procès pour collaboration avec l'occupant irakien, commencés le 19 mai devant un tribunal d'exception, s'achèvent : vingt-neuf des trois cents accusés ont été condamnés à mort, mais, après de vives critiques internationales, leur peine est commuée, le 26, en détention à vie.

JUILLET

12. – Washington, Paris et Londres menacent l'Irak d'une nouvelle intervention militaire s'il continue à refuser de dévoiler la totalité de son potentiel nucléaire, alors que les missions d'inspection de l'ONU envoyées sur place sont parvenues, malgré les obstacles, à découvrir les indices d'un programme de fabrication de la bombe atomique.

14. – Le président syrien Hafez El Assad accepte les propositions américaines pour un règlement de paix au Proche-Orient, qui prévoient une conférence régionale sous l'égide des Etats-Unis et de l'URSS, suivie de négociations directes entre Israël et les pays arabes. Malgré les réticences israéliennes sur la question de la représentation palestinienne, la conférence de paix est convoquée pour octobre par MM. Bush et Gorbatchev, le 31, lors du sommet de Moscou.

15. – Les forces militaires alliées présentes dans le nord de l'Irak depuis près de trois mois pour protéger la population kurde achèvent leur retrait. La plupart des Kurdes réfugiés en Turquie sont rentrés chez eux, mais il en reste au moins 500 000 à la frontière iranienne. Au Kurdistan irakien, des «casques bleus» de l'ONU, faiblement armés, se sont déployés, mais les alliés ont décidé de constituer une force *«de déploiement rapide»* d'environ 3 000 hommes installés en Turquie, près de la frontière irakienne.

AOUT

15. – *Le Conseil de sécurité de* l'ONU vote la résolution 706, proposée par la France, qui autorise pendant six mois une reprise partielle et très contrôlée des exportations de pétrole irakien, afin de financer l'achat par l'ONU de vivres et de médicaments pour la population civile. Mais Bagdad refuse, en qualifiant cette résolution d'*«humiliante»*.

OCTOBRE

11. – *Le Conseil de sécurité vote* la résolution 715, qui place sous le contrôle de l'ONU l'ensemble de l'industrie militaire irakienne, après la découverte, fin septembre, de documents prouvant l'existence d'un programme de construction de bombes à hydrogène.

18. – M. Baker achève à Jérusalem sa huitième tournée depuis mars au Proche-Orient. Il y annonce, conjointement avec M. Boris Pankine, ministre soviétique des affaires étrangères, que la conférence de paix est convoquée pour le 30 à Madrid. Les représentants palestiniens, qui sont censés ne pas être membres de l'OLP, feront partie d'une délégation jordano-palestinienne. Peu avant cette annonce, M. Pankine a signé le rétablissement des relations diplomatiques entre Israël et l'URSS. Elles avaient été rompues par Moscou en juin 1967 lors de la guerre de six jours.

19. – La rencontre à Damas entre M. Yasser Arafat et le président Assad scelle la réconciliation entre l'OLP et la Syrie.

29. – M Bush et M. Gorbatchev soulignent à Madrid que les Etats-Unis et l'URSS, parrains de la conférence, veulent être des *«catalyseurs»*, mais se refusent à *« imposer un règlement »* au Proche-Orient.

30. – La conférence de paix s'ouvre par une séance plénière de trois jours dans la Salle des colonnes du palais royal, à Madrid. Pour la première fois depuis la création de l'Etat juif en 1947, Israël, ses voisins arabes et les Palestiniens sont réunis autour de la même table. Les discours de MM. Bush et Gorbatchev sont suivis par ceux des ministres des affaires étrangères égyptien et néerlandais, ce dernier parlant au nom de la CEE. Se succèdent ensuite, le 31, les interventions de M. Itzhak Shamir, premier ministre israélien, qui a tenu à diriger la délégation de son pays, puis celles du chef de la délégation palestinienne et des ministres des affaires étrangères jordanien, libanais et syrien. Chacun exprime ses positions sans concession et le climat de la conférence reste glacial. La session d'ouverture s'achève même, le 1er novembre, par de vifs échanges entre Israël et la Syrie, tandis qu'un désaccord persiste entre Arabes et Israéliens sur la localisation de la suite des pourparlers.

NOVEMBRE

3. – Première série de rencontres bilatérales entre Israéliens et Arabes à Madrid. Avec les Syriens et les Libanais, le climat reste tendu, alors qu'Israéliens et Palestiniens soulignent la *«bonne atmosphère»* de leurs premiers entretiens directs. C'est en définitive à Washington que les négociations bilatérales vont se poursuivre, du 10 au 18 décembre, mais sans permettre le moindre progrès sur la voie de la paix.

6. – Au Koweït, le dernier des 732 puits de pétrole incendiés par les Irakiens en février est éteint.

1991 DANS LE MONDE

FRANCE

JANVIER

12. – Près de cent mille personnes à Paris, et un peu plus dans une quarantaine de villes de province, manifestent contre la menace de guerre dans le Golfe, à l'appel du PCF, de l'extrême gauche, des Verts et d'organisations pacifistes.

16. – Devant le Parlement, réuni en session extraordinaire, est lu un message de M. Mitterrand, soulignant que *« la France assume le rang, le rôle et les devoirs qui sont les siens »* dans la guerre du Golfe. La déclaration de M. Rocard, prévoyant le recours à la force pour libérer le Koweït, est approuvée à l'Assemblée nationale par 523 voix contre 43 (dont 26 PC et 7 PS).

17. – L'Académie française recommande de ne pas imposer les réformes de l'orthographe, qui avaient suscité fin 1990 de nombreuses protestations.

29. – M. Jean-Pierre Chevènement démissionne en estimant que *« la logique de la guerre risque de nous éloigner chaque jour des objectifs fixés par les Nations unies »*. M. Pierre Joxe est nommé ministre de la défense et remplacé au ministère de l'intérieur par M. Philippe Marchand, qui était son ministre délégué.

FÉVRIER

1er. – M. Jacques Lesourne succède à M. André Fontaine à la direction du *Monde*.

4-5. – M. Joxe, nouveau ministre de la défense, rend visite au corps expéditionnaire français en Arabie saoudite. Il y retourne le 14, en compagnie de M. Rocard, après avoir affirmé, le 12, à Washington, qu'il n'y a aucune *« différence d'appréciation »* entre la France et les Etats-Unis sur la conduite des opérations contre l'Irak.

8. – M. Rocard choisit Melun-Sénart, à 31 km au sud-est de Paris, pour implanter le grand stade capable d'accueillir, en 1988, la Coupe du monde de football.

20. – L'Etat décide d'accorder à Air France une dotation en capital de 2 milliards de francs.

23-25. – A Saint-Denis-de-la-Réunion, des émeutes font onze morts. Le 17 avril, le gouvernement annoncera soixante mesures pour combattre le malaise social dans l'île.

MARS

3. – M. Mitterrand, tirant les conclusions de la guerre du Golfe, propose une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU au niveau des chefs d'Etat ou de gouvernement afin *« d'assurer, au Moyen-Orient et ailleurs, les bases d'une paix juste et durable »*.

10. – Des économies budgétaires sont rendues publiques. D'un montant total de 10,2 milliards de francs, elles sont nécessaires, non pour financer le coût de la guerre du Golfe, qui est quasiment couvert par des contributions extérieures (Koweït, Allemagne...), mais pour pallier la perte de recettes fiscales due au ralentissement de la croissance économique.

17. – Les élections territoriales en Polynésie sont un succès pour le parti de M. Gaston Flosse, proche du RPR, qui remporte 18 (+ 8) des 41 sièges. M. Flosse forme, le 4 avril, le nouveau gouvernement du territoire.

18. – La Banque de France abaisse son taux directeur de 9,25 % à 9 %.

26. – A Sartrouville (Yvelines), la mort d'un jeune homme d'origine maghrébine, tué par un vigile d'un centre commercial, est suivie de trois nuits de violences qui confirment le mal-vivre des jeunes banlieusards.

AVRIL

3. – L'amiral Jacques Lanxade est nommé chef d'état-major des armées.

3. – Le gouvernement annonce des dotations en capital de 1,8 milliard de francs pour Thomson et 2 milliards pour Bull. Le groupe informatique, qui prévoit 8 500 suppressions d'emploi en 1991 et 1992, obtient aussi une aide à la recherche de 2,7 milliards.

3. – M. Rocard promet 1,5 milliard de francs sur deux ans pour renflouer la télévision publique et relancer A 2 et FR 3.

3. – Une plainte pour crimes contre l'humanité est déposée contre M. Georges Boudarel, alors qu'une polémique s'est engagée depuis un mois sur le passé de cet universitaire qui a été commissaire politique en 1953 dans un camp de prisonniers français du Vietminh.

7. – M. Thierry Jean-Pierre, juge d'instruction au Mans, perquisitionne le siège parisien d'Urbatechnic, bureau d'études chargé du financement du PS qui a été mis en cause dans plusieurs affaires de fausses factures. Le juge est aussitôt dessaisi à la demande du parquet. Tandis que le ministère de la justice dénonce une *« manipulation politique »* et critique les nombreuses *« irrégularités »* commises par M. Jean-Pierre, la polémique sur le financement des partis politiques est relancée. Le RPR, l'UDF et l'UDC, affirmant que *« l'indépendance de la justice est bafouée »*, déposent, le 9, une motion de censure qui ne recueille, le 11, que 261 des 289 voix nécessaires pour renverser le gouvernement, le PCF ayant refusé de la voter. Le 19, la cour d'appel d'Angers estime *« conforme au droit »* l'ouverture d'une information sur l'affaire Urba par le juge Jean-Pierre.

9. – Michelin annonce 16 000 suppressions d'emploi (13 % des effectifs) pour 1991 et 1992, dont 4 900 en France.

10. – Le bureau politique de l'Union pour la France (UPF) définit une stratégie commune pour le RPR et l'UDF. La charte qui scelle leur union pour les prochaines élections est signée le 12 juin.

18. – La loi sur la solidarité financière entre les communes est définitivement adoptée par l'Assemblée nationale. Le PS vote pour, le RPR contre, le PC s'abstient, l'UDF et l'UDC ne prennent pas part au vote. Dès 1991, un crédit de 400 millions de francs, prélevé sur près de cent ville « riches », est redistribué au profit de près de cinq cents villes défavorisées.

24. – M. Rocard présente un Livre blanc sur l'avenir des retraites, qui suggère de porter la durée des cotisations de 37,5 à 41 ou 42 ans.

MAI

7. – M. Lionel Jospin présente ses propositions pour le schéma « Universités 2000 ». Des plans de développement des enseignements supérieurs seront adoptés avant la fin de l'année dans vingt régions sur vingt-deux.

9. – Le Conseil constitutionnel annule l'article premier de la loi réformant le statut de la Corse, qui reconnaissait l'existence du *« peuple corse, composante du peuple français »*. Le reste de la loi, qui avait été définitivement votée le 12 avril, est publié au *Journal officiel* du 13 mai. A la fin du mois, les deux tendances du FLNC reprennent leurs attentats.

14. – Le gouvernement adopte un schéma directeur prévoyant qu'entre 2015 et 2025 le réseau national des TGV atteindra 4 700 kilomètres grâce à la construction de seize lignes ferroviaires nouvelles à grande vitesse.

15. – M. Michel Rocard, premier ministre depuis le 10 mai 1988, présente la démission de son gouvernement à la demande de M. Mitterrand. Il est remplacé par Mme Edith Cresson, qui est la première femme à occuper ce poste. Les noms des vingt-neuf ministres sont annoncés le 16 et ceux des seize secrétaires d'Etat le 17. Il n'y a que cinq nouveaux ministres, dont M. Jean-Louis Bianco (affaires sociales et intégration), Mme Martine Aubry (travail), Mme Frédérique Bredin (jeunesse et sports). Un grand ministère de l'économie est dirigé par M. Pierre Bérégovoy. Trente-deux des quarante-cinq membres du gouvernement sont PS. Les fabiusiens gagnent quatre places, les jospinistes trois, les rocardiens en perdent quatre et les représentants de l'« ouverture » sept.

22. – La déclaration de politique générale de Mme Cresson devant les députés est mal accueillie par la classe politique et par la presse qui critiquent l'absence de perspectives d'ensemble et de propositions concrètes nouvelles.

27. – Aïssa Ihich, dix-huit ans, d'origine marocaine, meurt à l'issue de sa garde-à-vue dans le commissariat de Mantes-la-Jolie, après avoir été arrêté lors d'incidents violents dans le quartier du Val-Fourré dans la nuit du 25 au 26. Asthmatique, il n'avait pu obtenir les médicaments que sa famille était venue lui apporter.

27. – Le groupe Pinault achète Conforama à M. Bernard Arnault, président de LVMH, pour 4,4 milliards de francs.

29. – M. Bérégovoy annonce une série de mesures destinées à réduire le déficit budgétaire de 17 milliards de francs, alors que le ralentissement de la croissance aggrave le dérapage des finances publiques.

29. – A Bari (Italie), l'Olympique de Marseille est battu après l'épreuve des tirs au but (0-0, 5-3) par l'Etoile rouge de Belgrade en finale de la Coupe d'Europe des clubs champions.

31. – La Cour de cassation déclare illicite la pratique des « mères porteuses ».

JUIN

3. – L'Elysée rend public un plan de désarmement global proposé par M. Mitterrand. Il prévoit l'adhésion de la France au traité de non-prolifération des armes nucléaires.

6. – Le groupe Bolloré, en prenant le contrôle de l'armement naval Delmas-Vieljeux, devient le numéro deux du transport de marchandises.

8-9. – La Yougoslave Monica Seles et l'Américain Jim Courier remportent les Internationaux de tennis de Roland-Garros.

9. – Lors d'un « rodéo » de voitures volées à proximité du quartier du Val-Fourré à Mantes-la-Jolie, une femme policier, violemment renversée par une des voitures, et un jeune Algérien, atteint par une balle tirée par un policier, sont tués. Le 11, plusieurs jeunes du Val-Fourré qui ont participé au « rodéo » sont arrêtés. Le 12, le gouvernement annonce une série de mesures afin de calmer la grogne des policiers et de prévoir des occupations d'été pour les jeunes des banlieues.

11. – Les professions de santé organisent une manifestation qui rassemble près de cent mille personnes à Paris pour protester contre les projets gouvernementaux de maîtrise des dépenses d'assurance-maladie.

12. – Le conseil des ministres approuve des mesures pour lutter contre le déficit de la Sécurité sociale. Sont prévues une hausse de 0,9 % au 1er juillet de la cotisation salariale d'assurance-maladie ainsi que des mesures d'économies sur les dépenses de santé.

19. – Des déclarations de M. Jacques Chirac, constatant lors d'un dîner-débat à Orléans qu'il y a *« overdose d'étrangers »* et mentionnant *« le bruit et l'odeur »* qu'ils apportent dans les HLM, provoquent une polémique politique.

24. – Carrefour rachète Euromarché pour 5,2 milliards de francs, devenant ainsi le numéro un de la grande distribution française.

25. – M. Jospin rend public le plan définitif de rénovation des lycées, qui va être appliqué progressivement à partir de la rentrée de 1992.

26. – Les statistiques de mai indiquent que le nombre des chômeurs a subi une hausse record de 2 %, atteignant le niveau sans précédent de 2 688 900. Fin novembre, les 2,8 millions de demandeurs d'emploi sont dépassés.

28. – La loi réglementant les écoutes téléphoniques et celle qui réforme l'aide juridique sont définitivement votées.

JUILLET

3. – La loi d'orientation sur la ville et la réforme hospitalière sont définitivement votées à l'Asssemblée nationale. La première grâce à l'abstention du PC et la seconde grâce au soutien de quelques députés centristes. Le 29, le Conseil constitutionnel annule un article de la loi hospitalière.

3. – Les négociations entre le patronat et les syndicats sur la formation professionnelle aboutissent à un accord qui est signé par tous les partenaires sociaux, sauf la CGT.

3. – Mme Martine Aubry, ministre du travail, présente son plan de lutte contre le chômage. D'autres mesures, visant à favoriser l'embauche des jeunes sans qualification, sont annoncées le 16 octobre.

6. – Le comité directeur du PS entérine la proposition de M. Pierre Mauroy de convoquer un congrès extraordinaire sur le « projet » socialiste en décembre.

9. – L'entrée du groupe informatique japonais NEC dans le capital de l'entreprise publique Bull à hauteur de 4,7 % est acceptée par le gouvernement qui l'avait bloquée en mai.

10. – Mme Cresson présente devant le conseil des ministres un dispositif de maîtrise de l'immigration.

10. – Le tribunal administratif de Paris désavoue la procédure d'« urgence absolue » utilisée par le gouvernement pour expulser vers le Gabon, le 20 juin, un opposant marocain, M. Abdelmoumen Diouri, et ordonne le sursis à exécution de l'arrêté d'expulsion. M. Diouri est de retour en France le 16.

12. – Mme Cresson annonce des mesures en faveur des familles d'anciens harkis. Le dispositif gouvernemental est complété le 17, mais ces décisions sont jugées insuffisantes et le mouvement de protestation des fils de harkis, qui avait commencé fin juin, se poursuit encore tout le mois dans le sud de la France.

12. – Le gouvernement renonce à développer le missile nucléaire mobile S 45 qui devait remplacer les missiles sol-sol enterrés du plateau d'Albion.

14. – M. Mitterrand, lors de son traditionnel entretien télévisé du 14 juillet en direct de l'Elysée, prend la défense de Mme Cresson, dont les sondages soulignent l'impopularité.

15. – Afin de renforcer les moyens de deux groupes publics, deux banques nationalisées, le Crédit lyonnais, le 15, puis la BNP, le 17, annoncent leur entrée dans le capital, l'un d'Usinor-Sacilor pour un montant de 2,5 milliards de francs et l'autre d'Air France pour 1,25 milliard.

28. – L'Espagnol Miguel Indurain remporte le Tour de France cycliste.

31. – Le gouvernement renonce, sous la pression des écologistes, à construire deux des cinq barrages projetés pour l'aménagement du bassin de la Loire.

AOUT

6. – Chapour Bakhtiar, dernier premier ministre du chah d'Iran, est assassiné dans sa villa de Suresnes. En dépit de la très importante protection policière dont il bénéficiait, le crime n'est découvert que le 8. L'enquête met en cause les services secrets iraniens.

13. – Sud-Marine, groupe marseillais de réparation navale et de construction offshore, mis en liquidation le 29 juillet, est repris par le groupe Brisard, numéro un français de la machine-outil.

19. – M. Mitterrand consacre un entretien *télévisé* au putsch soviétique. Il adopte une position prudente et mesurée, très critiquée par l'opposition, qui lui reproche de ne pas avoir condamné assez fermement les putschistes.

SEPTEMBRE

7. – M. Jean-Marie Le Pen annonce qu'il conduira la liste de l'extrême droite pour les élections régionales de mars 1992 dans les Alpes-maritimes. Le 8, M. Bernard Tapie confirme qu'il sera aussi candidat au conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, en étant tête de liste pour la majorité présidentielle dans les Bouches-du-Rhône.

11. – M. Mitterrand réunit à l'Elysée sa sixième conférence de presse depuis 1981. Souhaitant un *« strict contrôle »* des armes nucléaires, il propose une réunion des quatre puissances détentrices de charges atomiques en Europe. Sur le plan intérieur, il donne son aval à la cession d'*« actifs minoritaires d'entreprises publiques »* pour *« accroître l'investissement »* et les *« capacités d'emploi »*.

16. – Mme Cresson annonce un *« plan global »* en faveur des petites et moyennes entreprises.

18. – Le conseil des ministres approuve le projet de budget pour 1992, qui prévoit un net freinage des dépenses publiques. Les impôts d'Etat n'étant pas augmentés, le déficit budgétaire (90 milliards de francs) s'accroît. Le taux de l'impôt sur les sociétés est ramené de 42 % à 34 % pour les bénéfices distribués comme pour les bénéfices réinvestis.

19. – Mme Cresson présente un plan de cinq ans destiné à développer l'apprentissage et la formation en alternance.

21. – M. Valéry Giscard d'Estaing, dans un article publié par *le Figaro-Magazine*, parle d'un risque d'*« invasion »* à propos de l'immigration et propose de substituer au principe du « droit du sol » celui du « droit du sang » pour l'acquisition de la nationalité française. Cette prise de position provoque une violente polémique, à gauche mais aussi à droite où l'opposition apparaît divisée sur la stratégie à adopter face au Front national.

22. – M. Claude Evin, ancien ministre de M. Rocard, retrouve de justesse son siège de député de la Loire-Atlantique, avec 50,75 % des suffrages exprimés. Au premier tour, le 15, comme au second tour, l'abstention dépasse les 60 %.

25. – Air France annonce la suppression de 3 000 emplois avant la fin de 1993 ainsi que la disparition en 1992 de la marque UTA.

29. – Deux cent mille agriculteurs manifestent à Paris dans le calme. Les jours suivants, des actions violentes se multiplient dans plusieurs régions. L'annonce de *« mesures d'urgence »* en faveur des éleveurs par M. Louis Mermaz, le 9 octobre, n'apaise pas l'agitation. Le calme n'est rétabli dans les campagnes qu'après des déclarations de M. Mitterrand au *Journal du Centre* du 24 octobre, donnant des réponses positives à la plupart des revendications paysannes et proposant des *« états généraux »* du monde rural.

OCTOBRE

2. – Eurocom, filiale d'Havas, et RSCG, annoncent leur fusion pour former Euro-RSCG, le premier groupe publicitaire européen et le sixième mondial.

16. – Le gouvernement et la Sécurité sociale concluent un accord pour aboutir à une *« maîtrise négociée »* des dépenses de santé.

17. – Seize personnes sont tuées en gare de Melun dans la collision entre le train Nice-Paris et un train de marchandises qui ne s'était pas arrêté à un feu rouge.

17. – Des brutalités policières lors d'une manifestation d'infirmières à Paris provoquent de vives protestations. Ce n'est que le 15 novembre, après sept semaines de conflit, que cinq organisations d'infirmières sur neuf parviendront à un accord avec le gouvernement.

17. – La Banque de France abaisse son taux directeur de 9 % à 8,75 %.

21. – Trois anciens responsables de la santé, le professeur Jacques Roux et les docteurs Robert Netter et Michel Garretta, sont inculpés dans l'affaire de la contamination d'hémophiles par le virus du sida lors de transfusions sanguines en 1984 et 1985. Une polémique s'ensuit sur les responsabilités politiques des ministres d'alors.

24. – Un sondage indique que 65 % des Français considèrent que le Front national représente un danger pour la démocratie, mais que 32 % (+ 14 % en un an) se déclarent d'accord avec les idées défendues par M. Le Pen.

30-31. – M. Mitterrand, recevant M. Gorbatchev, de retour de Madrid, dans sa « bergerie » landaise de Latche, lui confirme son soutien ainsi qu'à l'*« Union »*.

NOVEMBRE

5. – Usinor-Sacilor annonce la suppression de 6 700 emplois avant la fin de 1994.

7. – Le gouvernement annonce le transfert de l'ENA à Strasbourg ainsi que la délocalisation en province ou en banlieue parisienne d'une vingtaine d'organismes publics.

8. – Le travail reprend à l'usine Renault de Cléon après trois semaines de grève.

9-10. – M. Giscard d'Estaing est réélu président de l'UDF pour trois ans par le nouveau conseil national réuni à la Défense. La motion finale *« exclut catégoriquement tout accord politique avec l'extrême droite »*.

9-11. – Les Verts, réunis en assemblée générale à Saint-Brieuc, refusent toute alliance électorale avec les *« partis productivistes »*, alors qu'ils sont sollicités à la fois par le RPR, l'UDF et le PS.

10. – M. Mitterrand, invité de La Cinq, annonce son intention de soumettre aux Français une réforme des institutions au second trimestre de 1992. Il approuve la proposition d'un mode de scrutin mixte (majoritaire-proportionnel) pour les législatives de 1993. Présenté par M. Mauroy, cette proposition suscite au PS les réserves de MM. Rocard, Fabius et Jospin, tandis que le RPR et l'UDF la refusent, le 21, en la qualifiant de *« manœuvre »* et de *« tricherie »*.

16. – Le Front national présente *« cinquante mesures concrètes »* pour *« régler le problème de l'immigration »* suscitant l'indignation de tous les partis, de la droite libérale à l'extrême gauche.

17. – Plus de cent mille personnes participent à Paris à la manifestation nationale des professions de santé contre les projets du gouvernement visant à réformer le système d'assurance-maladie.

19-21. – Le quatrième sommet francophone rassemble à Paris les représentants de cinquante Etats ou communautés utilisant le français, dont vingt chefs d'Etat.

25. – Le groupe Pinault prend le contrôle du Printemps.

28. – Le gouvernement présente un projet de réforme du statut des dockers, qui suscite une vive opposition de la CGT, en situation de quasi-monopole chez les travailleurs portuaires.

28. – Le groupe italien Agnelli annonce une OPA sur Exor, un holding qui contrôle notamment Perrier.

29. – L'offre publique de vente d'actions du Crédit local de France est un succès. L'Etat a cédé en Bourse 27 % du capital, mais il conserve la majorité avec la Caisse des dépôts.

DÉCEMBRE

1er. – L'équipe de France de tennis remporte la Coupe Davis, pour la première fois depuis 1932, en battant en finale les Etats-Unis à Lyon grâce à Guy Forget, à Henri Leconte et à leur capitaine, Yannick Noah.

4. – Les députés du PS, après ceux de la droite et du PC, refusent le projet du gouvernement d'une taxe sur les contrats d'assurances pour financer l'indemnisation des personnes contaminées par le sida à la suite de tranfusions sanguines. Un nouveau dispositif est annoncé, le 8, par Mme Cresson, avant d'être discuté au Parlement et définitivement voté le 21.

5. – Les partenaires sociaux, sauf la CGT et la CGC, concluent un accord pour faire face au déficit de l'assurance-chômage.

7. – Le sondage mensuel de la SOFRES indique que M. Mitterrand et Mme Cresson atteignent des records d'impopularité.

13-15. – Devant le congrès extraordinaire du PS, réuni à la Défense pour adopter le nouveau « projet » socialiste, les dirigeants des différents « courants » du parti sont unanimes à appeler les militants à surmonter le défaitisme.

15. – M. Mitterrand, invité de « 7 sur 7 » sur TF 1, n'exclut pas un référendum, en avril 1992, sur la ratification des accords européens de Maastricht des 9 et 10 décembre ainsi que sur les réformes constitutionnelles nécessaires à leur application.

18. – Mme Cresson annonce la création d'un groupe public de haute technologie grâce à la fusion des activités industrielles du CEA et de l'électronique grand public de Thomson.

19. – La loi réduisant à dix mois la durée du service militaire est définitivement votée.

19. – Accor prend le contrôle de la Compagnie internationale des wagons-lits grâce à une OPA.

21. – Fin de la session parlementaire d'automne : le gouvernement a engagé sa responsabilité cinq fois, dont trois pour le budget 1992, et il a dû affronter deux débats de censure sur sa politique économique, le 24 octobre et le 18 novembre.

23. – Pour défendre le franc face à la hausse du mark et à la baisse du dollar, la Banque de France doit suivre la hausse des taux allemands : elle relève à 9,6 % son taux directeur, qui avait déjà été augmenté de 8,75 % à 9,25 % le 18 novembre.

31. – La Cinq dépose son bilan, ni Hachette, l'opérateur, ni les autres actionnaires ne voulant assumer les pertes de la chaîne : 600 millions prévus en 1992, après 1,1 milliard en 1991.

Les personnalités disparues

JANVIER

2. – Edmond Jabès, poète et écrivain.

17. – Olaf V, roi de Norvège depuis 1957.

MARS

2. – Serge Gainsbourg, chanteur-compositeur, acteur et cinéaste.

8. – Michel d'Ornano, ancien ministre.

25. – Mgr Marcel Lefebvre, évêque intégriste.

AVRIL

1er. – Martha Graham, chorégraphe américaine.

3. – Graham Greene, écrivain britannique.

4. – Max Frisch, écrivain suisse de langue allemande.

6. – Louis Joxe, ancien ministre.

16. – David Lean, cinéaste britannique.

MAI

9. – Rudolf Serkin, pianiste américain.

14. – Jiang Qing, veuve de Mao Zedong. Emprisonnée depuis 1976, elle se donne la mort à Pékin.

23. – Wilhelm Kempff, pianiste allemand.

JUIN

6. – Antoine Blondin, écrivain.

6. – Stan Getz, saxophoniste américain.

9. – Claudio Arrau, pianiste chilien.

10. – Jean Bruller, dit Vercors, écrivain.

29. – Henri Lefebvre, philosophe et sociologue.

JUILLET

22. – André Dhôtel, écrivain.

24. – Isaac Bashevis Singer, écrivain américain d'origine polonaise.

AOUT

28. – Pierre Guillaumat, principal artisan de la politique énergétique française après-guerre.

30. – Jean Tinguely, sculpteur suisse.

SEPTEMBRE

3. – Frank Capra, cinéaste américain.

17. – Klaus Barbie, condamné à la réclusion à perpétuité en 1987 pour des crimes contre l'humanité commis à Lyon en 1943 et 1944.

28. – Miles Davis, trompettiste de jazz américain.

NOVEMBRE

5. – Robert Maxwell, patron britannique d'un groupe de communication international.

7. – Gaston Monnerville, président du Sénat de 1948 à 1968.

7. – Gene Tierney, actrice américaine.

9. – Yves Montand, chanteur, acteur et artiste engagé.

18. – Gustav Husak, secrétaire général du PC tchécoslovaque de 1969 à 1987.

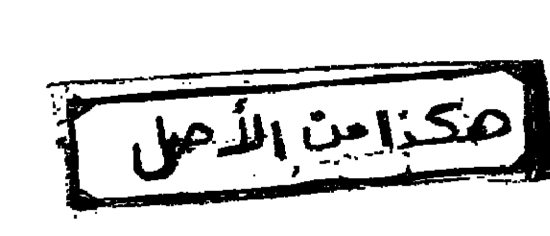
26. – François Billetdoux, écrivain et dramaturge.

DÉCEMBRE

4. – Etienne Fajon, membre du bureau politique du PCF de 1945 à 1979.

13. – André Pieyre de Mandiargues, écrivain.

27. – Hervé Guibert, écrivain.



Le Monde

HEURES LOCALES

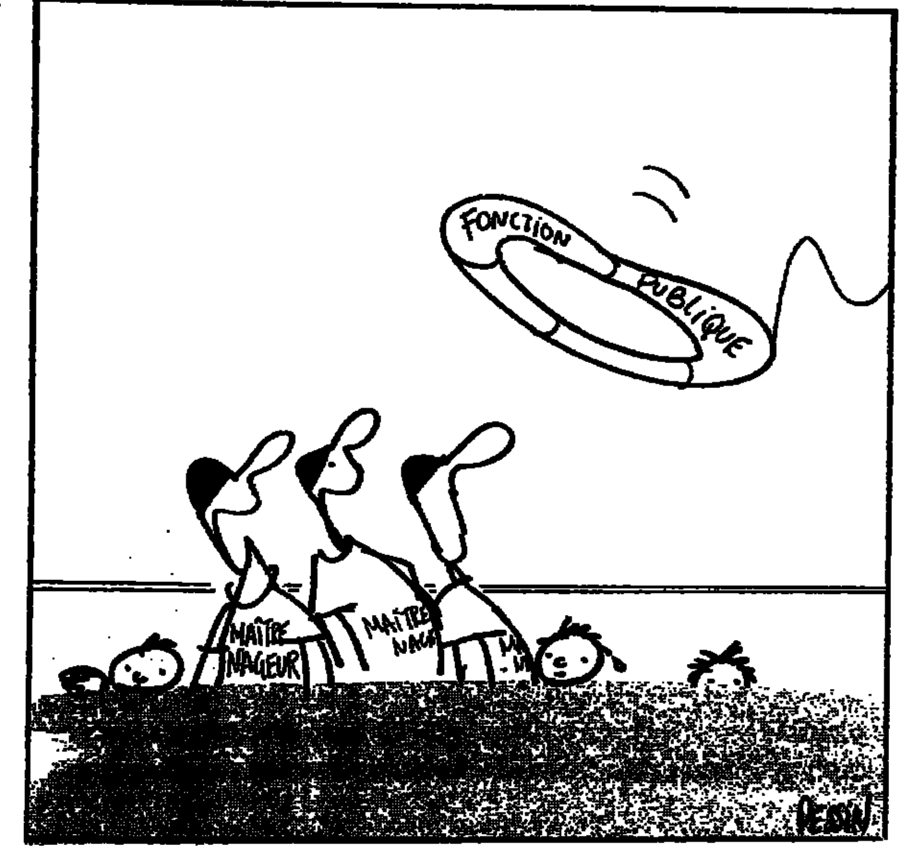
Les sportifs enfin reconnus

Annoncée pour le début de l'année, la nouvelle filière sportive de la fonction publique territoriale améliore le sort des moniteurs et répond aux préoccupations des communes

DE l'eau jusqu'à la taille, le maître nageur s'éloigne du bord de la piscine en déroulant un tapis de mousse. Arrivé au milieu du bassin, il invite les enfants à le rejoindre en passant par ce trottoir flottant. Les élèves du cours préparatoire retiennent leur souffle, ravis de marcher sur les eaux. Les uns après les autres, ils traversent la piscine en s'efforçant de ne pas perdre l'équilibre. Lorsqu'ils arrivent en fin de parcours, le moniteur les emprisonne de ses grands bras, les soulève dans les airs, et les relâche dans un déluge d'éclaboussures et d'éclats de rire. *«Bien qu'ils ne sachent pas encore nager, ils n'ont plus peur de l'eau, parce que nous leur donnons confiance avec ces exercices de coordination»*, commente Christophe, grand garçon athlétique d'une trentaine d'années, maître nageur depuis quinze ans à Créteil (Val-de-Marne).

Dans un gymnase voisin, des élèves de cours élémentaire se tortillent au son du twist. La monitrice, Anne, brevetée en gymnastique rythmique et sportive, a laissé tomber les rubans et les cerceaux pour une initiation à la «danse de salon», qui va de la valse au rock, en faisant un crochet par le rap. Dans la cour, Sylvie, monitrice d'athlétisme, en survêtement et baskets, entraîne un groupe d'enfants de sept ans à la course de haies, tandis que leur instituteur en exerce d'autres au lancer de ballon. *«La collaboration avec les enseignants se passe très bien*, assure Sylvie. *Ce sont eux qui demandent à ce que nous intervenions pendant le temps scolaire. Ils nous prennent au sérieux!»*

Quelle que soit leur spécialité, les moniteurs de sport partagent un même souci, celui d'être reconnus. *«Pour l'instant, il suffit de consulter notre fiche de paie pour constater que ce n'est pas vraiment le cas! Avec quinze ans d'ancienneté, je ne gagne que 8 400 francs bruts»*, remarque Christophe.



Reconnaissance des qualités pédagogiques

«Nous, les sportifs, on nous prend pour des paquets de muscles, lance son chef de bassin, la quarantaine désabusée. *Alors que j'ai onze personnes sous ma responsabilité, je ne gagne pas encore 10 000 francs nets. Bien sûr, on arrondit ses fins de mois avec des cours particuliers, comme partout. Mais ici, et c'est heureux, il n'y a pas de caisse noire pour les ceintures ou bouées de sauvetage... Le métier est dur, physiquement. Il faut passer trois ou quatre heures dans l'eau chaque jour, travailler certains dimanches ou certains soirs. Et enfin, il y a le stress de la surveillance, surtout depuis la noyade de Bourg-Saint-Maurice!(1)»*

Le directeur des services sportifs de la ville de Créteil attend la nouvelle filière avec impatience. Il espère qu'elle redonnera du tonus à son personnel, et notamment aux maîtres nageurs sauveteurs, dont il craint une prochaine pénurie. Créteil est sans doute l'une des villes les plus «sportives» de France, puisqu'elle y consacre 13 % de son budget (la moyenne nationale étant de 6,5 %), et qu'elle gère un service de 180 personnes pour 82 000 habitants. *«Nous proposons à peu près toutes les activités possibles, hormis le parachutisme»*, assure le directeur.

La municipalité organise des animations de quartier et met à disposition de l'éducation nationale un grand nombre de moniteurs qui interviennent pendant les heures scolaires, en présence et sous la responsabilité des instituteurs. *«Ici, le sport, c'est vital. Quand on vit dans une tour, on a un immense besoin de se défouler!»*

La future filière sportive devrait satisfaire les moniteurs, parce qu'elle leur reconnaît un véritable rôle pédagogique. Désormais gratifiés du titre d'*«éducateurs sportifs territoriaux»*, ils pourront progresser dans la hiérarchie de la fonction publique territoriale, ce qui ne sera que justice pour des titulaires d'un diplôme de niveau IV (baccalauréat). Pour un débutant, cette promotion devrait se traduire par une augmentation d'environ 1 800 francs bruts. Les maîtres nageurs qui n'auraient pas passé le nouveau brevet, en vigueur depuis 1985, auront trois ans pour le faire. Le gouvernement, qui n'avait pas inscrit cette réforme dans son projet initial, a abdiqué devant un consensus syndical. Sa résistance n'a pas été très farouche, le nombre relativement modeste de personnes concernées (5 000 d'ici trois ans) provoquant peu d'incidences budgétaires.

La filière a un autre grand mérite, celui de créer une catégorie A chez les sportifs. *«On va enfin reconnaître dans les textes l'existence des cadres»*, s'exclame Marc, directeur du service des sports à Saint-Nazaire. Au début des années 80, Marc, sa licence de sport en poche, se dirige vers le professorat, lorsque l'inspection médicale lui découvre un défaut à la colonne vertébrale. Catastrophe ! il ne peut s'inscrire en maîtrise et, faute de débouchés autres que l'enseignement, se retrouve sur le marché du travail sans diplôme monnayable. Après un séjour dans un magasin d'équipements sportifs, il entre dans une municipalité... grâce à son brevet de moniteur. Il dirige un petit office des sports tout en apprenant la gestion au Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT). Au bout de quelques années, la mairie de Saint-Nazaire lui propose un poste de directeur adjoint, taillé sur-mesure. *«Comme les règlements concernant le personnel communal, hérités des années 50, faisaient plafonner la hiérarchie sportive en catégorie B, la municipalité m'a bricolé un statut particulier, tenant à la fois de l'attaché et de l'ingénieur, pour que je puisse bénéficier d'un salaire de catégorie A.»* Ce type d'emploi, dit «spécifique», parce qu'il est propre à la collectivité qui le crée, et non transférable à une autre, devrait disparaître avec l'apparition de la filière. Quatre cents personnes environ seraient reclassées, après passage par une commission d'homologation, selon une étude réalisée par le CNFPT.

Rationaliser les services

«C'est une vraie reconnaissance», estime Olivier Debruyne, directeur du service des sports de Suresnes (Hauts-de-Seine). Après avoir passé une maîtrise d'économie et de gestion du sport, il est entré dans la collectivité, d'abord en qualité de contractuel, puis sur un emploi spécifique, avec un salaire de 11 000 francs nets. *«On admet ainsi que le sport offre d'autres perspectives que l'animation. Dans mon métier, on doit aussi avoir des compétences techniques et administratives. Il faut pouvoir dialoguer avec les fédérations, savoir choisir le revêtement de sol d'un gymnase, organiser une manifestation sportive et s'occuper du personnel. Cela dit, je n'aime guère le titre de «conseiller territorial» qu'on va nous donner. Je ne conseille personne, je gère.»*

Le projet du secrétariat d'Etat aux collectivités locales, approuvé à une large majorité par le Conseil supérieur de la fonction publique territoriale, satisfait l'Association des maires de France, qui aurait même souhaité en limiter les quotas et les . . Il répond aux préoccupations des communes, qui financent presque les deux tiers du sport public en France.

La part du budget qu'elles lui consacrent a augmenté de 73 % en une décennie, sous l'effet d'une politique totalement volontariste, aucun transfert de compétences n'étant venu créer d'obligations nouvelles. Aujourd'hui, elles emploient environ 30 000 personnes dans le secteur du sport, dont un tiers pour l'animation, selon le CNFPT. La nouvelle filière va permettre de rationaliser les services qui ont souvent grandi de façon empirique, autour de la construction d'une piscine ou d'un stade. Elle va aussi aider les élus qui s'appliquent à en démocratiser les pratiques et l'utilisent pour consolider le tissu social ou promouvoir l'image de leur cité.

RAFAËLE RIVAIS

(1) Après le décès d'un enfant de cinq ans, trois maîtres nageurs et une institutrice avaient été condamnés pour homicide involontaire (*le Monde* du 12 octobre 1991).

Fagots hors la loi

PARCE qu'elle cuit son pain au feu de bois, une boulangerie parisienne est menacée de fermeture par les services de la préfecture de police. Raison invoquée par la maréchaussée : *«Tout combustible solide dont la teneur en cendre est supérieure à 20 %»* n'est pas autorisé, pour cause de pollution atmosphérique.

Voici donc ce bon vieux bois de chêne ou de hêtre mis au ban des accusés alors que de plus en plus de Parisiens n'hésitent pas – malgré le coût élevé du fagot – à glisser une bûche dans la cheminée pour se *«faire une petite flambée»*. La preuve en est qu'en 1990, les pompiers de la capitale sont intervenus plus d'une cinquantaine de fois pour éteindre des feux de cheminée contre une trentaine de sorties en 1989.

La pollution des embouteillages

Cette affaire risque de créer un précédent. Peut-on jeter, en effet, l'opprobre sur un mitron devenu, selon le règlement, un pollueur et laisser se développer, par exemple, des chaînes de pizzerias dont le principal argument de vente est d'afficher *«Cuisson au feu de bois»*? Et le premier Parisien, le maire de la capitale, Jacques Chirac, pourra-il encore longtemps tisonner les cendres de sa cheminée de son bureau de l'Hôtel de ville, où, en toute saison, pétille une flamme?

La pollution dégagée par le bois-énergie dans la capitale est-elle vraiment comparable à celle provoquée par la circulation automobile et les monstrueux embouteillages qu'elle engendre? Aujourd'hui, tous les spécialistes s'accordent pour affirmer que le trafic routier est la principale source de pollution urbaine. Dans la lutte engagée pour assainir l'atmosphère des grandes métropoles, les pouvoirs publics ne devraient pas se tromper de cible. Même si près de 30 % des ménages français, soit plus de 6 millions de logements, brûlent du bois pour chauffer leur résidence principale.

JEAN PERRIN

Les autoroutes alpines entre projets et réalisations

Gap sur la voie du Sud

Malgré les contraintes dues au relief, le ministre des transports a choisi, pour relier Sisteron, le tracé passant par la préfecture des Hautes-Alpes

GRENOBLE

de notre correspondant

LES ingénieurs de l'équipement, qui étudiaient depuis cinq ans la géographie tourmentée des Alpes du Sud avançaient des arguments techniques et financiers très solides pour proposer une voie de passage entre Grenoble et Sisteron, empruntant le col de Lus-la-Croix-Haute (altitude 1 176 mètres). Mais, vendredi 20 décembre, M. Paul Quilès, ministre des transports, a annoncé que ses services avaient retenu un tracé par Gap (Hautes-Alpes)

L'itinéraire par le col de Lus-la-Croix-Haute aurait raccourci de trente minutes le «voyage» entre Grenoble et Sisteron, son coût aurait été nettement moins élevé que les 9,3 milliards de francs (1) estimé par le tracé gapançais mais surtout elle aurait assuré beaucoup mieux que ce dernier le désengorgement de l'autoroute de la vallée du Rhône (A7).

L'un des objectifs du nouvel axe, partiellement réalisé depuis l'ouverture il y a un an de la section autoroutière Aix-en-Provence-Sisteron, est en effet de détourner une partie du trafic à l'est du Rhône en prenant la direction de Grenoble et du réseau des autoroutes alpines. Cet *«itinéraire alternatif»* pourrait ainsi éviter le doublement de l'A7. Lorsque l'on interroge les ingénieurs du ministère de l'équipement sur la durée de cette rémission, ils s'abstiennent prudemment de fournir des informations et encore moins de date. Le choix du tracé par Gap répond ainsi à des objectifs d'aménagement du territoire. La construction de ce nouvel axe autoroutier Nord-Sud doit permettre également le désenclavement du département des Hautes-Alpes et de la ville de Gap (36 000 habitants) aujourd'hui difficilement accessible en voiture comme par le train. La «route Napoléon» exige en effet deux heures de voyage pour gagner Grenoble.

Quarante-cinq minutes seulement seront nécessaires lorsque l'autoroute sera en service au tout début des années 2000. Rattaché administrativement à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le département des Hautes-Alpes se sent, compte tenu de sa culture alpine, beaucoup plus proche de la «capitale des Alpes hautes», Grenoble, que d'une ville située au bord de la mer comme Marseille. *«Nos liens historiques et culturels* – les étudiants des Alpes s'inscrivent plus souvent dans les universités grenobloises que dans celles d'Aix-en-Provence ou de Marseille – *mais aussi la géographie nous poussent à regarder en direction de Grenoble et du Dauphiné et à travers eux vers le nord de l'Europe qui constitue, pour nos stations de montagne, un véritable réservoir de clientèle*, déclare le maire de Saint-Bonnet-en-Champsaur, M. Jean-Pierre Festa (divers droite). *Il y a un siècle nous avons raté le chemin de fer qui est déjà passé par Lus-la-Croix-Haute. Ne pas accueillir l'autoroute aurait été catastrophique.»*

Le futur axe Grenoble-Gap-Sisteron, est qualifié d'*«autoroute politicienne»* par ses adversaires, notamment les écologistes, les agriculteurs et les habitants du superbe plateau du Trièves qu'elle risque de défigurer. Le maire de Gap, M. Pierre-Bernard Raimond (CDS) juge ce nouveau tracé *«inutile, dispendieux et nuisible»*. Le surcroît de trafic attendu autour de l'agglomération grenobloise par l'ouverture de l'autoroute Grenoble-Valence (*voir ci-contre*) puis par celle programmée pour la fin de ce siècle entre Grenoble et Turin *via* la vallée de la Maurienne, enfin la réalisation de l'axe Ambérieu-Grenoble-Sisteron, va bouleverser les conditions de circulation dans la capitale des Hautes-Alpes. *«Il ne faut pas recréer le bouchon de Lyon à Grenoble*, clame son maire, M. Alain Carignon (en congé du RPR). *Il faut envisager son contournement de façon sérieuse, sinon le désengorgement de l'A7 par les Alpes serait raté.»*

CLAUDE FRANCILLON

(1) Le coût de certains kilomètres de cette autoroute de montagne atteindra des «sommets» entre 80 et 100 millions de francs. Le coût moyen au kilomètre d'une autoroute de montagne est habituellement de 40 millions de francs et de plaine il se situe entre 25 et 30 millions de francs.

Valence à une heure de Grenoble

GRENOBLE

correspondance

INAUGURÉE vendredi 20 décembre, l'autoroute Grenoble-Valence était attendue depuis vingt-quatre ans, depuis les premières études de la société concessionnaire (AREA). Un quart de siècle et bien des vicissitudes après, à commencer par l'opposition des producteurs de noix et la valse-hésitation des élus isérois, le nouvel ouvrage ne trouve plus guère de détracteurs. Car le tronçon ouvert à la circulation, entre Voreppe (Isère) et Bourg-de-Péage (Drôme), représente davantage que ses soixante-deux kilomètres.

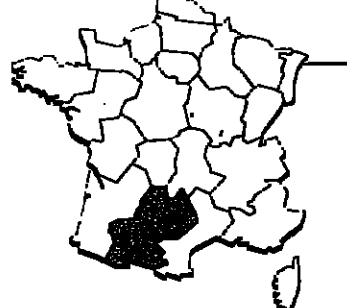
Cette section, prolongement de l'axe rapide Genève-Annecy-Chambéry-Grenoble, constitue le dernier maillon autoroutier du sillon alpin, désormais bien raccordé à la vallée du Rhône, où il rejoint l'A 7. Ainsi s'ouvre, dans sa continuité, une liaison de grand transit, touristique et de marchandises, depuis l'Allemagne, la Suisse et l'Italie du Nord, en direction de la façade méditerranéenne et de la péninsule ibérique. Un itinéraire que devrait encore favoriser la modernisation de la desserte ferroviaire entre Genève et Valence, doublement connectée au TGV Lyon-Turin, à hauteur de Montmélian (Savoie), et au TGV Méditerranée. Aussi Valence se prépare-t-elle à son destin de plaque tournante, par l'aménagement d'une vaste plate-forme d'échanges combinant la route, le rail et le Rhône.

Les relations économiques avec l'Europe en seront-elles notablement renforcées? Probablement non, estime l'organisme d'étude et de promotion Grenoble Isère développement (GID), qui souligne *«la dimension régionale»* de l'infrastructure. M. Rodolphe Pesce, président (PS) du conseil général de la Drôme et maire de Valence, en attend *«un rééquilibrage du réseau régional des villes»*, fortement polarisé par la métropole lyonnaise. Son homologue grenoblois, M. Alain Carignon, lui aussi maire (en congé du RPR) et président du conseil général de l'Isère, va dans le même sens, en se félicitant de cette *«aile»* nouvelle de déploiement pour sa cité. Au sein du territoire rhônalpin, la fonction majeure de l'A 49 est sans doute d'améliorer la cohérence du sillon alpin, comme alternative possible au projet de «voie Dauphine» qui, reliant Lyon à Grenoble par un chapelet ininterrompu de parcs d'activité – encore à créer, – formerait la colonne vertébrale de la région Rhône-Alpes.

L'Isère et la Drôme se trouvent sensiblement rapprochées par cette jonction, qui met leurs préfectures à moins d'une heure de trajet. Les milieux économiques, spécialement les chambres de commerce et d'industrie, grandes militantes de la cause autoroutière, sont les premiers à en escompter quelques retombées. Le massif du Vercors, aisément accessible, pourrait aussi bénéficier d'un regain touristique. Dans un tout autre domaine, les liens entre les universités grenobloises et leurs implantations à Valence, promue «pôle de développement universitaire», devraient s'en trouver resserrés.

PIERRE LE HIR

UN TOUR DE FRANCE DES REGIONS



MIDI-PYRÉNÉES : les

Préfecture : Toulouse
Départements : Ariège (préfecture : Foix) Aveyron (préfecture : Rodez) Haute-Garonne (préfecture : Toulouse) Gers (préfecture : Auch) Lot (préfecture : Cahors) Hautes-Pyrénées (préfecture : Tarbes) Tarn (préfecture : Albi) Tarn-et-Garonne (préfecture : Montauban)
Superficie : 45 347 km2
Population : 2 430 663 habitants
Principales agglomérations : Toulouse (608 311 habitants) Tarbes (77 810 habitants) Albi (64 415 habitants) Montauban (53 058 habitants)



« MIDI-PYRÉNÉES » : *Quès aco ?* On est du Languedoc. On s'honore d'être d'Aquitaine. On se vante d'être d'Auvergne. On peut même être du Limousin. Les noms de ces régions voisines respirent l'Histoire de France, fleurent bon le terroir, claquent au vent comme des oriflammes. Mais comment peut-on être « midi-pyrénéen » ?

La thèse officielle tente de camoufler le forfait. Selon elle, il ne faudrait voir qu'un banal aveu d'impuissance administrative dans ce misérable trait d'union jeté à la sauvette entre un « Midi » ambigu et des « Pyrénées » anonymes, dans cet accouplement à l'emporte-pièce bureaucratique qui a bâclé, à la fin des années 50, le fabuleux mariage du Rouergue et de la Bigorre, de l'Albigeois et de l'Aubrac, du Comminges et du Quercy, du Lévezou et du Lauragais, du Couserans et de l'Armagnac...

Humiliation millénaire

Il n'y aurait là que la conséquence mineure d'un manque d'imagination imputable à quelque technocrate incapable de discerner la moindre affinité sous les épousailles du roquefort aveyronnais et du cassoulet gascon, du vin cadurcien et du confit auscitain, des houilles de Carmaux et des neiges de Luz-Ardiden, à quelque rond-de-cuir trop obtus pour percevoir la moindre identité derrière les noces de Rodez et de Tarbes, de Figeac et de Foix, de Castelsarrasin et de Muret, concélébrées pourtant sous la célèbre croix pommelée des comtes de Toulouse... Ah ! Cyrano, que de coups de rapière se perdent !

La vérité, selon les gens d'ici, est que cette piètre dénomination

Une trêve « historique »

Après plusieurs décennies de rivalités fratricides, le PS et le MRG font front commun pour résister à la pression d'une droite où l'on se bouscule au portillon

M. LIONEL JOSPIN *mène campagne* consciencieusement. Presque comme un débutant. Seul membre du gouvernement parti à la reconquête d'une région dirigée par l'opposition depuis le scrutin de 1986, le ministre de l'éducation nationale assume avec application, depuis trois mois, sa fonction de chef de file. Il va par monts et par vaux, chaque week-end, « à l'ancienne », bien au-delà de la Haute-Garonne où il conduira personnellement la liste de la majorité mitterrandiste. Il ne se fait guère d'illusion sur sa capacité personnelle à renverser, ici, le cours national des choses mais il est ainsi fait, Lionel Jospin, qu'il faudrait plus qu'une « sinistrose » pour l'empêcher d'aller jusqu'au bout de ses engagements militants.

Ce n'est pourtant pas plus facile qu'ailleurs, en Midi-Pyrénées aujourd'hui, d'être ministre de la République. Sa visite à Auch, en novembre, a été marquée par de violents affrontements entre les forces de l'ordre et des agriculteurs en colère venus lui réclamer des comptes. Puis, quand il est allé à Millau, il a été obligé, dans des circonstances analogues, de quitter la ville en hélicoptère. Et l'autre jour, à Toulouse, c'est un groupe d'artistes intermittents qui a fait irruption *dans sa permanence pour attirer* l'attention sur leurs problèmes sociaux. Tout cela n'empêche pas M. Jospin de continuer à tracer patiemment le sillon auquel il s'est attelé à la suite de l'élection législative partielle de septembre 1986, pour redonner confiance aux militants locaux, à l'époque où il exerçait encore la charge de premier secrétaire du PS, et surtout pour se donner des racines ailleurs qu'à Paris. Il n'ignore pas que certains de ses amis s'inquiètent de le voir battre les campagnes et les bourgs du Lauragais et du Comminges plus souvent que les faubourgs de Toulouse, où le découpage électoral favorise la droite. Mais il sait aussi que son implantation ne sera considérée comme réussie que si sa présence – souhaitée à l'origine par les militants désireux d'opposer un « éléphant » de renom à la « star » médiatique de la mairie toulousaine, M. Dominique Baudis, – permet tout à la fois de conserver aux socialistes, l'an prochain, la majorité au conseil général de Haute-Garonne, de rajeunir un peu partout les cadres du parti et de ranimer, à terme, un espoir de reconquête régionale.

M. Jospin mouille donc sa chemise sur tous les terrains. Les petits et les grands. Avec une attention particulière pour l'espace européen. Il a *réussi un belle opération de prestige* en obtenant la complicité du président de la Commission des communautés européennes, M. Jacques Delors, pour l'organisation d'un colloque consacré au rôle de « la région, demain dans l'Europe », qui a réuni cinq mille personnes le 19 décembre à Toulouse. M. Jospin a même fait, en la circonstance, coup triple, en présence de ses équipiers des départements voisins. Il avait aussi invité à Toulouse, ce jour-là, plusieurs élus espagnols, en particulier le maire de Barcelone, M. Pascual Maragal, pour étudier avec eux de nouvelles formes de coopération transfrontalières.

Un humaniste égaré en politique

M. Delors a également profité de son passage pour recevoir à la préfecture, *sans tambours ni trompettes* préalables, une délégation de syndicalistes agricoles, histoire d'améliorer leurs relations avec ses amis socialistes, alors que le président UDF-PR du conseil régional sortant, M. Marc Censi, porte-drapeau de l'opposition et adversaire direct de M. Jospin, réclamait depuis plusieurs semaines, au nom desdits agriculteurs, que cette entrevue ait lieu chez lui.

Avec son sourire candide que dément son regard sceptique, son front dégarni et son visage qu'allonge une fine barbe blanche soigneusement entretenue, M. Censi présente un profil ressemblant aux portraits les plus connus de Montaigne. Et, au fond, ce n'est pas étonnant. Le président du conseil régional de Midi-Pyrénées n'est, en effet, qu'un humaniste égaré en politique. S'il est devenu homme public, en accédant en 1968 à la présidence de la jeune chambre économique de Rodez, sa ville natale, c'est un peu à contrecœur.

Ingénieur des arts et métiers, aujourd'hui âgé de cinquante-six ans, il se passionnait surtout pour la poésie et le théâtre d'amateur. Ses concitoyens lui doivent deux spectacles : *Antoine Colinet, compagnon bâtisseur* et *Guilhem de Peire sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle*. De méchantes langues prétendent, au demeurant, que ce personnage attachant ne fait carrière, sur la scène politique, que parce qu'il s'est fait une spécialité du rôle de doublure inoffensive. M. Baudis ne l'aurait choisi comme successeur à la présidence de l'assemblée régionale, en 1988, que parce qu'il était sûr qu'il ne lui porterait pas ombrage, de la même façon que, cinq ans auperavant, M. Roland Boscary-Monsservin *l'aurait désigné* pour lui succéder à la tête de la municipalité de Rodez pour assurer une transition en catimini.

M. Censi a incontestablement un problème d'image, ce qui peut, certes, de nos jours hypermédiatisés, apparaître comme un handicap politique. Il en est conscient et s'en remet *aux docteurs ès médias pour* y *remédier* ; une agence parisienne de communication se charge de le « vendre ». Il est vrai aussi qu'en quittant son Aveyron familier pour s'opposer à M. Jospin en Haute-Garonne, où il conduira la liste de la majorité régionale « soutenue par Dominique Baudis », le maire de Rodez se fait ouvertement le paravent du maire de Toulouse. Cela, au demeurant, ne le dérange pas. Il ne dissimule pas l'estime qu'il porte à M. Baudis : *« J'avais de lui, comme tout le monde, une image médiatique et j'ai découvert un administrateur avisé et rigoureux. Nous faisons campagne ensemble. »*

Ce serait tout de même faire injure à M. Censi et à ses électeurs que de le considérer comme un falot. A défaut de courir le panache cet homme a du bon sens et, surtout, qualité de plus en plus rare, le sens du mandat public. Son émotion n'est pas feinte quand il s'insurge contre tous ceux qui, M. François Mitterrand en tête, selon lui, alimentent la thèse franco-française du discrédit général des hommes politiques : *« Ce mépris est insupportable ! Des élus locaux, j'en côtoie beaucoup et ces gens que tout le monde prend aujourd'hui pour des paillassons sont en vérité, le plus souvent, des gens extraordinaires. Eux, ils ont le sens du travail bien fait ! »*

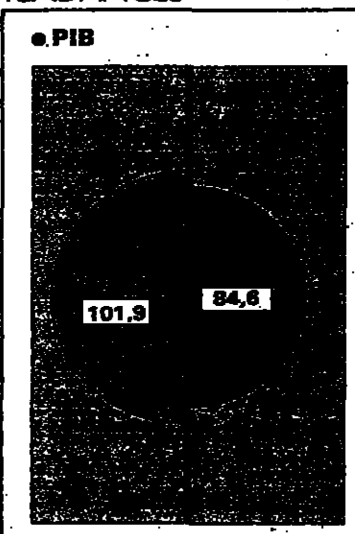
S'il faut en croire un sondage réalisé par l'Office central des sondages et statistiques, autrement dit les renseignements généraux, la personnalité de M. Censi commence néammoins à *s'imposer, dans la région, puisque*, au « hit-parade » publié le 9 août dernier par *la Dépêche du Midi*, il arrive en troisième position, avec une cote de 27 %, loin derrière M. Baudis (47 %) mais près de M. Jospin (30 %) et devant le principal associé radical de gauche du ministre de l'éducation nationale, M. Jean-Michel Baylet, crédité seulement de 22 %.

A. R.

Lire la suite page 18

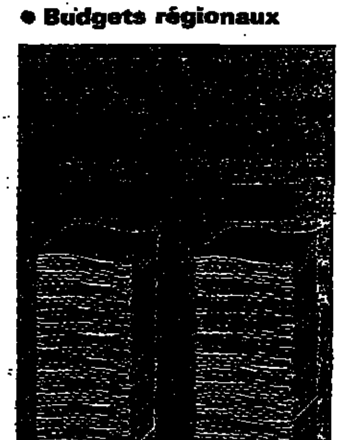
TENDANCES

• PIB



(Source : INSEE.)

• Budgets régionaux



(Source : ministère de l'intérieur.)

mythes effilochés

régionale a été mûrement choisie par un pouvoir parisien acharné à perpétuer l'humiliation millénaire infligée à l'Occitanie par l'Etat central depuis la tragique épopée des cathares. *« Midi-Pyrénées oubliée par Paris »* pouvait-on lire le 3 décembre à la « une » de *la Dépêche du Midi*. Pourquoi, diantre ! assassinerait-on tous les mythes ?

Le vaillant maire UDF-PR de Rodez, M. Marc Censi, que le destin pare ainsi du titre asexué de président du conseil régional de Midi-Pyrénées, alors qu'ailleurs certains de ses pairs peuvent se prétendre nobles ducs d'Aquitaine, de Bourgogne ou de Lorraine, exprime donc nécessairement le ressentiment de tout un peuple quand il déclame :

« Pourquoi ne pas avoir puisé
Dans le trésor de nos racines ?
Serais-tu, France jacobine
Demeurée tant traumatisée
Que tu parjures la gloire ancienne
De Languedoc et de Guyenne ?
Est-ce la France puritaine
Qui redoute encore et toujours
Les Cathares et la « fin Amour »
Entre Provence et Aquitaine ?
Ou est-ce la France qui gagne
Qui craint la région de Cocagne ? »

Certes, il n'est pas facile à découvrir, le lien affectif qui relie entre elles ces terres de contrastes. Il y a, par exemple, deux façons passionnelles de regarder Toulouse.

Deux stéréotypes et un paradoxe

Une vision rose, qui la voit, justement, comme le symbole d'une revanche en marche. C'est Toulouse la conquérante, forte de cent mille habitants supplémentaires en dix ans, devenue la deuxième ville universitaire de France ; Toulouse la flamboyante, haut lieu international de la technologie, berceau de l'Airbus, d'Hermès, d'Ariane, capitale de l'aéronautique, promise dans deux ans au métro VAL, astre ascendant entraînant dans son sillage de progrès non seulement les autres communes de Haute-Garonne, mais aussi les contrées les plus reculées des sept autres départements.

Une vision grise, qui la voit, au contraire, comme l'expression d'une perversité parachevée. C'est alors Toulouse la pieuvre, métropole de déséquilibre, cœur hypertrophié d'une région atrophiée où une commune rurale sur trois ne possède plus d'école primaire ; Toulouse la trompeuse, illusoire oasis de prospérité dans un désert de pauvreté, brillante façade urbaine vouant par ses effets centripètes les campagnes environnantes à la mort lente.

Ces deux visions stéréotypées procèdent, cependant, d'un même paradoxe : l'expansion spectaculaire de Toulouse, qui n'échappe pas à la morosité ambiante, mais se flatte de connaître un taux de croissance économique supérieur à la moyenne nationale et un taux de chômage généralement inférieur, doit moins à la bourgeoisie locale, longtemps restée inerte, qu'aux opérations de décentralisation industrielle menées par l'Etat gaulliste dans les années 60. Voilà un mythe moribond. C'est bel et bien Paris qui a donné à Toulouse les premières clés de son affranchissement économique.

Mais ce paradoxe n'enlève rien à un autre constat, illustrant, celui-là, la triple capacité d'indépendance, de résistance et d'adaptation qui constitue l'un des secrets de cette identité occitane si mal étiquetée « midi-pyrénéenne » : Toulouse n'est pas le seul nombril de la région. Chacun des départements voisins de la Haute-Garonne en possède un, et parfois même plusieurs, ancrés dans les particularismes historiques. Loin de tout schéma réducteur, cette région pousse donc la complexité à l'extrême, comme si chacune de ses composantes, dans un réflexe de solidarité contre les emprises parisiennes, cherchait à développer sa coopération avec sa suzeraine technopole, mais ne comptait vraiment, par réflexe de protection, que sur ses propres forces pour affronter l'avenir.

A côté des situations de détresse que connaissent dans les sept départements ruraux la plupart des agriculteurs et des artisans, apparaissent ainsi de méritoires réussites : l'Aveyron se dépeuple mais Rodez, Decazeville, Millau, défient avec bonheur la sinistrose contemporaine ; on trouve même une PMI extrêmement performante en technologie audiovisuelle dans la petite commune de Saint-Sernin-sur-Rance ; l'Ariège a du mal à se débarrasser de l'image déshéritée qui lui colle à la peau depuis la boutade de Napoléon la vouant à la production guerrière d'hommes et de fer, mais, grâce à l'audace de son maire modéré, M. André Trigano, frère de Gilbert, fondateur du Club Méditerranée, qui a donné l'exemple, Mazères est sortie de l'anonymat en misant avec succès à la fois sur l'implantation de petites entreprises industrielles et d'activités du secteur tertiaire.

Dans les Hautes-Pyrénées, tardivement industrialisées, Lourdes, deuxième ville hôtelière de France, est en train de se diversifier sagement sous l'impulsion de son nouveau maire centriste, M. Philippe Douste-Blazy. A partir de son développement à Castres (Tarn), le laboratoire pharmaceutique de M. Pierre Fabre est devenu l'un des principaux aménageurs du Sud-Ouest, etc.

Mais attention au mythe de l'exception confirmant la règle !

Un fait majeur : le péri-urbain

A l'image de Toulouse, chaque ville moyenne de la région joue aussi la carte de la « péri-urbanisation » en engendrant sa propre banlieue. *« En Midi-Pyrénées, un millier de communes, soit une commune sur trois, font partie des banlieues et toutes les villes ont une banlieue,* soulignent les experts. *Le temps n'est pas loin où la moitié de la population rurale de Midi-Pyrénées appartiendra à ce que l'on nomme le péri-urbain. Ce dernier est un fait majeur dans la région* (1). »

Les satellites de l'astre toulousain cultivent ainsi leur autonomie en essayant de s'affranchir pour leur propre compte, à la façon des antiques cités grecques, mais avec un souci très gaulois de brouiller les pistes en faisant semblant de réduire leur idéal de vie aux valeurs du verbe, porté au pinacle, de la gastronomie, érigée en art majeur, et du rugby, assimilé par certains à une école de solidarité. Il en résulte un faisceau de subtilités d'autant plus difficile à démêler que ces mutations sociales et économiques ont fortement nuancé, au cours des trois décennies écoulées, ce qui faisait la particularité politique de ce « Midi rose », dont l'originalité était, en effet (à l'exception du très conservateur Aveyron), d'incarner, depuis la III[e] République, une tradition de gauche modérée, farouchement républicaine, laïque et parlementariste, allergique au gaullisme comme au communisme, nourrie d'abord de radicalisme, encore vivace dans le Lot, les Hautes-Pyrénées, en Tarn-et-Garonne, puis de socialisme, toujours prédominant dans le Gers, le Tarn, en Ariège, plus disparate au cœur de Toulouse et en Haute-Garonne.

Les vieux habits de « la Dépêche »

Car le développement de la « péri-urbanisation » a déplacé vers la droite le centre de gravité de la vie électorale. Cela fait vingt et un ans que la citadelle de Toulouse, ancien fief du Front populaire, est tombée sous la bannière de la lignée Baudis. Cela fait six ans, depuis 1986, que la dernière « marée rose » (celle de 1981) ne cesse de refluer. L'accession du très aveyronnais Marc Censi à la présidence du conseil régional, délaissée en 1988 par M. Dominique Baudis en application de la loi anti-cumul des mandats, n'a fait qu'accentuer l'amertume des gauches locales, sans grand espoir de revanche à court terme.

D'un scrutin à l'autre, Midi-Pyrénées, qui entretient romantiquement ses racines rebelles, tend, en fait, à se banaliser, à se rapprocher des normes politiques nationales. Un autre vieux mythe s'effiloche...

Et il ne faut plus compter sur *la Dépêche du Midi* pour renouer les fils cassés. Agée de cent vingt-deux ans, la vieille prêtresse du radicalisme, qui fit naguère trembler les gouvernements de la République, n'incarne plus que de glorieux souvenirs. Arc-bouté sur son monopole régional, le quotidien qui arborait si fièrement les valeurs du progressisme républicain se préoccupe surtout, aujourd'hui, du chiffre d'affaires du groupe de presse qu'il a enfanté.

Grâce à ses éditions départementales et à ses trois mille correspondants locaux, il continue d'être le plus authentique reflet de l'identité régionale dans toutes ses sensibilités. Mais, s'il contribue à maintenir la personnalité « midi-pyrénéenne », il ne la façonne plus. Dans la vie locale, le *« journal de la démocratie »*, qui eut l'honneur d'accueillir les signatures de Jean Jaurès et de Georges Clemenceau, ne gère plus, désormais, qu'une communauté MRG réduite aux acquêts. Sa politique éditoriale reste fidèle à son ancrage à gauche – et M. François Mitterrand n'a pas de meilleur soutien, – ses attitudes locales obéissent au pragmatisme le plus élémentaire. Institution, *la Dépêche* cohabite avec toutes les institutions, sans hésiter à entretenir avec elles, au besoin, comme avec la famille Baudis, des relations de connivence.

En patronne lucide, son autoritaire présidente-directrice générale, M[me] Evelyne Jean-Baylet, a épousé l'air du temps fluctuant. A défaut de continuer à disposer du pouvoir de « faire » les élections – son fils Jean-Michel, l'actuel ministre du tourisme, qui lui succèdera, s'en est aperçu à ses dépens aux législatives de 1986, – elle garde celui de « faire » ou de « défaire » les notables, et elle ne s'en prive pas dès qu'il s'agit de préserver de vieilles amitiés ou de ménager des restes de clientélisme.

A l'intérieur de son entreprise, où se perpétue volontiers, par l'intermédiaire du Grand-Orient de France, l'influence de la franc-maçonnerie, dans le droit fil de la tradition anticléricale des débuts de la III[e] République héritée de plusieurs aînés illustres, tels Arthur Huc, ancien directeur politique, ou Irénée Bonnafous, ancien correspondant à Montauban, les journalistes en sont les premiers prévenus.

Malheur au téméraire prenant des libertés de conscience avec un contrat de travail qui le met en demeure, au moment de son embauche, de se *« conformer »* dans ses *« écrits »* et ses *« tâches »* à la *« ligne politique du journal »* ! Pas question non plus d'évoquer publiquement les débats internes à la famille Baylet ! Certains rédacteurs l'ont récemment appris à leurs dépens.

Renversement d'un piédestal, déchirement d'une image...

Pourquoi faut-il qu'au « pays de Cocagne », à la recherche de mythes neufs, le seul « fil d'Ariane » connu soit aujourd'hui ce prosaïque brin d'autoroute ainsi baptisé qui relie depuis deux semaines Toulouse à son aéroport de Blagnac ? Que sont les troubadours devenus ?

ALAIN ROLLAT

(1) *Politique en Midi-Pyrénées*, Pambenel, Editions Eché, 1987.

• Chômage

10,5 %	9,4 %
9,6 %	9,3 %

(Source : INSEE.)

• Population étrangère

(Source : INSEE.)

La semaine prochaine :

NORD-PAS-DE-CALAIS

Déjà publié : l'Alsace (le Monde *daté 6-7 octobre*), *l'Aquitaine* (le Monde *daté 13-14 octobre*), *l'Auvergne* (le Monde *daté 20-21 octobre*), *la Bourgogne* (le Monde *daté 27-28 octobre*), *la Bretagne* (le Monde *daté 3-4 novembre*), *le Centre* (le Monde *daté 10-11 novembre*), *Champagne-Ardenne* (le Monde *daté 17-18 novembre*), *la Corse* (le Monde *daté 24-25 novembre*), *la Franche-Comté* (le Monde *daté 1[er]-2 décembre*), *l'Ile-de-France* (le Monde *daté 8-9 décembre*), *le Languedoc-Roussillon* (le Monde *daté 15 et 16 décembre*), *le Limousin* (le Monde *daté 22 et 23 décembre*) et *la Lorraine* (le Monde *daté 29 et 30 décembre*).

COUP DE CŒUR

Carmen

Ce n'est pas une diva, et pourtant, Carmen est aussi connue à Toulouse que n'importe quel responsable politique. Elle est devenue en quelques années la madone des sans-logis et autres laissés-pour-compte. Son nom sonne comme un cri de ralliement, le symbole des Restos du cœur.

Elle n'a pas connu l'Espagne. Ses parents, républicains de sang, ont fui le franquisme en 1938 et ont fait de la petite Carmen une Toulousaine à l'âme catalane. Manifestement, la fille a le culte du père, ce héros d'un autre combat pour la dignité, cet humble qui lui a donné le goût du repas partagé.

Aujourd'hui, Carmen est grand-mère. La photo de ses petits-enfants trône sur son bureau. Mais Carmen a maintenant une bien grande famille : des jeunes qui émargent au RMI, des retraités, au total une soixantaine de personnes qui font tourner, six jours sur sept, l'association. Pour elles, Carmen a l'affection bourrue et sans concession d'une *mater familias*. Elle en a aussi la fierté. Pour héberger quelques sans-logis, elle s'était mise dans la tête de construire un local. Las ! Les voisins n'ont pas voulu, inquiets de devoir dormir à proximité d'une misère qui leur fait peur. Pour parer au plus pressé, elle a aménagé quelques bureaux de son entrepôt en petits studios. *« On ne pourra pas m'empêcher d'inviter des gens chez moi »*, relève-t-elle, comme par défi. Carmen n'en revient pas elle-même de ses audaces. En 1985, elle vient donner un coup de main aux étudiants de l'école de commerce qui, bien vite fatigués des contraintes d'une telle entreprise, la laisseront prendre le relais. La voilà investie de responsabilités, des premières distributions de repas aux réseaux de contacts à construire. *« J'ai pris l'annuaire ; j'ai appelé les entreprises et j'ai fait des cahiers où j'ai noté les résultats de mes démarches. »* Le reste, elle l'a appris sur le terrain. *« J'ai dû faire comme Coluche, me jeter à l'eau »* dit-elle, en regardant un portrait du comique.

Pour l'heure, elle est à la tête d'une véritable entreprise, même si le mot lui déplaît. Les Restos du cœur ont servi l'an dernier, dans l'agglomération toulousaine, 6 500 repas quotidiens, en plus de la soupe qu'une camionnette distribue tous les soirs aux sans-abri, sans compter les Relais du cœur, qui, en dehors de la période hivernale, offrent deux repas hebdomadaires.

Ancien agent hospitalier, Carmen ne cache pas que ce combat lui a permis d'en mener un autre, plus personnel, contre la maladie. Elle n'espère rien de plus que de pouvoir continuer. Pour l'instant, alors que les restos se sont dotés d'une chambre froide de 400 000 francs, elle repart en quête d'un camion : *« Celui que nous avait donné le conseil général vient de nous lâcher ; il nous en faut un autre, au plus vite. »*

GÉRARD VALLÈS

HEURES LOCALES

REPÈRES

ALSACE

Mise en chantier du bief Niffer-Mulhouse

EN dévoilant, lundi 23 décembre, la borne en grès rose des Vosges marquant à Niffer (Haut-Rhin) le point kilométrique numéro 1, M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports routiers et fluviaux, a lancé le premier grand chantier de voie navigable en France depuis plus de dix ans. Il s'agit de la liaison à grand gabarit entre le grand canal d'Alsace et le port de Mulhouse dans un premier temps, entre le Rhin et la Saône à plus longue échéance.

Le bief Niffer-Mulhouse, entièrement implanté sur le tracé actuel du canal de Huningue et du canal du Rhône au Rhin, est la première portion du versant alsacien de la future voie navigable nord-sud permettant de rallier la mer du Nord à la Méditerranée pour les convois poussés de quatre mille tonnes. La voie actuelle, au gabarit Freyssinet, n'autorise le passage que de petits automoteurs de mille tonnes.

La première tranche d'un investissement de 307 millions de francs financé à 80 % par Voies navigables de France, les 20 % restants par les collectivités territoriales, comprend notamment la réalisation d'une écluse de 190 mètres sur 12 et le remodelage du raccordement sur le grand canal d'Alsace.

Une poignée d'opposants au canal ont profité de la circonstance pour rappeler le souci des Alsaciens de voir cette réalisation préserver l'environnement, un souci largement pris en compte par le maître d'œuvre, la Compagnie nationale du Rhône, qui ne veut en aucun cas rater ce grand chantier dont le président Paul Granet assure qu'il sera passé à la loupe par tous les observateurs et, *« s'il recueille l'adhésion, nous pourrons continuer »*... Vers le sud, s'entend.

ILE-DE-FRANCE

Une association pour aménager les sites de Renault

UNE association réunissant l'Etat et les communes de Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Meudon et Sèvres aura la charge d'aménager les terrains libérés par la régie Renault, dont la majorité se situe sur le site de Billancourt. La Régie et le syndicat intercommunal d'études et de programmation du val de Seine y siégeront en tant que membres associés. Le préfet des Hauts-de-Seine et le maire de Boulogne-Billancourt, M. Paul Graziani, coprésideront l'association.

Cette décision met un terme à la polémique née en septembre entre le maire de la ville et M. Paul Quilès, lorsque le ministre de l'équipement nomma M. Jean-Pierre Morelon à la tête d'une mission chargée d'élaborer, seule, le programme et le projet d'urbanisme du site de Billancourt.

La mission Morelon apportera son aide à la préparation du programme, comme les services techniques des quatre villes concernées.

LIMOUSIN

Un parc naturel sur le plateau de Millevaches

LE plateau de Millevaches, cœur granitique du Limousin, devrait bientôt devenir parc naturel régional. Le conseil régional a délimité un périmètre d'étude de cent dix communes, appartenant à dix-sept cantons des trois départements : la Corrèze, la Creuse, et la Haute-Vienne. Il a mis en place un comité de pilotage, chargé de définir les objectifs et de formuler une charte susceptible de revitaliser une zone où la densité de population est faible (moins de quatorze habitants au kilomètre carré en moyenne).

Parallèlement à cet effort de l'instance régionale, les diverses associations d'élus et de décideurs locaux qui œuvraient à la survie du plateau ont décidé de s'unir en une Fédération du Millevaches. Une fédération très large : le président, M. Pierre Desroziers, maire de Gestioux (Creuse), est socialiste, les deux vice-présidents sont, l'un, M. André Leycure, maire de Nedde (Haute-Vienne), communiste, le second, M. Georges Perol, maire de Meymac (Corrèze), RPR et collaborateur de M. Jacques Chirac à la mairie de Paris.

Ce supplément a été réalisé avec la collaboration de nos correspondants : Georges Chatain (Limoges) et Bernard Lederer (Mulhouse)

Amboise attire les promoteurs

Les châteaux de la Loire sont des mines d'or qui excitent les convoitises. Après Chambord, les appétits se sont portés sur une autre demeure royale

AMBOISE

de notre envoyé spécial

DÉCIDÉMENT, les promoteurs touristiques se sentent pousser des ailes dans le Val de Loire. Aussi inconcevable que cela puisse paraître, alors qu'il compte des monuments célèbres dans le monde entier, le Val de Loire n'a jamais su tirer véritablement parti, sur le plan économique, de ses châteaux. L'infrastructure hôtelière y est des plus modestes, le temps de séjour se résume à quelques heures, comme si le touriste était un intrus.

M. Jack Lang, nouveau maire de Blois, revenu au ministère de la culture, avait demandé en 1989 à M. Christian Gérondeau, alors président de la Caisse des monuments historiques, de lui faire un rapport. Celui-ci notait la difficulté d'avoir des statistiques précises en matière de fréquentation et de retombées économiques, aucune structure ne prenant en charge l'entité Val de Loire, partagée entre les deux régions du Centre et des Pays de la Loire. Les châteaux sont dix fois moins visités (1,5 million de visiteurs) que les monuments de la région parisienne. Le touriste dépense sur les bords de la Loire environ 320 francs pour un séjour d'une moyenne de trois jours.

Rien d'étonnant, donc, à ce qu'aujourd'hui les voyagistes aient envie d'aller piétiner ces terres vierges. Ils y sont d'ailleurs fortement encouragés par le rapport Gérondeau, qui recommande même comme un objectif raisonnable le doublement des visiteurs. Et les élus locaux ont brutalement pris conscience qu'ils dormaient à côté d'un filon propre à ranimer des économies chancelantes.

Equipements sportifs et Centre mondial du goût

Le projet babelien concocté par le conseil général de Loir-et-Cher, aux portes de Chambord (*le Monde* du 14 mars 1983), a soulevé la colère des défenseurs des sites. Le projet de complexe d'Amboise, certes moins provocant, est loin de faire l'unanimité. Ce projet, piloté par la Société d'innovation pour l'aménagement touristique (SIAT), est antérieur à la publication du rapport Gérondeau. Il a, dit-on à Amboise, provoqué la chute de M. Michel Debré de son fauteuil municipal en 1989.

Durant l'été 1988, le quotidien *la Nouvelle République du Centre-Ouest* publiait les plans de l'ensemble, jusque-là bien gardés secrets par la municipalité et la SIAT. Il s'agit d'édifier, sur les hauteurs d'Amboise, à proximité de la pagode de Chanteloup, une sorte d'Amboise *bis*, pour tourisme haut de gamme, deux mille cinq cents lits répartis en hôtels ou en résidences, avec golf, équipements sportifs et de remise en forme, boutiques, etc. Clous de l'opération : un Centre mondial du goût et, pour rester dans l'atmosphère des lieux, un village et un château Renaissance reconstitués. Le tout desservi par un transport en commun baptisé *« la machine de Léonard de Vinci »*.

Une première convention est signée avec la mairie. Dans un courrier à M. Michel Debré, daté du 14 décembre 1988, la SIAT, qui a eu vent d'un autre projet de centre de congrès avec ensemble hôtelier dans la commune (projet à l'origine duquel, selon la SIAT, on trouve M. André Orta, à l'époque président d'Aquitaine Loisirs), projet qui pourrait lui faire de l'ombre, essaie de persuader la mairie d'éloigner le concurrent.

Créer des emplois

M. Michel Debré battu aux élections, une nouvelle équipe municipale, *a priori* hostile au projet, s'installe à la mairie. La SIAT s'inquiète. On s'observe, mais les nouveaux élus se divisent à leur tour. En mai 1990, une nouvelle convention est signée. Du coup, la SIAT s'enhardit. Estimant que les choses ne vont pas assez vite, dans une correspondance du 15 octobre 1990, la SIAT enjoint au nouveau maire, M. André Chollet, de *« réduire au silence* (sic) *les opposants peu nombreux et sans argument véritable »*. Néanmoins, les procédures avancent : révision du POS, création d'un syndicat intercommunal.

« J'ai la conviction que le projet se fera. Je crois qu'il est nécessaire pour la commune, plaide M. André Chollet, *mais je n'ai jamais été pour ce type d'aménagement. Cette façon de pratiquer le tourisme pour « hommes pressés » me heurte et il nous faudra contenir ses excès. »* Le maire d'Amboise ajoute : *« Malgré ses quatre cent mille visiteurs, le château, qui est une fondation privée, nous rapporte peu. Sauf un peu de foncier. Les monuments historiques sont dégrevés d'impôts. Nous les subissons sans en avoir les avantages. Amboise fait partie des villes pauvres. »*

Du côté de la SIAT, on s'abrite derrière le rapport Gérondeau : *« Il s'agit de requalifier l'offre touristique dans ce Val de Loire, qui est déjà une des régions les mieux protégées, d'allonger le temps de séjour »*, affirme Alain Vialleton. *« Sur les 127 hectares du projet, 5 % seulement seront occupés par des constructions. Il s'agit d'un projet paysager dans lequel il y aura des constructions. Il n'y aura pas 1 mètre carré dans le périmètre de protection historique. Et puis nous allons créer de trois cent cinquante à quatre cent cinquante emplois directs. »*

Le projet initial semble avoir été revu, le quartier Renaissance, avec son château, être tombé dans les oubliettes. A côté des *« ensembles golfiques »*, l'attraction du complexe devrait être constituée par le Centre mondial du goût, une idée que M. Jack Lang souhaitait voir se réaliser dans le Val de Loire.

« Il y a encore des inconnues considérables dans ce projet, un manque de communication, reconnaît M. Jean Saint-Bris, propriétaire du Clos-Lucé tout proche. *Nous sommes favorables sur le principe, mais vigilants. C'est une occasion à saisir, mais sous deux conditions : que l'impact sur l'environnement soit bien maîtrisé et que le projet ne déséquilibre pas le centre-ville. »* Agriculteur, responsable du collectif de défense, M. Pierre Guichard accuse : *« C'est une affaire purement immobilière. C'est d'ailleurs la seule façon pour la SIAT de s'en tirer. Ce qu'on veut monter ici, c'est ce que les Américains faisaient il y a vingt ans. Or, les modes touristiques changent. On recherche maintenant l'authenticité. »*

Peut-on appliquer à une région aussi singulière les mêmes concepts touristiques standardisés qu'ailleurs ? Peut-on faire de Chambord ou d'Amboise une « station » à la mode alpine (la SIAT a conçu Valmorel) ou balnéaire ? Des questions que se posent élus et habitants.

RÉGIS GUYOTAT

BLOC-NOTES

AGENDA

□ ***Modernisation du service* public local.** – Les collectivités territoriales gèrent leurs ressources humaines avec des méthodes innovantes. Les premières rencontres « management territorial et ressources humaines » organisées le mercredi 14 et le jeudi 15 janvier à Paris, devraient permettre de dresser un inventaire de ces pratiques.

►*Euro-Convention/MTRH. 17, rue d'Uzès, 75002 Paris. Tél. : 40-13-30-30.*

□ **Aménagement du territoire.** – L'Institut de la décentralisation et France Plus organisent les mercredi 15 et jeudi 16 janvier à Lyon des rencontres sur le thème « De la crise des banlieues à la crise du monde rural, quels enjeux et quelles solutions communes ? ». Les débats chercheront à définir des mesures concrètes pour rétablir des relations positives entre ville et campagne.

►Institut de la décentralisation. 2, *rue des Long-Prés, 92100 Boulogne-Billancourt.* Tél. : 47-61-92-48.

□ **Archives municipales.** – La Fédération nationale des communes pour la culture (FNCC) organise le mercredi 15 janvier à Paris une journée d'information sur « la commune, les archives municipales et la politique culturelle ». Les problèmes de personnel, de budget, des missions des archives en relation avec les services des départements, des régions et de l'Etat seront abordés à cette occasion.

►FNCC. 7, rue Jules-Ferry. 42100 Saint-Etienne. Tél. : 77-57-21-33.

PUBLICATIONS

□ **Contrôle de légalité.** – La direction générale des collectivités locales vient de publier la deuxième édition d'un Manuel de contrôle de légalité des actes des collectivités locales et de leurs établissements publics. Cet ouvrage s'adresse à ceux qui sont chargés de mettre en œuvre ce contrôle, mais aussi aux élus, afin qu'ils en connaissent mieux les règles.

►172 pages, 125 F., La Documentation française, collection « Décentralisation ».

□ **Un guide de la documentation.** – L'Association des maires de France publia un guide de la documentation des collectivités locales. Cet ouvrage, intitulé *Collectivités locales et documentation : le guide*, recense les bibliographies de base, les ouvrages de référence et la liste des revues nécessaires pour la constitution de fonds documentaires, mais aussi les coordonnées de centres spécialisés et les services télématiques utiles aux collectivités locales.

► *186 pages, 250 francs. AMF, 41, quai d'Orsay, 75343 Paris cedex 07. Tél. : (16-1) 45-51-66-46.*

L'Oise sur la trace du « Polatouche »

DEPUIS plus d'un an, les habitants de l'Oise rencontrent le *Polatouche*, un curieux petit animal au corps d'écureuil et à la queue de lémurien qui change de couleur comme un caméléon. Ils l'ont d'abord découvert en bande dessinée dans le *Jour de l'Oise*, le mensuel du conseil général du département. L'animal servait de fil conducteur à des petites histoires sur les services aux personnes handicapées, l'importance du patrimoine, les problèmes d'environnement, la protection des enfants maltraités...

Les enfants des écoles ont reçu ces dernières semaines des plaquettes sur lesquelles le Polatouche leur explique les précautions à prendre contre les poux, la nécessité d'avoir une bonne hygiène dentaire. Tirées chaque fois à 150 000 exemplaires, ces bandes dessinées sont mises en place dans les pharmacies et les salles d'attente des médecins. Elles sont distribuées dans les écoles et accompagnées, dans les maternelles, de peignes fins, de produits anti-poux, de brosses à dents, de gobelets et de dentifrices (tous fabriqués par des entreprises du département).

Le conseil général de l'Oise a inventé, le 22 mars 1990, cette mascotte, censée réunir les qualités principales des habitants du département. Dessiné par Gencio sur une idée de Thierry Chebille et Philippe Périé, le Polatouche sert de fil conducteur à de nombreuses campagnes de communication : il figure également sur les affiches du conseil général, qui consacre 1 million de francs à cette opération. Fabriqué en peluche, il a orné les vitrines des magasins pendant les fêtes et il sera le héros d'un spectacle de marionnettes, présenté aux enfants à partir du 3 février.

C. de C.

Midi-Pyrénées : une trêve « historique »

Suite de la page 16

C'est d'ailleurs la publication de ce sondage des RG dans *la Dépêche du Midi* qui a fourni matière à la première escarmouche de la campagne électorale. Outre ce « hit-parade », le journal de la famille Baylet avait fait un gros titre pour proclamer que les listes PS-MRG arriveraient *« en tête partout, sauf dans l'Aveyron et le Tarn »*. Comme le scrutin se jouera surtout en Haute-Garonne, M. Censi, au nom de la majorité régionale, a crié au scandale, et le Parti républicain a commandé à l'IFOP son propre sondage, qui a donné, au contraire, en Haute-Garonne, un très net avantage à la liste de l'opposition.

M. Jospin a ensuite cherché noise à MM. Censi et Baudis à propos du Front national, dont le chef de file régional, M. Bernard Anthony, *alias* Romain Marie, chantre intégriste des comités Chrétienté-Solidarité, siège au bureau du conseil régional. Cela a amené M. Censi à laisser comprendre que la stratégie de la droite locale consiste à éliminer l'extrême droite en douceur (deux des trois élus FN de 1986 ayant rallié le Centre national des indépendants) et à affirmer que, de toute façon, il ne négocierait pas avec le parti de M. Jean-Marie Le Pen. Mais la bataille n'a pas encore vraiment commencé.

Limiter les dégâts

Pour la première fois depuis des lustres, en tout cas, socialistes et radicaux de gauche ont juré de partir au combat côte à côte, comme des frères. C'est un événement – ils le disent eux-mêmes – « historique ». Pour le PS, qui administre quatre conseils généraux sur huit (Ariège, Gers, Haute-Garonne et Tarn) et pour le MRG, qui en dirige encore trois (Lot, Hautes-Pyrénées et Tarn-et-Garonne) il s'agit avant tout de faire bloc pour que la débâcle annoncée au plan national fasse le moins de dégâts possibles dans les vieilles chasses gardées héritées de la IIIe République. L'accord régional a été scellé le 3 octobre à Toulouse : il a été convenu que les deux formations présenteront aux régionales une liste unique dans chacun des départements. Il y a eu des grincements de dents, en particulier en Aveyron, mais l'union, cette fois, semble solide.

Leur audience se réduisant comme peau de chagrin, les radicaux de gauche ont laissé aux socialistes sept des huit têtes de liste. Les principaux lieutenants de M. Jospin seront ainsi, en Ariège, M. Jean-Pierre Bel, partisan inlassable de l'union de la gauche ; dans le Gers, M. Jean-Pierre Joseph, président du conseil général, rocardien nostalgique de l'« ouverture » ; dans le Lot, M. Martin Malvy, ancien collaborateur de *la Dépêche du Midi*, député, maire de Figeac ; dans les Hautes-Pyrénées, M. Pierre Forgues, député ; dans le Tarn, M. Michel Castel, ex-chevènementiste converti au « jospinisme », maire d'Albi ; en Tarn-et-Garonne, M. Jean-Paul Nunzi, député, maire de Moissac. Il n'y a qu'en Aveyron que la liste de la majorité présidentielle sera emmenée par un radical de gauche en la personne de M. Jean Rigal, député, maire de Villefranche-de-Rouergue.

Le MRG s'y retrouvera, au bout du compte, car nombre de ses notables figureront sur ces listes en position d'éligibles, mais ses caciques ne pouvaient pas se montrer plus royalistes que le roi à partir du moment où M. Jean-Michel Baylet avait donné l'exemple de l'élégance en se faisant placer en dernière position sur la liste commune du Tarn-et-Garonne.

Il n'est pas certain, toutefois, que, partout, les uns et les autres aient envie de pousser ce rabibochage jusqu'au point où il a été conduit dans les Hautes-Pyrénées, où le premier secrétaire du PS, Mme Josette Durieux, et le président départemental du MRG, M. Claude Gaits, député, ont déjà passé contrat de solidarité pour tous les scrutins jusqu'aux cantonales de 1995.

Dissidences à droite

A droite, en revanche, la perspective de la victoire aiguise les appétits, et M. Censi met en avant la prédominance de la gauche dans les institutions départementales et la nécessité de « ratisser large » pour trouver des justifications aux dissidences qui se manifestent déjà sous la forme de listes séparées dans trois départements. En Ariège, où la liste d'union RPR-UDF conduite par M. André Trigano, maire de Mazères, passé des « divers gauche » aux « divers droite » après son ralliement à M. Baudis, sera concurrencée par une liste de « renouveau de l'opposition » formée par un conseiller régional RPR sortant, M. Jacques Llorca. Dans le Tarn, où la liste d'union dirigée par un jeune avocat, élu régional du RPR, M. Philippe Bonnecarrère, devra compter avec l'ambition d'un autre apprenti « rénovateur » RPR, M. Jacques Monsarrat, un jeune chirurgien qui a déjà donné du fil municipal à retordre au maire RPR de Castres, M. Jacques Limouzy, et qui a annoncé l'intention de former une liste autonome en compagnie, notamment, d'un ancien joueur international de rugby, M. Guy Laporte, conseiller général de Graulhet. En Tarn-et-Garonne, où l'opposition, menacée de dispersion entre trois listes RPR, PR, CDS, n'est pas encore parvenue à s'accorder, le docteur gaulliste Jean Bonhomme, ancien député, ne désirant s'effacer ni derrière le conseiller général UDF, Jacques Roset, ni derrière le centriste, José Conquet.

Cette dispersion fera peut-être le jeu du Front national, bien que celui-ci ait son compte de dissensions, notamment dans le Lot, où le « parachutage » de M. Jacques Tauran, député européen, a provoqué des vagues, et dans l'Aveyron, où M. André Marçais, professeur à Decazeville, vient de remplacer aux commandes départementales M. Jean-Pierre Caldier, qui n'était pas favorable à des candidatures systématiques aux cantonales. Le seul conseiller régional sortant d'extrême droite, M. Anthony, pour sa part, a quitté le Tarn pour en découdre en Haute-Garonne avec MM. Jospin et Censi.

Mais c'est du côté des Verts que peuvent venir les véritables surprises compte tenu des fortes personnalités qui défendront les valeurs écologiques dans une région déboussolée, à la recherche de nouveaux points de repère. La candidature la plus symbolique est sans doute, en ce domaine, celle de M. Michel Ghirardi, le jeune maire de l'Isle-Jourdain (Gers), un ancien séminariste dont le travail sur le terrain mélange allègrement l'art du sermon à la défense du pain quotidien pour prêcher la fraternité intercommunale à contre-courant de l'esprit de clocher.

A. R.

Le conseil régional

Président : Marc Censi (UDF-PR)

5 PC ; 28 PS ; 8 MRG ; 15 UDF ; 19 RPR ; 8 div. d. ; 3 CNI ; 1 FN.

Résultats des élections de 1986 par département

ARIÈGE (6 sièges)
Ins., 108 479 ; abst., 19,17 % ; suff. ex., 83 904.
PC : 14,15 %, 1 élu ; PS : 37,38 %, 2 élus ; UDF : 29,28 %, 2 élus ; div. d. : 14,65 %, 1 élu ; FN : 4,52 %.

AVEYRON (10 sièges)
Ins., 212 400 ; abst., 16,94 % ; suff. ex., 167 685.
PC : 6,39 % ; PS-MRG : 34,80 %, 4 élus ; Un. opp. : 46,73 %, 6 élus ; div. d. : 6,77 % ; FN : 5,28 %.

HAUTE-GARONNE (29 sièges)
Ins., 567 600 ; abst., 19,81 % ; suff. ex., 435 583.
LO : 0,81 % ; PC : 7,97 %, 2 élus ; PS-MRG : 35,25 %, 11 élus ; div. g. : 0,78 % ; Un. opp. : 39,72 % ; 13 élus ; RPR-CNIP : 0,6 %, 1 élu ; FN : 6,27 %, 2 élus ; Régionalistes : 0,99 % ; Verts : 2,11 %.

GERS (7 sièges)
Ins., 139 548 ; abst., 19,32 % ; suff. ex., 106 870.
PC : 8,80 % ; PS : 38,96 %, 3 élus ; MRG : 2,70 % ; Un. opp. : 30,48 %, 3 élus ; UDF-CDS : 13,75 %, 1 élu ; FN : 5,28 %.

LOT (6 sièges)
Ins., 121 770 ; abst., 15,07 % ; suff. ex., 98 844.
PC : 9,26 % ; PS-MRG : 32,73 %, 2 élus ; MRG : 19,07 %, 1 élu ; Un. opp. : 35,02 %, 3 élus ; FN : 3,90 %.

HAUTES-PYRÉNÉES (9 sièges)
Ins., 171 144 ; abst., 20,12 % ; suff. ex., 130 179.
PC : 13,21 %, 1 élu ; PS : 26,64 %, 3 élus ; MRG : 17,29 %, 2 élus ; Un. opp. : 34,43 %, 3 élus ; FN : 5,17 % ; Verts : 3,23 %.

TARN (13 sièges)
Ins., 252 805 ; abst., 15,45 % ; suff. ex., 203 475.
PC : 8,39 %, 1 élu ; PS-MRG : 36,49 %, 5 élus ; UDF : 15,61 %, 2 élus ; RPR : 24,90 %, 4 élus ; FN : 9,72 %, 1 élu ; Rég. : 2,05 % ; Verts : 2,82 %.

TARN-ET-GARONNE (7 sièges)
Ins., 143 597 ; abst., 18,12 % ; suff. ex., 113 270.
PC : 7,23 % ; PS : 17,59 %, 1 élu ; div. g. : 28,19 %, 2 élus ; Un. opp. : 37,99 %, 4 élus ; FN : 8,98 %

ÉCONOMIE

BILLET

Bon vent, bonne mer !

On connaissait les projets de loi portant diverses dispositions d'ordre financier (DDOF) ou d'ordre social (DDOS). Le vocabulaire s'enrichit avec, maintenant, les diverses dispositions d'ordre maritime (DDOM) que le secrétaire d'Etat à la mer, M. Jean-Yves Le Drian, a fait adopter le 3 janvier au conseil des ministres.

Le ton avait été donné par M. Mitterrand lui-même, très en verve de métaphores navales quelques minutes avant le conseil, demandant à ses ministres de se comporter *«comme des capitaines de navire quand ça commence à souffler»*. Sans préciser toutefois s'il fallait rentrer vite au port, profiter de la brise pour prendre de la vitesse ou se mettre à la cape et attendre...

Les dispositions maritimes adoptées consistent, pour la plupart, en une adaptation de la législation nationale aux principes et au droit communautaires. Ainsi, un ressortissant allemand ou une société grecque pourront, désormais, posséder un navire battant pavillon français pourvu que le bateau (de commerce ou de pêche) soit exploité à partir d'un établissement situé en France. Autre modification importante : les marins et officiers d'un navire français pourront, dans certaines proportions, être irlandais ou portugais. Seuls resteront obligatoirement français le capitaine et son second *«en raison des prérogatives d'ordre public qui sont attachées à ces fonctions»*. Il s'agit d'un coin enfoncé dans une loi de 1926 à laquelle sont très attachés les syndicats et qui avait provoqué, en 1974, la faillite et le désarmement du paquebot *France*.

Après les équipages, le tourisme nautique. Quand un bateau de plaisance ou un scooter heurte un baigneur, les indemnités susceptibles d'être versées à la victime en vertu de la Convention de Londres (1976) sont plafonnées. Pour inciter les conducteurs à plus de prudence, on fera sauter ce plafond.

Le projet de loi contient aussi une disposition destinée à remédier à la précarité des contrats de travail des marins pêcheurs et enfin un chapitre qui constitue une «bonne manière» de M. Le Drian à l'égard de son collègue, M. Michel Charasse. Au titre des contrôles de sécurité, les agents des douanes (qui disposent de moyens nautiques et d'enquête efficaces) pourront arraisonner les navires, notamment les bateaux de plaisance et ceux qui transportent des matières dangereuses.

Au moment où les frontières terrestres tombent, voilà un salutaire terrain de redéploiement pour les douaniers. M. Le Drian sait aussi qu'il aura besoin du ministre du budget pour faire passer sa réforme du statut des dockers.

FRANÇOIS GROSRICHARD

□ **Hausse mensuelle de 0,6 % des commandes industrielles aux Etats-Unis.** – Les commandes passées à l'industrie américaine ont augmenté de 0,6 % en novembre par rapport à octobre. C'est la deuxième hausse mensuelle consécutive (+ 1,9 % en octobre par rapport à septembre), ce qui ne s'était pas produit depuis avril 1991. Les commandes passées à l'industrie sont considérées comme un bon indicateur de l'évolution de la conjoncture au cours des mois à venir. La progression enregistrée en novembre s'explique en grande partie par les commandes à l'aéronautique, qui varient fortement d'un mois à l'autre. Hors le secteur des transports, la progression n'a été que de 0,1 % après + 0,6 % en octobre.

Avec la nomination d'un administrateur

La Cinq entre dans la phase judiciaire

La Cinq est entrée dans la spirale judiciaire : vendredi 3 janvier, le tribunal de commerce de Paris a entériné le dépôt de bilan de la chaîne et nommé un administrateur judiciaire, Mᵉ Hubert Lafont. Spécialiste de la presse – il s'est notamment occupé de *l'Union de Reims*, en 1985, du *Matin de Paris*, en 1987, et du groupe Femme d'aujourd'hui –, Mᵉ Lafont dispose d'une période de trois mois pour procéder à un audit financier et dégager d'éventuelles solutions pour La Cinq.

Un comité d'entreprise doit se réunir lundi 6 janvier, en présence de Mᵉ Lafont et de l'ex-PDG de la chaîne, M. Yves Sabouret. Les conséquences des décisions du tribunal y seront examinées. Le PDG d'Hachette, M. Jean-Luc Lagardère, a indiqué *«qu'il s'est engagé, dans des conditions à préciser, à maintenir ouvert le petit robinet d'alimentation»* qui permettra à La Cinq de conserver une trésorerie minimale. La chaîne a besoin de trois millions de francs par jour pour exister. D'ores et déjà, la direction a annoncé la suspension de magazines coûteux comme «Les absents ont toujours tort» de Guillaume Durand et de l'émission dominicale de Jean-Pierre Elkabbach. Seuls les films achetés avant 1992 pourront être diffusés.

L'un des actionnaires de La Cinq, le groupe Fininvest de M. Silvio Berlusconi, a indiqué être «prêt à assumer la responsabilité de la gestion de La Cinq (...) à condition que l'on nous donne les moyens de travailler sans trop de restrictions» (*le Monde* du 4 janvier). A La Cinq, des salariés ont chargé un avocat, Mᵉ Jean-Marc Varaut, de porter plainte contre Hachette pour abus de confiance. Un Comité de défense de La Cinq, formé par l'intersyndicale et la société des journalistes, a écrit au président de la République, au premier ministre, aux présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale et à différents ministres pour leur demander d'accorder des dérogations provisoires à la chaîne, sous le contrôle du Conseil supérieur de l'audiovisuel, afin de lui permettre de survivre.

Non-assistance à télévision en danger

Suite de la première page

Ils ont également fait connaître leur souhait de voir disparaître cette chaîne du paysage audiovisuel français (PAF).

En réponse à ces prises de position et comme pour justifier par avance sa décision, le CSA ne cessa, alors, d'accroître le niveau des obligations imposées à Hachette dans plusieurs domaines : l'information (alors que le cahier des charges initial de La Cinq n'en prévoyait pas), les productions pour la jeunesse, les engagements vis-à-vis du cinéma, de la Société française de production, etc.

Déficit d'exploitation dramatique

En 1991, La Cinq a scrupuleusement respecté tous ses engagements, à la différence des autres chaînes privées, investissant plus de 200 millions de francs dans des productions françaises et participant à la coproduction de plus de 50 fictions originales. Force est de constater que, malgré tous nos efforts, l'audience de La Cinq n'était, fin 1991, que légèrement supérieure aux derniers mois de 1990 . Dans le même temps, le marché publicitaire n'a cessé de se dégrader. Les règles imposées en matière de diffusion et de recettes commerciales ont été intégralement maintenues en dépit des bonnes paroles qui nous avaient été prodiguées. Le simple retour au cahier des charges initial de La Cinq nous a été systématiquement refusé.

Dans ces conditions, La Cinq a connu, une nouvelle fois, un déficit d'exploitation dramatique en 1991 ; il devrait représenter le double des pertes envisagées au début de l'année. Pour franchir ce nouveau cap critique, nous avons élaboré un plan de restructuration dont le coût social était terrible. C'était, comme je l'ai dit, un plan de «survie» qui a suscité inquiétude et colère parmi le personnel de La Cinq. Il était nécessaire, mais pas encore suffisant, car il lui fallait obtenir l'accord du CSA.

Jean-Luc Lagardère et moi-même avons plaidé durant trois heures devant le CSA, le 20 décembre dernier. Au cours de cette longue audition, à aucun moment, sous aucune forme, le CSA n'a évoqué la possibilité d'accorder, même de manière limitée ou provisoire, un quelconque assouplissement des obligations imposées à La Cinq. Au contraire, il a réaffirmé avec insistance qu'elle devait *«strictement respecter ses obligations»* pour 1992, 1993 et 1994 ; en sachant parfaitement que cette raideur signifiait un véritable arrêt de mort pour La Cinq (et qu'elle risque de compromettre toute chance de relance). Je note simplement qu'il a rendu public cet arrêt de mort quelques heures après que j'ai annoncé ma propre décision, tout en reconnaissant à cette occasion que, *«face au passif accumulé, à l'importance des charges d'exploitation et à la rigueur de la réglementation, aucun investisseur ne s'est manifesté...»*.

«Intégrisme audiovisuel»

Durant cette même période, le gouvernement a préféré esquiver le débat et s'est borné à accepter un amendement applicable à toutes les chaînes, dicté par l'impossibilité d'appliquer la réglementation des quotas de diffusion au 1ᵉʳ janvier 1992. Mais il s'est opposé à toute modification de la réglementation commerciale alors que je l'avais informé, à de multiples reprises, des conséquences de cet immobilisme obstiné, en particulier pour notre chaîne. Seuls quelques parlementaires, qui se comptent sur les doigts d'une main, ont vainement tenté de relancer le débat.

Plus grave encore, le gouvernement vient de convoquer le Parlement en session extraordinaire et a refusé d'inscrire la situation de l'audiovisuel à l'ordre du jour. Va-t-on vers un nouveau refus du pouvoir de voir s'instaurer un débat de fond sur ce sujet ? S'il en est ainsi, le gouvernement persévérera dans son attitude de non-assistance à une télévision en danger et ajoutera une nouvelle date, peut-être la dernière, à la liste des occasions manquées !

Dans de telles conditions, le refus devenu logique des actionnaires de recapitaliser La Cinq et le retrait de certains banquiers ont privé la chaîne des moyens financiers nécessaires à la poursuite de son activité. J'ai donc été contraint de placer La Cinq et ses filiales sous la protection du tribunal de commerce de Paris, qui aura à statuer, soit sur un plan de redressement ou de reprise, soit sur une décision de liquidation.

Une législation irréaliste

Ainsi, une chaîne de télévision généraliste faisant une large place à l'information et à la création, regardée par plusieurs millions de téléspectateurs, risque de disparaître prochainement, entraînant le licenciement de la totalité de son personnel, mettant en danger de nombreuses sociétés de production, aggravant la situation déjà difficile des créateurs, interprètes, techniciens et journalistes. «L'intégrisme audiovisuel» du ministre de la culture aboutit aux pires résultats et se retourne contre ceux qu'il voulait protéger.

Ainsi le paysage audiovisuel s'enfonce un peu plus dans le déséquilibre et l'hégémonie d'une seule chaîne Situation exceptionnelle qui rapproche la France des pays sud-américains plutôt que de l'Europe en matière de pluralisme audiovisuel. Ainsi, La Cinq aura été sacrifiée au nom d'une législation dont chacun sait qu'elle vit ses derniers mois . Ceux-là mêmes qui ont pour charge de la contrôler l'ont déclarée irréaliste et inapplicable. C'est sans doute la première fois que l'on condamne une entreprise au nom d'une législation qui ne lui survivra pas.

Sans Hachette, La Cinq serait morte, il y a quatorze mois . Au-delà de la déception, qui est aussi forte que l'enthousiasme initial, faut-il tant reprocher au premier groupe de communication français d'avoir voulu relever le défi de La Cinq, dont la situation a glissé du difficile vers l'impossible, selon les termes de Jean-Luc Lagardère ? Puisse cet événement tragique, unique dans l'histoire de la télévision, faire prendre conscience aux responsables politiques qu'il est urgent de réformer le PAF ; urgent d'améliorer le financement du secteur public au moyen de la redevance et d'aligner le secteur privé sur des bases économiques comparables à celles des télévisions européennes. Faute de quoi l'audiovisuel français comptera bientôt d'autres victimes.

Je ne puis conclure sans exprimer mon émotion et ma tristesse à tous les collaborateurs de La Cinq. Ils ont apporté à la télévision française un ton, une originalité et une indépendance d'esprit dont ils peuvent être fiers et qui méritent un avenir.

YVES SABOURET

(Les intertitres sont de la rédaction.)

Avec la coopération des dockers de la Réunion

Le port de la Pointe-des-Galets se modernise

LA RÉUNION

de notre correspondant

Loin des mouvements de grève qui affectent la plupart des ports de la métropole, le port de la Pointe-des-Galets, à la Réunion, poursuit son activité sans entrave. Pourtant, depuis le mois de juillet dernier, d'importants changements sont intervenus sur les quais, modifiant profondément la manutention maritime organisée jusqu'alors par une convention collective datant de 1968.

Il aura fallu plus d'une année de négociations ardues entre les sociétés de manutention, la direction du port et les organisations syndicales de dockers pour parvenir à un accord qui satisfait les uns et les autres. L'accord prévoit une diminution sensible du nombre des dockers (de 450, les effectifs passeront à 300) compensée par une amélioration des statuts et des salaires. Les ouvriers bénéficieront en outre d'un plan de formation étalé sur trois années et financé à hauteur de 33 millions de francs par l'Etat. Si les sociétés de manutention risquent de subir un alourdissement de leurs charges salariales dans l'immédiat, à plus longue échéance la réduction des effectifs devrait jouer en leur faveur. Pour le responsable des dockers CGT, M. Michel Séraphine, l'accord constitue *«une solution acceptable dans un contexte déjà difficile»*. Mais les dockers n'entendent pas consentir d'autres *«sacrifices»*.

La modernisation de la manutention à la Pointe-des-Galets (plus de deux millions de tonnes de trafic annuel) était devenue indispensable. Elle précède la mise en service de portiques à conteneurs (plus de 100 millions de francs d'investissement) en 1993. D'autre part, sur les quais de la Pointe-des-Galets commence en ce début d'année 1992 une expérience pilote d' «informatique portuaire» par l'intermédiaire du système EDI *(échange de données informatiques)*, qui s'étendra par la suite à tous les professionnels de la place et leur permettra d'échanger des informations non seulement avec l'Europe, mais aussi avec les pays du Sud-Est asiatique fournisseurs de marchandises pour le marché régional.

En jouant la carte d'une amélioration qualitative de ses services, la Pointe-des-Galets ambitionne de compenser son handicap majeur face aux ports concurrents comme Port-Louis à l'île Maurice et Tamatave à Madagascar, à savoir un coût de la main-d'œuvre bien supérieur.

ALIX DIJOUX

Malgré une reprise des immatriculations

Le marché automobile français a reculé de 12 % en 1991

Pas de surprise. Le marché automobile français a terminé l'année 1991 en baisse de 12 % par rapport à l'année précédente. Le décrochage est d'environ 277 000 véhicules, puisque, selon les statistiques provisoires diffusées vendredi 3 janvier par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA), 2 032 100 voitures particulières ont été immatriculées en 1991, contre un total de 2 309 130 en 1990.

Comme il est fréquent depuis une dizaine de mois, le bilan de santé du marché, établi à la fin du mois de décembre 1991, comporte à la fois des signes encourageants et des motifs de préoccupation. Parmi les raisons d'espérer, on relève la légère progression de 3,2 % des immatriculations au mois de décembre 1991, par rapport au même mois de l'année précédente. Difficile pour autant de prédire la reprise. L'été dernier, les immatriculations de voitures neuves avaient connu une timide poussée à la hausse, sans pour autant la confirmer à la rentrée.

Le taux de pénétration des marques étrangères a continué à progresser. Il s'est établi à 40,1 % en 1991. Si l'on inclut toutefois les petits véhicules utilitaires neufs, cette pénétration est plus réduite, à 37 %.

De toutes les marques françaises, c'est Renault qui essuie le recul le plus marqué sur son marché intérieur (immatriculations en baisse de 15,5 %), repli visiblement amplifié par les grèves de Cléon de l'automne dernier. La baisse de 13,2 % affichée par Peugeot est plus préoccupante. Elle signale un net vieillissement de la gamme. Citroën s'en tire mieux, avec une chute de 10 %.

L'affaire Virgin Megastore

La FNAC propose l'ouverture des magasins six dimanches par an

La direction de Virgin Megastore devait faire savoir, samedi 4 janvier à midi, si elle ouvrira illégalement ses magasins des Champs-Elysées et de Bordeaux, dimanche 5 janvier. Vendredi, M. Patrick Zelnick, PDG de Virgin France, qui a engagé des discussions avec le ministère du travail, a été reçu par M. François Doubin, ministre du commerce et de l'artisanat, qui lui aurait signifié que *«le gouvernement était déterminé à faire sanctionner les violations délibérées de la loi»*.

«La loi est modifiée au Parlement, pas dans la rue», précise un communiqué du ministre, qui souhaite une *«définition précise et opérationnelle»* de la notion de vente de *«biens culturels»* pouvant justifier le statut *«à part»* de ces commerces. Le 6 janvier, M. Doubin recevra M. Jean-Louis Pétriat, PDG de la FNAC. Celui-ci propose l'ouverture des magasins six dimanches par an, à titre expérimental, dans le respect de la légalité. *«Nous ne sommes pas favorables à une consommation effrénée, à n'importe quel moment et n'importe quand»*, ajoute-t-il.

Le juge des référés du tribunal de grande instance de Paris a d'autre part rejeté la demande de la CFDT visant à faire fixer à 200 000 francs l'astreinte de 50 000 francs par heure d'ouverture, définie le 27 décembre. Il a, en revanche, ordonné la liquidation de la somme de 500 000 francs, correspondant aux dix heures d'ouverture du dimanche 29 décembre.

Recul du fioul au profit du gaz

Le chauffage central équipe 80 % des logements

Elément de confort, le chauffage central ne cesse de progresser dans les résidences principales des Français, la préférence allant au gaz et – de plus en plus – à l'électricité, qui détrônent le fioul.

Quatre résidences principales sur cinq sont pourvues d'un chauffage central contre une sur deux en 1975, selon une étude de l'Observatoire de l'énergie basée sur les résultats du dernier recensement de 1990. Cette progression est due à la poussée du chauffage central individuel – 72 % du total (contre 55 % en 1975) – qui rencontre un succès croissant dans les immeubles collectifs.

Bien sûr, le taux d'équipement est inversement proportionnel à l'âge de la construction : 90 % des résidences principales achevées après 1949 en sont pourvues. De même pour le chauffage central individuel. Et de grandes disparités existent entre les types et la taille des logements : 11 % des immeubles collectifs et 29 % des maisons individuelles n'en sont pas dotés. Plus la résidence est grande, plus l'installation d'un chauffage central est nécessaire.

Pour le mode d'énergie, le fioul est le grand perdant des années 80 : alors qu'il alimentait 46,5 % des chauffages centraux en 1982, sa part s'est réduite à 28 % en 1990. Détrôné par le gaz (37,2 % des équipements), il est désormais talonné par l'électricité (24,5 %, soit un doublement en sept ans), qui équipe aujourd'hui quatre millions de résidences principales. Percée également du bois (500 000 logements, soit 3 % du total), dont la part a été multipliée par deux, au détriment du charbon, bon dernier avec 1,5 % des chauffages centraux. Pourtant, le fioul reste la première source d'énergie des maisons individuelles avec un tiers des équipements (5 % en collectif). A l'inverse, le gaz alimente 57 % des immeubles collectifs et 30 % des maisons individuelles.

L'Ile-de-France championne

L'Observatoire – qui dépend de la direction générale de l'énergie et des matières premières au ministère de l'industrie et du commerce extérieur – note d'autre part des disparités régionales : le Centre-Ouest (Bretagne, Normandie, Centre et Aquitaine) est, globalement, la région où le taux d'équipement est le plus élevé (avec une préférence pour l'électrique), exception faite de l'Ile-de-France, championne toutes catégories (88,4 %). A l'inverse, le Nord-Pas-de-Calais, malgré ses hivers rigoureux, n'est équipé qu'aux deux tiers (le charbon a freiné son développement) avec une percée record du gaz pour les maisons individuelles.

F. V.

EN BREF

□ **Hausse du prix des carburants.** – *La taxe intérieure sur les produits* pétroliers (TIPP) sera relevée, mardi 7 janvier, de 4,7 centimes par litre sur le supercarburant et le gazole, de 4,2 centimes pour le super sans plomb et de 0,6 centimes par litre pour le fioul domestique. A la pompe ou à la vente ces hausses, s'appliquant à des prix incluant la TVA, seront plus importantes : 5,49 centimes par litre pour le super et le gazole, 4,85 pour le super sans plomb, 0,74 pour le fioul domestique. La TIPP est en principe relevée au début de chaque année en fonction de la hausse des prix. Mais, depuis la crise du Golfe, le relèvement ne représente plus que la moitié de la hausse des prix, soit 1,5 % pour un taux d'inflation de 3 % en 1991.

□ **Poids lourds : Avia choisit de s'allier à Mercedes-Benz au détriment de Renault.** – Avia, le constructeur tchécoslovaque de camions légers, partenaire de longue date de Renault-Véhicules industriels (RVI), la filiale poids lourds du groupe automobile Renault, jouera finalement la carte Mercedes-Benz pour assurer son développement. Sous réserve d'approbation par les autorités pragoises, un accord de principe – dont on sait encore peu de chose – devrait être conclu entre Avia et le groupe industriel allemand. Avia et son partenaire auraient décidé de produire en commun, dans le cadre d'une nouvelle société dont celui-ci détiendrait 31 % du capital, des camions et véhicules utilitaires légers sous la marque Mercedes.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 30 DÉCEMBRE 1991 AU 3 JANVIER 1992

PARIS

Bonne année, happy new year

INDICE CAC 40

+ 2,90 %

Quatre séances seulement cette semaine à la Bourse de Paris, écourtée en raison des fêtes du Nouvel An. Quatre séances, toutefois, durant lesquelles les valeurs françaises auront poursuivi le galop engagé la semaine précédente, dans le sillage de Wall Street. Deux belles séances, lundi et mardi, – très techniques, comme aiment à le rappeler les opérateurs, entendez par là : habillage de bilans de fin d'année et arrivée à échéance des contrats sur indice – permettront à la Bourse de Paris de terminer l'année calendaire en fanfare, avec un solde positif pour les douze mois de 16,37 %.

Passée l'année, la place, finissant de digérer son réveillon et surtout sa vive progression des *derniers jours de décembre* – plus de 8 % depuis le 10 décembre – se réveillera un peu lourde et abandonnera, au terme de la première séance de 1992, 0,89 %. La dernière de la semaine aura connu des fortunes plus diverses, l'indice CAC 40 flirtant à plusieurs reprises avec le point d'équilibre, avant de s'adjuger finalement 1,17 % en clôture, portant ainsi ses gains à 2,90 % pour la période. Deux minutes avant la fermeture du palais Brongniart, Wall Street inscrivait un nouveau «plus haut historique» en cours de séance à 3 193,65 points. Ceci expliquant cela. On peut pourtant se poser la question de savoir si cette hausse représente véritablement la tendance profonde du marché. Sans être factice, le mouvement de reprise de ces dernières séances est dû, en partie, au facteur technique de fin d'année et à l'élan impulsé par la place new-yorkaise à la suite de l'abaissement d'un point du taux d'escompte, le 20 décembre dernier.

Mais si, en dix jours, la place américaine a presque doublé ses gains accumulés jusqu'alors, les Etats-Unis n'ont pas pour autant mis un terme à la récession. Quand bien même certains investisseurs le pensent. Ils estiment que la reprise outre-Atlantique est à portée de main, appuyant leur discours sur le fait que si les statistiques américaines ne sont pas bonnes, elles sont moins mauvaises que prévu. Quelques augures de Wall Street se prononcent pour une reprise aux alentours du mois de mai. Le printemps américain sera-t-il suffisamment puissant et solide pour entraîner dans son sillage le Vieux Continent? En tout cas, en France, il comblerait les vœux du président de la République et serait le bienvenu en mettant un terme à la *«langueur»*.

Reste que, dans l'immédiat, avant le retour de la reprise, les opérateurs présents attendent celui des absents et surtout la fin de la trêve des confiseurs. L'année boursière ne devrait en fait réellement débuter que le 6 janvier. Les volumes de transactions – particulièrement étroits ces derniers jours – ne devraient véritablement s'étoffer qu'après le week-end. De plus, la publication la semaine prochaine de statistiques économiques aux Etats-Unis, concernant le chômage notamment, permettra sans aucun doute de donner un éclairage plus concret sur les semaines qui vont suivre.

Bilan des valeurs

Du côté des valeurs, les fins d'année sont traditionnellement propices aux bilans. Pour ne pas faillir à cette règle et ne citer que quelques valeurs du CAC 40, on pense à Total, arrivé depuis peu parmi les plus belles valeurs de la cote, qui a «surperformé» l'indice, en progressant de 56 % sur l'année. Total, qui a continué de bénéficier cette semaine de l'importance des ressources du gise*ment colombien qu'il exploite en* commun avec British Petroleum. BSN a atteint son plus haut cours historique à la fin de l'année et progressé de 40 %. L'Oréal lui aussi a «surperformé» le CAC en gagnant 53 % sur douze mois. Sans oublier Michelin (+ 90 %) et Elf Aquitaine (+ 36 %). En revanche, des valeurs ont sous-performé l'indice comme Matra (– 20 %), Paribas (– 25 %), Club Méditerranée (– 9 %) pour ne citer qu'elles.

Autre bilan, révélateur de la morosité ambiante, celui des introductions en Bourse. Les entreprises ne se sont pas bousculées au portillon cette année. Dans son dernier numéro, *la Cote Desfossés,* qui les a recensées, en dénombre seulement dix-huit sur les marchés au comptant, second marchés et hors-cote réunis. Comme le déplore le quotidien financier, on est bien loin des quatre-vingt-deux admissions enregistrées au cours de l'année 1987.

Cette semaine encore, et pour conclure, Hachette s'est un peu repris. Après avoir souffert, fin décembre, des déclarations de M. Jean-Luc Lagardère selon les*quelles le groupe était à la* recherche d'un repreneur pour La Cinq, puis de l'annonce d'un plan de licenciement massif, le titre s'est sensiblement redressé. L'annonce de la mise en règlement judiciaire de la chaîne a rassuré les investisseurs, ceux-ci estimant que le groupe multimédia cesserait de perdre de l'argent. Ce regain d'intérêt s'est effectué en dépit de la mise en garde adressée aux petits actionnaires d'Hachette par M. Joseph Thouvenel, président de la CFTC Bourse. Il écrivait en début de semaine : *«Au vu des promesses faites aux salariés de La Cinq et à leur famille, il y a un an, et du non-respect de ces engagements moraux, la CFTC Bourse estime qu'une entreprise qui a si peu de parole vis-à-vis de ses proches collaborateurs n'a aucune raison d'en avoir plus vis-à-vis de ses actionnaires...»*

FRANÇOIS BOSTNAVARON

Mines d'or, diamants

	2-1-92	Diff.
Anglo-American	208	+ 8,10
Amgold	0	inch.
Buf. Gold M.	48,80	– 0,20
De Beers	149	+ 4,40
Drief. Cons.	62	+ 2,40
Gencor	0	– 0
Harmony	32,30	+ 0,30
Randfontein	26,20	+ 0,65
Sainte-Helena	34,25	– 1,25
Western Deep	187,50	+ 3,50

Matériel électrique

	2-1-92	Diff.
Alcatel-Alsthom	566	+ 21
CSEE	195	+ 4,90
Générale des eaux	2 075	+ 82
Intertechnique	658	– 8
Labinal	731	– 23
Legrand	3 590	– 145
Lyon. des eaux	436	+ 7
Matra	169,50	+ 2,10
Merlin-Gerin	481	+ 2,90
Moulinex	154	+ 5,50
Radiotechnique	440	– 15
SEB	1 679	+ 2
Sext.-Avionique	190	+ 15
Thomson-CSF	150,60	+ 0,20
IBM	476	+ 16,30
ITT	295,50	inch.
Schlumberger	339,90	+ 14,90
Siemens	2 162	+ 27

Alimentation

	2-1-92	Diff.
Béghin-Say	579	+ 9
Bongrain	2 460	+ 10
BSN	1 027	+ 41
Carrefour	2 350	+ 71
Casino, G., Per.	134	– 0,4
Guyenne-Gasc.	1 366	+ 45
LVMH	4 187	+ 204
Olipar	153	+ 10,5
Pernod-Ricard	1 190	– 22
Promodès	2 710	+ 10
Saint-Louis	1 200	+ 65
Source Perrier	1 243	+ 31
Nestlé	33 850	+ 850

Banques, assurances, sociétés d'investissement

	2-1-92	Diff.
AGF	458	+ 17
AXA (ex-Cie Midi)	760	+ 36
Bail Equipement	92	–
Bancaire (Cie)	470,10	+ 13,90
Cetelem	657	+ 48
CCF	164,1	+ 0,10
CFF	1 000	+ 45
CFI	282,50	+ 1,50
Chargeurs	900	+ 3
CPR	242 0	+ 8,50
Eurafrance	1 246	+ 12
GAN	1 520	+ 70
Locindus	726	+ 31
Paribas	316,80	+ 9,50
Schneider	545	– 4
Société générale	452	– 3
Sovac	769	+ 98
Suez (Cie fin.)	285,50	+ 10,60
UAP	476	+ 8

Mines, caoutchouc

	2-1-92	Diff.
Géophysique	465,10	– 24,90
Imétal	244	+ 9
Métaleurop	62,50	+ 0,60
Michelin	126,10	+ 7,10
RTZ	46,45	+ 0,45
ZCI	1,62	– 0,08

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	2-1-92	Diff.
8,80 % 1977	123,20	+ 0,05
10 % 1978	100,40	+ 0,30
9,80 % 1978	100,25	+ 0,24
9 % 1979	99	inch.
10,80 % 1979	101,85	+ 0,45
CNE 3 %	4 290	+ 90
CNB 5 000 F	99,20	+ 0,80
CNB Paribas 5 000 F	98,35	+ 0,75
CNB Suez 5 000 F	99	+ 1,40
CNI 5 000 F	98,40	+ 0,20

Valeurs diverses

	2-1-92	Diff.
Accor	648	+ 14
Air liquide	676	– 7
Arjomari	2 000	+ 10
Bic	658	+ 13
Bis	278	– 2
CGIP	945	+ 8
Club Méd.	407	– 11
Essilor	309,80	+ 9,80
Euro Disney	152,30	+ 13,40
Europe 1	845	+ 60
Eurotunnel	39,80	+ 1,60
Groupe Cité	485,10	+ 10,10
Hachette	136	+ 1
Havas	440	+ 23
Marine Wendel	278,40	– 1,60
Navigation mixte	1 205	– 64
Nord-Est	89,30	+ 2,70
L'Oréal	738	+ 7
Saint-Gobain	445,50	+ 22,20
Sanofi	1 019	– 15
Saulnes Châtillon	203	– 3
Skis Rossignol	814	+ 4

Bâtiment, travaux publics

	2-1-92	Diff.
Auxil. d'entr.	1 001	– 24
Bouygues	521	+ 7
Ciments français	281	+ 1
GTM	334	– 10
Immob. Phénix	163	+ 5
J. Lefebvre	810	+ 10
Lafarge-Coppée	324,50	+ 5
Poliet	415	+ 8
SGE-SB	203	+ 10,50

Métallurgie, construction mécanique

	2-1-92	Diff.
Alspi	280	+ 0
Dassault Aviation	310	+ 3
De Dietrich	1 355	– 25
Fives-Lille	315	– 0,10
Peugeot	605	+ 26
SAGEM	1 640	+ 45
Strafor, Facom	710	+ 40
Valeo	562	+ 23
Vallourec	258	+ 5

Pétroles

	2-1-92	Diff.
BP-France	108	+ 1,10
ELF-Aquitaine	375,90	– 14,90
Esso	588	– 12
Primagaz	560	0
Sogerap	359,80	+ 14,80
Total	1 025	+ 81
Exxon	312,80	+ 12,80
Petrofina	1 778	– 3
Royal Dutch	447,20	+ 18,20

Filatures, textiles magasins

	2-1-92	Diff.
Agache (Fin.)	783	+ 28
BHV	635	– 16
Damart	2 375	+ 125
DMC	270	+ 7
Gal. Lafayette	1 321	– 48
Nouv. Galeries	474	+ 14,10
Printemps	797	inch.
La Redoute	4 540	+ 14
SCOA	18,90	+ 0,90

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Sovac	+ 13,3	Sodecco	– 8,9
Dassault électr.	+ 12,9	UIS	– 6,3
Nordon et Cie	+ 12	Navig. mixte	– 5,7
Spie Batignolles	+ 11,9	Scor SA	– 5,5
Olipar	+ 11,7	SFIM	– 5,5
Eurodisney	+ 10,2	Radiotechnique	– 5,1
Total cat. B	+ 9,3	CGIP	– 4,7
CEP Commun.	+ 8,4	Labinal	– 4,4
Sextant avion.	+ 8,1	Géophysique	– 4,1
Métrologie inter.	+ 7,1	Alsac superm.	– 3,9
Europe 1	+ 7	ELF-Aquitaine	– 3,8
Saint-Louis	+ 6,9	Bafip	– 3,7
Sagem	+ 6,5	Ecco	– 3,7
Colas	+ 6,4	Salvepar	– 3,6

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de *titres*	Val. en *cap. (F)*
Eaux (Gén. des).	312 003	689 971 663
Alcatel-Alsthom.	1 208 138	676 124 863
Elf-Aquitaine	1 402 111	548 224 652
Air Liquide	497 884	412 063 867
LVMH	87 953	360 328 069
BSN	346 902	342 655 439
Thomson-CSF.	553 286	333 149 765
Carrefour	122 122	281 389 926
Paribas Act. A.	823 726	257 226 618
Eurodisney SCA	1 693 747	252 453 464
Suez	821 544	231 768 061
L'Oréal	298 631	219 701 651
Crédit lyonnais	266 993	217 314 160
Total Cat. B	224 287	216 523 302

(*) Du vendredi 27 décembre 1991 au jeudi 2 janvier 1992 inclus.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 28-12-91	Cours 3-1-92
Or fin (kilo en barre)	59 800	60 000
– (kilo en lingot)	59 900	59 980
Pièce française (20 fr.)	354	352
• Pièce française (10 fr.)	433	433
Pièce suisse (20 fr.)	352	351
Pièce latine (20 fr.)	350	343
• Pièce tunisienne (20 fr.)	348	330
Souverain	465	437
• Souverain Elisabeth II	469	446
• Demi-souverain	361	355
Pièce de 20 dollars	2 050	2 066
– 10 dollars	1 082,50	1 055
• – 5 dollars	605	600
– 50 pesos	2 265	2 240
• – 20 marks	457	410
– 10 florins	375	385
• – 5 roubles	280	258

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 3 janvier 1992
Nombre de contrats : 90 674 estimé

COURS	ÉCHÉANCES MARS 92	JUIN 92	SEPT. 92
Premier	108,12	109,14	109,16
+ haut	108,22	109,18	109,16
+ bas	107,94	109	109,16
Dernier	108,16	109,10	109,16
Compensation	108,16	109,20	109,22

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

Cours du vendredi au jeudi

	27-12-91	30-12-91	31-12-91	1-1-92	2-1-92
RM	2 198 609	1 926 000	3 027 441		1 338 449
Comptant R. et obl.	10 465 162	1 482 200	6 411 510		5 821 781
Actions	151 738	636 000	231 578		45 517
Total	12 815 509	16 748 000	9 670 529		7 205 747

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1991)

	27-12-91	30-12-91	31-12-91	1-1-92	2-1-92
Françaises	113	114,4	115,9		99,3
Étrangères	103,8	104,1	106,3		99,9

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	30-12-91	31-12-91	1-1-92	2-1-92	3-1-92
(base 100, 31 décembre 1981)					
Général	470,7	476,6		475,5	476,9
(base 100, 31 décembre 1987)					
CAC 40	1 741,86	1 765,66		1 749,91	1 770,30

NEW-YORK

Quatre séances, quatre records

INDICE DOW JONES

+ 3,22 %

Wall Street a terminé 1991 et commencé la nouvelle année sur de nouveaux records cette semaine, continuant à être soutenue par la baisse des taux d'intérêts américains et les espoirs de reprise économique. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé, vendredi, à 3 201,47 en hausse de 99,95 points (3,22 %) par rapport à la semaine dernière. L'activité a été très soutenue avec quelque 230 millions d'actions échangées en moyenne au cours des quatre séance de cette semaine écourtée par le Nouvel An.

Malgré la publication d'indices peu encourageants, les analystes restent persuadés que la reprise interviendra d'ici à quelque mois. L'annonce que l'indice composite des principaux indicateurs économiques américains – censé préfigurer la conjoncture dans les six à neuf prochains mois – a enregistré pour le mois de novembre sa plus forte baisse de ces dix derniers mois, et que l'activité industrielle s'est nettement ralentie en décembre par rapport au mois précédent, n'a que très peu entamé leur enthousiasme.

Cela étant, le marché américain a continué à profiter de la baisse des taux amorcée le 20 décembre. Cette détente du loyer de l'argent entraînant un transfert de capitaux du marché obligataire vers la grande Bourse new-yorkaise.

La progression de Wall Street a, néanmoins, été ralentie par des prises de bénéfices. Celles-ci ont été plus limitées que ne l'anticipaient les experts, les investisseurs préférant conserver leurs titres par crainte de rester à l'écart d'une progression encore plus importante.

Indice Dow Jones du 3 janvier : 3 201,47 (c.3 101,52).

	Cours 27 déc.	Cours 3 janv.
Alcoa	65 3/8	64 5/8
ATT	39 1/8	39 5/8
Boeing	46 1/8	47 1/8
Chase Man. Bank	18	17 7/8
Du Pont de Nemours	46	46 3/8
Eastman Kodak	46 1/2	48 1/2
Exxon	58 1/4	60 1/8
Ford	27 7/8	30 3/8
General Electric	74	76 1/4
General Motors	27 3/4	32 1/2
Goodyear	50 1/4	55
IBM	89 3/8	90 3/8
ITT	54 1/8	55 3/4
Mobil Oil	67 1/4	69 1/4
Pfizer	81 5/8	85 5/8
Schlumberger	61 3/4	63 3/8
Texaco	59 1/8	61 7/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	143 5/8	145 1/4
Union Carbide	20 1/2	21 1/2
United Tech.	52 1/4	53 3/4
Westinghouse	16 3/4	18 1/8
Xerox Corp	68	67 1/2

LONDRES

Vive progression

INDICE FT 100

+ 3,5 %

Après s'être envolée de 3 % pendant la dernière séance de 1991 – sa plus forte hausse depuis l'annonce de l'entrée de la livre dans le SME (système monétaire européen) le 5 octobre 1990, – la Bourse de Londres a commencé l'année en trombe, soutenue par des facteurs techniques et des espoirs de reprise économique en 1992.

L'indice Footsie des cent grandes valeurs a franchi, lors de la première séance de l'année, la barre des 2 500 points, enregistrant sur une semaine écourtée par les fêtes de fin d'année une hausse de 85,4 points, soit 3,5 %, à 2 504,1 points. Mais l'impact de la hausse a cependant été accentué par le faible volume d'activité sur le marché, la plupart des investisseurs ayant déserté la City pour les fêtes.

Les hausses successives de Wall Street liées aux espoirs de reprise économique aux Etats-Unis, l'envolée du marché à terme et les commentaires optimistes du premier ministre John Major, indiquant que les premiers signes de reprise devraient apparaître lors des prochains mois, ont insufflé un regain de dynamisme au marché.

Sentiment optimiste d'autant plus fort que le raffermissement de la livre sur le marché des changes a éloigné, dans l'immédiat, les craintes d'un relèvement des taux d'intérêt.

Indices «FT» du 3 janvier : 100 valeurs, 2 504,1 (c. 2 418,7); 30 valeurs, 1 901,4 (c. 1 841,8); fonds d'Etat, 87,1 (c. 86,56); mines d'or, 140,1 (c. 143,6).

	Cours 27 déc.	Cours 3 janv.
Bowater	6,49	6,79
BP	2,78	2,90
Charter	5,03	4,99
Courtaulds	4,68	5,14
De Beers	14,84	15,37
Glaxo	8,15	8,48
GUS	18,50	18,63
ICI	11,28	11,90
Reuters	10	10,47
Shell	4,83	4,96
Unilever	8,68	9,85
Vickers	1,63	1,71

TOKYO

Belle fin d'année : + 2,4 %

L'année 1991 s'est achevée le 30 décembre à midi, au Kabuto-Cho, par un bouquet final. A l'issue de cette première et ultime demi-séance de la semaine, avant *la fermeture traditionnelle du marché* tokyote, qui rouvrira ses portes le lundi 6 janvier seulement, et pour une demi-séance encore, la hausse a été au rendez-vous. Une belle hausse même, puisque, un quart d'heure après l'ouverture, le Nikkei avait déjà progressé de 1,4 %. Poursuivant son avance, il parvenait même, durant un court instant, à refranchir la barre des 23 000 points, avant de s'inscrire en clôture à la cote 22 983,77 avec un gain de 546,45 points (+2,4 %).

La grande Bourse japonaise a essentiellement réagi à la décision de la Banque du Japon d'abaisser d'un point son taux d'escompte pour le ramener de 5,5 % à 4,5 %, soit à ½ point au-dessus du taux américain. Cette mesure, qui intervient peu avant l'arrivée du président Bush en visite officielle au pays du Soleil-Levant, avait été prévue par les spécialistes.

Indices du 30 décembre : Nikkei, 22 983,77 (c.22 437,32) ; Topix, 1 715 (c.1 685,11).

	Cours 27 déc.	Cours 30 déc.
Akai	685	704
Bridgestone	1 020	1 030
Canon	1 400	1 410
Fuji Bank	2 410	2 500
Honda Motors	1 450	1 510
Matsushita Electric	1 400	1 450
Mitsubishi Heavy	684	696
Sony Corp.	4 030	4 100
Toyota Motors	1 450	1 500

FRANCFORT

Bon départ : + 2,5 %

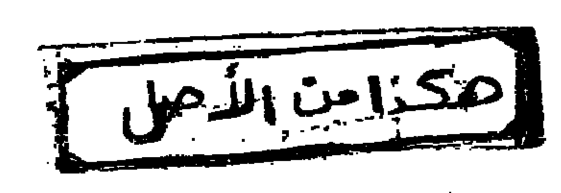
La Bourse de Francfort a enregistré un bon début d'année, avec une hausse de l'indice instantané DAX de 40,03 points, soit 2,5 % en une semaine, réduite à trois jours seulement en raison des fêtes du Nouvel An. A l'instar des autres places européennes, Francfort a largement profité du sursaut de Wall Street enregistré au cours des derniers jours de 1991 et des premiers de 1992.

Les analystes de la Commerzbank s'attendent cependant à un premier semestre tumultueux en raison de plusieurs facteurs : politique monétaire restrictive, risques d'inflation et baisse de la croissance. Au deuxième semestre, la conjoncture devrait se ressaisir, la Bourse de Francfort en profitant en priorité.

Quasiment tous les titres ont été en hausse, cette semaine, à l'exception du sidérurgiste Hoesch, qui perd à nouveau 14 deutschemarks contre 7 deutschemarks la semaine passée.

Indices du 3 janvier : DAX, 1 603,62 (c.1 563,59) ; Commerzbank, 1 840,60 (1 794).

	Cours 27 déc.	Cours 3 jan.
AEG	198,80	201,00
BASF	217,70	227,30
Bayer	276,00	284,20
Commerzbank	246,50	253,90
Deutschebank	666,00	683,50
Hoechst	218,50	227,00
Karstadt	621,00	630,00
Mannesmann	245,00	251,00
Siemens	622,00	631,50
Volkswagen	295,40	302,60



CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Bon début d'année

L'année a bien commencé sur le marché euro-obligataire. Plusieurs émissions ont vu le jour dans les compartiments de l'écu et du dollar canadien. Ces opérations sont visiblement destinées à des particuliers que ne manqueront pas d'attirer la qualité des signatures, la courte durée des titres et, surtout en ce qui concerne l'écu, des rendements apparemment très élevés. Les taux d'intérêt nominaux que proposent, par le truchement d'UBS Phillips & Drew et de Paribas, les banques du commerce extérieur du Canada et de l'Autriche, sont de 9 % pour des titres qui viendront à échéance dans deux ans déjà. En fait, compte tenu du prix auquel les obligations sont offertes, les conditions sont sévères, trop certainement, pour attirer des investisseurs institutionnels. Ceux-ci devront attendre quelques jours encore avant que ne soient lancés des emprunts qui s'adressent vraiment à eux. La Banque mondiale sera l'émetteur d'une des opérations les plus importantes de la semaine prochaine. Elle a annoncé, pour mercredi 8 janvier, une émission de 1,5 milliard de dollars dont la direction sera assurée conjointement par deux établissements, un allemand, la Deutsche Bank, et un américain, Merrill Lynch.

Pour ce qui est du franc français, le flot normal des nouvelles émissions d'euro-obligations n'a pas encore repris. L'attention des spécialistes se porte pour l'instant encore sur les emprunts privés ou «réservés», comme on les désigne dans les documents officiels. Ces affaires se distinguent des autres parce qu'elles ne sont pas offertes en souscription publique. Elles ne s'adressent qu'à un nombre très restreint d'investisseurs, souvent à un seul. Lorsqu'un grand gestionnaire de fonds veut placer des capitaux en obligations, il peut, comme tout un chacun, consulter la liste des transactions nouvelles et retenir celle qui lui convient le mieux. Mais il peut également faire appel à sa banque et, en quelque sorte, lui passer commande, lui demandant de construire pour lui, sur mesure, un emprunt. Il indiquera alors le profil idéal des obligations qu'il recherche, spécifiant le type de débiteur, la durée et le mode de rémunération souhaités. C'est ainsi que naissent la plupart des opérations privées.

Pour jouer son rôle d'intermédiaire, la banque sollicitée de la sorte doit d'abord trouver un emprunteur. Ce sera probablement un de ses principaux clients dont elle connaît les besoins financiers. Sinon, si la banque n'a pas dans sa clientèle immédiate un débiteur idéal, elle élargira le champ de ses investigations aux emprunteurs qui ont fait savoir qu'ils sont prêts, le cas échéant, à émettre des transactions privés. Qui veut faire passer un tel message se sert normalement d'une méthode éprouvée sur le marché américain, celle des *medium-term notes*. Cela revient, en fait, à annoncer que dans un cadre donné, jusqu'à concurrence d'un certain montant, on est prêt à émettre des emprunts dans certaines monnaies. Au départ, un prospectus très détaillé est publié sur la situation financière du débiteur dans le but de réduire au minimum les formalités administratives qu'il faudra accomplir par la suite lorsque des tirages seront effectués.

Un euro-emprunt «réservé» en francs français

La compagnie d'assurances néerlandaise Aegon NV a récemment procédé à un tirage de ce genre. Cette société a émis, à la fin de l'année dernière, un emprunt international de 158 millions de francs français qui, d'une durée légèrement supérieure à cinq ans, a été placé dans le portefeuille d'un seul investisseur. Celui-ci cherchait à se procurer des titres dont le faible rendement annuel soit compensé à l'échéance par un important gain en capital et il lui fallait également que les modalités de l'emprunt prévoient une possibilité de conversion. Il a obtenu ce qu'il souhaitait. Pendant les quatre premières années, il ne percevra qu'un taux d'intérêt de 1,75 % et, pour la dernière année, il pourra, s'il le désire, échanger ses obligations contre d'autres rémunérées à taux variable.

En réalité, il y a très peu de chance que cet échange se produise, car les conditions en sont dissuasives. Mais la présence de cette option est un élément très important du point de vue fiscal. Dans le pays de l'investisseur, un emprunt normal, dépourvu de clause de conversion, serait vraisemblablement moins intéressant du fait de l'impôt qui grèverait le revenu provenant du gain en capital. L'investisseur voulait, en outre que les titres soient officiellement cotés. Peu avant Noël, ils ont été introduits à la Bourse de Paris.

De telles opérations en francs français sont encore très rares. Longtemps, les autorités ont paru s'y opposer, peut-être pour éviter qu'à partir des programmes de *medium-term notes* ne surgissent de façon anarchique, à l'improviste, des euro-emprunts en francs. Pour le marché, cette solution est, d'une façon générale, un enrichissement. Elle devra permettre d'augmenter le cercle des emprunteurs en eurofrancs. Aegon, pour sa part, n'avait jamais auparavant sollicité le compartiment du franc et il est probable que sans cela il ne l'aurait pas encore fait. L'emprunteur n'avait, toutefois, pas l'usage des fonds sous la forme sous laquelle il se les était procurés. La compagnie d'assurances a finalement obtenu des dollars américains, après avoir conclu un contrat d'échange par l'intermédiaire de Bankers Trust, la banque qu'elle avait chargée du montage de l'emprunt.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Le yen démarre

Stimulé par le gonflement persistant de l'excédent commercial nippon et, surtout, par la perspective d'un accord américano-japonais sur une revalorisation du yen, destiné, précisément, à stopper ce gonflement, la devise japonaise a commencé à progresser sérieusement par rapport au dollar qui, à 123,75 yens, a retrouvé son niveau du 19 octobre 1990, avant de se rétablir, provisoirement pense-t-on, à 124,80 yens. La nouvelle diminution du taux d'escompte de la Banque du Japon n'a nullement déprimé la monnaie japonaise, au contraire. Certains analystes voient la devise américaine glisser jusqu'au voisinage de 120 yens, son plus bas cours historique.

Vis-à-vis du système monétaire européen, en revanche, le billet vert, très faible la semaine dernière, s'est plutôt raffermi cette semaine, se rétablissant à ses niveaux du 20 décembre 1991, environ 1,54 deutschemark et 5,47 F. Le raffermissement a été provoqué par des ventes de marks au profit du yen, à de nouvelles appréhensions sur le sort de l'ex-URSS – hypothèque qui ne cessera de peser sur la devise allemande dans les prochains mois – et à l'évolution de la conjoncture en Allemagne.

A cet égard, quelque chose n'a pas laissé de préoccuper les milieux financiers internationaux cette semaine, c'est le désaccord public entre le ministre allemand de l'économie, M. Jürgen Möllemann, qui voudrait limiter la hausse des traitements des fonctionnaires en 1992, et le ministre de l'intérieur, M. Rudolf Seiters, qui s'oppose vivement à ce projet. Dans un article paru dans le *Handelsblatt*, M. Möllemann propose que le Parlement fédéral plafonne à 5 % cette hausse, avant tout accord salarial dans ce secteur, au lieu d'entériner purement et simplement le résultat des négociations avec les syndicats (1,8 million de personnes concernées), ce plafonnement donnant le ton aux autres négociations.

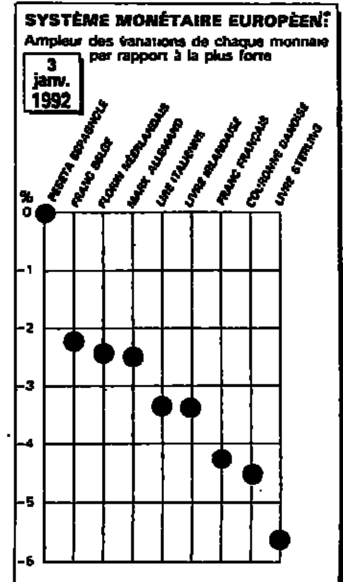
La fragilité de la livre

Cette proposition a été vivement critiquée non seulement par les syndicats de fonctionnaires, qui réclament 9,5 % d'augmentation, mais aussi par M. Seiters, qui affirme, dans un communiqué, ne pas envisager de recourir à une telle procédure. Il faut dire que les fonctionnaires votent généralement pour le Parti chrétien-démocrate. Un tel désaccord au sein du gouvernement laisse mal augurer du sort des accords salariaux, dont l'issue est susceptible d'influencer la tenue du mark et l'attitude de la Bundesbank.

Le repli du mark a, très logiquement, été profitable pour les autres monnaies du système monétaire européen, surtout le franc français, le cours de la devise allemande revenant, à Paris, son cours d'il y a neuf semaines : 3,4130 F, ce qui soulage nettement la Banque de France. Il convient de relever que ces trois dernières années le franc a connu un accès de faiblesse en fin d'année, pour se raffermir au lendemain des fêtes. De son côté, la lire s'est inscrite en forte hausse par rapport au mark, qui, toutefois, crevait tous ses plafonds, à Milan, il y a une dizaine de jours.

Quant à la livre sterling, assez attaquée ces temps derniers, elle a été soutenue par les déclarations du premier ministre, M. John Major, qui a rejeté toute possibilité de dévaluation de la devise britannique dans le cadre du système monétaire européen. Néanmoins, le gouverneur de la Banque d'Angleterre, M. Robin Leigh-Pemberton, a exclu un relèvement des taux d'intérêt dans l'immédiat, ce qui rendra plus difficile la défense de la livre, et conduit certains analystes à prévoir, un jour ou l'autre, un réalignement du SME comportant, effectivement, une dévaluation de cette devise. Ce SME, la Suède n'en deviendra pas membre avant une date comprise entre 1994 et 1997, a déclaré Thomas Frantzen, sous-gouverneur de la banque centrale suédoise.

FRANÇOIS RENARD



* Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 27 DÉCEMBRE 1991 AU 3 JANVIER 1992

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York..	1,8540	-	19,0085	72,9927	64,8508	3,1496	57,6036	0,08591
	1,8770	-	19,3012	74,0740	65,9630	3,2010	58,5137	0,0869
Paris	9,7576	5,2630	-	384,1605	341,3899	16,5763	303,1682	4,5214
	9,7247	5,1810	-	383,7777	341,7546	16,5845	303,1597	4,5052
Zurich	2,5399	1,3700	26,0307	-	88,8456	4,3149	78,9170	1,1769
	2,5339	1,3500	26,0567	-	89,0501	4,3213	78,9935	1,1739
Francfort ...	2,8588	1,5420	29,2988	112,5547	-	4,8566	88,8248	1,3247
	2,8455	1,5160	29,2607	112,2962	-	4,8527	88,7068	1,3182
Bruxelles ...	58,8645	31,75	6,0326	23,1751	20,5901	-	18,2891	2,7276
	58,6374	31,24	6,0297	23,1407	20,6068	-	18,2796	2,7165
Amsterdam	3,2185	1,7360	329,8498	1,2671	112,5810	5,4677	-	1,4914
	3,2077	1,7090	329,8591	1,2659	112,7308	5,4705	-	1,4860
Milan	2158,056	1164	221,1666	849,6350	754,8638	36,6614	670,5069	-
	2158,55	1150	221,9648	851,8518	758,5751	36,8117	672,9081	-
Tokyo.........	231,5646	124,90	23,7317	91,1678	80,9987	3,9338	71,9470	0,1073
	236,1266	125,80	24,2810	93,1851	82,9815	4,0268	73,6102	0,1093

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 3 janvier 19914,2137 F contre 4,1184 F le vendredi 27 décembre 1991.

MATIÈRES PREMIÈRES

Le nickel en enfer

Le métal du diable a bien mérité son surnom, si on s'en tient à son comportement sur les marchés au cours de l'année écoulée : 1991 est à marquer d'une pierre noire comme l'enfer pour le nickel, dont les prix, après avoir culminé à plus de 9 000 livres (90 000 F environ) la tonne en avril, ont terminé fin décembre autour de 7 150 livres, soit un repli de 15 % environ. A l'origine de cette baisse : la récession industrielle qui a tari le débouché principal du nickel (les aciers inoxydables). Mais surtout la désorganisation des échanges Est-Ouest et l'arrivée massive du métal soviétique. Au London Metal Exchange, les stocks de nickel ont atteint le sommet inégalé de 12 102 tonnes, enregistrant une poussé de 178 % en un an! Les prix sont tombés en conséquence, tandis que les évaluations des ventes soviétiques – toujours révisées à la hausse – fluctuaient entre 90 000 et 120 000 tonnes. Selon le service des études économiques de l'Union de banques suisses, *«les ventes de l'ex-URSS à l'étranger ne pourront soutenir un tel rythme à long terme. Les quantités de marchandises jetées en fin d'année sur les marchés occidentaux proviennent de réserves ne pouvant être affinées sur place en raison du marasme économique sévissant aujourd'hui dans le pays.»*

L'établissement de Zurich ajoute en outre que *«le principal complexe de traitement de Norilsk, en Sibérie, a un urgent besoin de modernisation et d'améliorations techniques»*. Ainsi, d'après les experts du grand groupe minier canadien Falconbridge, il n'y a pas à redouter de trop forts excédents pour les prochaines années. Ceux-ci devraient dépasser la consommation de 3 000 à 10 000 tonnes, entre 1992 et 1994. Il se pourrait même qu'à partir de 1995 les extractions présentent un certain déficit face à la demande. Le premier producteur mondial, Inco, ainsi que Falconbridge, ont d'ores et déjà procédé à des réductions de production pour s'adapter à la nouvelle physionomie du marché. Une décision toujours délicate : le dilemme est permanent entre la tentation de continuer à fonctionner à perte et celle d'arrêter complètement certaines unités. La deuxième solution est souvent plus coûteuse que la première.

PRODUITS	COURS DU 3-1
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 180 (– 2) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 130 (– 7) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	7 225 (– 5) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mars	279,2 (+ 1,4) Dollars/tonne
Café (Londres) Mars	965 (– 49) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mars	1 229 (– 68) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	399 (– 5) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	248 (– 6) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mars	169,6 (– 5,3) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

L'«alu» s'alourdit

En passant, d'un bout à l'autre de l'année, de 1 550 dollars la tonne à 1 100 dollars (5 720 F environ), l'aluminium a enregistré une des baisses les plus spectaculaires du London Metal Exchange. Encore faut-il relativiser cette chute de près de 30 %. Si on considère que les stocks détenus dans les entrepôts du marché britannique ont culminé à près de 1 million de tonnes, gonflés par les ventes soviétiques, la baisse des prix apparaît somme toute assez limitée. Il n'empêche : l'«alu», métal de la légèreté, est gagné par l'étouffante lourdeur de la pléthore. Bien que les grands producteurs mondiaux aient diminué d'environ 900 000 tonnes leurs capacités, ils n'ont pu endiguer le flot venu du froid : l'ex-URSS a écoulé à elle seule 600 000 tonnes de métal de première fusion et 200 000 tonnes d'aluminium de deuxième fusion. Les autres pays de l'Est ont alimenté le marché occidental à hauteur de 100 000 tonnes supplémentaires. Si la firme américaine Alcoa et l'australienne Austria Metall ont décidé de suspendre leurs projets d'investissement au Venezuela, ce pays a intensifié ses exportations vers l'Europe, de même que le Brésil. D'après les économistes du *Metal Bulletin Research* de Londres, les stocks mondiaux d'aluminium auront atteint, fin 1991, leur niveau le plus élevé depuis 1984, avec 2,53 millions de tonnes.

Après avoir connu une tentative d'étranglement de la part de la firme de négoce japonaise Sumitomo, les cours du cuivre ont ensuite dégringolé, en décembre, pour toucher leur plus bas niveau de ces six derniers mois. Les éléments fondamentaux défavorables (faible croissance de la consommation, importance des stocks) ont prévalu sur les données spéculatives.

S'ils ont mieux résisté, le zinc, le plomb et l'étain n'ont pu échapper à la baisse générale. Les métaux non ferreux souffrent globalement de l'essoufflement des économies industrielles, et, sans doute aussi, de l'instabilité née de la gestion moins efficace que prévu du principal marché mondial, le London Metal Exchange, dont les instruments et les méthodes de régulation sont, semble-t-il, à revoir.

ÉRIC FOTTORINO

La justice luxembourgeoise prononce la liquidation de la BCCI SA

Le tribunal de commerce de Luxembourg a prononcé, vendredi 3 janvier, la liquidation de la Banque of Credit and Commerce International (BCCI SA), fermée pour activités frauduleuses depuis le 1er août dernier (*le Monde* du 8 août 1991). La BCCI SA est une des deux filiales, avec BCCI Overseas, de la maison mère BCCI Holding, dont elle contrôlait les activités bancaires en Grande-Bretagne, aux Emirats arabes unis et en Afrique. BCCI Overseas s'occupait des activités dans le reste du monde. La BCCI SA et la BCCI Holding ont toutes deux leur siège au Luxembourg.

Dès le 9 août dernier, M. Pierre Jaans, directeur de l'Institut monétaire luxembourgeois (IML), autorité bancaire centrale du Grand-Duché, avait menacé de demander à la Cour de Luxembourg de liquider la BCCI SA (*le Monde* du 9 août 1991). Le tribunal de commerce de Luxembourg a nommé trois liquidateurs, le Britannique Brian Smouha et les Luxembourgeois Georges Baden et Julien Roden. La Haute Cour de Londres doit à son tour se prononcer, en principe le 14 janvier, sur la mise en liquidation de la branche britannique de la BCCI, après avoir retardé à deux reprises sa décision.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Vif optimisme à Paris

L'année 1992 a commencé sur les chapeaux de roue à Paris, où les rendements à long terme ont brutalement décalé à la baisse, ce qui a fait monter les cours des obligations à due proportion.

La première adjudication mensuelle d'obligations assimilables du Trésor (OAT), effectuée le jeudi 2 janvier pour 10,6 milliards de francs, montant le plus élevé depuis 1988, a donné lieu à une forte diminution des rendements offerts, revenant en un mois de 8,96 % à 8,48 % sur l'OAT à dix ans (8,50 % novembre 2002) et de 8,99 % à 8,35 % sur l'OAT à trente ans (8,50 % avril 2023).

Il faut remonter à l'été 1989 pour retrouver ces taux, juste avant la chute du mur de Berlin : à l'époque, la perspective des énormes appels de fonds nécessaires pour financer la réunification des deux Allemagnes avait catapulté à la hausse les taux des emprunts d'Etat germaniques (le Bund dix ans), passés de 6,50 % à 9 % en pointe. A Paris, le rendement de l'OAT dix ans fut «aspiré» du même coup, s'élevant de 8,50 % à 10,70 % à l'automne 1990, en pleine crise du Golfe.

Baisse des rendements

L'adjudication du Trésor, pour laquelle certains redoutaient le calme et le désœuvrement de la période des fêtes, a été très bien accueillie par les souscripteurs, notamment les non-résidents, qui se sont particulièrement intéressés à l'emprunt à trente ans, dont les cours plus sensibles à l'évolution des rendements sont susceptibles de se valoriser substantiellement en cas de désescalade générale.

Le «trente ans» a été recherché par tout le monde, deux «mains» ramassant à elles deux près de 4 milliards de francs de papier sur les 6,5 milliards de francs émis. La baisse spectaculaire des rendements observée à Paris, en ce début d'année, paraît bien rapide, trop rapide suivant certains, puisqu'elle anticipe, avec un bel optimisme, sur une décrue sensible des taux à long terme en France. Cette anticipation se nourrit d'espoirs, notamment celui de voir la Banque fédérale d'Allemagne, sinon assouplir sa politique restrictive, du moins s'abstenir de la durcir dans les mois qui viennent, ce qui n'est nullement acquis. Elle se fonde également sur les évolutions enregistrées à l'étranger, notamment aux Etats-Unis, où l'emprunt-phare du Trésor, le T. Bond à trente ans, est revenu à 7,40 % - 7,45 %, rendement le plus bas depuis presque cinq ans.

La Banque du Japon n'a-t-elle pas abaissé son taux d'escompte pour la troisième fois en un an, le ramenant à 4,50 %? En Allemagne même, le rendement des emprunts d'Etat est revenu des 8,20 % - 8,35 % de ce dernier mois à 8 % et moins : c'est à 8 % qu'ont été adjugés les 4,55 milliards de marks d'obligations du Fonds de l'unité, s'ajoutant aux 3 milliards de marks du début de la semaine, soit, au total, l'équivalent de 28 milliards de francs. Il était donc logique qu'à Paris on suive le mouvement, l'écart d'un demi-point avec Francfort étant respecté.

Anticipations donc, sentiment général que l'état actuel des économies mondiales, peu satisfaisant sur le plan de l'activité, justifie une diminution du loyer de l'argent, tout se conjugue pour générer l'optimisme dont nous parlions au début et qui se reflète dans l'évolution des cours du MATIF : le 31 décembre, ils battaient leur record de l'année à 108, après un départ à 100 au 1er janvier 1991, et progressant même à 108,20 jeudi et vendredi, pour céder un peu de terrain sur des ventes bénéficiaires.

Avant même le succès de l'adjudication d'OAT, les non-résidents, notamment les Américains opérant à Londres (Salomon et autres), s'étaient portés acheteurs sur le marché français, quitte à revendre un peu ces jours-ci pour leurs clients ou pour leur propre compte. Ils considèrent, à juste titre, que les possibilités de gains en capital sur les obligations européennes sont assez substantielles, en Europe, par rapport aux Etats-Unis, où elles deviennent problématiques à l'heure actuelle, avec un risque de remontée des rendements ultérieurement, donc de baisse des cours.

Le bonheur du Trésor

Quant aux opérateurs métropolitains, certains d'entre eux ne veulent pas «rater le train» de la diminution des taux longs, les gérants de portefeuilles de SICAV de trésorerie commençant à passer du monétaire (court terme sans risque) à l'obligataire : ajoutons que, dans l'optique d'un achèvement de l'Union monétaire européenne, l'acquisition d'emprunts français aux niveaux actuels, assez élevés, peut paraître judicieuse, l'alignement des rendements étant susceptibles de s'effectuer par le bas.

En tout cas, trop rapide ou non, la baisse des taux à l'émission sur les obligations ne peut que réjouir le Trésor, premier émetteur avec 40 % du total annuel : un quart de point de diminution des taux, court terme et long terme, lui permettant d'économiser 1,3 milliard à 1,4 milliard de francs sur un an. Quant aux emprunteurs du secteur public, SNCF, EDF, France-Télécom, Caisse nationale des autoroutes, ils verront avec faveur une diminution du coût de financement de leurs investissements, sans oublier les collectivités locales, les entreprises et les particuliers, par le truchement d'établissements prêteurs comme le Crédit local de France, le Crédit national et le Crédit foncier de France.

Signalons enfin, pour la petite histoire, que l'écart entre les taux longs et les taux courts, qui leur sont supérieurs d'au moins deux points (de 8,50 % à 10,50 %), phénomène dit de «l'inversion», n'a jamais été aussi important depuis le début des années 1980.

F. R.

Le Monde

Les Etats-Unis sont favorables à une adhésion rapide de la Russie au Fonds monétaire international

Les Etats-Unis se sont déclarés favorables à une adhésion rapide de la Russie et des autres pays membres de la CEI (Communauté des Etats indépendants) au FMI (Fonds monétaire international) et à la Banque mondiale.

L'adhésion au FMI et à la Banque mondiale facilitera les réformes entreprises par ces pays pour accéder à une économie de marché, a déclaré en substance M. Nicholas Brady, *secrétaire au Trésor américain. « Nous travaillerons avec ces pays pour nous assurer que leurs demandes d'adhésion seront prises en compte aussi vite que possible »*, a ajouté M. Brady.

L'Union soviétique bénéficiait, depuis octobre dernier, d'un statut spécial de membre associé. Les Etats-Unis s'étaient alors opposés à l'octroi à l'URSS d'un statut de membre à part entière. *« Les développements importants qui se sont produits dans l'ex-Union soviétique ont créé de nouvelles occasions et de nouveaux défis pour la coopération financière internationale »*, a expliqué M. Brady. Les Etats-Unis soutiennent dès maintenant l'adhésion de la Russie, de l'Ukraine, du Kazakhstan, de la Biélorussie, du Kirghiztan et de l'Arménie, Républiques avec lesquelles Washington a établi des relations diplomatiques ou est en train de le faire. Washington soutiendra ensuite les demandes des six autres ex-Républiques soviétiques quand elles auront établi des relations diplomatiques avec les Etats-Unis.

D'autre part, la grande conférence *internationale* qui se tiendra à Washington pour discuter de l'aide à apporter aux nouveaux Etats indépendants pourrait avoir lieu vers le 22 janvier. Réunis, vendredi 3 janvier, à Paris, les dix-sept pays créanciers de l'ancienne Union soviétique ont confirmer aux représentants de la banque du commerce extérieur soviétique (VEB) le report du remboursement des échéances de la dette de l'ex-URSS, dette qui atteint environ 80 milliards de dollars. Fin novembre, à Moscou, les septs principaux pays industrialisés avaient accordé un report jusque fin 1992, des échéances pour les emprunts contractés avant le début de janvier 1991.

Mécontentement grandissant en Pologne contre les hausses de prix

Le mécontentement est de plus en plus grand en Pologne à la suite des fortes hausses des prix du gaz, de l'électricité et de l'eau chaude appliquées au début de l'année.

Un mouvement de protestation semble s'étendre à l'ensemble des grandes villes, signale l'agence de presse PAP qui cite Lodz (centre), Bydgoszcz (ouest), Wroclaw (sud-ouest), Zielona-Gora (ouest), Szczecin (nord-ouest). Beaucoup de Polonais, semble-t-il, demandent que soient annulées les hausses. Le syndicat OPZZ (ex-communiste) menace de lancer une grève générale. La Fédération des retraités, qui regroupe plusieurs millions d'adhérents, s'est jointe au mouvement de protestation qui regroupe maintenant les syndicalistes de Solidarité.

« En cas de grève générale, le gouvernement ne pourra que reculer, c'est-à-dire annuler les hausses de prix », a déclaré, vendredi 3 janvier, le nouveau premier ministre, M. Jan Olszewski, ajoutant qu'une telle décision serait une *« catastrophe »* pour la Pologne, car elle désorganiserait les finances publiques du pays et aurait des conséquences imprévisibles sur l'économie. – *(AFP.)*

Numéro un mondial des vins et spiritueux

Le britannique Grand Metropolitan s'offre l'italien Cinzano

Grand Metropolitan poursuit sa politique d'acquisition de marques dans le domaine des vins et spiritueux. Le géant britannique, qui possède entre autres la vodka Smirnoff, le whisky Johnnie Walker et la liqueur Bailey's, vient d'y ajouter un soupçon de vermouth transalpin. Le groupe agroalimentaire a en effet annoncé, vendredi 3 janvier à Londres, le rachat de la totalité de la société italienne Cinzano, qui produit et commercialise l'apéritif du même nom.

Grand Metropolitan, qui contrôlait déjà 25 % du capital de la firme, a repris pour un montant non déterminé les 75 % restants, jusqu'ici détenus par la famille Cinzano Marone et l'INFINT, la société d'investissement de la famille Agnelli. Selon les estimations des analystes britanniques, le prix de la transaction se situerait dans une fourchette de 75 à 100 millions de livres, soit 750 millions à 1 milliard de francs. Cette acquisition permet surtout à Grand Metropolitan de se doter d'un réseau commercial en Amérique latine, où il ne disposait pas de positions fortes, à l'exception du Brésil.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 4 janvier 1992 a été tiré à 463 636 exemplaires.

Dans les Pyrénées-Orientales

M. Farran, menacé d'une deuxième inculpation abandonne la présidence de la fédération du PR

Le ministère de la justice doit, en principe, transmettre lundi 6 janvier au président de l'Assemblée nationale, à la veille de la session extraordinaire du Parlement convoquée le 8 janvier, la demande de levée d'immunité parlementaire formulée par le procureur de la République de Perpignan contre M. Jacques Farran, député UDF-PR des Pyrénées-Orientales, déjà inculpé d'*« ingérence et abus de confiance »* à la suite des enquêtes en cours, notamment sur la gestion de la chambre de commerce et d'industrie de ce département (*le Monde* daté 15-16 décembre 1991). Ancien président de cette chambre consulaire, M. Farran est menacé d'une deuxième inculpation alors que son gendre, également poursuivi avec certains de ses collaborateurs, demeure emprisonné depuis le 13 décembre.

PERPIGNAN

de notre correspondant

Le 1er janvier 1991, le procureur de la République de Perpignan, M. Louis Bartolemeï, avait annoncé son intention de *« nettoyer les eaux glauques dans lesquelles baignent certaines affaires du département »*. Au fil des mois de l'année écoulée, les différentes enquêtes administratives, financières et policières menées dans les Pyrénées-Orientales ont ainsi abouti à ce qui est devenu l'« affaire Farran », parce que toutes les investigations ont convergé vers le député UDF-PR du département, alors président de la chambre de commerce et d'industrie.

Un an plus tard, M. Jacques Farran, par ailleurs conseiller général et adjoint au maire de Perpignan, reste plus que jamais visé. Comme il le dit lui-même : *« J'ai toujours été devant et je reste en première ligne. »* Inculpé le 18 octobre pour *« ingérence et abus de confiance à la suite de graves irrégularités constatées dans la gestion de la chambre de commerce et d'industrie des Pyrénées-Orientales »*, il a vu s'effondrer tout le système politico-financier qui en avait fait l'un des personnages les plus puissants du Roussillon. Il se trouve maintenant sous la menace d'une nouvelle inculpation depuis l'ouverture, le 13 décembre, d'une autre information judiciaire après la constatation de détournements de fonds dans la gestion du parking de l'aéroport de Perpignan, assurée par la chambre de commerce. Le 13 décembre, deux de ses proches ont été incarcérés : M. Jacques Salvat, secrétaire général des services de la chambre de commerce, a été inculpé de *« complicité d'abus de confiance »*, tandis que M. Jean-Edmond Mitjaville, directeur commercial de l'aéroport, gendre de M. Farran, était inculpé d' *« abus de confiance »*. Le vice-président, trésorier de la chambre de commerce, M. Augustin Guitard, inculpé de *« complicité »*, a été laissé en liberté.

Le procureur de la République avait transmis, le même jour, une demande de levée d'immunité parlementaire à l'encontre de M. Farran, afin de permettre au juge d'instruction, M. Claude Gauze, de l'entendre dans cette nouvelle affaire. Son trésorier ayant démissionné, son secrétaire général étant emprisonné et son directeur de cabinet, M. François Calvet, ayant décidé, lui aussi, de se démettre de ses fonctions, M. Farran apparaît de plus en plus seul.

Passation des pouvoirs accélérée

M. Gauze a accepté, le 27 décembre, la demande de remise en liberté présentée par l'avocat de M. Salvat mais il a refusé une levée d'écrou au bénéfice de M. Mitjaville. La chambre d'accusation de Montpellier a non seulement confirmé le mandat de dépôt mais aggravé l'inculpation retenue contre celui-ci, prévenu désormais de *« vol, complicité de vol et recel de vol »*. Cette incarcération affecte particulièrement M. Farran : *« Je ne veux pas que ce soit les autres qui paient pour des histoires me concernant. On a mis en prison des personnes qui n'y sont strictement pour rien, sans tenir compte des conséquences familiales, professionnelles et sociales »*, a-t-il déclaré au lendemain de l'incarcération du secrétaire général de la chambre de commerce et de son gendre.

Le même jour, M. Farran s'est démis de la présidence de la fédération départementale du Parti républicain : *« J'ai demandé à être déchargé de mes responsabilités au sein de la fédération départementale jusqu'à ce que justice me soit rendue*, a-t-il notamment indiqué. *J'ai pris cette décision pour mieux me défendre et protéger mes proches et ma famille. La prison ne me fait pas peur. »*

M. Farran a aussi passé la main à la tête de la chambre de commerce. Battu très nettement aux élections consulaires du 18 novembre après vingt et un ans de règne sans partage, il a été contraint de céder son fauteuil à son vainqueur, M. Guy Fourcade, jusque-là président du tribunal de commerce, avant la date initialement retenue pour la passation des pouvoirs. Le préfet, M. Jean-René Garnier – qui vient d'être nommé préfet du Morbihan par le conseil des ministres du 3 janvier – a préféré accélérer la procédure pour mettre fin au blocage du fonctionnement de la chambre consulaire.

C'est le 21 décembre que M. Fourcade et son équipe se sont installés à la CCI. M. Calvet a rejoint le bureau des avocats de Bordeaux et a été remplacé dans sa fonction de directeur de cabinet par M. François Bossennec, jusqu'alors chargé de mission d'une société d'économie mixte, la SEMER. C'est l'actuel directeur de l'URSSAF du département, M. Jean-Pierre Romero, qui est appelé à devenir directeur des services, en remplacement de M. Salvat. Le nouveau bureau de la chambre de commerce s'est immédiatement attaché à *« dresser un état des lieux financier »* et s'est constitué partie civile.

JEAN-CLAUDE MARRE

Accord salarial à la BNP

Avec la CFTC et le SNB-CGC, un accord salarial a pu être signé le 3 janvier à la BNP, accord qui améliore celui signé, le 20 décembre, par la seule CFTC avec l'organisation patronale, l'Association française de banques (AFB). La prime versée fin janvier passe de 8 % à 12 % de la rémunération de décembre, le minimum étant porté de 700 francs à 1 300 francs. Huit mesures complémentaires ont été arrêtées. Quant à l'augmentation *prévue pour 1992, elle reste fixée à* + 1 % au 1er mars et à + 1,25 % au 1er novembre.

Il n'y avait jamais eu d'accord salarial à la BNP, où on se félicite de cette *« première relation contractuelle »* avec les syndicats. Le *Crédit lyonnais doit entreprendre la* même négociation la semaine prochaine.

Force ouvrière, la CGT et la CFDT, qui avaient jugé *« inacceptable »* l'accord avec l'AFB, envisagent *« une mobilisation pour les semaines à venir »*.

□ **Textile : 50 000 emplois supprimés au Portugal en 1991.** – Le textile portugais a très sévèrement souffert, en 1991, de la concurrence acharnée que lui font, sur le *marché européen, les importations* en provenance de pays tiers, notamment d'Asie. Selon les données publiées récemment par la Fédération des syndicats de travailleurs de l'industrie textile, la FETESE, près de 50 000 salariés de ce secteur ont perdu leur emploi l'an dernier. Les compressions d'effectifs ont affecté 190 entreprises, indique la fédération. Une bonne centaine d'entre elles ont dû mettre la clé sous la porte. La crise du textile portugais risque d'avoir des répercussions douloureuses sur l'économie du Vale do Ave, au nord du pays, qui concentre, autour de trois pôles – Porto, Braga et Castelo Branco – l'essentiel de cette industrie.

□ **Pas de reprise d'activité à la mine d'or de Salsigne (Aude).** – L'activité industrielle des Mines et produits chimiques de Salsigne (MPCS), qui avait cessé le 23 décembre dernier, ne devrait pas reprendre. Le conseil d'administration de cette société, dont le dépôt de bilan et la mise en redressement judiciaire avaient été prononcés en octobre 1991, a refusé, vendredi 3 janvier, d'assurer les frais de sécurité sur le site et le coût du chômage partiel pour les 374 personnes qui y sont encore salariées. Le tribunal de commerce de Carcassonne avait ordonné la semaine dernière à la Coframines, principal actionnaire de MPCS et filiale du Bureau de recherches géologiques et minières, établissement public, d'assumer les pertes d'exploitation jusqu'au 31 janvier. La mine d'or de Salsigne est la plus importante d'Europe.

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres a décidé, vendredi 3 janvier, sur proposition de M. Philippe Marchand, ministre de l'intérieur, le mouvement préfectoral suivant :

AISNE : M. Pierre-René Lemas

M. Pierre-René Lemas, directeur général des collectivités locales, est nommé préfet de l'Aisne, en remplacement de M. Patrice Magnier, nommé préfet de la Loire.

[Né le 23 février 1951 à Alger, ancien élève de l'ENA, M. Lemas a été membre de plusieurs cabinets ministériels, auprès de Gaston Defferre, au ministère de l'intérieur, de 1981 à 1983, puis de M. Pierre Joxe, toujours place Beauvau, *de 1984 à 1986. De 1986 à 1988, il a été* nommé sous-directeur des affaires politiques, administratives et financières de l'outre-mer, avant de rejoindre, en mai 1988, le cabinet de M. Jean-Michel Boucheron, puis celui de M. Jean-Michel Baylet, au secrétariat d'Etat chargé des collectivités territoriales. M. Lemas était, depuis le 25 janvier 1989, directeur général des collectivités locales.]

LOIRE : M. Patrice Magnier

M. Patrice Magnier, préfet de l'Aisne, est nommé préfet de la Loire, en remplacement de M. Jean-Paul Marty, nommé préfet *de la région Champagne-Ardenne*, le 18 décembre1991.

[Né le 18 juillet 1938 à Paris, ancien élève de l'ENA, M. Magnier a été directeur du cabinet du préfet de la Corse, en 1966, puis directeur du cabinet du préfet de Meurthe-et-Moselle, en 1969, sous-préfet de Provins en 1974 et secrétaire général de la préfecture de la Réunion, en 1976, avant d'être nommé, en 1980, sous-directeur des affaires politiques au secrétariat d'Etat chargé des DOM-TOM, puis en juin 1982, sous-directeur des personnels et de la formation à la direction générale de l'administration au ministère de l'intérieur. Préfet des Alpes-de-Haute-Provence en *juillet 1985*, puis préfet de la Dordogne, en juin 1987, M. Magnier était préfet de l'Aisne depuis le 7 février 1990.]

LOZÈRE : M. Michel Pelissier

M. Michel Pelissier, sous-préfet de Chalon-sur-Saône, est nommé *préfet de la Lozère, en remplacement* de M. Jean Aribaud, nommé préfet de l'Yonne.

[Né le 15 octobre 1947 à Barjols (Var), M. Michel Pelissier, ancien élève de l'ENA, a été en 1978 directeur du cabinet du préfet des Landes, puis, l'année suivante, du préfet de l'Eure, avant d'être nommé sous-préfet de Briançon. Chef de cabinet de M. Pierre Mauroy, premier ministre, puis secrétaire général de l'Académie de France à Rome, il est devenu en 1985 directeur du cabinet du préfet des Alpes-Maritimes. Il était sous-préfet de Chalon-sur-Saône depuis le 17 août 1988.]

MORBIHAN : M. Jean-René Garnier

M. Jean-René Garnier, préfet des Pyrénées-Orientales, est nommé préfet du Morbihan, en remplacement de M. Philippe Parant, nommé préfet de la Seine-Saint-Denis le 18 décembre 1991.

[Né le 8 octobre 1938 à Brest (Finistère), M. Garnier est ancien élève de l'ENA. Affecté le 1er juin 1965 au ministère de l'industrie, il devient en mai 1966 chef de cabinet du directeur des territoires d'outre-mer au ministère des DOM-TOM, puis en mars 1968, directeur du cabinet du préfet du Gard. En 1970, il est nommé secrétaire général de la Guadeloupe puis de janvier à mars 1973, chef adjoint du cabinet du ministre de la culture, Jacques Duhamel. Il rejoint ensuite, en qualité de chef de cabinet, M. Bernard Stasi, ministre des DOM-TOM jusqu'en février 1974. Nommé sous-préfet de Fontenay-le-Comte, en 1975, M. Garnier devient secrétaire général de la Polynésie française en 1976, puis secrétaire général du Finistère en 1979. Directeur général des services de la région Champagne-Ardenne en 1982, il a été nommé préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon en 1987, puis préfet de l'Indre en 1988. M. Garnier était préfet des Pyrénées-Orientales depuis le 1er août 1990.]

PYRÉNÉES-ORIENTALES : M. Pierre Steinmetz

M. Pierre Steinmetz, préfet hors cadre, est nommé préfet des Pyrénées-Orientales en remplacement de M. Jean-René Garnier, nommé préfet du Morbihan.

[Né le 23 janvier 1943 à Sainte-Colombe (Rhône), M. Steinmetz est ancien *élève de l'ENA. Affecté en juin 1970 au* ministère des DOM-TOM, il est devenu, en 1972, directeur du cabinet du haut-commissaire de la République à Nouméa. Rapporteur général de la Commission supérieure pour la codification et la simplification des textes législatifs et réglementaires de 1975 à 1979, il est appelé en août 1975 au secrétariat général du gouvernement en qualité de chargé de mission. En 1979, il entre au cabinet de M. Raymond Barre, premier ministre, comme chargé de mission sur les dossiers relatifs aux collectivités locales, aux rapatriés, à la jeunesse et aux sports. Sous-directeur à la mairie de Paris en juillet 1983, il devient en octo*bre 1984, directeur du cabinet* du secrétaire général de la Ville de Paris puis, en avril 1987, directeur du développement économique et social du conseil régional de l'Ile-de-France. M. Steinmetz a ensuite été nommé préfet de la Haute-Marne en septembre 1988, puis préfet hors cadre mis à la disposition de M. Jacques Pelletier, ministre de la coopération et du développement, le 13 octobre 1989.]

HAUTE-SAVOIE : M. Jean-Paul Frouin

M. Jean-Paul Frouin, préfet de l'Yonne, est nommé préfet de la Haute-Savoie, en remplacement de M. Michel Brizard, nommé préfet hors cadre.

[Né le 27 octobre 1939 à Avranches (Manche), M. Frouin, ancien élève de l'ENA, a été successivement sous-préfet de Saint-Jean-de-Maurienne, directeur du cabinet du préfet de Haute-Normandie et secrétaire général de la Manche avant d'être nommé en 1977 chef de mission auprès du préfet de Bretagne et en 1982 sous-préfet de Lorient. Il est devenu en 1983 sous-directeur de l'administration territoriale à la direction générale de l'administration du ministère de l'intérieur puis, en 1986, préfet de la Meuse. Il était préfet de l'Yonne depuis le 22 décembre 1987.]

YONNE : M. Jean Aribaud

M. Jean Aribaud, préfet de la Lozère, est nommé préfet de l'Yonne, en remplacement de M. Jean-Paul Frouin, nommé préfet de la Haute-Savoie.

[Né le 30 novembre 1943 à Carcassonne (Aude), M. Aribaud, ancien élève de l'ENA, a été successivement directeur du cabinet du préfet d'Eure-et-Loir, sous-préfet de Briançon, chef de cabinet puis conseiller technique auprès du secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, puis aux DOM-TOM, M. Paul Dijoud, avant de devenir en 1980 sous-directeur aux affaires sociales et culturelles du secrétariat d'Etat aux DOM-TOM, puis, en 1985, directeur adjoint de la direction générale des collectivités locales du ministère de l'intérieur. Il était préfet de la Lozère depuis le 26 juillet 1989.]

POLYNÉSIE FRANÇAISE : M. Michel Jau

M. Michel Jau, administrateur civil hors classe, conseiller technique au cabinet du président de la République, est nommé préfet, haut-commissaire de la République en Polynésie française, en remplacement de M. Jean Montpezat, qui occupait ces fonctions depuis le 10 novembre 1987.

[M. Michel Jau est né le 21 janvier 1951 à Paris. Licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et du Centre universitaire d'études des Communautés européennes, ancien élève de l'ENA (promotion « Voltaire »), il a consacré, jusqu'à présent, la majeure partie de sa carrière aux dossiers de l'outre-mer. Il a d'abord été, de 1980 à 1983, *chef de la mission « mer » à la direction* des affaires économiques, sociales et culturelles du secrétariat d'Etat aux DOM-TOM, puis, successivement, conseiller technique (juin 1983) et directeur de cabinet (août 1985) du secrétaire d'Etat, M. Georges Lemoine, auprès duquel il participa, notamment, à la gestion du dossier calédonien au cours d'une période particulièrement tendue. Détaché ensuite, en 1988, en Algérie, au titre de la mobilité, en qualité de conseiller des affaires étrangères, il a exercé la charge de consul général à Constantine avant de revenir en métropole comme chef de bureau des officiers et commandants et des corps urbains à la direction du personnel et de la formation de la police, au ministère de l'intérieur. Nommé chargé de mission à l'Elysée le 14 juillet 1988, il y était conseiller technique, en charge, notamment, des DOM-TOM, depuis janvier 1991.]

